This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PRESENTED TO THE UNIVERSITY
BY THE RHODES TRUSTEES

710.1 T 26

SEPT ANS EN AFRIQUE OCCIDENTALE

LA CÔTE DES ESCLAVES

ET

LE DAHOMEY

PAR

L'ABBÉ PIERRE BOUCHE

ANCIEN MISSIONNAIRE

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ D'UNE CARTE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1885

Tous droits réservés

R

SEPT ANS EN AFRIQUE OCCIDENTALE

LA CÔTE DES ESCLAVES

ET

LE DAHOMEY

710 - 1 ° 26

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1885.

PARIS. — TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

SEPT ANS EN AFRIQUE OCCIDENTALE

LA CÔTE DES ESCLAVES

ET

LE DAHOMEY

PAR

L'ABBÉ PIERRE BOUCHE

ANCIEN MISSIONNAIRE

Ouvrage accompagné d'une carte

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1885

Tous droits réservés

Bt. from E. Edwards

RHODES HOUSE
26 NOV 1929
LIBRARY

AU LECTEUR

Si de nos jours on voyage beaucoup en Afrique, on se borna longtemps à y entretenir des relations avec les peuples de la côte. Aussi, les divisions géographiques portent souvent la dénomination de *côtes : Côte d'ivoire, Côte du poivre, Côte d'or*. Du Volta au Niger s'étend une *côte* tristement célèbre par le trafic infâme que l'on y fit des Nègres : c'est la Côte des Esclaves, ainsi nommée parce que les marchands d'esclaves allaient s'approvisionner là de préférence.

Je connais cette côte, pour y avoir séjourné sept ans : de janvier à septembre 1866, à Porto-Novo; de septembre 1866 à avril 1868, à Wydah, ville du Dahomey, d'où je revins à Porto-Novo. Je partis six mois après pour Lagos, où je demeurai d'octobre 1868 à décembre 1869.

Dans un second voyage, je séjournai à Lagos de janvier 1873 au 21 mai 1874, date à laquelle je partis pour le pays des Minas. Je demeurai à Agoué jusqu'en juillet 1875. En juillet je partis pour Lagos, où je m'embarquai pour l'Europe.

Pendant les sept années de mon sëjour a la Côte des Esclaves, j'habitai donc les points principaux de cette contrée; je m'appliquai à l'instruction et à l'éducation, au soin des malades, au ministère apostolique, à la direction des affaires de la Mission, à l'installation de deux résidences, chez des peuples différents d'origine et de mœurs. Je fus supérieur dans chacune des résidences; je remplis même les fonctions de Vice-Préfet apostolique du Vicariat. Dans ces emplois, je fus en relation avec des Noirs de tout âge, de toute condition, de nationalités diverses; et je puis affirmer sans aucune présomption que je connais le Noir de la Côte des Esclaves.

Je voudrais aussi le faire connaître, ce peuple digne de pitié sur lequel on a fait longtemps peser le joug de l'esclavage et du mépris. Mieux connu, le Nègre nous apparaîtra tel qu'il est; et nous n'aurons pas de peine à saluer en lui *l'homme* et *le frère :* frère déchu, dégradé par l'ignorance et la corruption du paganisme; frère malheureux, longtemps opprimé, à qui nous devons au moins la pitié et la compassion que commande l'infortune.

Ponlat-Taillebourg, près Montréjeau (Haute-Garonne).

LA

CÔTE DES ESCLAVES

CHAPITRE PREMIER

CÔTE DES ESCLAVES : PHYSIONOMIE GÉNÉRALE. — CLIMAT. — SAISONS. — TORNADES.

Le 24 décembre 1865, je pris passage à bord d'un steamer anglais, allant de Liverpool à la côte occidentale d'Afrique.

Le 1er janvier suivant, en vue de Ténériffe, je saluai avec émotion la terre d'Afrique à laquelle je consacrais ma vie et mes travaux d'apôtre; où j'eus l'honneur de travailler et de souffrir durant sept années, et où il ne m'a pas été permis de mourir, ainsi que je le désirais.

Je ne perdrai pas le temps à raconter les péripéties et les épreuves de la traversée; j'ai hâte d'arriver chez mes chers nègres de la côte des Esclaves. Après un mois de navigation, nous jetons l'ancre en rade de Lagos. Bientôt, un petit bateau à vapeur sort de la rivière de Lagos. Il accoste notre navire, prend le courrier et repart, emportant cinq ou six passagers venus avec nous. Mon confrère et moi, peu habitués aux usages du bord, ne crûmes pas pouvoir profiter de ce bateau, à ce moment-là, pour descendre à terre. Nous attendions qu'il revînt prendre les passagers et les mar-

chandises. Un jour, deux jours passent, point de vapeur!

Il venait bien de grandes chaloupes; mais le passage de la barre est périlleux, et l'on nous avait recommandé de ne rentrer en rivière qu'avec le vapeur.

Le troisième jour, fatigué d'attendre, je dis à mon confrère, aussi impatient que moi de prendre possession du sol africain : « Après tout, ces chaloupes vont et viennent sans cesse; un accident n'est pas chose ordinaire; risquons-nous dans une de ces embarcations. » Ainsi dit, ainsi fait. Nous prîmes terre, et nous reçûmes à la factorerie de M. V. Régis, de Marseille, l'hospitalité la plus empressée.

Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir que j'arrivais dans un pays tout différent de celui qui m'avait vu naître et grandir; dans un pays où j'irais de nouveautés en nouveautés et de surprise en surprise. J'étais sur le portail extérieur, n'ayant pas assez d'yeux pour contempler ce qui était devant moi. Un nègre passait. Quel ne fut pas mon étonnement, en le voyant s'étendre tout du long, se relever aussitôt et s'éloigner, en frappant des mains et en faisant claquer les doigts! Il fit tout cela prestement, sans contrainte, avec aisance même, comme une chose naturelle qu'il était accoutumé de faire. On m'expliqua qu'il venait tout simplement de me saluer; les Nagos saluent de la sorte les personnes à qui ils témoignent un profond respect. Je me laissai préoccuper tellement par les évolutions opérées sous mes yeux, que je n'eus ni le temps ni l'idée d'observer le costume et la figure de celui qui était passé. Rien pourtant ne me choqua.

La côte des Esclaves a une physionomie particulière.

Vue du large, elle est, dit très-bien M. le docteur Féris[1], d'une « *désespérante monotonie :* pas un golfe, pas une baie, pas une crique; sa direction est presque rectiligne. Cette forme est due sans doute à l'existence du courant de Guinée.

[1] *Archives de médecine navale.*

qui agit à peu près constamment et avec une certaine force dans la direction de l'ouest à l'est, et qui, comblant les enfoncements, effaçant les promontoires, tend à égaliser cette interminable plage de sable qui offre une si faible résistance à l'action des flots.

« La côte est partout basse et plate; l'œil n'aperçoit, dans le lointain, aucune trace de colline. Ce qui, dans les instructions et sur les cartes, porte le nom de monts, ne sont que des bouquets d'arbres touffus.

« A peu de distance de la terre, une ligne blanche et écumeuse indique la situation de la barre. »

Les voyageurs ont dépeint souvent le curieux phénomène connu sous le nom de *barre du golfe de Guinée;* nul, dans ses descriptions, n'a été plus heureux que M. le docteur Féris. Voici comment il s'exprime dans les *Archives de médecine navale :*

« Pendant neuf mois de l'année, les vents du sud-ouest règnent dans le golfe de Guinée. Ils y sont attirés, selon quelques savants, par la raréfaction de l'air, due à l'influence des rayons solaires répercutés par les sables brûlants du vaste continent africain. Sous leur action incessante, l'Océan se creuse en longues ondulations qui viennent se briser sur sa plage sablonneuse, dont la déclivité vers la haute mer est presque insensible. Ces gigantesques lames (quelques-unes atteignent 40 à 50 pieds de hauteur) sont arrêtées brusquement à leur base par le peu de profondeur du fond, tandis que leur partie supérieure, obéissant à l'impulsion reçue, et continuant sans obstacle leur course furieuse, se roule en énormes volutes, qui viennent déferler sur la plage avec un bruit terrible.

« Elles forment ainsi en rebondissant trois lignes de brisants, à peu près également espacés, et dont la première est à 300 mètres environ du rivage. C'est un spectacle qu'on n'oublie plus dès qu'on l'a une fois contemplé; et si quelque chose peut ajouter à l'impression qu'il cause, c'est

de voir l'homme se jouer, dans une frêle embarcation, de ces colères de la nature, et en triompher à force de courage et d'adresse. »

Tel est le phénomène en lui-même. Pour franchir les brisants, il faut des embarcations et des rameurs spéciaux que l'on *engage* à la côte d'Or et à la côte de Krou, près du cap des Palmes.

« Quand les noirs veulent passer la barre, dit encore avec la même exactitude M. Féris, ils roulent leur pirogue sur le sable jusqu'au bord de l'eau et la font entrer dans la mer par secousses successives, profitant chaque fois de l'arrivée de lames qui s'étendent sur la plage en formant une écume bouillonnante.

« Enfin, la pirogue est mise à l'eau, et tous les noirs s'embarquent prestement, pendant que le féticheur, debout sur le rivage, cherche à calmer le démon de la barre par des gestes et des invocations.

« L'équipage de ces embarcations est généralement composé de douze à seize hommes, dont dix ou quatorze rameurs, plus l'homme de barre qui est armé d'un aviron de queue, en guise de gouvernail. Les hommes sont assis sur le bord du canot, et, munis de pagayes, ils nagent en cadence et avec un ensemble parfait. Chaque fois qu'ils plongent la palette dans les flots, ils font une profonde inspiration, et, en se relevant, ils expirent bruyamment, et en mesure, en faisant passer l'air entre leurs dents entr'ouvertes, et produisant ainsi un sifflement prolongé. Dans les moments périlleux, ils s'excitent mutuellement en poussant de grands cris.

« Le passage de la barre étant toujours dangereux, ils obéissent ponctuellement au moindre signe du pilote. Celui-ci veille l'instant propice pour en sortir avec les meilleures chances; aussi la pirogue reste-t-elle souvent stationnaire pendant quelques minutes en dedans de la barre, laissant passer les lames sous sa quille, à mesure qu'elles se pré-

sentent. Puis, tout à coup, à un indice particulier, le pilote, reconnaissant un moment favorable, pousse un cri, et toutes les pagayes frappent violemment les ondes furieuses. Les noirs, animés par leurs exclamations inarticulées, font des efforts si vigoureux qu'ils paraissent surhumains. Pendant ce temps, le pilote, debout et regardant la haute mer, donne des ordres, en même temps qu'il fait des gestes de la main droite, comme pour calmer les vagues frémissantes. Dès que la barre est passée, les noirs lèvent leurs pagayes en l'air, puis se mettent à ramer de la façon tranquille et cadencée qui leur est habituelle.

« Généralement l'obstacle est plus facile à franchir lorsqu'on vient de terre que lorsqu'on veut débarquer. Il arrive souvent, surtout dans la mauvaise saison, qu'une lame vient balayer la pirogue et tremper entièrement le malheureux passager.

« Lorsqu'il atterrit, les derniers rouleaux poussent l'embarcation avec une rapidité vertigineuse sur la plage. Dès que l'avant a touché, toutes les pagayes sont vivement lancées à terre, les noirs se jettent à l'eau, prennent rapidement l'Européen par la ceinture et le transportent sur le sol. »

A Lagos, les difficultés se compliquent par la présence de bancs de sable qui se trouvent en face de la rivière. Les navires ne calant pas trop peuvent être remorqués en rivière. Le remorqueur, au lieu de mettre le cap sur l'embouchure, va à l'est, puis revient vers l'entrée, voguant parallèlement à la côte, entre les bancs de sable et la terre ferme. Plusieurs navires ont péri, par suite d'une fausse manœuvre, dans ce passage.

A Lagos et à Wydah, les requins pullulent dans la barre. En cas d'accident, on risque fort d'être la proie du requin qui, en ces endroits, rôde sans cesse, « menaçant, comme dit Lacépède, de sa gueule énorme et dévorante les infortunés navigateurs exposés aux horreurs du naufrage ».

La barre était mauvaise lorsque je la passai. Grâce à

Dieu, qui protége les siens, l'habileté de nos rameurs nous sauva du danger, et nous en fûmes quittes pour quelques éclaboussures lancées par la vague courroucée.

Lagos est bâtie sur une île formée par l'Ogoun et par la lagune. Nous parlerons de la ville plus tard; pour le moment, bornons-nous à quelques considérations géologiques.

Le sol de l'île est un mélange de sable fin et de bourbe desséchée, dénotant un terrain d'alluvion. Il est marécageux en bien des endroits, même au centre de la ville. Partout, sur cette côte, on retrouve les mêmes éléments; il est facile de constater qu'une large bande du littoral est de formation relativement récente. Évidemment le continent empiète ici sur l'Océan. M. Freeman, ancien gouverneur de Lagos, disait à M. Borghéro « qu'en comparant les cartes de cette côte dressées par les Portugais au temps de la découverte, avec les observations actuelles, l'ancien littoral correspondrait à présent au milieu de la lagune de Badagry à Lagos, environ *deux milles plus au nord* ». (Borghéro.)

Pour se rendre compte de ce que la nature a dû produire en ces lieux, il n'y a qu'à faire attention au travail incessant de la mer et des rivières; travail qui a certainement amené des résultats considérables dans le cours des siècles passés.

Si l'on creuse à quelque profondeur, sur le rivage, on s'assure que le sous-sol de la côte actuelle a pour base des bancs de madrépores. Sur ces bancs, les vagues de l'Océan ont accumulé le sable; et ainsi s'est formée à la longue une bande de terrain, souvent très-étroite, qui constitue aujourd'hui le littoral.

Dès que cette bande exista, les eaux des rivières n'eurent plus d'écoulement vers la mer; elles inondèrent les plaines basses qui formaient l'ancienne côte. Peu à peu, les charriages de ces mêmes rivières apportèrent un commencement de végétation; les marécages et les lagunes devinrent tels que nous les voyons.

Le travail des rivières continue toujours. Tous les ans, quand les pluies ont grossi leurs eaux, elles soulèvent le sol sur la rive, dans les contrées de l'intérieur, en détachent des parties plus ou moins considérables et les charrient vers la côte. On voit alors des masses d'herbes et d'arbustes descendre le cours de la lagune, sous forme d'îles flottantes, et aller s'ajouter aux autres herbes qui forment ainsi de vastes plaines marécageuses. Buffon semble avoir voulu peindre la côte des Esclaves, lorsqu'il a écrit : « Dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes, faute d'être conduites et dirigées, des terrains fangeux, qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux et servent de repaire aux animaux immondes... Plus loin s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes; ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes aux autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui se dessèchent et repoussent successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière, épaisse de plusieurs pieds. Nulle route... La nature brute... »

La plaine s'étend à perte de vue vers le nord, avec de légères ondulations. Pas de montagnes, pas de collines, pas de pierres même jusqu'à une grande distance de la côte. M. Borghéro signale le point où il remarqua la première roche, en se rendant à Abomey. C'est au delà de Toffo, par 7° 10′ de latitude nord. « Depuis la mer jusqu'à cet endroit on ne trouve pas une seule pierre, dit-il. Le terrain est toujours d'argile et de sable cristallin, provenant du granit des

montagnes encore inexplorées; mais dans le lit de ce ruisseau l'on découvre une espèce de roche volcanique, qui reparaît plus loin en avançant vers le nord. »

On ne rencontre d'élévation importante que vers le huitième degré.

Un coup d'œil jeté sur la carte nous montre le rivage formant une digue aux eaux venues de l'intérieur, et ne leur laissant que trois issues vers l'Océan : l'une située à l'est de Grand-Popo; la seconde, à Lagos; la troisième, à l'est de Léké. Les légendes et les chants populaires du Dahomey supposent qu'il en existait une autre jadis à Kotonou.

Du Volta au Niger, la lagune court parallèlement à la côte, sur toute la longueur. Autrefois elle continuait par tout sans interruption. Aujourd'hui, par suite de charriages et d'atterrissements successifs, il y a solution de continuité entre Flaoué et Porto-Ségouro, ainsi qu'à Godomé. Ce dernier barrage est de date récente; des blancs m'ont raconté qu'ils étaient allés de Porto-Novo à Wydah sans quitter la pirogue, le barrage n'interceptant pas encore les communications par la lagune.

Le travail de transformation qui s'opère sur la côte par le charriage des rivières explique comment ont dû s'établir ce barrage et celui qui, à Kotonou, a séparé la lagune de la mer. Il explique aussi le phénomène dont mon frère parle dans le *Contemporain :*

« Un soir, dit-il, Aboupo et sa suite (ils venaient d'arriver sur le territoire où ils fondèrent Porto-Novo) entendirent un fracas épouvantable; ils se crurent attaqués par le roi d'Ardres et s'enfuirent en toute hâte vers Ajjéra. Pendant deux jours, ils n'osèrent pas reparaître : un noir se hasarda enfin à travers les hautes herbes, se glissa dans la ville (Porto-Novo) qu'il trouva déserte, et vit avec surprise la rivière large et profonde qui passait tout auprès; il rapporta la nouvelle à Aboupo, et cette lagune fut appelée Ahouan-ga-gi. » Évidemment, les anciens passages s'étaient

obstrués, et la lagune venait de se créer un nouveau déversoir.

Toutes ces observations appellent la conclusion que Buffon donne à la description citée plus haut. « Desséchons ces marais, dit le savant naturaliste, animons ces eaux mortes en les faisant couler; formons-en des ruisseaux, des canaux..... Mettons le feu à cette bourre superflue..... bientôt, au lieu du jonc, du nénufar dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître les herbes douces et salutaires. »

La lagune s'élargit en certains endroits de manière à former de véritables lacs, présentant des nappes d'une étendue de plusieurs kilomètres. Elle s'étend de la sorte : 1° près de Quittah; 2° au nord de Porto-Segouro, où on lui donne le nom d'Hacco; 3° près de Grand-Popo; 4° au nord de Kotonou (grand lac ou Nokhoué); 5° à l'ouest de Porto-Novo; 6° à Lagos...

Il faut noter avec M. Borghéro que les lagunes, à l'est de Lagos, diffèrent notablement de celles qui sont à l'ouest. En général, les premières sont beaucoup plus larges, quoique sur quelques points elles se rétrécissent et n'offrent plus qu'un étroit canal. Au lieu d'avoir, comme les autres, des bords inaccessibles, la terre est ici facile à aborder. Des arbres gigantesques poussent jusqu'auprès de l'eau et maintiennent le sol ferme.

Climat. Le climat du pays que nous étudions est chaud et humide : insalubre par conséquent. M. le docteur Féris dit, avec l'autorité de son savoir et de son expérience, que « la côte des Esclaves est pour l'Européen *un des pays les plus malsains de l'univers* ».

Voici, en résumé, les conditions climatériques : humidité considérable, électricité développée, élévation de température; et cela, non pas un jour et durant une saison seulement, mais constamment, toute l'année. Cette constance de la chaleur et des autres phénomènes atmosphériques

impressionne l'organisme et lui devient fatale. Des Européens que j'ai vus arriver à la côte, quelques-uns succombèrent après peu de jours; d'autres, après quelques mois; ceux qui résistaient aux épreuves de l'acclimatation voyaient leurs forces baisser et leur sang s'appauvrir; finalement, après quatre ou cinq ans, ils étaient obligés d'aller demander à l'air natal de nouvelles forces pour subir de nouvelles épreuves.

La température moyenne de l'année est de 26° environ. Elle est inférieure à celle des tropiques, mais beaucoup plus fatigante; car elle se fait sentir constamment avec intensité : ce qui n'a pas lieu sous les tropiques. A la côte des Esclaves, la moyenne des écarts journaliers ne dépasse qu'exceptionnellement 3 ou 4°; nuit et jour, constamment, le thermomètre reste, à peu de chose près, entre 25 et 35°.

La brise de mer souffle régulièrement de neuf heures du matin jusqu'au soir et rend la chaleur supportable. Ce sont les brises du sud-ouest qui dominent. Quand elles manquent, on étouffe. — La nuit, la brise vient de terre.

Saisons. Immédiatement sous les tropiques, il n'y a que deux saisons : la saison sèche, quand le soleil est au zénith, et la saison des pluies, quand, le soleil s'éloignant, les vapeurs se condensent dans l'air et se réduisent en pluie.

Le soleil, dans sa marche sur l'écliptique, passe deux fois par an au zénith des contrées plus rapprochées de l'équateur, et produit deux saisons sèches, que suivent deux saisons humides. Il en est ainsi à la côte des Esclaves. Le soleil y arrive au zénith vers le 11 ou 12 mars; il y revient le 1er ou le 2 septembre. De là quatre saisons :

1° *Grande saison des pluies :* du 15 mars au 15 juillet;

2° *Petite saison sèche :* du 15 juillet au 15 septembre;

3° *Petite saison des pluies :* du 15 septembre à décembre;

4° *Grande saison sèche :* du commencement de décembre au 15 mars.

La grande saison des pluies est l'époque des tornades et des mauvaises barres, surtout en avril et mai. La fin de la petite saison des pluies est signalée aussi par quelques orages. Les noirs distinguent ces deux saisons; ils appellent la première : la saison proprement dite des pluies (en nago *ako odjo,* saison de la pluie), et la seconde : saison de petites pluies (*arokouro,* pluies insignifiantes, pluie quelconque).

Les noirs parlent aussi de la saison sèche (*éwo éroun*); et, dans la saison sèche, ils distinguent la période durant laquelle souffle l'harmatan (*éwo oye*). Cette brise du nord-est se fait sentir surtout en janvier et en février, desséchant tout, jusque dans l'intérieur des maisons, où l'on entend craquer les portes, les fenêtres et les bambous. Les feuilles des arbres se crispent et tombent comme grillées. Les lèvres se dessèchent, ainsi que la bouche et la gorge; une soif intolérable tourmente sans cesse, la peau se gerce. Et pourtant c'est la saison la plus favorable à la santé. C'est aussi le moment des belles barres, car alors la mer est presque plate.

L'approche de l'harmatan est annoncée par un épais brouillard de poussière qui, jusqu'à dix ou onze heures, cache les rayons du soleil. Cet astre s'entrevoit comme un disque rouge à travers la brume : on le distingue à peine.

L'harmatan est chassé par des brises de sud-ouest dont la fraîcheur est d'autant plus sensible que le corps, étant desséché, en est devenu bien plus impressionnable. « Quand le vent souffle, on a froid », disent les nègres. Sous l'influence de ces variations du vent, je les ai vus grelotter par 25° au-dessus de zéro. Je suis assuré que, si on leur demandait quelle saison on peut appeler la saison froide, ils nommeraient celle de l'harmatan.

Tornades. La mer n'est pas seule à avoir des emportements : à l'époque où elle inspire les plus cruelles appréhensions par les mauvaises barres, en avril et en mai, le vent a des fureurs terribles dans ces ouragans que l'on est con-

venu de désigner par le nom particulier de *tornades*, nom qui indique le mouvement giratoire du vent et des nuages, tournant du nord-est à l'est et au sud, et revenant souvent au nord-est après avoir fait un tour complet du compas.

Avant l'orage, l'air est lourd, la chaleur accablante; un calme léthargique règne dans l'atmosphère; « on dirait que l'univers, cet immense géant, fatigué par l'élévation constante de la température, n'a même plus la force de respirer [1] ».

Cependant le ciel est pur. Vers le nord-est seulement, un point noir apparaît. Ce point s'élève au-dessus de l'horizon; il s'accroît rapidement, prend une forme circulaire; il s'étend en tournant; le vent se déchaîne avec violence; la pluie tombe à torrents. On entend dans le lointain comme le bruit strident des grelots, au milieu d'un sourd murmure : ce sont les frémissements de la tempête qui se précipite à travers les forêts. Et les grondements prolongés du tonnerre s'interrompent à court intervalle, par des coups brusques, saccadés et retentissants; et de brillants éclairs sillonnent la nue, ou répandent une nappe lumineuse sur les nuages épais. Toutes les forces de la nature semblent s'être déchaînées avec fureur : c'est un bouleversement tumultueux et général, qui dure quelquefois cinq ou six heures de temps.

Bientôt le ciel s'éclaircit, et un calme réparateur succède à la tourmente. L'air est plus frais et plus agréable; on respire plus à l'aise; le corps, aussi bien que la nature, goûte un repos dont il avait grand besoin.

Après la tornade, on constate les désastres. Je ne citerai qu'un exemple de ce qui arrive parfois.

« Le 3 avril 1869, une tornade épouvantable, accompagnée de coups de tonnerre effrayants, s'abattit sur cette maison (habitation des missionnaires à Porto-Novo), sur la

[1] Féris.

chapelle et sur l'école, souleva les toitures et en emporta les débris à plusieurs centaines de mètres. En quelques minutes, nous nous trouvâmes sans abri et exposés à une pluie diluvienne. Un missionnaire et un frère contractèrent, en cette circonstance, de dangereuses maladies. Les dégâts furent considérables. »

M. Courdioux, supérieur de la mission, écrivait cela de Porto-Novo même. Pour bien comprendre la nouvelle qu'il annonce, il faut savoir que la maison dont il s'agit est longue d'une trentaine de mètres, et qu'elle était couverte de tôles gondolées, clouées aux solives de la charpente. Les solives furent en partie brisées et arrachées ; les plaques de tôle, arrachées aussi et tordues, volèrent dans les champs environnants.

D'ordinaire, il est vrai, on n'a pas à déplorer des accidents de cette gravité ; mais peu de maisons sont aussi solidement installées. On imaginera aisément en quel triste état les tornades mettent les toitures en feuilles de palmier des cases des nègres. Heureusement, les tornades très-violentes ne sont pas nombreuses, bien qu'on en compte huit ou dix tous les ans, capables de causer de grands ravages.

CHAPITRE

LE NÈGRE. — HABITANTS DE LA CÔTE. — LEUR CARACTERE. TATOUAGE.

Dès mon arrivée à la côte des Esclaves, j'écrivais à mon jeune frère, qui faisait alors ses études : « Les livres te montrent le noir toujours courbé sous le fouet, toujours prêt à se jeter sur ses maîtres, insociable, étranger presque à tout sentiment humain. Ce noir, je ne le vois pas ici : c'est le noir des colonies, arraché violemment à son pays, à ses parents, mené comme une brute, avili sous le joug. Ici le noir est chez lui; et, même au milieu des abaissements et de la dégradation inhérents à l'idolâtrie, il conserve, empreints dans son caractère et dans ses habitudes, les signes non équivoques de la dignité humaine. Il vit avec ses semblables; il a sa religion et son culte; il a ses prêtres, son roi, ses chefs, etc. »

La vérité s'imposait à moi, lorsque je traçais ces lignes : le nègre ne me paraissait pas vil et méprisable, comme le présentent les récits de certains voyageurs et les systèmes des anthropologistes. Nous sommes, hélas! habitués à voir le nègre à travers le prisme des préjugés méprisants. On l'a ravalé dans l'opinion; on a accumulé sur son compte tant d'idées fausses, absurdes, révoltantes, qu'il est presque impossible de reconnaître l'homme en lui.

Étudions-le de près, dans ses usages et dans ses institu-

tions, et nous verrons combien il est injuste de l'exclure de la grande famille humaine.

Avant tout, tenons-nous en garde contre les mensonges des trafiquants d'esclaves et de ceux qui approuvaient leur trafic; tenons-nous en garde aussi contre la tendance que nous avons, à juger les nègres par ce qui existe dans les pays chrétiens.

On a raison de dire que *l'homme pense comme il veut.* Dès qu'il y eut des hommes qui voulurent trafiquer des nègres, ils s'appliquèrent à penser qu'ils le pouvaient sans injustice. On examina la question avec le parti pris de la résoudre dans un sens favorable à l'asservissement et à la traite; on argutia, on fit mille sophismes pour pallier l'infamie de ce trafic. Tous les prétextes que l'on mit en avant étaient comme un voile destiné à couvrir l'injustice de ce qu'on appela la *traite des nègres.*

La passion aveugla tellement les esprits que cette question fut posée et discutée : « Les noirs ont-ils une âme? » Nous avons entendu des marchands d'esclaves la reproduire sous la forme affirmative, disant : « Les noirs ne sont que des singes. » Ils le disaient sans le penser, on le voyait bien à leur ton. Sentant l'odieux de leur commerce et de leur conduite, ils voulaient le pallier par des plaisanteries de leur goût. Ne fallait-il point se laver des ignominies de la chasse à l'homme rendue nécessaire par les exigences de la traite, aussi bien que de la méchanceté et du mépris avec lesquels on menait les nègres, les traitant comme un vil bétail, dès qu'on les avait en son pouvoir?

Est-il besoin de rappeler les horreurs de la traite? Aussitôt que le roi de Dahomey ou les autres chasseurs d'hommes avaient amené le produit de leur chasse aux marchands, ceux-ci les entassaient dans leurs *baracons,* vraies étables destinées à des hommes. Les esclaves souffraient là, dans les fers et dans l'ordure, jusqu'au moment de l'embarquement. On les jetait alors au fond d'une cale infecte, jusqu'à

ce que le chargement fût complet. Bientôt le manque d'air, la mauvaise nourriture, les miasmes et la chaleur engendraient les maladies. La petite vérole faisait d'horribles ravages et poussait le négrier à de nouvelles atrocités; car, pour enrayer la contagion, il noyait les malades trop atteints.

Quelquefois la traversée se prolongeait au-delà des prévisions du capitaine, on se trouvait à court de vivres et l'on craignait la famine : nouvelles noyades! on s'allégeait, on se débarrassait des bouches inutiles.

En Amérique, on traitait les nègres avec autant d'inhumanité. Aussi sentait-on le besoin de s'excuser; car on voulait continuer la traite sans remords. Malgré les horreurs qui la souillaient, tous les gouvernements européens y prenaient part. Et l'on allait disant : « Les noirs ne sont pas de même espèce que les blancs; ils sont inférieurs en nature. »

Pour répondre à ces assertions, il nous suffira de faire connaître *l'homme* noir; nous le trouverons semblable à l'homme blanc et à l'homme jaune. Rien ne manque au nègre de ce qui constitue la nature humaine : son organisation physique est la même que celle du blanc; l'un et l'autre ont les mêmes facultés intellectuelles et morales. « En conséquence, dirons-nous avec Owen [1], je conclus que tous les hommes ne forment qu'une espèce, et que les différences particulières aux races ne dénotent que des variétés. »

On a essayé de trouver dans la théologie des arguments en faveur de la traite. On a dit : « Le noir, il est vrai, a une âme; il est de même nature que nous; mais *il est de la race maudite de Cham;* la malédiction de Noé pèse sur lui et le voue à la dégradation et à l'esclavage. » Cette manière de raisonner n'allait à rien moins qu'à établir que l'esclavage des nègres est de droit divin. Elle a quelque chose de très-spécieux, et elle a ébloui les esprits au point de rendre vul-

[1] *On the classification and geographical distribution of the Mammalia.*

gaire ce dicton appliqué aux nègres : C'est *la race maudite de Cham.*

Non-seulement l'argument est faux, mais encore il est sans fondement.

Il est évidemment faux, puisque l'Église déclare contraire A LA LOI DIVINE et *à la loi naturelle* l'action d'asservir les nègres.

L'argument est sans aucun fondement. En effet, de ce qu'un des enfants de Cham est maudit, il ne s'ensuit pas que toute sa race le soit. Elle ne le fut certainement pas.

Cham eut quatre fils : Chus, Mesraïm, Phut et Chanaan. Or Noé ne dit pas : Maudit Cham ! Il ne dit pas non plus : Maudits les quatre fils de Cham ! ou : Maudite la race de Cham ! Le patriarche indigné s'écrie :

« MAUDIT CHANAAN ! *Il sera l'esclave des esclaves* DE SES « FRÈRES. Béni le Seigneur, le Dieu de Sem ! *que* CHANAAN « *soit son esclave.* Que Dieu donne de l'étendue à Japhet et « qu'il habite dans les tentes de Sem, et *que* CHANAAN *soit* « *son esclave* [1]. »

C'est bien sur Chanaan, et sur Chanaan seul, que tombe la malédiction de Noé. Cela ressort du texte de l'Écriture, qui nomme toujours Chanaan et qui déclare qu'il sera l'esclave de Sem, de Japhet, et *même des esclaves de ses frères.* Les interprètes de la Sainte Écriture font expressément la remarque de cette exclusion des frères, dans la malédiction de Chanaan. Ils en ont cherché la raison et en donnent plusieurs.

Étant établi que Chanaan, seul des quatre fils de Noé, fut maudit, comment peut-on inférer que cette malédiction atteint les nègres qui, de l'avis de tous, ne descendent pas de Chanaan ?

Au demeurant, la prophétie du patriarche, maudissant le plus jeune de ses fils, est accomplie depuis longtemps. Dieu

[1] *Genèse,* IX, 25-27.

la ratifia, lorsqu'il promit à son peuple de *lui donner toute la terre de Chanaan* [1].

Et « Dieu fit sortir son peuple de la terre d'Égypte, *afin de lui donner la terre de Chanaan* [2] ». Chanaan fut réellement l'esclave de ses frères. Sa race se rendit de plus en plus odieuse au Seigneur, et elle fut complétement détruite.

Comment faire retomber sur les nègres une malédiction lancée contre une famille qui n'est point la leur et qui est éteinte déjà? Qu'on ne dise donc plus que les nègres sont maudits et destinés à l'esclavage. Qu'on écoute plutôt l'Église, défendant les droits de tout homme à la liberté individuelle. Le 7 octobre 1462, Pie II lance un bref contre les Portugais, coupables de réduire en servitude les néophytes de la Guinée. Et ce n'est point parce qu'ils sont néophytes, que la sollicitude des papes s'étend à eux. Paul II, écrivant à l'archevêque de Tolède (29 mai 1537), réprouve la traite sans réserve. Il établit clairement les principes du droit naturel à ce sujet. « Nous déclarons, dit-il, que les Indiens et tous les autres peuples, *même ceux qui ne sont pas baptisés*, doivent jouir de leur liberté naturelle et de la propriété de leurs biens; que personne n'a le droit de les troubler, ni de les inquiéter dans ce qu'ils tiennent de la main libérale de Dieu, Seigneur et Père de tous les hommes. *Tout ce qui serait fait en sens contraire serait injuste et condamné par la loi divine et naturelle.* »

Ce principe s'applique implicitement aux nègres. Urbain VIII, les désignant nommément (22 avril 1639), défend de les priver de leur liberté, de les arracher à leur femme, à leurs enfants, à leur patrie. Benoît XIV, Pie VII et Grégoire XVI crurent « de leur devoir d'écarter les chrétiens *du commerce des noirs* et d'autres hommes quels qu'ils puissent être ».

[1] *Genèse*, XVII, 8.
[2] *Lévitique*, XXV, 38.

C'est ainsi que l'Église maintenait les droits méconnus des noirs. Si elle ne condamnait pas absolument l'achat d'esclaves, elle voulait qu'on n'achetât point ceux qui avaient été asservis injustement, par fraude, par violence. Du reste, elle exigeait toujours qu'on les traitât avec égards, et qu'on eût pour eux la même bonté que l'on a pour les autres hommes.

Tel est le nègre; tels sont ses droits, telle est sa dignité. La science, d'accord avec l'Église, déclare : « Si nous considérons la ressemblance frappante qui existe entre les mœurs des nègres et celles des Bohémiens, on pourrait raisonnablement se demander si l'on n'est pas en présence d'un degré de civilisation inférieur déterminé par des circonstances [1]. » En réalité, c'est cela. « En affirmant l'unité d'espèce humaine, nous répudions hautement la classification de races supérieures et inférieures. Il est des peuples plus aptes à être moralisés, plus policés et ennoblis par la civilisation [2]. »

Ne nous étonnons pas de trouver le noir de la côte des Esclaves à un degré inférieur de moralité et de civilisation; car il est demeuré, jusqu'à ces derniers temps, étranger aux progrès du dehors.

En examinant les usages des nègres, nous devons nous attendre à d'étranges contrastes avec ce que nous voyons chez les peuples policés; mais ces contrastes ne nous surprendront pas, si nous faisons attention à ceux que l'on remarque, au milieu de nous, entre les habitants de la ville et les personnes qui mènent dans les montagnes une vie retirée.

Les indigènes de la côte des Esclaves appartiennent à quatre familles : les *habitants du Bénin,* qui n'ont pas de relations avec les autres habitants du littoral; les *Nagos,* les

[1] Pott.
[2] De Humboldt.

Djéjis et les *Minas*. En partant de Lagos, point d'arrivée des paquebots anglais, et en remontant la côte vers l'ouest, on rencontre Badagry, qui est, avec Lagos, la partie côtière des pays Nagos. Puis viennent les royaumes de Porto-Novo et du Dahomey, habités par les Djéjis. A l'ouest du Dahomey, habite une branche de la famille des Aquapéens, formant plusieurs petits États; ce sont les peuples désignés sous le nom de Minas.

Nagos, Djéjis et Minas ont des différences de caractère notables : Le Mina, plus rusé, plus chicaneur, est aussi plus nonchalant, plus amateur du *farniente*. Les voyageurs le signalent comme se distinguant des autres peuples de la côte par un plus grand amour du vol. — Le Dahoméen, d'un servilisme abject, cache ses rancunes qui ne s'éteignent jamais; il fait le mal avec cynisme. — Le Nago, plus sociable que le Dahoméen et le Mina, ne manque pas de jovialité; il est actif au travail, aux affaires; il y a dans son caractère de la loyauté et de la prévenance. De tous les nègres de la côte des Esclaves, le Nago est certainement celui avec qui les relations sont les plus faciles et les plus sûres.

On m'a souvent demandé si les nègres sont intelligents. En vérité, la question m'aurait paru étrange, si je n'avais connu les préventions élevées contre cette pauvre race. Je n'hésite pas à affirmer que l'intelligence du nègre n'est pas inférieure à celle du blanc. Si les nègres étaient dans les mêmes conditions que les blancs, on les verrait s'instruire et se civiliser comme eux. N'est-ce pas à des nègres sortis des chaînes de l'esclavage, et même à des nègres esclaves, que l'on doit, dans nos colonies, des inventions précieuses pour les arts auxquels on les appliquait? On trouve parmi les nègres d'excellents instituteurs, des employés de commerce habiles, des docteurs en droit et en médecine gradués dans nos universités européennes. L'évêque anglican de la mission du Niger, Samuel Crowther, que j'ai vu à Lagos, est un nègre nago. Il naquit à Ochogoun, petit village situé à

quelques milles d'Ichéhin, au nord-est d'Abéokouta, et passa les premières années de son enfance dans la case de son père, avec sa mère, ses deux sœurs et un cousin.

Au commencement de l'année 1821, ils furent tous réduits en esclavage, vendus à divers maîtres et violemment séparés les uns des autres. *Adjaï* (c'est le nom que notre héros portait dans sa famille), Adjaï passa de main en main, fut traîné de marché en marché, puis finalement vint au pouvoir d'un Portugais qui, à Lagos, préparait une cargaison d'esclaves. Le navire sur lequel il fut embarqué avec cent quatre-vingt-six compagnons d'infortune ne tarda pas à être capturé par deux vaisseaux de guerre anglais. C'était le 7 avril 1822. Le 17 juin de la même année, Adjaï prit terre à Sierra-Leone. Il entra à l'école, et, trois ans plus tard, fut jugé digne du baptême. Il laissa dès lors le nom païen d'Adjaï, ne répondant plus qu'à celui de Samuel Crowther. Ses progrès ne se démentirent jamais : il enseigna d'abord comme maître d'école, puis fut admis au nombre des ministres. On l'envoya à Abéokouta, où il arriva en qualité de missionnaire le 27 juillet 1846, assez tôt pour baptiser sa mère (Afala) sous le nom d'Anna.

Moins de vingt ans après (29 juin 1864), il fut créé évêque, et on lui confia la direction de la mission naissante du Niger.

Je le répète : l'intelligence du nègre n'est pas inférieure à celle du blanc. Elle est même plus précoce et se développerait plus rapidement, si l'âge de puberté n'arrêtait chez les noirs, d'une manière sensible, l'essor des facultés de l'âme. A cette période de la vie, j'ai vu des enfants perdre de vue ce qu'ils avaient appris déjà, tant ils étaient absorbés par les progrès de la vie sensitive. J'en ai même rencontré deux à qui j'appris l'alphabet deux ou trois fois, avant de parvenir à les faire lire. Du reste, il est bon de dire que la lecture était d'autant plus difficile pour eux qu'ils lisaient en portugais, langue dont ils n'avaient point une connaissance suffisante.

Voici, entre beaucoup d'autres, un exemple de l'intelligence des nègres. *Okoutolou* était un enfant que la Mission catholique acheta pour faire son éducation. On l'employa au service intérieur et à la culture du jardin, ne lui donnant que quelques notions de lecture, d'écriture et de calcul. Dans les moments libres, il se livrait à un petit commerce où il réalisa de jolis bénéfices. Nous lui donnâmes la liberté en 1867, et il continua ses spéculations commerciales. Au mois d'août 1875, au moment de rentrer en France, je le vis à *Abomé-Kpévi,* où il tenait le haut du pavé.

A ses débuts, Okoutolou me disait un jour : « Je calcule que les Européens, avec tous les frais qu'ils sont obligés de supporter, doivent gagner cent pour cent, afin de se couvrir de leurs déboursés. Moi qui n'ai pas de frais, je dois viser à un bénéfice de cent cinquante pour cent. »

Un autre jour, tandis qu'il était encore esclave, je lui annonçai un arrivage de pipes agrémentées de figures diverses. — « Je vais me presser d'en acheter une caisse, me dit-il. — Prends garde, répliquai-je; il y en a une quantité considérable, le marché en sera inondé. » Okoutolou resta un moment pensif, puis il dit, d'un ton décidé : « Dans ce cas, j'en achèterai trois caisses. On les vendra à vil prix, à présent que j'achète. J'attendrai que le marché en soit dépourvu pour mettre les miennes en vente... Excellente affaire!... merci, père! »

Les agents des factoreries françaises, à Abomé-Kpévi, me disaient qu'Okoutolou était leur meilleur client, et qu'il faisait presque autant d'affaires qu'eux. Une seule chose aurait pu compromettre ses intérêts : il ouvrait des crédits trop larges à ceux qui traitaient avec lui; et cela même prouve qu'il comprenait les nécessités du négoce, impossible sans crédits en ces pays.

« Si l'on devait juger un de nos enfants *en bas âge,* et le comparer à ceux d'Europe, dit M. Borghéro, on serait

entraîné à croire que nos négrillons sont de beaucoup supérieurs aux blancs. »

A un âge plus avancé, l'enfant européen paraîtra supérieur. « Seulement, dit le capitaine Speke, le fils de Cham déploie une subtilité de ruses, une vivacité de reparties, une fertilité d'inventions, qui malheureusement se révèlent par les mensonges les mieux trouvés, débités avec un sans façon et un naturel tout à fait amusants. » En sorte que ce qui manque au nègre d'un côté, il le rattrape d'un autre.

Les facultés du noir ont plus de spontanéité que les nôtres, plus de vivacité peut-être; mais, par contre, elles se prêtent moins à l'application, à un exercice continu. « Un noir apprend plus facilement et en moins de temps une opération d'arithmétique; mais quand il sera question d'appliquer cette opération à autre chose qu'à des chiffres, quand il faudra faire une observation, établir un raisonnement à l'aide de cette même opération, notre noir sera fort embarrassé, tandis que l'Européen qui aura mis bien plus de temps pour apprendre la même opération saura sans difficulté en généraliser la loi et en tirer une foule de conséquences pratiques. Cette diversité se manifeste dans toute la suite de la vie. » (Borghéro.)

Pour tout dire en un mot, il y a dans le noir *plus d'intuition et moins de réflexion,* quant à l'intelligence. Quant à la volonté, *il y a plus de spontanéité que de constance.* L'énergie fait défaut au nègre, s'il faut la soutenir; et s'il en a dans un premier mouvement, elle tombe aussitôt.

A défaut d'autre force, le nègre a celle de l'inertie. L'esclave endurant les mauvais traitements et disant au maître qui le frappe : « *Tue-moi donc!* » cet esclave est plus fort dans son inertie qu'il ne le serait dans la résistance. A force d'inertie, le nègre est patient et vertueux; l'inertie servira ses passions et ses rancunes. Écoutons-le dans la sagesse de ses proverbes. Il s'exhorte à demeurer impassible : « Le cœur de l'*achacpa* (arbre très-dur) ne craint pas la hache,

dit-il. — La cuiller voit l'eau bouillante sans la redouter. — Le tesson (où l'on met la braise) endure le feu. — Si un plus fort que vous vient à vous maltraiter, contentez-vous d'en rire. »

Le noir est enclin à la douceur, à la modération, à la complaisance; il sera facilement discret, affable, obséquieux, parce que rien de tout cela n'exige de grands efforts ni un travail soutenu. A première vue, on pourra le croire patient et résigné; et cependant, il ne sera qu'indifférent et impassible. Cette indolence native explique comment il subit, sans réagir, l'absolutisme des *olorichas* ou féticheurs, le despotisme du roi, les exactions des chefs, les rigueurs du maître, et jusqu'aux coutumes horribles des sacrifices humains.

Rarement le noir attaque les difficultés de front : il biaise et tend à ses fins par la ruse et la duplicité, évitant de laisser rien transpirer avant d'être sûr d'atteindre son but. Sa haine, au lieu de se traduire par les brusques emportements de la colère, se cache sous le poison : le poison est l'instrument ordinaire de ses rancunes, quand il se venge personnellement.

Le noir manque de prévoyance autant que d'énergie. Il jouit du moment présent, peu soucieux du lendemain. Comme tous ceux qui se laissent dominer par la vie des sens, il s'épuise à rechercher ses aises et ses commodités; il tombe dans un engourdissement moral qui le rend, selon l'expression de l'apôtre saint Paul, *homme animal.*

Il ne demande au sol, par la culture, que les choses dont il a présentement besoin; et si une végétation luxuriante ne suppléait aux défauts de l'imprévoyance, les surprises de la famine se feraient souvent sentir. Survient-il une année de sécheresse? la disette sévit, et la misère est grande, car on n'a pas songé à faire de réserve, les annnées précédentes. Et les dures épreuves du passé laissent tout aussi imprévoyants ces hommes mous à qui tout effort paraît impossible.

Dans le commerce, aussi bien qu'à la guerre, les nègres s'appliquent à surprendre.

Ils affichent, du reste, la soumission la plus humble, le servilisme le plus humiliant pour tout ce qui leur semble supérieur à eux, même pour leurs fétiches de bois ou de boue. En pays nègre, la fierté n'est guère de mise, à moins qu'on ne soit le plus fort; et alors on est d'ordinaire arrogant. Quand on n'est pas le plus fort, il faut se taire et attendre : opposer l'inertie à la force.

La prudence est la vertu principale du nègre; la curiosité, son défaut dominant. Je ne parle pas de l'ivrognerie, qui est une passion *acquise* et toute d'éducation.

Le nègre est prudent par nécessité, plus encore que par tempérament. « Tous les hommes ne sont pas également susceptibles de prudence, dit le docteur Belouino dans son étude magistrale DES PASSIONS; cette vertu dépend d'une multitude de circonstances individuelles ou générales, physiques ou morales. »

Le même auteur ajoute une observation qui semble viser spécialement les habitants de la côte des Esclaves. « Parmi les causes morales de la prudence, dit-il, on en trouve quelquefois qui ont une action extrêmement remarquable. Le despotisme, par exemple, qui met sans cesse l'individu en garde contre les abus du pouvoir, contre les trahisons de ceux qui l'entourent, lui inculque une prudence salutaire. Quelquefois même elle le pousse, sous ce rapport, à un excès vraiment condamnable. Il devient défiant, dissimulé, et se sépare en quelque sorte du reste de la société. Les facultés de l'homme ne se développent que dans l'atmosphère de la liberté. Dans les fers ou dans l'esclavage, elles s'étiolent et s'abrutissent. »

Un mot sur la curiosité.

Chez les nègres de la côte des Esclaves, la curiosité naît de l'indolence et du besoin d'employer son temps à quelque chose. Un rien l'occupe; elle flotte au vent des circon-

stances, de la distraction, du caprice, de l'incertitude; elle s'égare en des rêveries stériles. Le nègre regarde, voit, et il est avide de regarder et de voir encore, parce qu'il n'ose ou ne peut agir. Pour peu que la défiance et la peur surexcitent son désir de voir, il n'a plus que des yeux; ce qui explique comment il suit le blanc dans tous les détails de sa conduite. Il compte tous ses pas, discute la portée de ses *paroles*, cherche à sonder jusqu'à ses intentions les plus intimes. Le blanc ne fait rien, ne dit rien, que cela ne soit rapporté immédiatement aux chefs. Ceux-ci m'ont répété plusieurs fois textuellement des paroles que j'avais entendu prononcer par des Français chez les Français mêmes.

Tatouage. Les noirs des diverses tribus se distinguent par la manière dont ils sont tatoués. « Le tatouage, dit très-bien M. l'abbé Courdioux, dans l'estimable revue *les Missions catholiques*, le tatouage est usité généralement parmi toutes les peuplades païennes de la Guinée; on ne voit guère que les mahométans s'en abstenir. Dans le vicariat de la Côte de Benin il est très-rare de rencontrer un indigène ne portant pas cette marque indélébile de sa nationalité. Chaque tribu ou sous-tribu et même chaque famille a un signe distinctif ou blason qui la fait reconnaître au premier aspect. Quelques indications sur cette coutume bizarre pourront intéresser les lecteurs des *Missions catholiques*.

« Le tatouage (*vê* en langue fongbe ou dahoméenne) est donné aux enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de huit à dix ans. Il y a des gens spéciaux pour pratiquer cette opération d'ailleurs peu douloureuse; on les nomme *uégbôto*. Ils font les incisions au moyen d'une petite lame de fer de la longueur d'une lame de canif; puis ils couvrent la plaie d'un onguent composé principalement de suie et d'huile de palmier. On lave la plaie au bout de quatre ou cinq jours.

« Il existe une grande variété de tatouages. Les dessins sont très-variés. Les uns indiquent la nationalité, les autres

le rang, la condition ou la profession, d'autres enfin sont de purs ornements. Les rois, les princes, les grands font marquer leurs esclaves d'un signe particulier destiné à les empêcher de fuir ou d'être volés. La noblesse, les grandes familles ajoutent ordinairement un petit signe au tatouage plébéien. Ce sont surtout les féticheurs et les féticheuses qui en font le plus fréquent emploi. Il serait impossible de décrire tous les dessins dont ils croient orner leur corps. Ce sont des figures de caïman, de tortue, de lézard, des losanges ou des lignes longitudinales ou transversales n'offrant aucun dessin bien caractérisé. Les épaules sont tatouées d'une infinité de petits points très-rapprochés. Il est défendu de toucher ces sortes de tatouages, qui sont réputés fétiches ou sacrés.

« Un trait montrera l'importance du tatouage en pays nègre.

« Désireux d'étendre dans l'intérieur l'influence de la mission, nous tentâmes un jour, M. Verdelet et moi, de pénétrer à Okéadan, grande ville située à environ dix lieues au nord-ouest de Porto-Novo. Après une marche pénible, nous arrivâmes à l'entrée de la nuit aux portes de la ville. Notre guide, un *lari* (officier) du roi Mecpon de Porto-Novo, nous pria de nous arrêter là pendant qu'il irait prévenir le roi Falolo de notre arrivée et lui demander la permission d'entrer dans la ville. Ce chef était bienveillant; il nous aurait fait un excellent accueil, si cela n'eût dépendu que de lui. Nous nous aperçûmes bientôt que le pays vivait en république, et que plusieurs partis se disputaient le pouvoir. On comptait le parti de Falolo, celui de deux ou trois autres chefs et enfin le parti du peuple. Tous ces partis avaient l'ambition de commander; ils avaient leurs réunions, leurs orateurs; tous étaient armés, et quelquefois la raison du plus fort décidait seule la question en litige. Falolo avait eu l'avantage dans la dernière levée de boucliers; mais une triste affaire était venue surexciter les passions du peuple. Un agent du gouvernement anglais de

Lagos, d'abord bien accueilli dans cette ville, en avait été ignominieusement chassé pour un méfait dont on l'accusait. Nul blanc et surtout nul Anglais ne devait être admis désormais dans leur ville : telle avait été la décision du peuple. Sur ces entrefaites et sans avoir été prévenus, nous arrivions à Okéadan.

« La nouvelle que les blancs étaient à l'entrée de la ville se répandit promptement. Des envoyés du peuple et ceux de plusieurs chefs se présentèrent bientôt pour nous intimer l'ordre de rebrousser chemin. Nous eûmes beau arguer de notre qualité de Français, de missionnaires, de médecins, etc., rien n'y put faire.

« — Blancs, nous dit un des orateurs du peuple, ce que vous avancez peut être vrai, mais nous ne pouvons pas en vérifier l'exactitude. Parmi nous, chacun porte inscrit sur son visage le nom de son pays. Celui-ci est Haoussa, celui-là est Dahomé, cet autre est Egbas; nous ne nous y trompons pas. Tandis que vous, blancs, où est la marque qui peut vous faire reconnaître pour Français, pour Anglais ou pour *Agoudas* (Portugais) ? Dans la crainte de nous tromper, nous ne voulons recevoir aucun blanc chez nous.

« De son côté, le roi nous fit dire qu'il avait envoyé des gens pour nous protéger, mais que l'état des esprits ne lui permettait pas de nous engager à pénétrer cette fois jusque dans la ville. Il ajouta que, dès que le calme serait rétabli, il nous inviterait à venir le voir, nous promettant une cordiale réception. Il tint parole; mais c'était en 1870, nous venions de fonder une nouvelle résidence; nos ressources ne nous permirent pas d'accepter l'invitation de Falolo, avec lequel cependant nous avons toujours conservé d'amicales relations. »

La nouvelle résidence dont parle M. Courdioux est celle que j'allai fonder à Lagos, en octobre 1868. Quelque temps avant mon départ de Porto-Novo, le roi de ce petit État fut obligé d'imposer par les armes à la province de Ouémé le

gouverneur qu'il voulait lui donner. La résistance de Ouémé fut vive, et Falolo vint, avec des troupes, seconder son allié, le roi de Porto-Novo.

Après un rude combat, on porta à l'hôpital de la Mission catholique une quinzaine de blessés, parmi lesquels se trouvait le fils de Falolo. Le fait me parut providentiel. Je m'approchai du jeune blessé, et je lui dis : « Sais-tu donc où tu te trouves ici ? On vient de te porter dans la demeure des blancs que ton père et les tiens refusèrent de laisser entrer à Okéadan. Je vais appeler le blanc qui est le chef de cette maison, celui que vous ne voulûtes point accueillir chez vous. — Grâce ! grâce ! » s'écria le jeune homme. Et tous ceux de son entourage de répéter : « Grâce ! grâce ! » — Je répliquai : « Ne craignez rien. Vous êtes chez des amis qui ne connaissent pas la vengeance. Si nous nous vengeons jamais, c'est en faisant du bien à ceux qui nous ont fait du mal. — Rassure-toi, dis-je au blessé, tu seras mieux soigné qu'aucun autre, si cela est possible. » Et tous me répondirent par d'interminables « O TCHÉOUN », expression flatteuse de remercîment.

Cependant M. Courdioux, supérieur de la Mission, ne tarda pas à venir. Il renouvela mes assurances de bon vouloir et de dévouement ; puis, avec le tact d'un administrateur habile, saisissant l'occasion favorable d'établir avec Falolo des relations plus amicales, il mit quelques bouteilles de vin dans une caisse et les envoya au roi d'Okéadan. Il chargea les porteurs du présent de faire agréer à Falolo ses salutations amicales, et de l'assurer que son fils serait l'objet du dévouement des missionnaires.

Falolo, touché de cette attention délicate, dépêcha une quinzaine de ses hommes à la Mission, afin de remercier les Pères. Il leur recommandait son fils, et leur donnait la solennelle assurance, en son nom et au nom des chefs qui l'entouraient au camp, de leur ouvrir les portes de sa capitale, quand ils se présenteraient. « Ni moi, ni mes sujets n'ou-

blierons jamais, faisait-il dire, la bonté avec laquelle vous accueillez nos blessés. On nous avait dit beaucoup de bien des Pères français; nous voyons maintenant que vous n'êtes pas des blancs comme les autres blancs. Non, personne ne vous empêchera plus de visiter Okéadan et de circuler en toute liberté dans notre pays. Vous êtes nos amis; nous sommes les vôtres. »

Comme on le voit, tout tournait à l'avantage de la Mission. Il est bien fâcheux qu'on n'ait pu se rendre à l'invitation de Falolo en 1870. La charité des missionnaires eût été pour eux un signe de recommandation plus précieux que ceux du tatouage. Les Okéadans, en l'absence de ces derniers signes, n'avaient pas voulu croire à la parole de ces blancs, que rien d'extérieur ne distinguait des autres blancs; ils connaissaient désormais les Pères à leur charité : à ce signe ils voyaient dans les Pères « *des blancs qui ne sont pas comme les autres blancs* ».

Les féticheurs indiquent par le tatouage les mystères et les degrés de l'initiation. Ces caractères hiéroglyphiques et sacrés marquent à quelle classe de fétiches ils sont voués, et quel rang ils occupent dans leur ordre. On peut lire ce signalement sur leur corps, comme nous le lirions sur un passeport ou sur une lettre de créance; car le tatouage est une véritable écriture.

On n'emploie pas toujours le fer dans les opérations du tatouage : on se sert aussi de certaines plantes, dont la séve a la propriété de produire des ampoules, laissant après elles des escarres et des cicatrices, dont la trace ne disparaît qu'à la longue.

On emploie aussi d'autres plantes, dont la séve, comme celle du *boudjé*, noircit à l'air.

« La marque du *boudjé* ne dure pas plus de neuf jours, dit un adage nago; celle de l'*inabi* ne passe pas une année. »

N. B. — L'inabi produit des ampoules.

CHAPITRE III

1° HABITATIONS; 2° MOBILIER; 3° VÊTEMENTS ET PARURES; 4° INSECTES ET REPTILES.

Une chose frappe l'Européen, quand il arrive à la côte des Esclaves : l'absence de tout ce qui constitue chez nous ce que nous appelons les commodités de la vie : habitation, mobilier, vêtements, tout se réduit au strict nécessaire. Le nègre est dépourvu de souliers, de chapeau, de draps de lit, de lit même, de cuillers, de fourchettes... de ces mille ustensiles que nous jugeons indispensables au bien-être, et dont la privation nous rend la vie pénible.

Et l'on est tenté de regarder en pitié ces pauvres gens privés de tant d'objets que l'éducation nous a rendus nécessaires. Ne les plaignons pas pourtant. Est-il absolument nécessaire d'avoir une serviette? Ne peut-on pas se lécher les lèvres et les doigts? En fait de fourchettes, y en a-t-il de meilleures que les doigts? Peut-on être trop légèrement vêtu, quand la chaleur est accablante? Pourquoi s'embarrasser les pieds de bas et de chaussures? Pourquoi s'emprisonner le corps dans des habits toujours gênants? Paletot, gilet, chemise, cravate : objets de luxe! superflu!

1° HABITATIONS. Un jour, je m'approchai d'un groupe d'enfants, et j'entendis l'un d'eux réciter le conte suivant :

Le Loup et l'Once.

« Le loup ayant eu un petit, ce petit mourut. L'once eut aussi un petit qui mourut.

« L'once prit son pays en dégoût; le loup en fit autant; et chacun de son côté chercha un séjour meilleur. Arrivé en un certain endroit, le loup se dit : « Demain, au point « du jour, je viendrai arracher l'herbe. » L'once survint, arracha l'herbe et se retira à l'écart.

« Le loup étant revenu : « Oh! oh! s'écria-t-il, quel bon « pays! je venais ici arracher l'herbe, et l'herbe s'est déjà « arrachée d'elle-même! » Il prend possession, balaye la place et s'en va.

« A son tour, l'once revient. « Certes! dit-elle, quelle « bonne terre! Je me proposais de la venir balayer, et voilà « qu'elle s'est balayée ellé-même! » L'once coupe des arbres, les laisse à terre et s'éloigne.

« Le loup arrive, plante ces arbres et rentre en son gîte.

« Et l'once : « Ces arbres, dit-elle, se sont plantés eux-« mêmes. » Elle va couper des bambous et les dépose sur le sol.

« Le loup vient et attache les bambous.

« Est-ce possible? dit l'once; ces bambous se sont liés « d'eux-mêmes! » Et elle arrache de l'herbe; et elle couvre la maison. — « Tiens! s'écrie le loup, en arrivant : l'herbe « s'est coupée!... la toiture est faite!... » Et il partage la maison en deux, se réservant l'une des pièces et destinant l'autre à sa femme. — Et l'once de s'écrier : « Bon! la « maison s'est divisée en deux! Voici la partie que je garde « pour moi; voilà celle que je laisserai à ma femme. Quand « viendra le cinquième jour, je porterai mes bagages et je « m'installerai. » — Le loup, de son côté, se fit le même raisonnement.

« Le cinquième jour étant venu, l'once prend ses bagages et vient avec sa femme. Le loup en fait autant. Le loup entre dans une pièce, l'once dans l'autre, chacun se croyant seul au logis. Or, l'un et l'autre en même temps, ils cassèrent quelque chose de leur côté. Et chacun de se demander : « Qui donc a cassé quelque chose dans la pièce voi-« sine? » Et chacun de s'enfuir.

« Ils coururent comme d'ici [1] à Glékhoué et allèrent se rencontrer au loin. « Que fais-tu, ô loup? dit l'once. — « J'avais fait une maison, dit le loup; je ne sais quoi m'en « a chassé. — Justement, réplique l'once, pareille chose « m'est advenue. J'avais abattu des arbres : d'eux-mêmes « les piquets se sont plantés. » — Le loup dit : « J'avais « trouvé un terrain où je me proposais d'arracher l'herbe; le « jour venu, je trouvai l'herbe arrachée. »

« Là-dessus, l'once et le loup se remettent à courir. Jamais ils n'ont pu se regarder en face. »

Tel est le conte que j'entendis. On y décrit bien toutes les opérations d'une installation. C'est bien la manière de faire de tous : le loup, en cela, agit comme l'once, sans se concerter avec elle.

D'abord on choisit le terrain et on l'approprie. L'herbe qui en encombre le sol étant arrachée, on l'enlève ou on la brûle. Pas de pierres, pour bâtir : on coupe des arbres, on les plante sur quatre lignes formant un quadrilatère. Les arbres ainsi plantés sont assujettis par le haut, à l'aide de bois passés dans les échancrures ménagées à l'extrémité supérieure. Ces bois, fortement fixés, relient les arbres entre eux et constituent la carcasse inférieure du bâtiment sur laquelle on établit la charpente de la toiture : charpente de construction toute simple, composée de longs bâtons maintenus par des liens.

[1] Glékhoué est le nom que les indigènes donnent à Wydah. Le conteur était à Porto-Novo.

Il n'y a plus qu'à couvrir et à former ce qui tiendra lieu de murs. On porte les matériaux : *des bambous, des branches de palmier, des cordes de paille*, et l'on se met à l'œuvre.

Voyons d'abord former l'enceinte de la maison. Les ouvriers attachent transversalement aux piquets une ligne de bambous, à trente ou quarante centimètres du sol; puis ils établissent trois ou quatre autres lignes semblables, parallèles à la première, à cinquante ou soixante centimètres l'une au-dessus de l'autre. Tous ces bambous sont dans une position horizontale. Contre ces premiers bambous on applique ceux qui forment cloison. Ils sont placés perpendiculairement et attachés fortement entre eux et avec ceux des lignes horizontales. On a soin de laisser le moins de vide possible; mais la maison ne laissera pas que de ressembler à une cage, même avec la précaution que l'on prend souvent de faire une seconde cloison à l'intérieur. Au surplus, on se préoccupe seulement de la porte, et souvent on oublie ou l'on néglige de laisser une lucarne. De fenêtres il n'en est guère question dans cette architecture primitive de nos nègres.

Il est essentiel d'observer que la porte des habitations donne sur une cour attenante; elle n'ouvre point sur la rue.

Passons à la construction de la toiture. Du bois faîtier à la ligne inférieure de la toiture, on fixe des bambous de la même manière que dans le bas. La distance de l'un à l'autre est de trente centimètres environ. On attache à ces bambous des couches superposées de branches de palmier garnies de leurs feuilles; on arrange avec plus de soin celles qui forment le faîtage ou, comme disent les nègres, le *chapeau de la maison*, et l'édifice est terminé.

La porte est en bambous, confectionnée de la même manière que les cloisons et placée avec des liens en paille : en sorte que, dans beaucoup de cases, on n'a pas eu besoin d'employer un seul clou.

Il y a beaucoup de maisons dont les murs sont en terre : à Porto-Novo et à Wydah, en argile glaise fort tenace quand elle est bien préparée; à Lagos et chez les Minas de Popo et d'Agoué, en terre tourbeuse mêlée de sable dans des proportions déterminées.

Arrêtons-nous à considérer les ouvriers d'un chantier. Ils ne vont pas chercher la terre ou le sable hors de la ville. A côté même de l'endroit où ils veulent bâtir, dans la rue, sur une place, ils prennent ce qui leur est nécessaire, et ils laisseront là un trou béant, où l'on jettera plus tard toutes sortes d'ordures. A Porto-Novo en particulier, on rencontre dans l'intérieur de la ville plusieurs excavations de quinze à vingt mètres au plus de profondeur. C'est là qu'on prit la terre pour bâtir les maisons de quartiers entiers.

Les ouvriers sont tous armés des mêmes outils : une pioche et un petit panier. Ils vont chercher la terre dans leur panier, la portent à une place unie et préparée d'avance, l'émottent, l'émiettent, la répandent sur le sol, et en forment une couche de vingt centimètres environ. Ensuite, ils arrosent abondamment toute cette couche. Tous en ligne, à l'extrémité de l'aire, ils se prennent par la main et partent en battant la mesure de leurs pieds, avançant, reculant, piétinant sans cesse. Cependant ils s'aident de la voix et s'excitent par leurs chants, jusqu'à ce que la terre soit bien pétrie et forme une masse onctueuse. Alors, ils font de toute cette boue un grand tas qu'ils couvrent de feuilles, afin de l'abriter contre les ardeurs du soleil; et ils laissent la masse abandonner en partie l'eau qu'elle contient : ce qui donne à la boue plus de ténacité et de consistance.

Deux ou trois jours après, ce résultat est obtenu : c'est le moment de bâtir. Les ouvriers reprennent la boue et la façonnent en grosses boules. Cette opération terminée, trois ou quatre d'entre eux s'établissent maçons; les autres servent de manœuvres. Ceux-ci passent les boules aux premiers

qui les lancent violemment et forment une assise de cinquante centimètres. L'assise terminée sur tout le périmètre, on la laisse sécher jusqu'à ce qu'elle puisse en supporter une autre. On recommence tant que les murs n'ont pas atteint la hauteur voulue. Dans les cases des nègres du vulgaire, les murs n'ont guère plus de deux ou trois mètres au plus. Le toit est comme dans les cases en bambous.

La forme architecturale de l'édifice est, quant à l'ensemble, ce qu'elle est généralement chez nous : un grand carré surmonté d'un toit en pente, à deux ou à quatre eaux.

Nous avons dit plus haut que la porte de la case donne sur la cour. Chez les chefs et les riches, il est rare qu'il n'y ait point plusieurs cours réunies dans une même enceinte et n'ayant souvent qu'une ouverture sur la rue. Dans chaque cour, se trouvent une ou plusieurs cases : il y a les cases des esclaves, celles des femmes... La case du maître occupe la partie la plus reculée, elle est précédée d'un auvent (*odèddè*) qui sert de salle de réception. Aussi l'on y voit un lit de bambou sur lequel le maître s'installe, accroupi, assis ou couché, suivant les circonstances, lorsqu'il reçoit des visiteurs. Dans les séances solennelles, c'est le lit de justice des chefs.

Quelquefois les cases sont bâties de manière à laisser au centre une petite cour carrée, à ciel ouvert, entourée de galeries, où sont reçus les amis intimes, et ceux avec qui l'on veut traiter une affaire en secret. Rarement le maître de la maison pousse le laisser-aller jusqu'à introduire les intimes dans la cour et la case des femmes, qui vivent à l'intérieur dans un négligé par trop choquant.

Nous établissons, on le voit, une distinction entre la case et l'habitation : la case est le logis ; l'habitation, la maison, est l'ensemble des cases appartenant à un même maître. Les nègres ne parlent pas autrement : ils appellent le maître *babba;* la case, *illé;* l'ensemble des cases, *ibougbé*.

Les habitations d'une localité sont jetées ça et là. La

mitoyenneté des murs n'est guère connue : chaque habitation est entourée de murs qui en dépendent totalement. Aussi, entre deux habitations, voit-on toujours ou à peu près un passage étroit, laissé là moins pour former une rue, que pour séparer les propriétés. Il existe de véritables rues, mais il y en a peu, même dans les villes. En revanche, on trouve, au milieu des villes et des villages, des terrains vagues, des fossés profonds, des arbres gigantesques, des bosquets, des cloaques infects... de tout, si ce n'est de l'ordre et de la propreté. Quelle infection en certains endroits! Quel tohu-bohu!

La ville ne diffère du village que par l'étendue de son territoire : l'une et l'autre sont des *illous* [1], c'est-à-dire des agglomérations. Quand on veut distinguer un village d'une ville, on l'appelle, en nago, *illou kékéré*, illou petit ou petite agglomération.

L'illou a ses dépendances comme l'habitation a les siennes. De même que, dans l'habitation, cases et cours font un seul tout, de même la partie cultivée de la campagne, *oko* [2], est l'annexe de l'agglomération.

Illou signifie : village, ville, contrée, district, patrie. — C'est que, de fait, le nègre n'a d'autre pays que la ville ou le village entouré de terres cultivées : c'est l'*illou* qui est la patrie proprement dite, l'*ighè* est, pour ainsi dire, un lieu étranger, un *res nullius*.

2° Le MOBILIER s'accommode aux besoins de l'homme à l'intérieur. Le nègre, n'ayant une maison que pour s'abriter, tient peu au mobilier. Inutile de chercher le confortable dans sa case. Voici à peu près tout ce que comporte le luxe de l'ameublement :

[1] Illou vient du radical *lou*, dont le sens propre est agglomérer, s'agglomérer.

[2] Oko, lieu de l'approvisionnement; par opposition à igbè, terrain inculte, broussaille, buisson, lieu délaissé.

Lit. Dans la plupart des maisons, on ne trouve rien qui ressemble à un lit : on se couche sur une natte étendue par terre. Au palais du roi, chez les cabécères et dans la maison de quelques particuliers, on remarque une petite estrade en terre de la grandeur d'un lit (*okpo*), et même des lits en bambou. Point de matelas, point de draps, point de couvertures : sur le lit, une natte; pour se couvrir, la pagne qui sert de vêtement.

Armoires et commodes font complétement défaut; on les remplace par des sacs (*akpo*) ou par de petites caisses (*acpoti*); encore la caisse est-elle peu répandue dans l'usage. Les sacs sont en paille ou en cuir : l'*orèkèchè*, en paille, sert à renfermer les cauris; on serre les habits dans l'*abo*. Parmi les sacs en cuir, nous signalerons l'*asounwoun*, muni de cordons et servant de bourse; le *laba*, dans lequel on transporte les vivres; l'*akpo-agadagodo*, ou sac à serrure, petit et fermé par un anneau en cuir; l'*akpo-ichanna*, dans lequel on serre le tabac, le briquet et l'amadou.

Les *siéges* ont une utilité fort secondaire dans la plupart des cases; aussi sont-ils très-rares. Il est de règle que le maître seul a le droit de s'en servir dans la maison : pourquoi donc en aurait-on plus d'un? Au Dahomey, le siége est un des insignes du cabécérat : il passe du titulaire à son successeur, à qui il est remis par le roi.

Lampes et chandeliers sont inconnus. Dans une écuelle en terre remplie d'huile de palme, on allume une mèche de coton : c'est tout le système d'éclairage connu de nos nègres.

Les appartements somptueux sont cirés à la bouse de vache; les murs en sont peints avec une décoction de certaines feuilles tinctoriales.

Le foyer (*aro*) est dehors; il se compose de trois mottes de terre sur lesquelles, comme sur un trépied, on établit le vase où cuisent les aliments. A quelques pas de la case, on voit un four cylindrique en terre cuite, dans lequel les indigènes font cuire leurs *acassas* et griller le maïs.

Les femmes ont une cuiller de bois pour remuer l'*obbé* qui bout sur le feu, et l'*akara* qui se rissole dans l'huile de palme.

Dans les maisons bien installées, on voit aussi un grand mortier en bois avec son lourd pilon : on y broie le maïs.

L'eau est conservée dans des vases en terre, hauts de cinquante centimètres environ, et de forme à peu près sphérique. On a d'autres vases plus petits pour faire la cuisine.

Les personnes adonnées au commerce étalent et portent leur marchandise sur des plateaux en osier ou dans des calebasses. « La calebasse ne peut aller sur le feu comme les pots en terre », disent les nègres : elle ne peut donc servir à cuire les aliments. En dehors de là, je ne sais à quoi les indigènes ne l'emploient pas. L'*agbé*, longue calebasse percée d'un trou dans le haut, remplace les bouteilles et les jarres; — l'*akérégbé* (le mot lui-même le dit) est une petite *agbé;* — l'*ado*, plus petite encore et de même forme, sert de fiole : on y met ce que les noirs appellent, dans leur style, *ogoun*, médecine : que ce soient des poudres médicinales ou des poisons. — L'*aro* sert de carquois aux chasseurs de l'intérieur.

Les calebasses plates prennent le nom d'*igba*, lorsqu'elles sont coupées en deux ; l'*igba* ressemble, pour la forme, à nos saladiers ou à nos cuvettes. L'*igba d'Ogodo* est très-large : on y serre les habits et la farine. On appelle *panchoucou* une calebasse également très-large et munie de son couvercle. L'*iya* sert de plat; l'*adémon* et l'*aha*, de verre; l'*adjedje*, criblée de trous, est un vrai tamis.

3° Les noirs sont-ils vêtus? C'est à dessein que je pose cette question qui m'a été adressée très-souvent; et j'y réponds afin de couper court aux sous-entendus qu'elle cache. Il y a là un préjugé erroné qu'il faut attaquer de front. On a l'intention de demander si les noirs, *ces peuples primitifs*, sont arrivés à ce progrès de sentir le besoin de ne pas rester nus comme les animaux. Au fond, cela veut dire : « La con-

science *se forme-t-elle* dans le nègre? » La science répond nettement à la question ainsi posée : « Le nègre naît homme, il ne le devient pas : il a la conscience en naissant, et il ne saurait l'acquérir. »

On peut perdre la pudeur, on ne l'acquiert pas : elle est innée dans le noir comme dans le blanc. Mille fois, passant dans la rue, j'ai vu les enfants se blottir contre les murs et me tourner le dos quand j'étais près d'eux, parce qu'ils étaient sans vêtement. Je parle ici des enfants en bas âge, car les autres sont toujours vêtus.

Nous portons des vêtements à deux ou trois fins principales : 1° pour cacher la nudité ; 2° pour nous garantir des intempéries; 3° pour nous parer.

Observation importante : plus on est exposé aux injures du temps et des saisons, et plus on se couvre d'habits. Le nègre de la côte des Esclaves, ayant peu à redouter de ces injures, n'a presque rien à faire pour s'en garantir. Donc, nous ne devons pas nous étonner de voir son négligé bien simple, trop simple. Sous un climat à variations rares et constamment chaud, il n'a presque pas à se garantir des intempéries. Aussi, dès qu'il s'abandonne au laisser-aller, surtout dans l'intérieur de la maison, il en vient à se contenter de ce qui cache strictement la nudité : il porte alors, pour tout costume, un mouchoir, ou même un petit morceau d'étoffe retenu à l'aide d'une ficelle. Les canotiers se permettent de n'avoir que ce vêtement rudimentaire, parce qu'ils ont besoin de n'être pas gênés dans la souplesse de leurs mouvements et parce qu'ils sont exposés sans cesse à se mouiller.

Hors des circonstances où il s'abandonne, sans retenue, au laisser-aller de la vie domestique; hors des cas où les exigences du métier semblent demander qu'ils laissent les habits de côté, on ne voit pas le nègre aller et venir sans vêtements. Les Nagos et les Djéjis ne sortent guère sans le costume complet. Si les Minas sont habituellement plus

légèrement vêtus, c'est qu'ils ont plus souvent à se mettre dans l'eau ; car ils sont resserrés entre la lagune et l'Océan.

A la côte des Esclaves, le costume des indigènes se compose de l'*acho*, pour les femmes; pour les hommes, de l'*acho* et du *chocoto*.

L'*acho* (les Européens traduisent : pagne) est un morceau d'étoffe de la forme d'un drap de lit; celui des femmes a 1 m. 80 de longueur environ, et 1 m. 20 de largeur; celui des hommes est plus long et plus large.

Le *chocoto*, espèce de caleçon de bain, étroit et court, n'arrive qu'aux genoux. Les hommes portent seuls le *chocoto;* rarement ils n'en ont pas. Les femmes ne font pas usage de cet habit.

Les hommes et les femmes ne se revêtent pas de l'acho de la même manière : les femmes le roulent autour du corps; les hommes le jettent sur l'épaule gauche, en le ramenant sous le bras droit, qui reste découvert. Le nègre sait se draper avec une noble élégance dans son pagne ; la négresse dispose les siens avec une coquetterie vraiment séduisante.

Je dis : *les siens*, car elle en a plusieurs lorsqu'elle se met en frais de toilette. Le premier, qui sert à la couvrir, est fort simple, et simplement roulé sur les hanches, de façon à retomber jusqu'aux genoux. Les autres sont les colifichets de la toilette. Ils débordent l'un au-dessus de l'autre et simulent ce que nos modistes appellent des *volants*. L'un de ces pagnes peut se relever sur la poitrine, pour couvrir les seins. Quelquefois un autre est négligemment jeté sur la tête ou sur l'épaule et pend des deux côtés.

La mère, au lieu de porter son enfant sur les bras, l'attache sur son dos avec un pagne. Elle l'attire en avant, pardessous le bras, lorsqu'elle veut lui donner à teter. Le pauvre enfant ainsi charrié gêne moins la mère, qui peut de cette façon vaquer à tous les travaux du ménage et tenir sur la tête la marchandise qu'elle va vendre de maison en

maison. On voit fréquemment les négresses, chargées de leur enfant et portant sur la tête un fardeau, aller d'une ville à l'autre, faire des voyages assez longs.

Les pagnes sont de différentes couleurs : ceux de couleur rouge, plus voyants, plaisent davantage aux indigènes ; le pagne bleu foncé est un vêtement dont les femmes en deuil se couvrent la tête.

La somptuosité dans les habits admet la richesse des étoffes, depuis le coton et les soieries jusqu'aux galons d'or et d'argent ; mais la forme ne varie pas, c'est toujours l'*acho*, pour les femmes ; le *chocoto* et l'*acho*, pour les hommes de toute condition.

Le parasol et les chaussures sont demeurés, jusqu'à ces derniers temps, un insigne de grandeur et d'autorité réservé au roi, aux chefs principaux et au grand prêtre. Encore les chefs ne peuvent-ils s'en servir en présence du roi.

Longtemps il en fut de même du chapeau. Toutefois son usage tend aujourd'hui à se généraliser. Outre les chapeaux importés par le commerce européen, les noirs ont des chapeaux de paille confectionnés dans le pays ; ils ont aussi des espèces de serre-tête (*aramori*) et des bonnets appelés *filla*, dont la forme rappelle le bonnet légendaire du *bon roi d'Yvetot*. Si l'on veut se couvrir les oreilles, on porte le *filla abéti*, terminé en pointe dans le bas, des deux côtés : ce bonnet est appelé aussi, à cause de sa forme, *éti adja*, oreille de chien. Le plus souvent les deux pointes sont dressées comme des oreilles de chien.

Le *filla djofolo* est plus allongé et retombe en arrière comme la *gorra* espagnole ; il sert de gibecière aux chasseurs.

N'oublions pas l'*akata*, plus utile qu'élégant. Ce couvre-chef à larges bords a les dimensions d'un parapluie ; il est fait de feuilles de palmier assez grossièrement tressées et a deux centimètres d'épaisseur. Hommes et femmes s'en servent quand ils veulent se garantir de la pluie ou s'abriter contre les ardeurs du soleil.

Signalons, pour mémoire, trois sortes de vêtements en usage dans l'intérieur : l'*agbaladja*, espèce de blouse très-courte ; l'*akaso-éwou*, vêtement qui va, comme nos gilets, du cou à la taille seulement ; l'*èha*, sorte de jaquette.

Le costume musulman n'est pas un costume local ; il a été introduit dans le pays par des étrangers venus du nord et professant l'islamisme. Venaient-ils du pays de Mali, situé au nord-ouest du Yorouba? Nous sommes d'autant plus porté à le croire qu'on appelle les musulmans *Imali*, mot qui signifie, d'après les règles de la langue nago, gens de Mali, de même que Idjébou signifie gens du Djébou.

Le costume des Imali ou Malais se compose des sandales [1], d'un large pantalon, de la *tobé* et du turban [2]. La *tobè*, appelée par les Nagos *éwou* ou chemise, est un large surtout dont les manches sont amples, muni d'une ouverture où passe la tête. La *tobé* est en coton blanc et chamarrée de broderies.

Les Malais aiment le faste et affectent des airs de grandeur ; presque toujours ils ont des armes, particulièrement des cimeterres renfermés dans des fourreaux en cuir colorié. Aux jours de gala, les principaux d'entre eux sortent sur des chevaux richement caparaçonnés. Ils se font suivre d'une nombreuse escorte, en imposant au vulgaire par l'éclat de leur costume.

Les Malais ne sont pas seuls à se faire une parure de leurs armes. Les nègres en pagne portent aussi de petites hachettes, des coutelas élégants de forme et brillants de propreté.

Aucune parure n'a eu autant de succès que les perles fausses, non-seulement à la côte des Esclaves, mais encore chez les nègres de toute l'Afrique. Les usages des perles fausses sont bien divers : on en fait des colliers, des brace-

[1] *Saloubata.*
[2] *Lawani.*

lets et même des ceintures. Les fausses perles sont souvent remplacées par le vrai corail, les perles d'ambre jaune, l'agate, les graines de plantes. Le coco est travaillé en rondelles petites et minces dont on fait des ceintures en les enfilant.

La coquetterie, plus encore que l'amour des parures, fait rechercher les niaiseries et la bagatelle. Il lui faut des perles de telle ou telle grosseur, de forme et de couleur déterminées. La coquette des pays nègres se farde à sa façon; elle donne une teinte violette à ses paupières, se colore les ongles, les jambes et la poitrine en rouge, forme des dessins bizarres sur ses épaules et sur sa poitrine avec des poudres ou des pâtes de différentes couleurs. Elle affectionne surtout la parfumerie européenne (eau de Cologne, de lavande, eaux de toutes senteurs) qu'elle emploie à profusion, dont elle use et abuse sans discernement. Elle a aussi ses spécialités.

Le docteur Féris parle d'un cosmétique, l'*atikè* des Minas. « Cette préparation, dit-il, présente une grande dureté : pour s'en servir, les noirs la frottent avec de l'eau de Cologne sur un fragment de marbre; ils s'en enduisent ensuite le cou, l'aisselle, le dos et la poitrine, en décrivant des dessins grisâtres et réguliers. L'odeur en est très-forte et très-aromatique.

« Voici, à peu près, la formule de cette composition telle que me l'a donnée le P. Ménager :

« Clous de girofle,

« Graines d'anis,

« Eau de lavande,

« Une espèce de résine odorante (le courbaril),

« Semences d'*hibiscus abelmoschatus,*

« Quelques feuilles odorantes inconnues, dont l'une vient de la côte de Krou ;

« Enfin, le musc d'un chat-tigre.

« Cette formule est celle des femmes riches; les autres se contentent seulement de deux ou trois produits. La

préparation complète est très-coûteuse : un fragment de la grosseur d'un œuf d'oie vaut de 30 à 40 francs. »

Le jeune fat satisfait sa vanité à moins de frais : il se cambre, relève fièrement la tête, se drape dans son pagne aux couleurs voyantes; il met en vue, avec ostentation, les bracelets en verre bleu ou vert qu'il porte aux poignets et au-dessus du coude... N'a-t-il pas la canne à la main?...

Une badine, peut-être?... Pardon! c'est un vieux manche d'ombrelle, veuf de sa monture. N'importe! ce quelque chose *venu de la terre des blancs* lui sert à se donner des airs de muscadin. A vrai dire, dans son genre, il n'est pas mal : c'est le dandy de l'endroit.

Sa tête est rasée d'une façon toute singulière : celui-ci se rase la nuque; celui-là, le côté droit de la tête; un autre, le côté gauche ou le haut du crâne. Cependant on laisse une ou plusieurs touffes de cheveux, et l'on forme des figures bizarres : des ronds, des triangles, des carrés, des losanges., etc., etc., etc. On dirait une enseigne placée sur la tête pour signaler une officine de bizarreries.

L'usage des bains est général à la côte des Esclaves : hommes et femmes se lavent à grande eau à peu près tous les jours, et même deux ou trois fois par jour. La propreté et l'hygiène leur en font un devoir; car ils sont très-exposés aux maladies de la peau, à cause de la transpiration presque constante qu'ils subissent, aussi bien que de l'action brûlante du soleil. La poussière s'attache facilement à leur corps humide de sueur. Les ablutions et les bains les en débarrassent, ainsi que de l'enduit graisseux produit par la transpiration.

L'idée d'avoir des établissements spéciaux pour les bains et les ablutions n'est point venue au nègre : il lui suffit de se laver; or cela est possible partout : dans une chambre, dans un coin de la cour, et mieux encore dans la lagune. Avant que les Romains fissent des bains une recherche de plaisir, ils bâtissaient des établissements appelés *laveries*.

Quelle belle *laverie* que la lagune, pour des peuples habitués à se contenter du nécessaire! Sous les palmiers et les cocotiers, à l'ombre des grands arbres qui poussent sur la rive, tous armés d'un morceau de savon et d'une poignée [1] de fibres végétales dont ils se serviront en guise d'éponge, nègres et négresses viennent se plonger dans l'eau, puis se savonnent des pieds à la tête, puis font mousser le savon et se couvrent d'une écume blanche, en se frottant avec le *cancan;* puis enfin s'aspergent d'eau à l'aide de la main ou à l'aide d'une calebasse, et finissent par s'essuyer.

Comme chez les Romains, après le bain qui purifie et rafraîchit, l'onction, qui rend la chevelure souple et élastique, et conserve à la peau la fraîcheur que ternirait vite l'ardeur du soleil. C'est après le bain que les négresses s'enduisent d'huile, d'onguents et de cosmétique; après le bain aussi, elles se teignent le corps en rouge. Pour cela elles délayent dans l'eau une poudre très-fine obtenue en raclant le bois d'un arbre que les Nagos appellent *ochoun;* les Minas, *to;* les Brésiliens, *pao Brasil.* Cette poudre délayée donne à la peau une couleur rougeâtre assez agréable.

En temps de deuil, les négresses ne se lavent pas : de là le sobriquet de *non lavées* donné aux pleureuses.

4° Insectes et reptiles. Comme partout, le chien est ici le compagnon de l'homme; le chat, l'ami de la maison. Un autre animal est qualifié du titre d'*ami de la maison :* c'est une espèce de lézard dont le mâle porte chez les Nagos le nom d'*adarikpoun,* à cause de sa tête jaune (*éri,* tête — *kpoun,* jaune). Il est assez gros; sa queue épaisse lui sert d'arme offensive; il a des taches roses sur la tête et sur la queue. Le reste du corps est d'un gris tirant sur le noir. Plus petite que le mâle, la femelle est d'une couleur gris de fer uniforme. Ce lézard vit près des habitations de l'homme;

[1] On la nomme *cancan* ou *canrincan.*

il s'y introduit sans crainte et s'y donne le droit de circuler : il est de la maison. On évite de l'inquiéter, parce qu'il est le plus terrible ennemi des fourmis, des cousins et des autres insectes dont on a toujours à redouter l'invasion. Il les attaque et leur fait la chasse avec une patience et une habileté étonnantes. L'*adarikpoun* a de charmantes agaceries dans son attitude : il semble se complaire en lui-même, lorsque, dressé sur les pattes antérieures, le cou tendu, il agite la tête de haut en bas, comme pour faire mille et mille salutations gracieuses.

Un autre ami de l'homme, dans ces pays où l'on abandonne en plein air des animaux morts et des cadavres en putréfaction, c'est une espèce de vautour que l'on rencontre partout, à la côte des Esclaves. Le vautour trouvé par Levaillant dans l'Afrique australe et nommé par lui *chasse-fiente* est sans doute le même. Sa physionomie répond à la description donnée par les naturalistes du *vautour fauve, percnoptère* de Buffon, vulgairement *vautour griffon*. « Il a 1m,20 de longueur; son plumage est fauve dans le jeune âge; fauve varié de gris chez l'adulte; cendré bleuâtre en dessus chez le vieux, et blanchâtre en dessous. Les ailes et la queue sont noires. La tête et le cou, dénudés de plumes, sont parsemés d'un duvet gris; la colerette est d'un blanc éclatant. La parure de cet oiseau n'est pas désagréable; mais sa voracité et son odeur répugent à tout le monde [1]. » Il se nourrit de préférence de chairs mortes et corrompues, et de gadoues. On a remarqué à Wydah que ces oiseaux émigrent tous vers la capitale, lorsque la fête des coutumes ramène l'immolation des victimes humaines, dont les cadavres, privés de sépulture, sont traînés en dehors de la ville.

Ces animaux sont très-silencieux, ne crient et ne chantent jamais, faisant entendre seulement, par intervalles, un léger murmure. Nonchalants et paresseux, lourds, appe-

[1] FOCILLON.

santis par les excès de leur voracité, ils ne se dérangent guère quand on passe; ils ont de la peine à reprendre leur vol. Les indigènes respectent ces oiseaux, à cause des services qu'ils en reçoivent : ce sont les balayeurs publics pourvoyant à la salubrité. On inflige des peines à ceux qui tuent ces vautours. Ils passent la nuit sur les arbres ou sur le faîte des toitures; et le matin, du haut de ces observatoires, ils épient le moment de se jeter sur la curée; presque jamais on ne les voit isolés; ils volent toujours plusieurs ensemble. Les gens de Wydah appellent cet oiseau *akrassou;* les Nagos le nomment *akala.* « Si un cadavre gît sur le sol, disent les Nagos, l'*akala* le sent du haut des airs. » On ne peut manger sa chair, parce qu'elle est dure et d'une odeur de viande putréfiée.

Nous avons déjà parlé du *chat-civette;* il fournit le musc si recherché par les négresses pour la préparation de l'*atiké.* La civette est rare sur la côte; mais comment ne pas en parler, à raison du produit fourni par elle à la parfumerie locale? Ce chat a près de l'anus une poche profonde renfermant une pommade odorante. Au dire des nègres, l'animal se défait de cette poche tous les ans, en se frottant contre les arbres.

Les chevaux sont rares, et viennent de l'intérieur; les bœufs ne sont pas soumis au joug.

De tous les ennemis du repos et du bien-être de l'homme, je n'en connais pas de plus agaçant que le moustique. Oh! la vilaine petite bête! Quand le bon Lafontaine nous montre le lion harassé et rendu, dans la lutte engagée entre le moucheron et lui, le moucheron devait être de la famille des moustiques. Un seul moucheron, dans la fable, met le lion sur les dents; que ne peuvent donc des milliers de moustiques à la trompe acérée? Vous n'en avez pas plutôt chassé un, qu'il en revient dix; or un seul suffit à vous tourmenter par sa piqûre et par ses bourdonnements; un seul vous rend tout repos impossible. On ne s'habitue jamais à lui, et jamais on ne peut l'éviter. *Cet excrément de la terre,* pour

parler comme le fabuliste, *ce chétif insecte, cet avorton de mouche en cent lieux vous harcelle,* vous lassant sans relâche et ne se lassant jamais; comme les Nagos l'ont bien nommé : *gnamoum-gnamoum!* Les Européens se garantissent autant qu'ils le peuvent à l'aide de moustiquaires. Quant aux noirs, ils sont souvent forcés de déguerpir de l'intérieur des habitations; ils s'installent tant bien que mal dans la cour, allument du feu, afin de tout enfumer et de chasser l'ennemi, et ils essayent de dormir. Il n'y a pas jusqu'au roi qui n'oublie la gravité et la dignité, lorsqu'un moustique vient l'attaquer. Même en présence des visiteurs qu'il reçoit, au milieu d'une discussion sérieuse, il se donne des claques retentissantes : il se frappe la poitrine, il se frappe les jambes, il se frappe l'épaule : qu'est-ce donc? un moustique le piquait!

Comment dire les tourments que les moustiques infligent au voyageur sur la lagune? On a beau les chasser, leurs bourdonnements incessants annoncent toujours de nouveaux et terribles assauts. De guerre lasse, on se blottit sous une couverture, au risque d'étouffer; car, pour fuir une incommodité, on n'a d'autre ressource que de s'en imposer une nouvelle presque aussi fatigante.

Une autre petite bête non moins incommode, non moins cruelle, c'est la fourmi. Les fourmis offrent plusieurs variétés; quelques-unes sont ailées; celles que l'on nomme *fourmis voyageuses* se distinguent par une véritable férocité. Elles mordent avec un tel acharnement que la plupart du temps on n'arrache que le corps; les pinces, semblables à des hameçons, restent dans la plaie. « Je ne crois pas qu'elles se construisent un nid, ni aucune sorte de demeure, dit M. Duchaillu, qui les a parfaitement observées. Jamais elles n'emportent rien; elles mangent tout sur place. Leur habitude est de marcher à travers les forêts sur une longue file régulière; cette ligne mouvante, qui se présente sur deux pouces de large, a souvent plusieurs milles de long. Sur les flancs de cette file sont les fourmis les plus grosses qui se

comportent comme des officiers, se tenant hors des rangs et maintenant le bon ordre dans cette singulière armée... Sont-elles affamées, la longue file change tout à coup son ordre, fait un changement de front absolument comme un bataillon, et se déploie dans la forêt en une large masse qui attaque et dévore tout ce qu'elle renconre avec un acharnement furieux auquel rien ne peut résister... Tout animal qui se trouve sur leur passage est pourchassé à outrance... En un rien de temps l'animal, souris, chien ou gazelle, est envahi, tué, dévoré, sans qu'il en reste rien que la carcasse toute nue. Elles voyagent nuit et jour. Plusieurs fois réveillé en sursaut, j'ai dû me précipiter hors de ma cabane. » (*Afrique équatoriale.*) Pour être exact, il est bon d'observer qu'on ne rencontre pas souvent les fourmis voyageuses. Toutefois, à qui n'est-il pas arrivé, une fois ou une autre, d'en être attaqué, soit au lit, soit lorsque, par accident, on a mis les pieds sur leur colonne? Il faut éviter de jeter de l'eau chaude ou de la cendre sur cet envahisseur; ce procédé n'obtiendrait d'autre résultat que de disperser les assaillants tout alentour, et d'augmenter les dangers de l'invasion. La morsure est extrêmement douloureuse; on s'en ressent parfois trois ou quatre heures après.

Deux espèces de fourmis microscopiques, l'une rouge, l'autre noire, vivent par myriades innombrables dans toutes les cases. « Elles paraissent avoir l'odorat très-fin; invisibles jusqu'à ce qu'elles sentent quelque aliment à leur portée, elles affluent alors on ne sait d'où et en telle quantité que le voyageur s'étonne et s'inquiète de se voir assiégé par une telle armée. » (Duchaillu.) Elles sont très-friandes de l'huile d'olive; j'ai été surpris bien des fois d'en trouver jusque dans l'intérieur des bouteilles parfaitement bouchées où nous tenions l'huile : je ne croyais pas qu'elles y pussent pénétrer, et elles y étaient en troupe compacte.

Le termite ou coupin est une grosse fourmi blanche. Il ne s'attaque ni aux personnes vivantes ni aux aliments; il ne

se montre pas au grand jour, et l'on peut ne pas se douter de sa présence; néanmoins il travaille, et produit fréquemment de véritables désastres, minant les murailles en terre, ruinant les habitations, dévorant le linge et les meubles. Son travail incessant et mystérieux ménage aux habitants des surprises terribles. Laisse-t-on une caisse sur le sol, au bout de huit jours, souvent en moins de temps, et la caisse et ce qu'elle contient sont dans le plus piteux état : de la caisse il ne reste que des pellicules comme des feuilles de placage : tout tomberait, si l'ouvrier démolisseur n'avait le talent de lui donner de la consistance avec un mastic de sa composition. Malgré les précautions minutieuses que l'on prend dans les grands magasins des factoreries, le coupin ne laisse pas d'y faire des ravages. Dans quel déplorable état ne trouve-t-on pas les marchandises, lorsqu'on a négligé de les remuer de temps en temps! Des ballots entiers d'étoffe sont rongés, perdus. Quand le coupin arrive aux poutres et à la charpente d'une construction, c'en est fait de l'édifice; s'il se met dans une bibliothèque, le rongeur impitoyable ne laisse que la partie extérieure des volumes. Bien des fois, à Lagos, à Porto-Novo, à Wydah, dans les premières habitations qui nous servirent de logement provisoire, j'entendais les coupins ronger les bambous et le bois de la case. A Lagos en particulier, je dus leur disputer le terrain pied à pied; nous employâmes la pioche et le feu pour détruire les coupinières énormes qui se trouvaient sur l'emplacement où la Mission catholique est établie aujourd'hui. Les nids de coupins bâtis avec de la terre acquièrent une extrême solidité; les galeries intérieures sont habilement construites avec cette espèce de mastic dont nous avons fait mention plus haut : c'est un produit blanchâtre, prenant la consistance du ciment et brûlant comme l'amadou. J'ai vu des coupinières de deux mètres de haut; les termites avaient eu le talent de les bâtir autour d'un arbre qui consolidait leur édifice.

Les fourmis voyageuses sont pour les coupins de redou-

tables ennemis : que ne peuvent-elles les exterminer tous ! L'homme ne manquerait pas d'ennuis et de soucis avec les moustiques et les reptiles : sans parler des perce-oreilles, des scorpions à la piqûre dangereuse, des grillons aux cris aigus et agaçants, et des scolopendres (mille-pieds), dont la morsure provoque une chaleur âcre et piquante, accompagnée de rougeur et de démangeaison.

Les reptiles les plus communs appartiennent certainement à l'ordre des serpents. Outre les pythons que l'on adore à Wydah et à Grand-Popo, il existe une infinité d'espèces de petits serpents; la blessure de quelques-uns d'entre eux passe pour être excessivement dangereuse; les indigènes redoutent surtout un serpent noir à collier rouge, et quoique les accidents ne soient pas fréquents, on n'est jamais sans appréhensions, vu le nombre de reptiles de ces petites espèces qui se glissent de tout côté, jusque dans les habitations et sur les lits.

Les caïmans vivent dans la lagune, où leur présence est un danger permanent. Les indigènes s'imaginent que la queue de cet animal renferme un venin très-dangereux; mais là n'est pas le véritable danger; il est dans leur habitude d'attaquer les êtres vivants qu'ils rencontrent. J'ai vu un alligator se dirigeant lentement vers des poules : celles-ci étaient si bien fascinées qu'elles avançaient vers lui, l'œil fixe et sans dévier, comme si elles glissaient sur des patins. Un nègre rompit le charme, en donnant un coup de sabre sur le cou du caïman. Alors celui-ci se détourna, pour revenir à la lagune d'où il était sorti, et les poules se précipitaient furieuses à sa poursuite. Le nègre acheva de tuer le caïman, et l'emporta pour le manger; il le cachait, parce que, disait-il, *il est un peu fétiche, et les fétichéurs me pourraient bien inquiéter*. C'était à Porto-Novo, dans la ville même. On voit que les alligators n'y sont pas de simples hôtes; ils y ont droit de cité (détail peu rassurant pour les baigneurs qui vont s'ébattre dans la lagune).

CHAPITRE IV

I. Agriculture. — II. Pêche. — III. Nourriture.

I

L'agriculture est loin de demander à la terre les richesses qu'elle promet. Dans un pays où la végétation est exubérante, où les arbres acquièrent des proportions colossales, où l'herbe elle-même pousse avec une vigueur qui lui fait donner un nom particulier [1], on regrette de voir l'agriculture abandonnée aux esclaves et aux femmes, négligée presque complétement, et ne donnant que des résultats relativement nuls. Les indigènes ne pensent pas à améliorer le matériel agricole, qui se réduit à une simple houe. La charrue est inconnue; on ne comprend pas combien il serait avantageux d'utiliser le travail des bœufs pour le labour et les transports. Privé d'un outillage suffisant, réduit à ses seules forces, sous un soleil énervant, l'homme demande peu à la terre, et le travail des champs est jugé indigne du maître et presque de l'homme libre. Cependant de vastes régions demeurent incultes.

Cet état de choses n'a rien d'étonnant. L'habitant de la

[1] Herbe de Guinée, forte comme notre paille et haute de deux mètres et plus.

côte des Esclaves, jusqu'à ces derniers temps, était privé de relations au dehors; de plus, les voies de communication manquent dans l'intérieur des terres, et les moyens de transport font défaut. Ajoutons que l'agriculture était entravée : à Wydah, par la politique royale, qui tient les sujets occupés à la guerre ou aux coutumes; à Porto-Novo, par les déprédations de certains principicules qui grugent les gens de la campagne [1]; sur tous les points, par le trafic des esclaves, qui détournait l'attention d'un autre côté. Pour tous ces motifs, on se contentait de demander au sol la nourriture et les objets nécessaires aux usages domestiques. Il est bon toutefois de remarquer que la culture a pris un essor particulier dans les localités voisines de la lagune ou de la mer, parce qu'on y a la facilité d'écouler les produits, soit en les vendant aux navires, soit en les transportant par pirogue aux marchés voisins. C'est ainsi que les deux Popos et Agoué produisent assez pour fournir au Dahomey et aux navires qui viennent dans leurs eaux; que les contrées voisines de Lagos et confinant à la lagune approvisionnent la colonie anglaise.

Pour commencer les travaux agricoles, on doit attendre que le terrain soit un peu humecté. En mars, dès que la saison des pluies s'est annoncée par les premières ondées, on s'occupe au défrichement. D'abord on détruit les herbes. Pour cela on allume le feu au milieu des champs, laissant courir la flamme où le vent la pousse, sans se préoccuper des ravages qu'elle fera, garantissant uniquement les maisons et sacrifiant les arbres. En prévision des incendies auxquels on est exposé dans ces circonstances, les maisons situées à la campagne sont entourées de figuiers de Barbarie ou d'autres plantes grasses peu susceptibles de prendre

[1] A Porto-Novo, dès que le roi est élu, tous ceux qui auraient pu prétendre au trône avec lui sont exclus de la capitale. Ils vont s'établir à la campagne, où ils deviennent de petits tyranneaux. On les connaît sous le nom de *princes des broussailles*.

feu; mais quand cet obstacle paraît insuffisant, les hommes s'arment de longues branches, battent l'herbe enflammée et étouffent le feu aux endroits où le danger apparaît.

Ensuite on s'occupe du défrichement proprement dit. Parents, amis, voisins, se prêtent un mutuel secours pour la culture; ils se réunissent au nombre de quatre, six, dix, plus ou moins, et ils se dirigent vers le terrain à défricher. Chacun tient sa houe à la main. Tous rangés sur une ligne, ils partent, en piochant, d'une extrémité du terrain, et ils avancent d'un pas rapide, s'excitant et marquant la mesure de la voix. A les voir, on dirait qu'ils s'amusent. Difficilement, lorsqu'on ne les a pas vus, on se fera une juste idée de l'entrain qui préside à leurs travaux. Ils se mettent trois pour semer le maïs: le premier fait un trou à fleur de terre, le second y dépose deux ou trois graines, le troisième les couvre de terre légèrement, si légèrement qu'elles seraient la pâture des oiseaux, sans les précautions prises afin d'écarter les milliers de volatiles qui s'abattent sur les champs cultivés. La campagne s'anime : des centaines de banderoles flottant au vent, des épouvantails de toute sorte lui donnent un aspect singulièrement pittoresque. Et puis quels chants! quels cris! quel tapage, pour chasser ces visiteurs importuns, ces dévastateurs ailés toujours prêts à l'invasion! Des enfants et des esclaves font sentinelle durant la journée, criant, sifflant, faisant résonner le tam-tam ou le fifre, frappant une planchette avec un bâton. Tout leur sert à faire du bruit, afin d'effrayer l'ennemi des semailles.

On entend parfois des refrains d'une naïveté charmante; j'en saisis un sur les lèvres d'un enfant; le voici : « *Agbado ô'agbado ô!* O maïs! ô maïs! Petits oiseaux, laissez pousser le maïs. Pousse, pousse, ô maïs! Quand le maïs sera mûr, petits oiseaux, je vous donnerai du maïs : pousse, pousse vite, ô maïs! *Agbado ô! agbado ô!* » *Agbado* ou *igbado* est le nom ordinaire donné au maïs par les Nagos; les Djéjis le nomment *agbadé, agbadekou,* à Porto-Novo. M. Courdioux

raconte que d'après les indigènes, il fut importé de l'intérieur vers la côte par un homme au teint cuivré (les nègres disent : *par un singe jaune;* car souvent ils appellent dérisoirement les étrangers des singes : « *Oyibo akiti agba,* le blanc est un singe blanchi par les ans », crient les enfants d'Abéokouta, à la vue d'un Européen). Quoi qu'il en soit, le maïs pousse très-bien à la côte des Esclaves ; il donne deux récoltes par an : l'une à la grande, et l'autre à la petite saison des pluies : semé en mars et en septembre, il est récolté deux ou trois mois après. Chaque tige, haute de plus de six pieds, porte deux épis fort beaux, parfois même trois ou quatre.

Outre le maïs, on cultive plusieurs autres plantes : l'igname, la patate douce, le manioc, les haricots, l'arachide, les citrouilles.

L'igname est recherchée pour son rhizome tuberculeux et féculent : elle n'est point exotique : on la trouve à l'état sauvage dans les forêts et les lieux incultes. Toutes les variétés d'ignames ne sont pas également appréciées, également bonnes. Elles se reproduisent par des morceaux de racines garnis d'un œil au moins; et comme il leur faut un terrain profond, on relève la terre des deux côtés, de manière à laisser entre les divers pieds des sillons assez grands. La récolte se fait en septembre, et amène la *fête des ignames,* connue sur toute la côte des Esclaves, plus particulièrement chez les Minas.

La racine du manioc est aussi fort recherchée à cause de son utilité. Le *manioc* ou *manihot* est une espèce d'arbuste, de la famille des euphorbiacées, haut de deux à trois mètres. Sa racine est allongée, tuberculeuse, féculente, à suc laiteux vénéneux. La culture de cette plante est très-simple. Après avoir préparé la terre comme pour le maïs, on coupe la tige du manioc par morceaux de 20 centimètres environ, que l'on plante à la distance de un pas les uns des autres. On fait une récolte par an.

Rien à noter touchant la culture de la patate douce et

des haricots; mais je me reprocherais de ne point attirer l'attention du lecteur sur une particularité remarquable de la fructification de l'arachide ou *pistache de terre*. Ses fleurs jaunes sont disposées à l'aisselle des feuilles ; or, tandis que les supérieures restent droites et demeurent stériles, les inférieures s'inclinent vers la terre dès qu'elles sont fécondées. Le jeune fruit se développe et murit sous terre : il est de la grosseur d'une noisette, comprimé vers le milieu, et enveloppé d'une gousse. Chaque plante produit plusieurs amandes.

On cultive à Agoué une espèce de petits oignons gros à peu près comme le pouce; il est rare d'en trouver de plus beaux.

En vain les missionnaires ont-ils essayé de se procurer sur place le pain et le vin. Le blé pousse tout en herbe; c'est une fusée de végétation, mais le grain ne se forme pas. — Quant à la vigne, elle pousse aussi avec vigueur; des grappes nombreuses se forment; seulement le raisin est peu juteux et d'un goût désagréable. « Trente grappes fournirent à peine un quart de verre d'un vin bon, tout au plus, pour soulever l'estomac ». dit M. Lafitte, parlant d'une expérience faite sous ses yeux.

II

La Pêche n'offre rien de bien particulier ; on s'y applique partout, le long de la côte des Esclaves. Après l'agriculture, il n'y a peut-être pas d'occupation plus importante pour le nègre. Généralement on pêche au filet. Afin de prendre le poisson plus facilement, les pêcheurs tentent de les étourdir à l'aide de poisons végétaux jetés dans la lagune. Les poissons empoisonnés de la sorte peuvent être mangés sans danger.

Les filets sont de grandeurs et de formes diverses, comme chez nous; comme chez nous aussi, on les fixe en certains endroits; on les jette pour surprendre les poissons; on les traîne pour les ramasser. Mon frère, voyageant sur le *Nokhoué*, assista à une opération de pêche qu'il décrit dans le *Contemporain*.

« Près de nous, dit-il, quatre nègres montés sur deux pirogues étaient occupés à pêcher; ils avaient fixé à chacune des embarcations une des extrémités de leur filet, qu'ils tenaient tendu au fond du lac et qu'ils traînaient après eux. Sur chaque pirogue, un noir poussait le bambou et avançait lentement, tandis que son camarade, portant une longue perche sur l'épaule, la lançait en avant avec tant d'adresse, qu'elle retombait toujours droite et s'enfonçait dans la vase; en passant, il la reprenait et la relançait de nouveau, afin que le poisson effrayé s'enfuît vers le filet et se trouvât pris. Je m'arrêtai à examiner cette pêche ingénieuse : en quelques instants, on retira de l'eau une trentaine de gros poissons. »

Dans certaines parties de la lagune, on trouve des crevettes délicieuses et des huîtres, fixées par leurs valves aux branches des palétuviers. Si le poisson de mer est rare sur les marchés de la côte, ailleurs qu'à Agoué et dans les Popos, en revanche, le poisson d'eau douce y arrive abondamment : poisson frais, poisson fumé, crabes, crevettes, huîtres, s'y trouvent en quantité. On y apporte des rougets, des mulets et plusieurs autres poissons. Disons en passant que les huîtres ne sont bonnes à manger qu'après avoir séjourné dans de l'eau de mer : cela leur ôte le goût douceâtre qu'elles ont, lorsqu'elles sortent des eaux croupissantes de la lagune. La seule chaux fabriquée dans le pays se fait avec des coquilles d'huîtres.

Le produit de la pêche est une ressource importante : nous aurions eu tort de ne pas en dire un mot.

III

La NOURRITURE des indigènes se compose principalement de végétaux : le maïs en est l'élément pour ainsi dire indispensable, comme le blé chez nous. Dans le Yorouba, on dit, en jouant sur le mot *gba* qui rentre dans la composition du nom donné au maïs : « *Igba dodo l'agbado igba ni?* Qui est le soutien du peuple, si ce n'est le maïs? »

Le maïs se prépare de trois manières différentes. Quand le grain est encore tendre, on le mange *bouilli* ou bien *grillé*. Quand il est arrivé à maturité, on le réduit en farine, et l'on en fait l'*éko* ou *acassa*. Il n'y a point de moulins; le maïs est tout simplement broyé dans un mortier en bois, puis jeté dans un vase rempli d'eau, afin que le son se sépare de la farine : celle-ci reste au fond, tandis que le son nage à la surface. La farine ainsi préparée reçoit de la fermentation un goût âcre. On en fait une bouillie épaisse, ayant presque la consistance de la pâte; seulement, avant de la manger, on lui fait subir une seconde cuisson dans un four de campagne. La pâte, déjà bonne à manger, s'appelle *agidi :* une grande masse d'*agidi* prend le nom d'*akachou;* l'*éko* est de la pâte mise en boules de la grosseur d'une orange, et passée au four après avoir été préalablement entourée de feuilles de bananier. Je dis : *passée au four :* on lui laisse si peu le temps de cuire que les feuilles dont elle est enveloppée sont à peine desséchées. Les nègres disent, sous forme de flatterie, aux riches : « L'*akachou* est le père de l'*éko*. »

Un acassa coûte 20 cauris. En supposant un homme doué d'un grand appétit, il peut se satisfaire avec 10 acassas; donc, une dépense de 200 cauris (environ 10 centimes) lui suffira pour se régaler; car l'acassa est le principal du repas.

Les Minas de Popo et d'Agoué font une espèce de bière (le *pitou*) avec le maïs fermenté.

Au lieu d'acassas, en guise de pain, on mange souvent des patates douces, des ignames ou de la farine de manioc. La saveur sucrée de la patate s'allie mal à celle de certains mets, et ne convient pas à tout le monde. Des trois espèces de patates (blanche, jaune et rouge), la jaune est la plus sucrée. Généralement l'igname est préférée à ce tubercule.

« D'après un dicton traditionnel chez les nègres, raconte M. Courdioux, les ignames ont été la nourriture primitive de l'homme. Le premier homme essaya de manger une igname crue, mais il la trouva mauvaise. Dans la suite, ayant trouvé près de son feu une igname grillée, il en mangea et la trouva savoureuse. Telle serait, d'après les noirs, la première découverte de l'art culinaire. »

On cuit les ignames sous la cendre ou dans l'eau, ou bien l'on en fait une pâte épaisse, *iyan*, en les broyant et les assaisonnant au jus. On les cuit aussi à la vapeur. « Plus d'un lecteur sera surpris, dit mon frère, de rencontrer chez les sauvages ce système de cuisson pour les ignames. Le procédé est des plus simples : les noirs ont des vases dont le fond est étroit et qui vont s'élargissant jusqu'au milieu; ils y versent de l'eau et entre-croisent, à cinq centimètres au-dessus, de petits bâtonnets qui, s'appuyant contre les parois, soutiennent les tubercules. Le vase est hermétiquement fermé, et on le place sur le feu; il se remplit de vapeur, et les ignames sont cuites en quelques instants. »

Voici comment on obtient la farine de manioc. Après avoir lavé la racine, on la râpe. La râpure, bien enveloppée dans un linge ou dans une natte, est fortement pressée, de manière à éliminer le suc vénéneux. On la sèche ensuite sur un feu doux. Un peu grossière pour mériter le nom de farine, la râpure desséchée du manioc constitue une nourriture très-saine [1].

[1] Le *tapioca* n'est que de la farine de manioc à laquelle on fait subir une préparation.

La farine de manioc se mange sèche ou réduite en pâte. On extrait une fécule excellente avec laquelle on prépare l'*oka*, breuvage émollient et nutritif que le noir prend à son déjeuner.

Les noirs font dans leurs repas une consommation énorme d'huile de palme. Ils y trempent la farine de manioc, le manioc ou l'igname bouillis : sans cela ils ne pourraient avaler ces aliments trop secs.

L'huile de palme est extraite du fruit de l'*elais Guineensis* ou palmier à huile. Deux qualités sont utilisées pour la nourriture : l'*egpo*, faite de la pulpe rougeâtre du fruit, et l'*adi*, tirée de l'amande même.

Les condiments ordinaires sont le sel, les piments, l'*égousi* (graines de citrouille).

Le promeneur, l'homme qui court à ses affaires peut, chemin faisant, trouver son dîner prêt dans les restaurants en plein vent. On en rencontre dans la rue et sur les places publiques. Ici, un charcutier débite sa viande de porc et la passe à une cuisinière qui la frit dans l'huile de palme; là, une autre prépare l'*obbé;* celle-ci fait rissoler des *akaras*, celle-là grille des arachides dans la cendre chaude.

L'*obbé* est le plat national, les Brésiliens le désignent par le nom de *carourou*. C'est un ragoût composé de légumes et de poisson fumé, cuits dans l'huile de palme et fortement épicés : le piment y est prodigué. Voilà un mets capable de faire supporter les bouillies et les pâtes dont je me plaignais plus haut. A la bonne heure! cela écorche le palais et met la gorge en feu. On peut mettre de la viande dans l'*obbé*, à la place du poisson; mais le poisson est toujours préféré.

L'*akara* est un hors d'œuvre, presque une friandise. Il y en a plusieurs variétés, distinguées entre elles par la forme et par la diversité des ingrédients. Tous les akaras sont des croquettes frites dans l'huile de palme. Mentionnons l'*akara-bowobowo*, en forme d'anneau; l'*akara-awon*, semblable à

un filet; l'*akara-fouillé,* mélange d'*okro* [1] et de haricots blancs. Avec l'*éré,* espèce particulière de haricots blancs, on fait l'*ékurou* ou *koudourou,* si sec qu'il s'arrête à la gorge. Le soldat entrant en campagne emporte des *akara-kous* (akaras de la mort) en guise de biscuits, parce qu'ils sont secs et se conservent bien. Le dicton suivant marque l'usage de prendre des *akara-kous* comme vivres de campagne : « Dès qu'il (le méchant) apprend qu'on me déclare la guerre, il fait provision d'*akara-kous* »; c'est-à-dire, il se réjouit dans l'idée de me combattre.

Telles sont les préparations principales de la cuisine nègre. A l'occasion, on mange du gibier, des rats, du singe, du chien, du serpent, des termites, etc., etc.

Les fruits les plus communs sont : les bananes, les oranges, les ananas, les mangues, les citrons, le corossol, la papaye, le coco, la pomme d'acajou. N'oublions pas l'arachide, dont les noirs sont très-friands, ni la noix de kola, que l'on s'offre en signe d'amitié. Un proverbe nago dit : « La colère fait sortir les flèches du carquois, les bonnes paroles tirent du sac les noix de kola (*obi*). » On mâche la canne à sucre.

L'eau est la boisson ordinaire; mais le nègre abuse des eaux-de-vie étrangères introduites par l'importation commerciale; le *cachassa* et le *gin* arrivent par cargaisons et ont toujours un écoulement rapide. On fabrique sur place quelques boissons fermentées : le *pitou,* dont nous avons précédemment fait mention, n'est pas la seule bière fabriquée dans le pays. La nature elle-même fournit au noir de ces contrées une liqueur enivrante bien connue : le *vin de palmier* (*èmo, ogouro*). Ce n'est pas autre chose que la séve d'un palmier de la tribu des dattiers. Pour se procurer ce vin, il suffit de mettre le tonneau en perce : l'arbre est le tonneau. Un homme monte au haut du palmier, sans

[1] *Okro,* plante indigène.

échelle, sans autre secours qu'une ceinture de corde, qu'il se place derrière et qu'il attache devant lui en entourant l'arbre. La ceinture étant bien disposée, il s'y appuie par derrière, se tient au palmier de la main, en relevant la ceinture, et presse du pied, de bas en haut. Quelques mouvements vivement répétés le portent aux branches. Là, il coupe quelques rameaux, fait une incision profonde et place une feuille destinée à conduire la séve qui dégouttera. Sous cette feuille, il fixe une calebasse, et il descend. Le lendemain matin, la gourde est pleine d'un liquide gris pâle un peu trouble, assez semblable à de l'eau d'orge peu chargée : c'est l'*èmo*.

Nous disons familièrement : « Le vin est tiré, il faut le boire » ; ce dicton est vrai surtout pour le vin de palme, car il demande à être bu sans retard. Frais, il est fade et trop sucré. « Quelques heures après, on entend un bruissement dans le vase ; le liquide s'éclaircit et semble bouillir ; d'innombrables bulles d'air viennent former à sa surface une mousse sans consistance, et si vous goûtez alors le breuvage petillant, vous songerez sans regret aux meilleurs vins de Champagne. L'*èmo* [1] pris à ce point n'offre aucun inconvénient ; il égaye sans enivrer ; la fermentation l'a rendu rafraîchissant, tout en lui faisant perdre les propriétés laxatives (qu'il a au début). Mais laissez encore passer une demi-journée, cette boisson devient blanche et épaisse comme du lait, prend une odeur pénétrante, un goût légèrement aigre, et enivre comme l'eau-de-vie. Le vin de Champagne s'est changé en une bière blanche d'une force alcoolique remarquable. C'est alors que les amateurs l'apprécient... Il faut vider la cruche, car demain on ne trouverait qu'un liquide nauséabond encombré de petites mouches rougeâtres. C'est la plus éphémère des boissons ; on ne peut la boire qu'à

[1] M. Marion, à qui nous empruntons cette description, parle du *lagby*, nom donné au vin de palme dans l'Afrique septentrionale. V. les *Végétaux merveilleux*.

l'ombre de l'arbre qui la produit. Tous les essais pour en régler ou en arrêter la fermentation ont été inutiles. »

Il y a à la côte des Esclaves des boissons plus inoffensives : on y boit des limonades faites avec divers fruits du pays. Les liqueurs importées par le commerce européen ne sont que du sirop, le même sirop, avec une simple différence de couleur, d'arome et de nom.

Et maintenant que nous avons examiné en détail ce qui figure ordinairement dans le menu, assistons au repas. Point de nappe, point de serviette, point de table; ni cuiller, ni fourchette, souvent même pas de couteau. Au lieu de dépecer la viande, on la prendra des deux mains et on la déchirera. Le nègre n'est pas sans remarquer l'extrême simplicité dont il se contente; mais pour lui, l'important est le manger : « Dans un joli bol, vous dira-t-il, l'*obbé* aura meilleure apparence; à l'homme doué de bon appétit, ce n'est point un joli bol qu'il faut : il lui faut un grand plat. » Nous voilà bien avertis : nous ne devons pas nous attendre à un vain étalage de vaisselle. Une noire écuelle posée à terre contient l'*obbé;* à côté, sur le sol, sont empilés des acassas encore enveloppés de leurs feuilles; de la farine de manioc dans une grande calebasse ou dans un linge, de l'eau dans un vase, quelques calebasses vides : tout est dressé.

Chacun des commensaux s'assied (par terre, bien entendu !) et prend une calebasse; il se sert ou on lui sert..... avec les doigts sa part d'*obbé,* à moins que tous ne puisent dans l'écuelle en commun. Il dépouille un acassa, y enfonce les doigts, en saisit un morceau, le trempe dans l'*obbé* et le porte à la bouche; puis, du même coup, il avale la pâte et lape la sauce qui lui reste aux doigts. Cette opération pittoresque se reproduit aussi longtemps que durent les acassas ou la farine. Alors on frotte bien l'écuelle avec les doigts, et, des lèvres et de la langue, on essuie ses doigts dégouttants.

En voilà bien assez pour montrer que le savoir-vivre,

chez les nègres, diffère beaucoup de ce qu'il est parmi nous. Chez les nègres, on mange : voilà tout.

Le service ne se fait pas sans un certain cérémonial. Le maître, quand il n'a pas d'invités, prend son repas à part; il est servi par l'*iyallé,* ou première femme. Celle-ci offre les plats en tenant un genou en terre, et elle goûte de tout ce qu'elle offre, afin d'attester qu'il n'y a pas de poison. Pour plus de précautions, le maître lui désigne parfois le morceau qu'elle doit prendre.

Quand il y a des invités, le maître, par politesse et *pour rassurer ses convives,* commence à manger le premier.

J'ai dîné plusieurs fois chez un chef de Wydah. Il se procurait, pour la circonstance, une table, une nappe, des serviettes, des verres, des cuillers, des fourchettes, des couteaux... Il voulait agir *en blanc* pour recevoir des blancs.

Nous étions servis par les frères du chef, à qui les usages locaux refusent le droit de s'asseoir à sa table.

Les noirs font trois repas. Le matin, ils avalent une pleine calebasse d'*oka :* c'est ce qu'ils appellent *prendre le café,* quand ils se donnent des airs de blanc : le blanc prenant du café le matin, pour eux, prendre l'*oka,* c'est prendre le café. Outre l'*oka,* ils mangent quelque chose, mais peu. Cela n'empêchait pas le roi de Porto-Novo de nous envoyer un canard ou un mouton, quelquefois un bœuf... *pour prendre le café.* Manière de dire que le cadeau était de peu d'importance !

Le repas principal se fait vers midi. Sur le soir, on se contente d'une simple réfection; mais en revanche, on boit sans retenue. Tel qui boit avec modération durant la journée s'abandonne à l'ivresse pendant la nuit. La nuit, on ne le voit pas; et puis, à ce moment, il n'a pas d'affaires à traiter; l'ivresse ne l'exposant pas à se compromettre, il se croit autorisé à s'enivrer. Belle morale! morale toute païenne!

Le nègre supporte longtemps la faim et sait, au besoin,

se contenter de peu. S'il trouve une bonne nourriture, il se livre à une joie insensée, à une folle dissipation : il ne mange pas, il ne se rassasie pas, *il se remplit,* comme on dit dans sa langue : *o jè yo*, il mange à se remplir. Le désœuvrement et les pertes journalières que lui inflige un climat dévorant excitent en lui l'amour du boire et du manger, et il saisit toutes les occasions de le satisfaire. Pendant le *ramadan,* les mahométans ne mangent rien avant le coucher du soleil, mais ils se dédommagent la nuit. Un jour, je demandais à un jeune homme comment il pouvait supporter un jeûne si rigoureux. « C'est une véritable fête pour nous, répondit-il : dès que le soleil est couché, nous mangeons, *nous nous remplissons* au point de ne pouvoir souffler. » Et pour être mieux compris, il accompagnait ses paroles d'une mimique expressive, se tordant et soufflant avec effort, comme s'il étouffait. « Quand nous *sommes pleins,* nous faisons ainsi », disait-il... Et ils jeûnaient !

CHAPITRE V

I. Relations sociales. — II. Langues. — III. Baton. — IV. Division du temps.

I

Une lettre que j'écrivis de Wydah à mes parents va nous initier aux particularités des réceptions.

« Wydah, le 24 février 1868.

« Mes bons parents... Ce matin, j'ai accompagné un de mes confrères chez le *yévogan*, ou chef des blancs, premier cabécère de la ville. Voulez-vous savoir comment nous avons été reçus? Votre cœur bat d'émotion peut-être, et vous vous demandez si votre fils n'a pas eu à souffrir des mauvais procédés du chef sauvage. Rassurez-vous, et n'infligez pas à mes chers nègres la flétrissure d'une épithète qu'ils ne méritent pas : ils sont moins sauvages qu'on le dit. Jugez-en vous-mêmes.

« Dès que nous sommes arrivés chez le *yévogan*, un de ses serviteurs nous a accueillis à la porte, et nous a immédiatement introduits dans la cour intérieure, où le chef reçoit les visites. Là, il a reçu de nous la canne que nous tenions à la main; nous l'avons chargé d'offrir nos hommages

au cabécère, et de lui manifester notre désir de le voir : « Dis-lui, ai-je ajouté, que je viens lui présenter ce Père, « arrivé depuis peu de jours *de la terre des blancs.* » Le serviteur, nous ayant présenté des chaises, a disparu dans l'intérieur, emportant nos cannes. Il est revenu bientôt, nous a salués de la part de son maître, et nous a priés d'attendre. Il ne rapportait pas nos cannes, ce qui voulait dire que nous allions être admis. Le *yévogan* n'a pas tardé à paraître, accompagné de deux des siens et suivi d'une jeune fille armée d'un éventail. Lui-même portait nos cannes; il nous les a rendues après nous avoir donné une poignée de main à chacun; puis, nous invitant à nous asseoir, il s'est étendu sur une natte posée à terre. Il nous a reçus dans cette attitude, la pipe à la bouche, appuyé sur un coude, tandis que la jeune esclave l'éventait et chassait les moustiques.

« Nous avons parlé de choses et autres : de la chaleur, de la pluie et du beau temps. Le chapeau blanc et la soutane blanche de mon confrère, plus neufs que les miens, excitaient davantage la convoitise de notre hôte. « Tu devrais, « m'a-t-il dit, me donner un habit et un chapeau semblables « aux vôtres. Vous êtes *babba* (ce mot veut dire père), mais « ne le suis-je pas aussi ? Tous mes administrés m'appellent « du nom de *babba* qu'on vous donne. » L'argumentation du *yévogan* ne m'a point convaincu; toutefois, je lui ai promis un chapeau, lui faisant observer qu'un chapeau noir lui conviendrait mieux. Je viens de lui envoyer le vieux chapeau que mon confrère avait pour son voyage, dont nous n'avions plus que faire. Il m'envoie dire que le chapeau *de féticheur des blancs* lui servira aux jours de solennité.

« Généralement on ne parle que par interprète au *yévogan* et aux autres chefs : c'est une rubrique du cérémonial des réceptions, dont on a de la peine à s'affranchir. Les chefs sont entourés d'espions qui, de la sorte, entendent tout ce qu'on dit. De plus, l'interprète adoucit dans sa traduction les mots durs ou blessants de l'interlocuteur étranger. Les

indigènes seuls parlent directement aux chefs en langue du pays. Si un blanc converse avec eux autrement que par interprète, ce n'est jamais que dans l'intimité et en l'absence des espions.

« L'usage du pays veut que l'on ne reçoive pas un ami sans lui offrir à boire : l'étiquette exige que l'ami ne refuse point. En offrant, celui que l'on visite a soin de montrer qu'il n'a aucune mauvaise intention; refuser serait avoir l'air de se défier; dans le style et les usages du pays, ce serait presque dire à son hôte : « Qui sait? peut-être veux-tu « m'empoisonner. » Le *yévogan* donc a fait porter à boire, et nous avons bu. Voici comment les choses se sont passées : un serviteur est arrivé, tenant à la main un plateau sur lequel étaient trois verres, une bouteille d'eau et un flacon de *gin*. Après avoir posé le plateau, il a versé de l'eau dans un verre; puis il a passé cette eau dans les deux autres verres, de manière à lui en faire toucher les parois intérieures, et il a bu l'eau. Il nous disait à sa manière : « Voyez! « ni l'eau, ni les verres ne cachent la mort. » Servant ensuite de l'eau à tous, il nous mettait en demeure de nous prononcer nous-mêmes. Ne pas boire eût été un signe de défiance dont le *yévogan* aurait eu le droit de se formaliser : c'est pourquoi nous avons bu, quoique l'eau offerte fût toute bourbeuse. Cet échange de bons procédés est un préliminaire obligatoire. Cela fait, le servant a versé du *gin*, et il a bu : ce qui voulait dire que nous pouvions boire aussi. Alors seulement il a versé dans les trois verres de la liqueur qu'il venait de goûter le premier. Pour ne pas choquer notre hôte, il a fallu boire; mais il nous a été impossible de tout avaler : l'affreuse liqueur nous brûlait la gorge et l'estomac. Et le *yévogan* de rire de nous voir reculer devant un verre de *gin*. Il a compris notre embarras, et il nous a permis de passer notre verre à ses gens.

« Voilà, mes chers parents, un échantillon du savoir-vivre des nègres. »

Pour compléter les renseignements de cette lettre, empruntons à M. Lafitte les détails de la réception dont il fut l'objet à l'est de Lagos, de la part de Possou, roi d'Épé. « Arrivés au centre du lac, raconte M. Lafitte [1], au moment où nous apercevions distinctement la terre, le chef des canotiers, en nous montrant un groupe de noirs debout sur la rive, nous dit : « C'est le roi ! » Et aussitôt, lui et ses compagnons poussèrent un hurrah formidable. M. Bieul et moi agitâmes nos mouchoirs. Le roi et sa cour, pour ne pas être en reste de politesse avec nous, répondirent à notre salut avec une telle puissance de poumons, que nous fûmes stupéfaits du degré de vacarme où peut arriver la voix humaine.

« Enfin nous abordâmes. Sa Majesté nous reçut presque dans ses bras, au saut de la pirogue, et peu s'en fallut que le monarque africain ne prît, comme on dit vulgairement, un billet de parterre. Remis de son émotion, Possou nous serra vigoureusement la main, ainsi que ses chambellans. Dès ce moment, nous étions amis.

« Possou paraissait avoir cinquante ans, — un âge avancé en Afrique ; — mais il n'était pas un nègre décrépit ; il restait encore de la vigueur dans son corps légèrement affaissé par un fort embonpoint. Un sourire perpétuel s'épanouissait sur sa large figure, vrai miroir de son âme. Il eût gagné à être vêtu simplement, car les haillons pittoresques dont il s'était affublé, sans doute en notre honneur, en faisaient une sorte de héros de carnaval. Mais sa coiffure s'harmonisait parfaitement avec son visage placide ; c'était un bonnet de coton aux vives couleurs, dont le floc épanoui retombait sur l'épaule gauche. Les chambellans, au nombre de quatre, habillés dans le goût nègre, — pagne très-large serré autour des reins, — avaient aussi de bonnes figures. Avec six jeunes gens de dix-huit à vingt ans, — la fleur de la jeu-

[1] *Le Pays des nègres*, p. 165.

nesse du royaume, — armés de carabines, c'était toute la suite de notre nouvel ami.

« Le roi nous conduisit lui-même à l'habitation qu'il nous avait fait préparer à une faible distance de la lagune. Sous le nom d'Épé, on comprend la ville haute, située sur un plateau élevé de plusieurs mètres au-dessus du niveau de la lagune, et la ville basse, qui n'est, à proprement parler, qu'un village de pêcheurs, composé de quelques huttes mal construites. C'est au village que le roi nous recevait, et c'est sa propre maison de campagne qu'il mettait à notre disposition.

« La susdite maison, bâtie en terre et couverte en chaume, se composait d'une sorte de vestibule et de deux chambres qui s'ouvraient sur le vestibule. Les chambres n'ayant d'autre ouverture qu'une porte très-basse fermée par une natte, le jour y pénétrait à peine, et l'air y était complétement vicié. Quant au mobilier, il était des plus simples : un lit de bambou couvert d'une natte, un siége taillé dans un tronc d'arbre, une cruche pleine d'eau et une calebasse. — Est-ce que nous allons passer la nuit dans ce taudis? demandai-je à M. Brieul. — Je conviens, me dit-il, qu'on n'y sera pas très-commodément, mais enfin c'est toujours un abri. — N'importe, repris-je, le Possou doit être un pauvre sire; car les paysans de France logent mieux leurs bêtes que lui ses amis. »

« Un cri de Possou arrêta notre conversation : le dîner était servi. Le monarque africain avait eu le bon goût, par cette belle soirée, de faire dresser la table au milieu de la cour. Voici le détail de ce couvert royal. La table n'était autre qu'un lit de bambou de la forme d'une ottomane, exhaussé de cinquante centimètres pour la circonstance, et couvert d'un pagne jadis blanc; trois caisses de gin faisaient office de siéges. Il y avait des assiettes de porcelaine anglaise à fond bleu, des verres à pied, des couteaux à manche d'ébène, des cuillers et des fourchettes en ruolz. Ces

assiettes à fond bleu me rappelèrent l'histoire d'un Européen mort à Épé pour avoir mangé dans une de ces assiettes préalablement frottée avec du poison : mais je me rassurai en voyant la figure honnête de notre amphitryon.

« Possou s'assit au bout de la table, M. Bieul à sa droite, moi à sa gauche. Les chambellans se tinrent près de nous, tandis que les six jeunes nègres de la garde du roi se placèrent à l'autre bout de la table, sur la même ligne, la carabine à l'épaule. Comme nous venions de nous placer, un nègre apportait un immense plat de riz surmonté de deux poules bouillies. Le roi enleva aussitôt les deux cuisses d'une poule, se servit copieusement du riz et se mit à manger sans nous offrir d'en prendre notre part. — Voilà qui est peu poli, dis-je à M. Bieul; est-ce que le roi nous aurait invités seulement pour assister à son repas? — Prenez patience, me répond mon compagnon, Possou mange le premier pour nous prouver qu'il n'y a de poison ni dans le riz, ni dans la poule. En effet, après avoir goûté de la poule et du riz, le roi nous dit de nous servir. Le gin remplaçait le vin. Conformément à l'étiquette nègre, Possou but le premier..... A la suite de nombreuses libations de gin, il s'endormit la figure dans son assiette. Les chambellans et les gardes dînèrent des restes qui traînaient sur la table. »

Nous pourrions ajouter encore des détails fort singuliers; mais nous n'avons pas la prétention de tout dire. D'ailleurs, bien des particularités doivent moins être attribuées aux règles de l'étiquette qu'à l'originalité des personnages. On a dû remarquer que les gens de Possou avaient le pagne roulé autour des reins : les nègres ne peuvent, en présence du roi, jeter le pagne sur l'épaule, ni user du parasol, ni mettre souliers ou chapeau.

La bienséance exige que, dans une réunion, le plus digne seul ait un siége; les autres s'assoient par terre. Les chefs indigènes venaient nous visiter à la Mission. Or souvent,

pendant que l'un d'eux conversait avec nous, survenait un second ayant sur lui la préséance. Aussitôt le premier venu quittait son siége et s'asseyait par terre. Insister pour le lui faire conserver eût été l'humilier, car cela l'aurait obligé à avouer son infériorité; en outre, il eût été impoli envers le plus digne de ne pas respecter son droit de préséance. Un jour, j'invitai Quouénou, chef de Wydah. J'avais eu l'idée d'inviter au même repas un certain Inando, personnage très-influent de la maison du *yévogan;* je m'en ouvris à Quouénou. « Garde-toi de le faire, me fut-il répondu : ce serait une humiliation pour Inando, sur qui j'ai le pas; devant moi il ne peut accepter un siége. Il est préférable que tu lui envoies chez lui quelque chose du repas. »

Le respect des vieillards est un principe sacré : « Respectez les anciens : ce sont nos pères », dit-on. Et encore : « Jeune homme, ne cherche pas à te substituer aux anciens dans la direction des affaires. — Puisque l'enfant n'a pu voir ce qui s'est passé avant lui, qu'il lui suffise de l'entendre raconter. — Prenez les habitudes de votre père; ce que votre père ne faisait point, évitez de le faire, ou bien vous vous perdrez. — Le frère aîné remplace le père. » Nous pourrions multiplier nos citations; les nègres nous diraient que « le roi ne se coiffe pas du vulgaire filla, mais qu'il a sa couronne »; que les décisions du roi n'admettent point la discussion, comme celles des sujets : « le peuple s'assemble pour délibérer, mais le roi a son conseil» , etc.

D'égal à égal, les nègres sont polis et bienveillants par principe : « La politesse engendre l'amitié, disent-ils; — ne pas souhaiter la bienvenue à celui qui revient de voyage, c'est être impoli envers ceux qui étaient restés à la maison; — mépriser son semblable, c'est se mépriser soi-même; — ne pas aider celui qu'on voit dans l'embarras, c'est le tuer dans son cœur. » Cette dernière maxime est sublime : elle n'est point l'expression d'une pure théorie, et les noirs s'entr'aident bien réellement, puisqu'un de leurs dictons

affirme que « jamais à Oyo (capitale du Yorouba) un misérable ne meurt de faim ». Voici un autre dicton bien significatif : « Quand vous ne pouvez secourir les malheureux avec votre argent, vous les visitez; si vous ne pouvez les visiter, vous leur envoyez des paroles de consolation et d'encouragement. » Notons-le : cette maxime ne se traduit pas sous forme de conseil; elle a un sens déclaratif, exprimant ce que l'on fait et non pas seulement ce qui se doit faire.

En voyage, pour peu qu'on s'éloigne des villes et des villages distants les uns des autres, on rencontre, sur le bord du chemin, dans les lieux isolés, de petits pavillons [1] composés simplement d'une toiture en feuilles reposant sur des piquets : c'est un abri ménagé aux voyageurs. Là, le voyageur trouve des provisions de bouche : des fruits, de l'eau, etc. Il prend ce qu'il veut et dépose à côté les cauris du payement. « La première fois que je fis cette rencontre, je fus étonné, dirai-je avec M. Courdioux. — Pourquoi, demandé-je à mes hamaquaires, pourquoi a-t-on placé et abandonné là toutes ces choses? — Pour être vendues. — Mais où sont les marchands? — Nous ne savons pas, Père; peut-être à une lieue d'ici. — Et les voyageurs et les passants ne volent rien de tout cela? — Oh! non, Père. On est si heureux de trouver des vivres et des rafraîchissements sur sa route, dans des lieux aussi écartés, qu'on se garderait bien de rien toucher avant d'avoir déposé, comme tu vois, le prix convenu. » Moi, qui profitai souvent de ces abris et de ces rafraîchissements, je prie Dieu de le rendre au centuple aux amis inconnus dont la main bienveillante me procura un précieux soulagement.

L'usage que je signale est général à la côte des Esclaves. Un autre usage général, et qui a une grande influence sur les relations sociales, c'est de regarder et de traiter comme

[1] On les nomme en nago *arodjé*.

solidaires les uns des autres les membres d'une même famille, les habitants d'une même ville, les gens de même nation ou de même couleur : car souvent le nègre ne reconnait d'autre distinction, d'individu à individu, que celle de *blancs* et de *noirs*, de *noirs* et de *rouges* (*égnia poucpa*, gens rouges, Foullas). Nous avons vu refuser l'entrée d'Okéadan (v. p. 28) à deux missionnaires français, pour des griefs imputables, non à un missionnaire, à un Français, mais à un *blanc;* ce n'est pas un fait rare et isolé. Chez les Minas en particulier, un débiteur insolvable est un danger pour tous ceux de sa maison et de sa localité : s'ils vont chez les créanciers, ils sont exposés à y être retenus en otage, afin que leurs parents et leurs amis pressent le payement des dettes ou qu'ils livrent le débiteur. Durant mon séjour à Agoué, j'entendais quelquefois circuler des bruits de guerre. Informations prises, j'apprenais qu'un maître riche en esclaves les équipait et se disposait à aller reprendre un de ses gens retenu en otage dans quelque village voisin, sous prétexte qu'un habitant d'Agoué avait contracté dans ce village des dettes qu'il négligeait de payer. Dans les maisons, on rend les esclaves ou les femmes tous solidairement responsables des méfaits commis, tant que le vrai coupable reste inconnu. Un vol commis secrètement par un seul individu peut, de la sorte, provoquer le châtiment de dix, quinze, vingt personnes tout à fait innocentes. J'ai connu un esclave qui se donna le malin plaisir de faire fustiger ses douze ou quatorze compagnons; il avait nom Lafi. Avant d'être pris et réduit en esclavage par le roi de Dahomey, Lafi faisait métier de voler des enfants, des femmes, des hommes même, et de les vendre dans les marchés de l'intérieur. Doué d'une force herculéenne, il en abusa pour la rapine, tant qu'il eut la liberté; esclave, il demeura un voleur fieffé. Un soir, tandis que ses compagnons se livraient au sommeil, Lafi va trouver le maître. — « Maître, dit-il, tu es bon, et je n'aime pas qu'on te trompe ou qu'on te vole; or, quelques-uns de mes

compagnons, méconnaissant tes bontés, se sont introduits dans le magasin; ils ont enlevé tels et tels objets. Tu es si bon pour nous que je n'ai pu m'empêcher de venir t'avertir; on a grandement tort d'agir ainsi à ton égard! — C'est bien! répondit le maître; va te coucher. » Le lendemain matin, le maître, ayant constaté que les objets désignés avaient disparu réellement, appela tous les esclaves auprès de lui; il demanda à leur chef qui avait commis le larcin. Le chef et le sous-chef déclarèrent n'en rien savoir. — « Personne ne sortira, que je ne le sache », dit le maître. Une seconde, une troisième fois, la même question amena la même réponse. Cependant, les esclaves n'avaient pu aller acheter leur déjeuner, et le besoin de manger ne décidait point à faire des aveux. Le maître alors les chargea de chaînes, omettant à dessein d'enchaîner les voleurs de profession. Les autres murmuraient, mais ils n'en venaient pas encore à un aveu. Enfin, le maître se décida à recourir au fouet. Chacun subissait les coups sans dénoncer le coupable. Que faire? Un sourire malin, qui effleura les lèvres de Lafi, pendant l'opération, fut un indice révélateur. On enlève les fers à tous, on en charge Lafi, et on le fouette. Lui, se plaint amèrement d'être injustement maltraité; il crie, il se fâche; finalement il se déclare prêt à tout révéler, et il décline plusieurs noms. — « Puisque tu connais les voleurs, dit le maître, selon toute apparence tu sais ce que sont devenus les objets volés. — Oui, répond-il, je le sais. — Va les chercher. — Que les voleurs viennent avec moi. » Lafi aurait voulu que les esclaves dénoncés par lui sortissent en ville enchaînés : il se trompa dans ses calculs; car les soupçons du maître pesaient désormais sur lui seul; lui seul avait la chaîne au cou; seul, il était désigné pour sortir dans cet appareil. Il s'y refusa. Le maître, au courant de ses habitudes, envoya faire des recherches, et les objets volés furent retrouvés. Tout ne se borna pas là : ceux qui avaient été calomniés traînèrent Lafi devant un féticheur pour lui

faire subir l'épreuve du poison. Il n'osa pas *boire le fétiche :* il s'avoua coupable. — Pauvre Lafi! rendu à la liberté, il reprit son ancien métier de voleur d'hommes. Un jour, il se laissa prendre en flagrant délit; on lui coupa la tête. « Voleurs, disent les Dahoméens, prenez garde : il y a une épée au Dahomey. » Il y en a une aussi chez les Nagos.

II

Le LANGAGE est le lien principal de la société, le moyen de nous communiquer réciproquement nos pensées et nos sentiments. « Si l'homme est fait pour parler, c'est apparemment pour parler à quelqu'un », dit J. de Maistre. Je ne saurais ici vouloir tenter un essai sur la linguistique de la côte des Esclaves; je me contenterai de considérer les langues comme élément social. A ce point de vue, le *mina,* le *djedji* ou *fongbé,* le *yorouba* ou *nago* ont des traits de ressemblance frappants : chacune de ces trois langues se prête admirablement à toutes les exigences de la politesse la plus prévenante et des rapports de la vie sociale.

En nago et en djédji, la formule habituelle de salutation est *okou;* elle peut très-bien se traduire par notre mot *salut.* Les Nagos se saluent par d'interminables *okou ;* aussi, dans la colonie anglaise de Sierra-Leone, on les appelle les *akous* [1]. Au terme générique, on ajoute presque toujours un autre mot, suivant les circonstances; en sorte qu'il n'y a pas un état, une position où l'on ne reçoive une salutation spéciale, un signe particulier d'intérêt et de bienveillance. Le matin, on dit : *okou aouro,* salut du matin; au milieu de la journée : *okou ossan,* bonjour; la nuit : *okou allé,* bonne nuit; en se quittant, le soir : *o da oro,* à demain. A celui qui revient

[1] Dans *okou,* l'*o* initial est ouvert : pour une oreille peu exercée, c'est un *a*.

vers sa maison, on dit : *okou abo,* salut du retour; à celui qui est assis : *okou djoko;* à celui qui travaille : *okou dchè o;* à celui qui vend : *okou ra;* à celui qui achète : *okou ta,* etc. Les salutations varient à l'infini de cette manière : on ajoute simplement au mot *okou* un verbe exprimant l'état dans lequel se trouve la personne qu'on salue, ou l'action qu'elle fait.

Lorsqu'on s'adresse à ceux qui sont éloignés ou distraits par leurs occupations, on fait suivre la salutation de l'exclamation *o : okou o ! — okou dché o !...*

« Que Dieu vous donne une longue vie ! — Dieu aide celui qui travaille », sont des manières populaires de se saluer entre amis. On s'adresse mille souhaits de ce genre.

Toutes ces paroles sont accompagnées de prostrations, de génuflexions, de battements de mains, de claquements de doigts. La mimique fait ici partie du langage; l'usage a donné un sens distinct et significatif à certains gestes, à certaines poses, qui ont, dans les relations sociales, une importance au moins égale à celle de la parole articulée. Un noir, par exemple, montre son respect pour le roi et pour les grands autant par sa mise que par ses discours, autant par la pose que par la parole. Devant eux, il ne garde pas le pagne sur l'épaule; il s'incline, il s'agenouille, il se prosterne, il se couvre de poussière, suivant les circonstances; chacun des mouvements susdits a sa signification, sa portée réelle, son importance dans le savoir-vivre. Le noir rampe devant le roi et devant les chefs : avant d'entrer dans la cour de réception, il roule son pagne à la hanche. Aussitôt qu'il est entré, si le roi est présent, il se met à genoux, se prosterne, et met le front dans la poussière par trois fois; puis il se traîne sur les genoux jusqu'auprès du roi ou du chef, et il demeure accroupi pour lui parler. Ce cérémonial est obligatoire : on doit se prosterner même devant le bâton du roi, comme nous le dirons tout à l'heure.

Pour saluer, on s'arrête à cinq ou six pas du personnage

qui reçoit, et l'on bat des mains d'une manière suivie, à plusieurs reprises; après quoi, on frappe trois coups et l'on fait claquer bruyamment les doigts de la main droite sur la paume de la main gauche. Ce bruit de mains et de doigts se nomme *agpé*, mot que l'on traduirait fort improprement par applaudissements; l'*agpé* des habitants de la côte des Esclaves n'a ni la vivacité, ni la signification de nos applaudissements : il est plus modéré; il exprime le respect, et non l'enthousiasme. Pour applaudir, marquer l'admiration ou acclamer quelqu'un, on pousse un long murmure en se tapotant la bouche, de manière à produire un long et bruyant *ou-ou-ou*.

Dans la rue, les prostrations ont lieu aussi devant les chefs et les féticheurs. Généralement on se découvre l'épaule et l'on ramène le pagne sur le bras gauche, pour saluer.

La ville est curieuse à visiter le matin; aux premières heures du jour, les noirs sont d'une obséquiosité excessive; on les entend se demander à tout instant s'ils ont bien dormi, — *o soun ré ?* — s'ils se sont bien éveillés, — *o dji ré?* — s'ils sont en paix, — *alafia?* — Et la maison? *illé nko?* — Et la femme? *iya nko?* — Et les enfants? *omme nko?*... Ils n'en finissent jamais; et à chaque pas, ils débitent le même questionnaire, provoquant sans cesse des *ho!* mille fois répétés comme signe d'assentiment.

Les féticheuses minas ont une singulière façon de saluer : elles tournent le dos à la personne à qui elles rendent leurs devoirs, se mettent à genoux et font de longs battements de mains à plusieurs reprises. D'ordinaire, on les arrête aux premiers coups, en disant dans l'idiome du pays : *égno!* c'est bien! ou *égno nto!* très-bien! A ce mot, la féticheuse [1] se lève et s'en va. Il est défendu aux *danwés* de parler l'idiome vulgaire.

Grande est la surprise du voyageur européen, qui se voit

[1] On les appelle *danwé* dans cette contrée.

saluer de la sorte pour la première fois. Dans la rue, au moment où il va se croiser avec une personne, celle-ci se détourne et tombe à genoux. Comment supposer que c'est pure civilité ? Et s'il ne croit pas avoir affaire à une folle, les manières de cette danwé ne lui paraîtront-elles pas originales, excentriques ?

L'inertie et la modération caractéristiques du noir percent dans ses discours : un mot qu'il a toujours à la bouche trahit son caractère, et ce mot a son synonyme dans tous les idiomes de la côte; à tout moment, à tout propos, le noir vous dit : *C'est bien!* ou encore : *Je comprends* [1]. Nous avons dit qu'il n'attaque pas les difficultés de front; aussi ne comptez pas qu'il oppose un refus formel à la demande des grands; il ne se mettra pas en opposition évidente avec quelqu'un, surtout avec les blancs; il biaisera, il répondra : (en mina et en djédji) : *Égno!* (en nago) *Oda!* C'est bien! Cela ne veut pas toujours dire qu'il approuve ou qu'il est satisfait : non ! il ajourne, il élude, il se retranche derrière un mot vague : *j'entends!* c'est-à-dire : nous verrons. Souvent ce mot est un refus déguisé, une fin de non-recevoir qui ressemble à l'assentiment.

La colère du noir éclate souvent en paroles : « *Que Chacpana* (dieu de la petite vérole) *te tue!* — *Qu'Egoungoun* (revenants) *te mette en pièces!* — *Que Chango* (dieu de la foudre) *te hache!* » sont des imprécations très-usitées.

Deux autres imprécations fort communes sont des traits de mœurs. La première s'adresse à la mère de son adversaire : « *Ebi yo gba 'ya è,* que la faim dévore ta mère ! » Jamais on ne parle du père. Le père est craint, il n'est pas aimé! Bien des fois, j'ai accompagné chez leurs parents les élèves de la Mission : ils saluaient le père à leur arrivée, et aussitôt ils couraient auprès de leur mère. Il n'y avait de véritable

[1] En mina et en djédji : *mcé!* — en nago : *mo gbo!* je comprends, j'entends.

expansion, d'intimité réelle qu'avec elle. Il n'est donc pas surprenant qu'il soit sensible aux injures dirigées contre elle : attaquer la mère, c'est attaquer l'enfant dans ses plus chères affections.

Si le nègre veut maudire quelqu'un, le repousser, le frapper d'ostracisme, il lui lance avec mépris l'imprécation suivante : « *Okou gbè!* » Mort de l'igbè! puisses-tu mourir seul, isolé, perdu, abandonné dans la solitude des bois! Mourir dans l'igbè, c'est n'avoir ni feu ni lieu; c'est la mort ignominieuse du maudit, repoussé par tous avec dédain : « *Okou gbè!* » est l'expression du souverain mépris.

A qui souhaite-t-on de mourir dans l'*igbè?* Hélas! trop fréquemment à un infirme, à un lépreux, à un vieillard, à l'enfant difforme, aux fous. Pourquoi les repousse-t-on dans l'igbè? Par un mouvement de barbare égoïsme : parce qu'on ne peut plus rien attendre d'eux. « *Meurs dans l'igbè!* »... L'âme païenne dévoile toute sa laideur dans ce seul mot.

III

Le BATON joue un rôle important chez les nègres. « Avez-vous à gouverner des animaux, dit avec humour l'auteur des *Loisirs d'un banni* (A. V. Arnault) — armez-vous d'un morceau de bois rond, plus court qu'une perche, moins mince qu'une baguette, moins gros qu'une bûche... et vous voilà pasteur, roi, général ou tambour-major, suivant l'espèce de bêtes que vous avez à conduire, suivant que vous serez à la tête d'une troupe ou à la queue d'un troupeau.

« Sceptre, houlette, bâton de commandement, bâton doré ou non doré, tout cela n'est que du bois et du même bois. »

Le *Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle* dit, au mot *Bâton :* « L'histoire philosophique de l'humanité tiendrait, au besoin, dans cet article. » Nous ne saurions trouver

étranges les détails qui vont suivre, à moins d'oublier notre propre histoire et nos usages.

Le nom donné au dieu de la foudre montre que les nègres en font la personnification de la force matérielle : *Chango* signifie étourdir par un choc violent (*chan,* frapper violemment ; — *go,* stupéfier). A cette personnification de la force physique, comme à l'Hercule des anciens, on donne, pour symbole et pour arme, une massue, un casse-tête en bois très-dur, un bâton appelé *otché.*

Ce n'est pas le seul usage religieux du bâton. Les nègres placent des bâtons sacrés à l'entrée de leurs cases ; ils commettent la garde de la maison à cette espèce de dieux lares ; — les prêtres se livrent à la divination par l'inspection de petits bâtonnets qu'ils lancent à terre ; — des bâtonnets rentrent dans la confection des *ondés* ou amulettes que les païens portent sur eux ; — enfin, les féticheurs ont un bâton pastoral se terminant en fourche dans le haut. Ils y enroulent un ou deux chiffons en forme de glands ; leur superstition attache sans doute une vertu particulière à ces morceaux d'étoffe.

Dans l'ordre civil, le bâton est un insigne d'autorité. M. Auguste Laforet, auteur d'une monographie fort intéressante du *bâton,* explique comment il l'est devenu. « Dans les temps les plus reculés, dit-il, les chefs des premières agrégations d'hommes furent les vieillards, les patriarches auxquels leur grand âge imposait, pour soutenir leurs pas chancelants, la nécessité d'un appui, *d'un bâton, qui devient naturellement l'attribut de leur autorité paternelle...* Lorsque, par suite de la transformation des familles en tribus, et des tribus en nations, l'autorité des chefs dut changer de caractère, et de paternelle devint politique ; — lorsque se fit sentir le besoin de se défendre contre ses voisins, et l'ambition de les attaquer, alors l'insigne de la puissance souveraine changea aussi : ce fut une lance, *toujours un bâton, mais un bâton garni de fer, une arme enfin non moins qu'un attribut et un signe de commandement.* »

La dignité et l'autorité du roi et des chefs s'attachent au bâton et le suivent partout : on doit au bâton le respect et les honneurs qui sont dus au maître du bâton. Ainsi les sujets se prosternent devant le bâton royal comme devant le roi lui-même. En voyage, et lorsqu'ils sortent la nuit, le roi et les chefs ont un bâton pour se défendre : celui-là est garni d'anneaux de fer à l'un des bouts; quelquefois c'est une lance.

Ils ont en outre le bâton de cérémonie et de commandement qu'ils remettent entre les mains des messagers chargés de traiter une affaire en leur nom.

Les personnages marquants du pays, les Européens et les négociants se servent du bâton dans les rapports journaliers, pour se faire représenter auprès des autorités ou de toute autre personne. Du reste, cet objet n'a pas de forme rigoureusement déterminée.

Nous empruntons à l'ouvrage de M. Laforet signalé plus haut des notes de M. Rouland, ancien agent de commerce au Dahomey :

« On a généralement plusieurs bâtons, tout au moins trois, savoir :

« Le bâton officiel, pour les cérémonies d'apparat, les négociations, les grandes circonstances;

« Le bâton semi-officiel, servant dans les rapports ordinaires avec les autorités locales;

« Enfin, le bâton amical, d'un caractère purement privé, pour les communications personnelles et intimes.

« Tout message d'un blanc à un chef noir, et réciproquement, quelles qu'en soient la nature et l'importance, n'a jamais lieu sans être accompagné de l'un de ces trois bâtons, porté par un *moce* ou interprète.

« Le bâton accompagne de même, en toute circonstance, les communications, officielles ou non, que les gens du pays s'envoient entre eux.

« La personne à qui un bâton est adressé le prend dans la

main pour écouter le message ; elle ne le rend au *moce* que le jour et au moment où elle est en mesure de donner la réponse.

« La réception d'un bâton du roi de Dahomé donne lieu au cérémonial suivant. Le bâton est porté par un cabécère attaché à la personne du roi, et qui est escorté d'*agôli-gans* (gardes du palais). A l'entrée du cortége, on se lève, tête nue ; on retire avec précaution les deux ou trois fourreaux d'étoffes qui recouvrent le bâton royal ; alors le cabécère et sa suite se prosternent le visage dans la poussière. Dans cette attitude, l'assistance écoute le message royal. Tout le monde se relève ensuite, et le destinataire qui avait tenu constamment une main sur le bâton, le prend et le garde jusqu'au jour qu'il fixe au cabécère pour donner sa réponse au roi.

« On essaye parfois de présenter aux chefs de factoreries de faux bâtons ; mais il est très-facile de déjouer la ruse, et le noir qui s'en rend coupable est passible d'un châtiment sévère. Il pourrait même être puni de mort, si un sentiment d'humanité ne portait les Européens à garder le silence sur ces tentatives de fraude.

« Les bâtons adressés au roi de Dahomé sont envoyés à la capitale, Abômé, à trois journées dans l'intérieur. Introduit devant le roi, le moce se prosterne la tête contre terre, la baise par trois fois, découvre le bâton, le donne au roi et énonce le but de sa mission. La réponse est toujours remise à plusieurs jours, pendant lesquels le porteur du bâton es logé et traité à la résidence royale.

« En résumé, le bâton, à la côte des Esclaves, a un caractère presque sacré ; ce qui s'explique d'autant mieux, que, dans ces pays éloignés, privés de routes et de toute correspondance postale, il ne peut exister d'autres moyens de transmettre sûrement les communications.

« A l'ouest du Dahomé, les distances entre les localités sont encore plus grandes ; aussi le bâton est-il d'un usage

plus répandu. C'est au point que les agents de factorerie ont la précaution de faire reconnaître un certain nombre de bâtons, afin que leurs expéditions soient toujours accompagnées d'un bâton qui, comme un pavillon, couvre la marchandise.

« Le seul endroit où l'emploi du bâton tende à diminuer, c'est Lagos. Ce point est au pouvoir des Anglais; il est de plus en plus envahi par l'élément européen, et la densité de la population y rend les relations plus faciles qu'ailleurs. Cependant, dans leurs rapports entre eux, les noirs de ce pays restent fidèles à la coutume du bâton, et le vieux Kosioko, roi dépossédé de Lagos, se passe de temps à autre l'innocente fantaisie d'envoyer son royal bâton aux personnes auxquelles il veut donner une marque de distinction. Deux anecdotes, d'un caractère bien différent, donneront une idée de l'importance du bâton à la côte occidentale d'Afrique.

« La partie de la côte située immédiatement à l'ouest du Dahomé est habitée par une foule de petites tribus indépendantes, qui se livrent fréquemment à des actes d'exaction et de pillage.

« Un chef de factorerie à Grand-Popo, nouveau venu dans le pays, avait expédié une embarcation de marchandises par lagune. Comme d'habitude, le chef de la pirogue était porteur du bâton de l'agent. La pirogue fut attaquée par des indigènes appartenant à une petite tribu riveraine. On pilla les marchandises, et les bateliers furent dépouillés et maltraités.

« A cette nouvelle, l'agent de la factorerie s'empressa de demander justice aux chefs d'une tribu voisine qui, par sa puissance et sa situation, était souvent appelé à régler ces sortes de conflits. Amenés devant un Conseil de vieillards, les délinquants exposèrent qu'un de leurs membres avait subi un traitement indigne de la part de l'agent qui dirigeait précédemment la factorerie de Grand-Popo, et que, igno-

rant que cette factorerie eût changé de chef, ils n'avaient fait qu'user d'un droit légitime en se vengeant, sur les marchandises et le personnel de la factorerie, d'un acte coupable qui ne devait pas rester impuni. Les vieillards donnèrent droit à la tribu, et, tout en plaignant l'agent de Grand-Popo d'avoir à supporter les conséquences d'une faute commise par son prédécesseur, le Conseil légitima la prise des marchandises.

« On allait se séparer, lorsque, par un des hommes de la pirogue dévalisée, l'agent apprit que, dans la bagarre, un assaillant s'était emparé du bâton et l'avait brisé en morceaux. Aussitôt le Conseil se remet en séance, et, sous le coup d'une indignation profonde, la tribu est condamnée, non-seulement à la restitution des marchandises volées, mais encore à rechercher les débris du bâton et à les rapporter solennellement à la factorerie. De plus, faculté est donnée à l'agent de faire arrêter, comme otage, tout individu de la tribu qu'il rencontrera, et cela pendant six mois.

« Le second fait est tout diplomatique. Vers 1863, le gouvernement français avait eu la bonne inspiration d'accorder un protectorat au roi de Porto-Novo. Très-peuplé et très-fertile, cet État excitait depuis longtemps la convoitise des Anglais, établis tout près de là, à Lagos. C'était pour résister aux empiétements de ses ambitieux voisins que le roi avait sollicité la protection de notre pays.

« On ne tarda pas à ressentir les heureux effets de ce protectorat. Deux avisos de guerre français, ancrés, l'un devant Kotonou, sur le rivage de la mer, l'autre à Porto-Novo même, dans l'intérieur de la rivière Osa, garantissaient la sécurité du pays et favorisaient, par leur seule présence, le libre essor du commerce. Malheureusement, le pays était malsain, et le séjour pour nos marins n'était pas des plus agréables. Cela ne fut pas étranger à l'abandon par la France de ce protectorat si utile. Un malheureux incident, dont le bâton fut la cause, amena la rupture.

« Le commandant français avait pour moce un noir de Lagos, fils de l'ex-roi Kosioko. Celui-ci était l'ennemi juré du roi de Porto-Novo, Mécpon. Un jour que ce moce parut devant Mécpon, avec le bâton du commandant, son maître, il fit preuve d'un manque de respect si évident que le roi, oubliant toute mesure, arracha le bâton des mains du moce et le lui cassa sur la tête.

« Inutile de décrire l'émotion qui se répandit dans le pays, à la nouvelle de ce fait inouï. Évidemment le roi n'avait voulu que châtier l'arrogance d'un jeune homme, fils de son ennemi, qui s'était prévalu de sa qualité d'ambassadeur pour le narguer. Mais le commandant français jugea que l'honneur national avait subi un outrage dont il réclama sur-le-champ réparation, menaçant d'user de représailles en cas de refus. Les gens de Porto-Novo consentirent à tout, et l'on vit le roi, le roi à qui des lois anciennes et respectées défendent de sortir de sa demeure, — se rendre à bord du bâtiment français pour offrir ses excuses au commandant.

« Par suite de la fâcheuse disposition de nos marins à ce moment, l'affaire, on le voit, fut conduite avec une extrême rigueur. On s'en ressentit tellement de part et d'autre que, d'après les rapports qui lui furent adressés sur cet incident, l'amiral commandant les forces navales à la côte occidentale d'Afrique ordonna l'abandon immédiat du protectorat français de Porto-Novo. Ainsi fut perdue l'occasion de voir l'influence de la France s'établir dans ces parages. »

Le noir de la côte des Esclaves emploie le bâton comme carte de visite, pour saluer ses amis; il en fait une lettre de créance pour recommander ses délégués, le remet à son fondé de pouvoir comme titre authentique de sa procuration; au voyageur, comme sauf-conduit et garantie. Le bâton vaut plus qu'une signature : il en tient lieu, et, de plus, il est la personnification de celui qui l'a remis. A la

signature on accorde une autorité morale que l'on peut souvent contester; au bâton on est obligé en tout cas d'accorder les marques extérieures de respect que l'on doit à la personne du maître.

IV

La DIVISION DU TEMPS ayant son importance dans les relations sociales, nous en dirons un mot. Les nègres de la côte des Esclaves distinguent les saisons par les variations atmosphériques et par les travaux agricoles propres à chaque époque; mais ils n'ont pas un jour ou un mois désigné pour être le premier de l'année. Les fêtes annuelles revenant dans les mêmes saisons servent de base à leurs calculs, lorsqu'ils veulent compter par années, ce qui leur arrive rarement.

Ne demandez pas à un noir son âge ou celui de ses enfants; il vous répondra, *de peur de vous fâcher par son silence;* mais il vous répondra sans discernement, et raisonnera de son âge comme il raisonnerait de l'époque antédiluvienne. Demandez-lui s'il a vingt ans, trente ans : il vous accordera l'affirmation ou la négative, selon qu'il croira l'une ou l'autre plus conforme à votre idée.

En janvier 1866, à bord d'un steamer anglais, je fus accosté par un noir. Il ne parlait pas trop mal notre langue nationale. « Bonjour, moussieu, me dit-il; toi Français? » A mon affirmation, il répliqua vivement : « Et moi aussi. » La réplique me surprit : je savais bien que les indigènes de notre colonie du Sénégal sont noirs, toutefois je n'avais jamais fait attention à cette circonstance qu'ils sont *mes compatriotes* et que j'ai des *compatriotes noirs*, par conséquent.

Le noir qui me parlait était un beau jeune homme de vingt-cinq ans environ. Il me raconta que natif de Gorée, il avait étudié le français dans cette ville; qu'il était parti du

Sénégal à l'âge de seize ans; qu'il avait passé dix ans à bord de navires français, cinq ans au Gabon, huit ans sur des vaisseaux anglais, quatre ans à Fernando-Po. Il ajouta qu'il avait séjourné encore dernièrement chez lui une quinzaine d'années. Tout cela donnait un total exhorbitant. « Quel âge as-tu donc? » lui dis-je, en m'efforçant de contenir un sourire moqueur. — « Dix-huit ans », dit mon interlocuteur avec assurance. Je n'y tins plus : l'ironie se trahit sur ma physionomie. Le noir sourit et dit : « Vois-tu, moussieu, nègre ne compte pas les ans; si nègre dit son âge, ne crois pas lui; lui ne sait pas. » Il me répondit avec une si grande bonhomie qu'il eût pu donner des points au savetier de La Fontaine disant :

> Par an? Ma foi, monsieur, ce n'est point ma manière
> De compter de la sorte.

Au lieu de demander au noir quel âge il a, demandez-lui quand il est né : vous obtiendrez une réponse plus nette et plus sûre; il vous dira qu'il est né à l'époque où s'accomplit tel ou tel événement, quand on planta cet arbre... etc., etc. Souvent même, son nom sera une réponse : au Dahomey, par exemple, les enfants nés à l'époque de la destruction de *Chagga* reçurent le nom de cette ville.

Les fêtes annuelles sont appelées *odoun* chez les Nagos; ce nom désigne aussi la période d'un an qui doit ramener ces fêtes. De même *ossé* signifie jour férié et semaine ou période septenaire, qui ramène ce jour. Quand on a besoin de préciser le sens de ces deux mots, on les fait précéder du mot *ijo,* jour, afin de déterminer le jour férié et le jour de la fête.

Les Minas ont des noms pour chaque jour de la semaine; les Nagos n'en ont point, à moins qu'ils ne les empruntent aux Malais. Le mot *ochou,* lune, désigne le mois lunaire. On compte par mois lunaires; seulement ces mois n'ont pas un nom particulier qui les distingue. A Agoué, les féticheuses

annoncent la nouvelle lune par des promenades et des chants à travers les rues de la ville. Demandez pourquoi ces cris et ces chants, on vous répondra : « *Les danwés cherchent la lune.* »

La division du jour et de la nuit en un certain nombre d'heures n'est point connue : on détermine les heures du jour par la position du soleil, celles de la nuit par le chant du coq. Le jour, on dit : Quand le soleil était ou quand il sera à tel point ; quand le jour commence à luire ; quand le soleil est au zénith... Les jours étant d'égale durée à toutes les époques de l'année, dans ces régions, cette manière de désigner l'heure ne manque pas d'exactitude, attendu que le soleil, dans toutes les saisons, à la même heure, est à peu près au même point.

Le chant du coq marque les heures de la nuit :

1er chant du coq, *akouko-chiwadjou ;* — 2e chant du coq, *adadji, adadjiwa ;* chant qui précède immédiatement le lever du soleil, *oféré, ofé.*

CHAPITRE VI

PLAISIRS ET RÉJOUISSANCES.

Quand Dieu créa l'homme, il le plaça au milieu des délices du paradis. Dégradé par le péché, condamné aux privations, à la douleur physique et à la souffrance morale, l'homme cherche toujours le plaisir, parce que le plaisir est l'avant-goût du bonheur céleste pour lequel il est créé. Tous les hommes poursuivent le plaisir ; s'ils ne vivent pas dans un accord parfait, c'est qu'ils ne cherchent pas tous leur plaisir dans les mêmes choses : l'un aime l'argent, l'autre se plaît à le dépenser ; celui-ci recherche les douceurs de l'oisiveté, celui-là les transports de la joie.

Donc, pour bien connaître un individu, il faut savoir où il cherche son plaisir. Étudions nos nègres à ce point de vue : voyons-les dans la joie, dans le jeu et dans les fêtes.

Le nègre se plaît à entretenir des relations amicales et suivies avec ses semblables ; il confesse dans ses adages « qu'il ne dit jamais « à demain » à son voisin » d'une façon absolue : c'est-à-dire que le moindre motif le fera courir encore chez lui. « On ne peut vivre sous le même toit sans se parler, dit-il ; un fou venant d'Ika et un idiot d'Ilouka ne sauraient s'empêcher de sympathiser, s'ils se rencontrent. » Il méprise ceux qui fuient la société : « Après avoir mangé, la chèvre rentre à la maison ; après avoir mangé, la brebis rentre à la

maison; le porc mange et ne rentre pas : c'est pour cela qu'il est si méprisable. »

Que si le nègre aime les réunions nombreuses et les repas en commun, c'est pour l'agrément qu'il trouve dans le commerce avec ses semblables. Il le déclare lui-même : « Nous allons avec nos amis manger l'*éfo* chez les autres, afin de nous divertir, et non parce que nous manquons de nourriture chez nous. — Malgré le nombre considérable des absents, on ne regrette que l'absence de celui qui réjouit la société. »

Dans les réunions, on s'amuse aux jeux d'esprit : proposer et deviner des énigmes est un divertissement cher aux nègres, même aux enfants; ils se livrent des heures entières à ces badinages spirituels. Ils ont des énigmes fort bien réussies. Qu'on en juge par celle-ci sur la *pirogue :* « Je suis longue et mince, je suis dans le commerce, et je n'arrive jamais au marché. »

Les énigmes ne sont pas les seules productions spirituelles propres à égayer les longues méridiennes et les soirées plus longues encore ; elles offrent même beaucoup moins d'intérêt que les *alos,* récits allégoriques et populaires qui circulent de bouche en bouche. Les *alos* constituent la littérature des nègres : l'*akpalo* ou conteur d'*alos* est recherché dans les cercles, comme les poëtes chez nous. Certains de ces conteurs se font un métier de débiter des contes : on les nomme pour cela *akpalo kpatita.* Il ne faut pas confondre l'*akpalo* avec l'*ologbo.* Celui-ci se tient à la cour pour raconter la légende des ancêtres du roi; tandis que le premier est un véritable rapsode, allant de ville en ville, de cercle en cercle.

Le chant et le son du tam-tam sont l'accompagnement ordinaire dont le rapsode se sert pour agrémenter son récit. « L'*ogidigbo* », dit un adage dont l'harmonie imitative ne peut se rendre dans la traduction, « l'*ogidigbo* l'emporte sur tous les autres tam-tams : si une parabole est rendue sur

l'*ogidigbo,* celui qui saisit le mouvement se met à danser : *Vieillis, Ajagbo, vieillis; ô roi, vieillis, puissé-je vieillir aussi!* » Ces dernières paroles, que nous avons soulignées, se chantent en battant le tam-tam; elles sont là moins pour le sens que pour marquer la mesure; nous le répétons : elles ont en nago une harmonie que la traduction ne peut rendre : « GBO, AJAGBO; GBO, OBBA, GBO; KI ÉMI KI O SI GBO. » Prononcé vite et en mesure, ce refrain marque le mouvement imprimé à la danse par l'*ogidigbo.*

Le chant, le tam-tam et la danse concourent à rendre les *alos* fort attrayants. Pour exciter l'attention des auditeurs, le rapsode annonce qu'il va commencer : « *Alo!* » s'écrie-t-il, et tous de répondre avec vivacité : « *Alo!* » L'*akpalo* annonce alors le sujet d'une manière vague, disant simplement qui sera le héros de son récit : « *Alo mi* DA-FIRI-GBAGBO *l'éri*..... Mon alo a trait à... » Cette manière d'annoncer le sujet est plus singulière que compréhensible; et pourtant il est rare que le conteur n'emploie pas cette ritournelle inintelligible « *da firi-gbagbo* ».

Le conteur entre aussitôt en matière. Écoutons-le :

« Mon conte a trait à tous les animaux.

« Les animaux, ayant fait un tam-tam, s'assemblèrent pour danser : « Allons, dansons », se dirent-ils.

« Le moment venu, le buffle ne sait battre le tam-tam; l'éléphant est aussi malhabile. Lorsque l'éléphant essaye, il fait preuve d'une insigne maladresse. On danse toujours. Voici venir l'oiseau appelé *liri;* il se juche sur le tam-tam, il bat ainsi :

Tinlégué–Tinlégué
Tingué–ti–ooun!

« L'éléphant bat le tam-tam, il ne ait

Tinlégué–Tinlégué
Tingué–ti–ooun!

« Le daim bat, il ne sait s'en tirer

Tinlégué–Tinlégué
Tingué–ti–ooun !

« Le buffle bat, il ne sait s'en tirer :

Tinlégué-Tinlégué,
Tingué-ti-ooun !

« L'oiseau ayant battu de la sorte, les animaux s'écrient : « Qui donc nous raille ainsi ? » Et ils courent sus à l'oiseau, qui s'enfuit.

« Cependant le chat se cache, se blottit, glisse en tapinois, saute sur l'oiseau, le saisit et le mange. Et quand les animaux voulurent savoir ce qu'était devenu l'oiseau : « Je m'en « suis léché les lèvres », repartit le chat. — « Ce voleur ! « répliquèrent les animaux ; il volera toujours jusqu'à ce qu'il « en meure. » — Et le chat répétait : « Gnaou ! gnaou ! »

Tels sont les alos. Le nègre se passionne d'autant plus, en les entendant, que le tam-tam donne à ces récits un charme auquel il est toujours sensible. Jamais il n'entend le tam-tam sans tressaillir de joie ; aussi, jamais il n'y a de fête sans tam-tam. C'est l'instrument national. Il prend des formes et des grandeurs diverses ; il varie depuis le tout petit tam-tam placé comme ex-voto auprès des idoles, jusqu'au tam-tam énorme qui ne paraît qu'aux grandes solennités. Ce dernier, gros et long, est orné souvent de sculptures sans élégance, telles que les font les indigènes. Il n'a rien de notre grosse caisse, quoiqu'il en tienne lieu, à certains point de vue. Il s'appelle le *gbédou :* on le rencontre dans les cours intérieures du palais, dans la case des grands cabécères, auprès de certains temples. On s'en sert dans les réjouissances publiques, dans les fêtes religieuses et dans les funérailles des personnes de distinction. A chaque fête on répand du sang des victimes sur les symboliques images qui ornent le *gbédou* (têtes d'animaux, oiseaux, Bacchus, etc., etc.) : « On les arrose aussi d'huile de palme et d'eau-de-vie, on les couvre de plumes des poules offertes en sacrifice. C'est un objet qui

devient hideux et repoussant; quand les féticheurs, les yeux hagards et injectés de sang, viennent en tirer des sons caverneux, vous croiriez assister à une fête satanique; l'âme est sous l'impression d'une mystérieuse terreur. » (Courdioux).

Signalons en outre le *kosso*, l'*agbé*, le *gangan*, l'*ogboun*... Le joueur assied l'*akpinti* à terre entre ses jambes; il tient le *gbata* sur ses genoux et le frappe des deux côtés. Le *doundoun* est chargé de grelots; le *dchéckéré* se manie comme le tambour appelé tambour de basque : on l'agite et l'on glisse le pouce sur la peau.

Le tam-tam des nègres n'est point comme celui des Indiens et des Chinois : ce n'est pas un simple plateau de métal, c'est un tronc d'arbre ou une branche creusés et couverts d'une peau à une ou aux deux extrémités. La peau frappée à l'aide d'une baguette produit un son à peu près uniforme. Les mélodies du tam-tam ne diffèrent guère que par la mesure et la cadence; toutefois chaque espèce de tam-tam a son rhythme particulier; chacun imprime à la danse un mouvement qui lui est propre. Aussi dit-on : *danser le gbata, danser le doundoun, danser le gangan*... Le *kalara* est le mouvement le plus accéléré.

Ilou, nom générique désignant tous les tam-tams en général, a pour racine le verbe *lou*, frapper. On frappe sur cette peau retentissante; on frappe, on frappe toujours : tant et si fort que le tympan de l'oreille en est brisé. Néanmoins tout ce bruit n'est pas sans avoir une certaine harmonie passionnée, délirante.

Chaque tribu a ses tam-tams de guerre pour lesquels le soldat nègre a un culte semblable à celui que nos soldats professent pour le drapeau de leur corps. Le tam-tam de guerre enlevé à l'ennemi est un trophée glorieux que le vainqueur rapporte triomphalement. Celui de Dahomey est orné de crânes humains.

Les chefs principaux se payent le luxe d'une troupe de

musiciens qui les honorent du bruit assourdissant de leurs instruments. Les musiciens font à qui mieux mieux pour augmenter le vacarme : ils frappent à coups redoublés sur les tam-tams; ils font rendre à leurs fifres leurs sons les plus criards; ils poussent des hurlements affreux dans les cornes qui leur servent de trompes, et ils s'accompagnent du cliquetis produit par la grenaille de fer agitée dans une gourde. Cette musique sauvage ne saurait être riche qu'en discords.

Les enfants relient par une petite ficelle de 8 à 10 centimètres deux graines creuses dans lesquelles ils ont mis de la grenaille de fer; ils frappent ces deux graines l'une contre l'autre en cadence, comme on fait avec des castagnettes.

La clochette de fer est employée par les féticheurs; le crieur public s'en sert lorsqu'il annonce les volontés du roi.

Le *dourou* est peu répandu sur la côte. C'est une espèce de mandoline, composée d'une calebasse recouverte d'une peau, et d'un manche sur lequel sont tendus des filaments de palmier, ou de longs crins. Le son, frêle et nasillard, ne manque ni de piquant, ni d'originalité. J'ai vu quelquefois jouer du *dourou* avec un archet. Les proverbes nagos nous apprennent combien les nègres aiment la musique du *dourou,* et combien ils sont passionnés pour la danse : « Vous n'avez pas encore entendu résonner le *dourou,* et déjà vous dansez gaiement », dit un de ces proverbes.

La danse des nègres se fait remarquer par une mimique érotique analogue au zambacueca des créoles; la passion s'y exalte souvent jusqu'au paroxysme. Dès qu'il se livre à cet amusement chéri, le noir ne se possède plus : ses pieds, ses jambes, ses bras, sa tête, tout en lui entre mouvement; ses épaules semblent se disloquer, ses coudes se touchent; il crie, il chante, il bat des mains, il se tapote la poitrine; il se livre à des contorsions effrénées où l'impudeur s'affiche souvent sans retenue. Les deux sexes participent généralement aux danses qui ont lieu en soli, ou par couples, en groupe ou par essaims. Les hommes seuls exécutent les

danses de guerre ; ils dansent en faisant la parade ; ils font des décharges de mousqueterie et brandissent le sabre en dansant ; c'est en dansant qu'ils simulent l'attaque, la surprise, la fuite et toutes les péripéties du combat, avançant, reculant, lançant le fusil et le rattrapant en l'air.

On voit des danseurs de profession aller de case en case, de village en village, et se donner en spectacle. Les spectateurs battent des mains pour accompagner la musique et le chant.

Outre la musique et la danse, les nègres aiment les processions pompeuses et les festins. Les musulmans célèbrent de cette manière les fêtes prescrites ; les Minas font de grandes réjouissances à l'occasion de la récolte des ignames. Hélas ! pourquoi faut-il donner le nom de fêtes aux dégoûtantes orgies auxquelles les Minas se livrent dans ces réjouissances ?

Les époques des fêtes rappellent ordinairement des idées religieuses : ainsi l'on célèbre la nouvelle lune, les fétiches... Les prêtres ont des chants et des danses d'une monotonie fatigante. Les jeunes filles enrôlées dans la féticherie répètent, durant de longues heures, en refrain, sur deux tons différents, ces deux exclamations : « AH ! HAN ! » Puis elles poussent des cris perçants, parmi lesquels on peut distinguer celui de « KYRIE ». Ce cri revient souvent.

On célèbre les couronnements, les victoires, les funérailles, les anniversaires des morts... Dans toutes ces fêtes, du reste, la musique, le chant, la danse, les libations et les festins constituent les principaux divertissements. On y prodigue la poudre en fusillades nombreuses. Je ne dirai rien ici des réjouissances sanglantes et inhumaines qui souillent la fête des coutumes, célébrée annuellement au Dahomey. Toutefois je laisse la parole à M. Lafitte [1], pour nous raconter comment on se comporta dans une simple

[1] *Le Dahomey*, page 133.

parade qui eut lieu à Wydah, durant son séjour dans cette ville. Gréré, roi de Dahomey, préparait une expédition contre Abéokouta, la ville inexpugnable des Egbas. « Mais, avant de frapper le coup décisif qui devait mettre le comble à sa gloire, il était nécessaire, croyait-il, d'éblouir les blancs de Wydah par le déploiement de toutes ses forces militaires, et par l'étalage du butin et des esclaves, fruit de la dernière expédition. De Wydah, le bruit de sa puissance se répandrait sur tout le littoral et porterait la terreur jusque dans Abéokouta...

« ...Pendant plusieurs jours, il ne fut bruit dans le pays que des merveilles dont Wydah allait être le théâtre. Les blancs, convoqués par invitation royale, devaient ajouter par leur présence aux splendeurs de la fête...

« Vers dix heures du matin, les sons d'une musique infernale, les cris et les hurlements d'une foule en délire, nous annoncèrent que le premier point du programme, le défilé, était en voie d'exécution.

« A onze heures, la tête du cortége défilait sur la place du fort portugais : c'étaient des femmes vêtues de pagnes neufs, marchant une à une et portant, posée sur leurs cheveux crépus, une bouteille de *gin* : elles longèrent l'extrémité de la place et se rangèrent en cercle. D'autres femmes suivaient, chargées d'objets divers capturés sur l'ennemi; elles formèrent un second cercle. Puis ce fut le tour d'une multitude de soldats avançant avec un ordre que je ne leur avais jamais vu; ils se placèrent devant les femmes et mirent leurs fusils au repos. Un grand nombre de nègres de tout âge, de tout sexe, les mains derrière le dos, venaient après. Ces malheureux, libres il y a quelques jours, rehaussaient la pompe triomphale des vainqueurs, en attendant un sort plus cruel. Leur figure défaite et empreinte d'une morne résignation faisait mal à voir; un long jeûne avait épuisé leurs forces, et la maigreur de leur corps était à peine cachée par des haillons souillés de sang et de boue.

De temps à autre, ils regardaient d'un œil hébété ce qui se passait autour d'eux; le plus souvent leurs regards se portaient vers la terre et y restaient fixement attachés.

« Le défilé continuait toujours, et bientôt il ne resta plus qu'un petit espace libre au milieu de la place.

« Alors parurent quelques chevaux que des noirs menaient en laisse; ces chevaux avaient appartenu aux chefs d'un village détruit. Les têtes de ces chefs, exécutés quelques jours auparavant, en présence du roi, étaient fixées au bout de longues perches que les porteurs agitaient à tout instant. Une nuée de vautours fauves attirés par ces trophées planaient au-dessus de la foule; quatre ou cinq, plus féroces, rasaient les têtes sanglantes, et ne s'enfuyaient, aux cris poussés par la populace, que pour revenir encore. La musique, qu'on entendait déjà depuis longtemps, fit enfin son apparition, et avec elle se montrèrent le méhou, les grands cabécères venus d'Agbomé, le prince Schoundaton, le yévogan, tous en costume de cérémonie. Les nègres du vulgaire occupaient les rues adjacentes. Un hourra formidable s'éleva au milieu de la foule, et l'exhibition prit un caractère nouveau.

« Jusque-là chacun était resté immobile à son poste; mais alors commencèrent les danses extravagantes mêlées de clameurs sinistres. Les captifs, enchaînés, qui pouvaient à peine se mouvoir, furent forcés de prendre part au mouvement général; leurs gardiens brandissaient au-dessus de leurs têtes des coutelas énormes, des massues armées de pointes de fer.

« Cette scène infernale, à laquelle la fatigue des acteurs mit seule un terme, dura près d'une heure. »

Laissons maintenant M. Courdioux nous décrire une fête fétiche. Lui aussi raconte ce qu'il a vu et entendu; écoutons-le :

« Le culte des fétiches prend, dans les grandes circonstances, un caractère de fête populaire; les nègres y accou-

rent de plusieurs lieues à la ronde. Chaque idole a son *azâ-dahô* (jour de fête). Les cérémonies en sont réglées par les féticheurs. Trois choses sont indispensables : un sacrifice, de copieuses libations et des danses interminables. On se réunit sur la place qui existe toujours à côté des principaux temples. Tout se passe en plein air.

« Le grand *voduno* asperge d'eau lustrale l'idole et la foule. La victime est amenée : tantôt un mouton, tantôt des poules ou des pigeons, tantôt une chèvre ou un bouc, plus rarement un bœuf. Le sang humain ne coule plus guère qu'à la cour des rois et des princes. Mais, hélas! qui pourrait compter les victimes humaines offertes encore actuellement en public ou en secret, dans les palais des rois et des princes du Dahomé et de Poto-Novo?

« Le bruit sourd et saccadé des tam-tams annonce par intervalles les péripéties du sacrifice. Cependant la foule demeure grave, silencieuse et recueillie. De temps en temps quelques *hou! hou!* prononcés en frappant de la main sur la bouche, sont un indice pour le *voduno* que tous les assistants lui sont unis d'esprit et de cœur. D'immenses *hou! hou! hou!* saluent le moment où le féticheur répand le sang sur la tête de l'idole et autour du temple. Il en asperge parfois les assistants.

« On prépare ensuite les chaudières pour y cuire les chairs de la victime. Lorsqu'on a transformé tous ces débris en une sorte de ragoût, chacun peut en avoir une part. Un Brésilien se crut obligé, un jour, à la cour du roi de Dahomé, de goûter (il me le raconta avec horreur) à un brouet de haricots au sang humain.

« Bientôt le tafia remplit les calebasses et met la joie et l'animation dans tous les cœurs. Aux premiers sons du tam-tam, tous trépignent, tous sont prêts, et la danse commence pour finir quelquefois huit jours plus tard. Quelques tam-tams et le bruit de centaines de mains se frappant la poitrine en cadence tiennent lieu d'orchestre.

« Il y a quelques années, j'ai été témoin d'une danse sacrée vraiment diabolique. C'était à Agoussa, village situé en face de Porto-Novo sur la rive opposée de la lagune Osa. Je passais dans les épaisses forêts de palmiers qui couvrent tout ce pays. Tout à coup, la voix ronflante, mais sourde et précipitée, d'un énorme tam-tam se fit entendre à travers les arbres. Un élève de la mission qui m'accompagnait me dit :

« — Père, les gens d'Agoussa célèbrent une fête en l'honneur du démon ; ils ont la réputation d'être de grands adorateurs du diable. On raconte toute sortes d'horreurs de leurs cérémonies.

« — Allons de ce côté-là, lui-dis-je ; je tiens à en juger par moi-même.

« — Non, non, Père, s'écria l'enfant ; ces gens-là sont méchants, surtout quand ils sont sous l'influence de leur mauvais esprit ; n'y allez pas, ils vous maltraiteront.

« — N'aie pas peur qu'il m'arrive rien, non plus qu'à toi. Suis-moi et avançons avec prudence.

« Bientôt nous vîmes une éclaircie dans la forêt, du côté où le tam-tam continuait à se faire entendre de plus en plus distinctement. Nous étions sur le bord d'une clairière. Un grand arbre, un bombax de Guinée, en ombrageait une partie. A la lisière du bois, du côté opposé où nous nous trouvions, était adossé un vieux temple fétiche. — Voilà la maison du diable, s'écria mon petit nègre ; ne nous montrons pas.

« On n'entendait que le tam-tam. Une centaine de nègres et de négresses exécutaient une ronde devant l'image de Satan, un gros fétiche accroupi à l'entrée du temple, et tout rougi du sang qu'on venait de répandre en son honneur. Ils se suivaient les uns derrière les autres, sans mot dire, le corps penché du côté gauche et les bras pendants. L'eau ruisselait sur tous ces corps et les faisait paraître comme huilés. Leurs yeux étaient rouges, leurs visages contractés et empreints d'un ricanement stupide. Ils tournoyaient ainsi

depuis des heures et peut-être depuis des jours et des nuits. Je fus pris d'un profond sentiment de pitié, et, levant les mains au ciel, je demandai à Dieu pardon et miséricorde pour ces pauvres sauvages. Puis, sans me rendre compte du danger que je pouvais courir, je sortis du bois et je m'avançai de quelques pas sur la place, mon petit nègre demeurant en arrière.

« Dès qu'on m'aperçut, un sourd grognement se fit entendre, le tam-tam parut hésiter d'abord et se mit bientôt à battre plus fort et plus rapidement que jamais. La ronde continua avec un redoublement de vitesse. Un fervent disciple du *legba* (démon) ne doit s'arrêter qu'à bout de forces et complétement abruti par ces rondes échevelées. Deux ou trois féticheurs se détachèrent du groupe des danseurs et vinrent, avec un regard menaçant, me signifier de m'éloigner. Ils ne parlaient pas. Ils se contentaient de me faire des signes expressifs. Ils étaient possédés; j'eus peur. Toute la troupe des énergumènes fit mine de venir de mon côté. Je me décidai à m'éloigner, n'ayant rien à faire auprès de ces pauvres victimes de la rage et de la haine du démon [1]. »

Nous aurons plus tard occasion de parler des *Egoungoun* et des *Zambétos*, et des représentations qu'ils donnent afin de réjouir le public. Terminons ce chapitre en parlant d'un jeu de combinaison fort à la mode à la côte des Esclaves. On trouve ce jeu ou des jeux analogues chez la plupart des peuples africains. Les Nagos lui donnent le nom d'AYO; ailleurs on l'appelle *ouari;* les Fulbés le nomment *ouri;* les Niam-Niams, *mangala*. D'après Schweingfurth, la Nubie et l'Égypte ont emprunté le mangala à l'Afrique centrale; ce jeu est connu aussi des Wolofs et des Mandingues. On le joue habituellement sur une planche longue et épaisse, dans laquelle sont creusés des trous, disposés sur deux rangs égaux. Le nombre de trous n'est pas le même partout :

[1] *Missions catholiques.*

le *tschela* des Kimbundas en a quarante; le mangala des Niam-Niams, seize, celui des Nubiens, douze. L'*ayo* de la côte des Esclaves en a douze aussi. La partie se joue à deux : les joueurs ont vingt-quatre graines servant de jetons; ils les distribuent par quatre dans les trous, de leur côté; puis chacun à son tour prend les jetons d'une case et les place un à un dans les cases suivantes. Celui qui rencontre dans les cases de son adversaire un ou deux jetons seulement s'en empare, et la partie continue jusqu'à ce que l'un des deux ait tout pris à l'autre. Les combinaisons de ce jeu, souvent fort compliquées, exigent une grande tension d'esprit.

RHODES HOUSE
OXFORD
LIBRARY

CHAPITRE VII [1]

ÉTAT RELIGIEUX.

On dit généralement que le fétichisme est la religion des noirs ; le fétichisme, c'est-à-dire l'adoration des objets naturels, animaux, plantes, rivières, etc.

Il est vrai, les noirs adressent leur culte aux objets naturels; par peur, par reconnaissance ou par superstition, ils se prosternent devant la créature; mais on a tort de supposer qu'ils ignorent le Créateur. Nous ne nions pas que ce culte soit grossier, très-grossier; cependant, il ne nous est pas possible d'admettre qu'il n'y ait dans ce culte que l'élément grossier. Les noirs ont plus que l'adoration de la matière; on est injuste à leur égard, lorsque, par légèreté ou parti pris, on en veut faire une espèce d'*hommes primitifs* que des transformations successives ont distingués de l'animal, sans les rendre semblables encore à l'homme blanc; on est injuste à leur égard lorsqu'on prétend que leur culte exclut l'idée de Dieu et les tient à genoux devant la matière pure.

Ils n'ont pas besoin d'*arriver* à l'idée de Dieu. Cette idée, ils l'ont; et, dans leur cœur, un sentiment domine toutes les aspirations : le sentiment religieux. Cette idée s'est obscurcie; ce sentiment s'est corrompu; l'esprit a eu ses défaillances, le cœur a eu ses faiblesses; malgré tout, le noir

[1] Ce chapitre et les deux suivants ont été publiés dans la *Revue du Monde catholique.*

n'a pu accumuler assez d'erreurs pour faire disparaître cette idée qui prime toutes les autres dans l'esprit humain; il n'a pu se dégrader au point de perdre le sentiment religieux.

Cicéron disait : « Il n'existe pas de peuple, si barbare et si sauvage qu'on le suppose, qui n'ait la pensée d'un Dieu, quoiqu'il ignore sa nature [1]. » Depuis Cicéron, des peuples, en grand nombre, sont entrés dans l'histoire, et la parole du philosophe romain est demeurée toujours vraie. Ce n'est pas en parlant des noirs de la côte des Esclaves qu'on pourra lui donner un démenti.

Qu'on me permette de citer des observations fort justes de M. Léonce de la Rallaye [2] : « On se fait d'habitude une idée fausse du paganisme antique, surtout aux premiers âges du monde. Le paganisme n'a été dans l'origine *qu'une altération de la vraie doctrine* révélée de Dieu à Adam et aux patriarches, altération coupable, sans doute, dans son principe, puisqu'elle émanait de l'orgueil de l'esprit et de la faiblesse des sens, mais *qui laissait néanmoins subsister un grand fond de vérité*. La grande erreur et le grand crime de ces temps-là fut, en quelque sorte, de *déplacer* Dieu et de prétendre voir une vertu divine résider essentiellement dans des êtres qui n'étaient que de pures créatures... Mais l'idée même de Dieu demeurait profondément empreinte dans l'humanité primitive. »

Alors même que « tout était Dieu, si ce n'est Dieu lui-même [3] », on conserva le souvenir d' « un être au-dessus des autres êtres, Père des dieux et des hommes... maître des vents et des tempêtes, etc... » Toujours l'homme adressa ses sacrifices, ses offrandes et sa prière à un pouvoir supérieur. L'antiquité éleva des temples « *au Dieu inconnu* » que son esprit dévoyé n'avait pu oublier en entier; et en même temps, elle imaginait des dieux à sa façon.

[1] CICÉRON, *De leg.*, I, 24.
[2] *Revue du Monde catholique*, 10 juin 1877, p. 677.
[3] BOSSUET.

Il a fallu l'orgueil naturaliste de notre époque, l'esprit de révolte poussé à l'excès, pour qu'on ait follement rêvé de supprimer l'idée de Dieu. On a voulu chasser Dieu de l'univers, on s'efforce de tout expliquer sans Dieu. Cependant, comme Dieu est présent partout et que partout il se manifeste dans ses œuvres, la science ou plutôt l'*invention* moderne a dû le remplacer par quelque chose. Après avoir supprimé d'un trait de plume le sublime récit de la création, elle a imaginé la sélection naturelle et autres systèmes que Quensted résume [1] en ces termes avec ironie : « Alors grouillaient toutes les ordures de la vie organique, et la toute-puissance de la terre inerte ne pouvait se lasser de créer. »

Les noirs n'ont pas une théogonie nettement formulée; ils n'ont pas (le peuple du moins) un corps de doctrine religieuse. Des notions éparses, des connaissances sans liaison et environnées de mille obscurités suffisent à ces peuples mous, sans souci d'autre chose que des besoins et des jouissances du moment. Attachés superstitieusement à de certaines pratiques, ils les conservent sans raisonner, sans réfléchir. Quand ils redoutent les effets de leur infidélité ou de leur négligence, ils cèdent, inconscients, au besoin de se soumettre au pouvoir supérieur qui régit tout. Et ils se soumettent à ce pouvoir qu'ils ne se donnent même pas la peine de définir, et ils rendent leurs honneurs et leur culte à la multitude des *orichas* auxquels ils l'attribuent.

En théorie, le noir est théiste, *monothéiste* même, dans ses croyances. Il distingue Dieu de tout le reste, non-seulement des objets communs et profanes, mais encore des *orichas*, qui sont l'objectif de son culte. Dieu est au-dessus de tout, disent les Nagos; il est créateur, *Eledda;* roi de gloire, *Oga-Oga;* maître de la bonne terre, *Olodoumayé;* maître du ciel, *Oloroun;* maître par essence, *Olouwa*.

Oloroun est l'appellation ordinaire par laquelle on désigne

[1] Quensted, *Géologie*, I, p. 169.

Dieu en nago; les Djedjis et les Minas le nomment *Maou*.

Le noir attribue à Dieu ce qui se produit de bien; c'est à lui qu'il le rapporte. Si un danger grave le menace; s'il est injustement attaqué ou opprimé, il élève ses regards vers le ciel et il invoque Dieu; il s'écrie : « *Oloroun! Maou!* » Un proverbe qui a cours parmi les Dahoméens montre la foi de ces peuples en Dieu et dans sa providence : on dit sous forme de salutation : « Dieu aide celui qui travaille. »

Malheureusement, ces croyances sont sans influence sensible sur la pratique, et le noir vit comme si Dieu ne s'occupait point de lui ou comme s'il n'existait pas. Semblable aux païens de l'antiquité, aux Grecs et aux Romains dont parle saint Paul [1], « ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont pas rendu grâces; mais ils se sont perdus dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été obscurci..... Ils ont changé la gloire de Dieu incorruptible contre une image représentant un homme corruptible, des *oiseaux*, des *quadrupèdes* et des *reptiles*. Aussi, Dieu les a livrés aux désirs de leurs cœurs, à l'impureté, en sorte qu'ils ont déshonoré leur propre corps en eux-mêmes; eux qui ont transformé la vérité de Dieu en mensonge, *adoré et servi la créature au lieu* du Créateur, qui est béni dans les siècles. »

Nous pourrions continuer notre citation; car saint Paul semble avoir eu les noirs de la côte des Esclaves en vue, quand il traçait le tableau des égarements de l'antiquité païenne.

Le noir dit que Dieu est l'auteur de tout bien, et cependant il demande tout à l'*oricha* : « *Il déplace Dieu* », selon l'expression heureuse de M. Léonce de la Rallaye. Dans la pratique, il ne voit pas Dieu où il est, et il le cherche où il n'est pas : dans l'*oricha* qu'il a fabriqué. Il estime que Dieu est trop grand pour s'occuper de lui, et qu'il s'est déchargé

[1] *Saint Paul aux Romains*, c. I, ỳ 21 à 25.

sur l'oricha du soin des noirs. *Maître du ciel*, Dieu jouit de l'abondance et des douceurs du repos, réservant ses faveurs aux blancs. Que les blancs servent Dieu, cela est naturel. Pour les noirs, ils ne doivent qu'à l'*oricha* leurs sacrifices, leurs offrandes et leurs prières. Dieu le veut ainsi; il dédaigne leurs hommages, et tous leurs efforts doivent tendre à se rendre l'*oricha* favorable.

Ainsi raisonne le noir.

Qu'est-ce que l'oricha ?

Il importe peu qu'on fasse dériver le mot fétiche de *fictitius*, artificiel, imaginaire, ou de *fatum*, destin; peu importe que les blancs aient envisagé le culte des noirs de telle ou telle façon. Nous voulons savoir comment les noirs eux-mêmes l'entendent.

Ce que nous appelons fétiche, les noirs le nomment *oricha*, c'est-à-dire, en s'en tenant à l'étymologie, celui qui mérite, *qui voit le culte* : l'*oricha* voit le culte, tandis que Dieu y est insensible. On l'appelle aussi *alayibawi*, celui qui gronde, qui châtie, *qui malmène*. Dans l'esprit du noir, l'oricha est une puissance, quelle qu'elle soit, supérieure à l'homme, à laquelle l'homme est soumis. N'en demandez pas davantage à l'homme du peuple : il ne saurait comprendre qu'on puisse pousser plus loin ses investigations. Il honore cette puissance, parce qu'il en attend quelque bienfait, ou bien pour conjurer sa funeste influence. Donc, il est idolâtre; car « celui-là est idolâtre qui rend à des images le culte dû à Dieu seul [1] ».

Les objets les plus divers peuvent devenir fétiches : plusieurs sont déclarés tels par leur nature, comme le serpent fétiche de Wydah, le caïman à Abomey, etc. Tout objet devient oricha, dès qu'il a reçu la consécration d'usage : ce bâton, ces pots, ces tessons, cet amas de terre le deviennent quand ils sont consacrés.

[1] Saint Augustin, *De Trinitate*, I.

Cela veut-il dire que le noir dirige son culte à la matière? que l'objet matériel est la puissance qu'il adore? — Nullement; l'objet oricha est pour le noir un objet inerte et vulgaire, tout le temps qu'il est privé de la consécration d'usage. Seulement, lorsqu'il l'a reçue, il acquiert une espèce de personnalité : ce qui n'était que terre, ou bois, ou fer... devient oricha, c'est-à-dire puissance surhumaine.

En réalité, ce n'est pas la matière pure qui reçoit les hommages du noir; celui-ci les dirige à un pouvoir supérieur, et l'on ne saurait dire que la religion des Dahoméens et des Nagos est un véritable fétichisme tel qu'on le comprend habituellement. « On avait, dit très-bien M. J. E. Bouche dans le *Contemporain* [1], on avait regardé le fétichisme comme étant le fond de cette religion; tout, à l'extérieur, était de nature à le faire croire; on voit les nègres s'agenouiller devant les caméléons, les statuettes et les arbres, leur offrir des présents, leur adresser des prières et négliger pour eux le Créateur de toutes choses. Les premiers Portugais qui visitèrent la côte occidentale ne balancèrent pas à traiter de fétichisme une semblable religion, et ils donnèrent à ses prêtres le nom de féticheurs. A partir de ce moment, on demeura persuadé que le seul culte rendu par les noirs était le culte de la matière : les voyageurs ne prirent pas la peine d'examiner la chose de plus près. »

Puisque nous voilà avertis de ne point juger par les apparences, défions-nous de la traduction que les interprètes donnent du mot *oricha*. Les interprètes noirs visent moins à être exacts qu'à ne pas mécontenter le blanc, et ils ne se font pas défaut de le flatter par des interprétations qu'ils savent être de son goût ou du moins dans ses idées. C'est ainsi qu'ils appellent les orichas des *saints*, sans savoir ce qu'est un saint.

Pour le noir, l'oricha n'est pas un intermédiaire, un inter-

[1] *Contemporain*. Novembre 1874, page 857.

cesseur entre Dieu et l'homme; il est le terme final du culte; c'est à lui que s'adressent l'offrande et la prière; de lui, et non de Dieu, on attend ce que l'on demande, quoiqu'on reconnaisse à Dieu le pouvoir de l'accorder. Tout se termine à l'oricha dans le culte; il y est l'alpha et l'oméga, le principe d'où tout découle en pratique et la fin à laquelle s'arrêtent toutes les cérémonies et tous les rites.

L'oricha des noirs et les idoles des anciens peuples ont les mêmes traits caractéristiques; Ozanam [1] les résume en deux mots : « C'est l'aveu des sages du polythéisme, dit-il, que les idoles furent considérées comme des corps où les puissances supérieures descendaient quand elles y étaient invitées selon les rites requis [2]. On croyait les y retenir par la fumée des victimes; elles se nourrissaient de la graisse dont on arrosait les statues. Quelquefois le prêtre désaltérait leur soif en leur jetant à pleine coupe le sang... Des hommes raisonnables passaient leur journée au Capitole, rendant à Jupiter les services que les clients rendent à leur patron; l'un le parfumant, un autre lui annonçant les visiteurs... »

Les prêtres sont plus avancés dans leurs mystères et admettent une espèce de dualisme, non pas dans la création précisément, mais dans le gouvernement du monde. Plus éclairés que le vulgaire, ils ont puisé dans l'initiation une idée claire, nette, du démon; ils avouent qu'ils servent cet archange déchu; que leur religion, en bien des points, est pure *démonolâtrie*.

Un jour, je conversais avec un des prêtres les plus influents de Chango (oricha de la foudre). C'était à Porto-Novo. L'onichango [3] avait dit « que Dieu a tout créé; qu'il est

[1] Ozanam. *Histoire de la civilisation chrétienne au cinquième siècle*, Ve leçon.

[2] « Les païens transforment des pierres, du bois, de grossières statues en divinités qu'ils y *enferment* comme dans une prison. » Saint Jean Chrysostome, *Hom. sur la nativité de Jésus-Christ*.

[3] Onichango, sectateur du Chango, littéralement : celui qui a Chango.

grand, très-grand; que les blancs ont raison de le servir, puisqu'il les comble de bienfaits; que les noirs n'ont rien à en attendre, parce qu'il dédaigne de s'occuper d'eux et qu'il les a abandonnés à l'oricha. » — L'oricha est-il Dieu? demandai-je à mon interlocuteur. — Point du tout! me répondit-il; l'oricha, c'est le démon. — Comment! répliquai-je; tu connais donc le démon? — Le démon! me dit-il avec un sourire qui me fit mal, le démon a été fait par Dieu; il s'est révolté contre Dieu son créateur, contrariant ses vues et se plaisant à faire du mal; il est plus faible que Dieu; Dieu est son supérieur; mais Satan persévère dans sa révolte contre Dieu et ne cesse de lui résister. Je demandai à mon interlocuteur : — Puisque le démon est révolté et méchant, tu ne peux le servir et lui rendre un culte? — Et l'onichango : — C'est précisément parce que le démon est méchant qu'il nous importe de prévenir et de détourner ses coups. Dieu est bon et ne nous sera point nuisible; mais le démon est terrible par sa malice; il est bon de le calmer par des présents et de se le rendre favorable par des sacrifices. En outre, le démon est très-puissant; bien des choses impossibles à l'homme, il peut les faire, lui; c'est pourquoi nous lui demandons d'exercer en notre faveur sa puissance surhumaine.

Le coupable avoue son crime d'une façon trop nette pour laisser place au moindre doute : les orichas des noirs, comme les dieux des autres nations païennes, sont les démons, *omnes dii gentium dæmonia*. (Ps. xcv, 5.) Les prêtres païens, à la côte des Esclaves, ne l'ignorent pas : ils adressent un culte direct au démon; ils se courbent volontairement sous le joug de Satan; Satan est leur maître.

Le peuple n'a pas des notions aussi claires. Pour lui, le démon est un des nombreux orichas. Cependant, on ne saurait douter que la magie joue un grand rôle dans les pratiques superstitieuses des noirs. Tous sont unanimes à affirmer que l'oricha, très-souvent, fait des choses que

l'homme ne peut faire et que l'on ne saurait attribuer aux moyens naturels employés pour les produire.

Le *nombre des orichas* n'est pas facile à déterminer. En supposant même qu'on puisse fixer celui des orichas qui se partagent les honneurs et la confiance des noirs à un moment donné, rien ne s'oppose à ce que ce nombre ne varie dans la suite. Donc, nous n'essayerons pas de compter les orichas, même d'une manière approximative. Burton, qui donne un chiffre, n'oserait pas, je pense, en garantir l'exactitude.

Je me bornerai à donner le nom des principaux orichas : je dirai leurs attributs spéciaux, coordonnant ici ce qui est épars et sans ordre dans la croyance populaire.

On attribue aux orichas les pouvoirs les plus divers : celui de prévenir et de guérir les maladies, aussi bien que celui de les donner ; celui de préserver des accidents et des blessures, comme celui de tuer ; le pouvoir de donner bonne chasse, la victoire dans les combats ; celui de détourner les voleurs, de tromper la vigilance du maître qu'on veut surprendre ou voler, etc., etc.

Chaque nation, chaque ville, chaque individu a ses orichas : il y a l'oricha des fermes ou des champs, des bois, des rivières, de la mer...

Là où se produit un effet favorable ou contraire, le noir a imaginé, comme cause, un oricha bon ou mauvais. *Chango* est celui de la foudre ; *oricha'ko*, celui des champs... et ainsi du reste. Les noirs adorent des animaux auxquels ils attribuent un pouvoir bienfaisant ou malfaisant : le serpent, le caïman, l'once, l'*eddoum*, petit singe que l'on vénère comme patron des jumeaux. Ils adorent aussi des membres du corps humain, l'orteil ou gros doigt du pied, et même le membre viril. Le culte du phallus s'étale avec effronterie. On voit partout l'horrible instrument que Liber inventa pour servir aux abominables manœuvres de sa passion : dans les maisons, dans les rues, sur les places publiques. On le trouve isolé ; les phallophores le portent quelquefois avec

grande pompe, dans certaines processions, l'agitent avec ostentation et le dirigent vers les jeunes filles, au milieu des danses et des éclats de rire d'une populace sans pudeur. Les noirs sont bien inspirés quand ils font de cet instrument l'attribut d'*Élegbara,* personnification du démon.

Au sommet de l'échelle des orichas, il est facile de distinguer une *triade sacrée;* Burton, peu suspect de préoccupations religieuses, ne manque pas de la signaler dans son ouvrage sur Abéokouta. Du reste, voici un fait qui vient bien à l'appui de ce que nous avançons.

C'était en 1867, dans la ville de Porto-Novo. Une femme avancée en âge et infirme, se voyant rejetée des siens, alla se réfugier à la mission catholique. Elle élut domicile sous un palmier, ne délogeant que quand la pluie la forçait à chercher ailleurs un abri. Elle se mettait alors sous la galerie de l'habitation. Jamais on ne put la décider à s'installer à l'intérieur dans une chambre de l'hôpital, où les missionnaires recueillent les infirmes et les malades : la pauvre vieille était convaincue que l'oricha ne voulait pas qu'elle habitât dans la maison des blancs. En présence de sa superstitieuse obstination, il fallut céder et la laisser à la belle étoile sous son palmier.

Je voulus faire à l'âme de cet hôte singulier le bien que Dieu me permettait de lui faire, et je chargeai un catéchiste de l'instruire. Celui-ci faisait de son mieux pour développer les premières vérités de la religion, lorsqu'il s'entendit apostropher en ces termes : « Tu es bien jeune pour prétendre m'enseigner des choses de ce genre. Création! Trinité! Crois-tu que j'ignore ces choses? Et certainement ils étaient trois qui m'ont créée : *Obbatalla, Chango* et *Ifa.* »

Nous avons nommé les trois membres de la triade sacrée.

Obbatalla. — Que signifie ce nom d'après son étymologie propre? Veut-il dire *grand roi?* (*Obba ti nla,* roi qui est grand?) On pourrait le croire, d'autant mieux qu'on donne à ce même oricha la dénomination de *oricha-nla* ou grand oricha.

Cela étant, qu'est-ce qui a fait donner ce titre ? Obbatalla est-il une personnification de l'Être suprême ? Est-ce un personnage illustre dont la tradition conserve le souvenir et que l'on a divinisé, à cause de ses grandes qualités ? Je ne donnerai pas carrière à mon imagination, afin de chercher à expliquer ce que peut être le grand roi placé à la tête des orichas.

Une seconde interprétation prête à des digressions qui ne sont pas sans originalité. Obbatalla signifierait *roi du pagne blanc*. La légende donne à cet oricha un pagne blanc, et le pagne blanc rentre dans le costume religieux de ses adeptes.

Les deux explications précédentes ont leur raison d'être. Cependant, je crois mieux traduire le nom qui nous occupe en me basant à la fois, et sur l'étymologie du mot, et sur les attributs de l'oricha auquel on l'applique. Obbatalla voudrait dire *roi des visions* (obbat'ala). Obbatalla pénètre les plus secrets mystères; il rend des oracles, prédit l'avenir et dévoile les choses cachées.

C'est cet oricha qui forma le corps du premier homme et qui forme celui de l'enfant dans le sein de la mère. On lui donne le nom de *alamoréré*, maître de la bonne terre, parce qu'il forma de terre le corps du premier homme; et parce que lui-même façonna cette terre, on l'appelle *oricha-kpokpo*, l'oricha qui pétrit l'argile.

Les noirs confondent-ils Dieu avec Obbatalla, l'auteur de ces œuvres ? Nullement. Malgré ce qu'on dit de la puissance et des œuvres de ce grand oricha, on ne cesse pas de le distinguer de Dieu qui, seul, est *eledda*, créateur, parce que seul il donne à tous l'âme et la vie.

Le dimanche, consacré à Obbatalla, est généralement chomé par les noirs. Ils consentent difficilement à travailler ce jour-là. Pour les y décider, en un cas pressant, on est obligé de leur offrir du tafia et un salaire plus élevé.

La femme d'Obbatalla est *Iyangba*, dont nous parlerons ailleurs.

Chango. — *Chango* est le « Jupiter tonans » des Nagos, l'oricha de la foudre, de la destruction. On l'appelle aussi *Jakouta,* « *jactator lapidum* ».

Il naquit à *Ifé* [1] d'*Oroun-gan,* midi, et de *Yémodja,* petite rivière qui coule dans le Yorouba. Il est petit-fils d'*Agandjou,* l'espace. Il eut deux frères : *Dada,* la nature, son aîné, et *Ogoun,* son puîné. Ses femmes sont trois rivières : *Oya, Osoun* et *Oba.*

Chango régna, dit-on, à Kouso, circonstance qui lui a fait donner le nom de roi de Kouso, *obba-Kouso.* Ce qu'on raconte de ses richesses et du luxe qui éclatait dans son palais dépasse tout ce que l'imagination aurait pu trouver, si elle ne s'était inspirée des souvenirs d'un autre pays. Ainsi, on donne à *Obba-Kouso* un palais de cuivre ou d'or tout étincelant, des milliers de chevaux, une maison nombreuse, etc., etc.

Les onichangos ne tarissent pas d'éloges pour exalter leur oricha. Les récits que M. J. E. Bouche leur attribue [2] sont loin d'être imaginaires ou exagérés. « Le premier auquel Dieu donna l'être, dit-il, fut le saint [3] de la foudre, qui est appelé Chango par les Nagos, et Khévioso par les Djedjis. Il l'emmena bien haut dans les airs, racontent les prêtres dans leurs chants, et lui dit : — Laisse la terre à tes pieds et règne au sein des nuages. Voici le saint aux riches couleurs que j'ai créé pour te servir. *Aïdo-Khouédo* (l'arc-en-ciel), t'apportera les eaux de l'Océan dans ton céleste séjour...

« ...Tu seras le maître de la nature, et la terre tremblera devant toi. Prends en main ces pierres ardentes : qu'elles servent également à ta justice et à ta colère : les arbres qu'elles toucheront seront fendus et brisés; à leur contact, un feu rapide et dévorant s'étendra sur les prairies et les forêts; les animaux qu'elles toucheront cesseront aussitôt de vivre.

[1] Voir *Revue du monde catholique,* n° du 25 avril 1877, page 175.
[2] *Contemporain,* novembre 1874.
[3] Qu'on n'oublie pas nos réserves sur ce mot.

« Et Chango s'arme de pierres ardentes, et il les lance contre ses ennemis au moment des orages, et l'on voit, au milieu des nuages sombres, leurs traînées lumineuses qu'on nomme des éclairs. »

Chango aimait avec passion la guerre, où il eut des succès éclatants; la chasse, où il était toujours heureux, et le pillage, qui fut son plus doux passe-temps.

Ses disciples sont dignes de lui, au moins en ce qui regarde le pillage. La besace rentre dans le costume religieux. A ce signe caractéristique, on reconnaît l'admiration qu'ils portent aux appétits insatiables de leur oricha de prédilection.

Au ciel, Chango possède un immense royaume; il a une grande quantité de chevaux; il habite un palais splendide, etc., etc.

Les onichangos imitent-ils leur oricha dont ils se montrent si enthousiastes? On est, sans doute, curieux de le savoir. On suppose bien qu'ils n'ont pas pour lui un amour purement platonique; s'ils s'appliquent à inculquer la terreur au peuple, ils doivent avoir leur motif; le motif religieux est-il le seul?

La foudre est tombée sur une maison! *Chango a lancé une de ses pierres embrasées :* n'est-il pas naturel que ses disciples se mettent religieusement à la recherche de la pierre sainte? — Les voilà qui se précipitent. La pierre! où est la pierre? La trouvent-ils? ne la trouvent-ils pas? Du moins ils ont trouvé l'occasion d'imiter leur oricha : et ils pillent et dévalisent la maison foudroyée.

Le maître de la maison n'a rien à dire, rien à faire : Chango l'a frappé, Chango peut-il avoir tort? On le voit : les attentions du terrible oricha sont fort déplaisantes : deux et trois fois déplaisantes. Outre que la foudre a ses fureurs, il faut subir encore celles des onichangos. Ce n'est pas tout : voici venir l'amende, les confiscations, la prison peut-être, peut-être pis. Pourquoi a-t-on eu sa maison foudroyée? Au

Dahomey, après des accidents de ce genre, on a vu maître, femmes, enfants, esclaves, biens, tout confisqué et livré au roi ou aux onichangos.

Il s'en faut que les blancs soient à l'abri des *noires* exactions, après que Chango les a visités. Le noir se montre alors d'une rapacité au-dessus de sa rapacité ordinaire, et ce n'est pas peu dire.

La mission catholique eut à ses débuts la persécution de Chango. La foudre étant tombée sur l'habitation des missionnaires, commit d'autant plus de dégâts que les noirs, même les serviteurs de la maison, n'osaient, dès l'abord, s'opposer aux ravages du feu : — Chango l'avait allumé : pourraient-ils l'éteindre ? leur était-il permis d'y toucher ?

Quand on se fut rendu maître des flammes, on vit venir les hauts dignitaires du pays. Au *nom de l'oricha* et au nom du roi, en vertu des coutumes du pays, les chefs condamnèrent les missionnaires à payer une forte amende. « S'ils nous avaient demandé un cadeau pour le roi, dit M. Laffite [1], l'un des témoins et victimes, nous aurions cédé à leurs prétentions, afin de ne pas rompre avec le gouvernement dahoméen ; mais *ils demandaient une offrande pour les fétiches, notre conscience nous faisait un devoir de refuser énergiquement* [2].

« Devant notre refus formel, l'ambassade se retira mécontente, proférant mille menaces. Son échec ne l'empêcha pas de revenir vers dix heures pour tenter une seconde épreuve, qui ne lui réussit pas mieux que la première.

« A midi, le domestique du Yévogan vint dire à M. Borghéro [3] que son maître désirait le voir. Quoiqu'il soupçonnât un piége, M. Borghéro n'hésita pas à se rendre à la case du gouverneur. A son arrivée, on le somma d'accepter les pro-

[1] V. *Dahomey*, p. 219.

[2] Il y en a qui ne comprennent pas ces délicatesses de *conscience*. On a taxé la conduite des missionnaires d'intolérance et de ridicule entêtement. C'est faire bon marché de sa foi et de sa conscience.

[3] Supérieur de la Mission (*Note de l'auteur.*)

positions que nous avions rejetées le matin; sur son refus d'y accéder, il fut mis en prison.

« Les nègres avaient compté que la vue du taudis sale et malpropre dans lequel ils avaient renfermé le supérieur de la Mission abattrait bien vite sa constance, et le Yévogan attendait de minute en minute le bon effet de ses rigueurs; mais voyant que M. Borghéro demeurait toujours aussi ferme, il désespéra de le réduire, et, pour ne pas tout perdre, il prit le parti le plus sage, celui des concessions.

« Les fétiches furent sacrifiés, la cupidité du roi satisfaite en partie, et notre supérieur sortit sain et sauf des mains de son terrible geôlier. »

Pendant l'orage, les onichangos parcourent les rues en criant, comme des loups affamés qui hurlent en cherchant leur proie. C'est que la foudre peut leur procurer quelque bonne aubaine : ils auront garde de ne pas négliger l'occasion de piller et de faire valoir leur oricha.

Lorsque la foudre tue quelqu'un au dehors, à quoi bon chercher la pierre embrasée ? De savoir si Chango en a lancé une, on n'en a cure : il n'y a que l'espoir d'une amende. On s'empare du cadavre, et il sera privé de sépulture, à moins toutefois que les parents ou amis n'offrent une forte rançon. Les exigences des onichangos sont telles, en pareille occurrence, qu'on songe rarement à racheter le cadavre.

C'était... qu'on ne m'accuse pas de poétiser la scène, car je resterai certainement au-dessous de la réalité; — c'était pendant l'horreur d'une profonde nuit. Les ténèbres étaient épaisses, et l'éclair les déchirait de ses lueurs sinistres; le grondement du tonnerre éclatait par moments en coups secs et retentissants, puis se prolongeait sourd et menaçant; la terreur était dans l'air. Soudain un cri s'est fait entendre dans la rue, et ce cri mille fois répété a retenti aux quatre coins de la ville : « Une personne a été foudroyée !... » Un silence de mort succède bientot à ce cri, et rien ne répond plus à l'anxiété des habitants, rien que les coups de foudre.

Deux, trois, quatre heures se passent, longues, anxieuses, et l'âme encore se débat dans les terreurs du mystère. Enfin, le bruit confus des voix perce à travers les éclats du tonnerre ; bientôt on entend les cris sauvages des féticheurs assez distinctement pour comprendre : « Un homme est tombé foudroyé sur le chemin de Petit-Popo. Ce misérable! cet infâme! Chango l'a tué. O Chango, terribles sont tes coups! Le voilà mort, celui que tu as frappé, ce misérable! cet infâme! »

On avait enveloppé le cadavre dans une natte en feuilles de palmier, et on le traîna par les pieds jusqu'à la grande place d'Agoué. (C'est à Agoué que ceci se passait, dans les premiers mois de 1875.) Tout à côté, on dressa un échafaud sur lequel on exposa la victime de la foudre à découvert. Pendant une dizaine de jours, un millier de féticheurs se livrèrent, dans la ville et aux environs, à des démonstrations bruyantes où le grotesque n'était surpassé que par la sauvagerie. C'étaient de véritables scènes de cannibalisme.

Un jour, je passais sur la place au moment où une violente agitation animait la foule. Un groupe de féticheurs, abrité sous un appentis, s'abandonnait à une agitation extrême. Je demandai ce qu'ils faisaient là, et l'on me répondit qu'ils délibéraient. Or, voici de quoi il s'agissait : il était question de manger le cadavre. Je ne saurais dire si l'on discutait sérieusement, ou bien si l'on voulait influencer les parents de la victime et les décider à faire des sacrifices, plutôt que de laisser les féticheurs commettre de tels excès sur une personne qui leur était chère. Une chose certaine, c'est qu'on avait pris toutes les précautions afin d'empêcher les onichangos d'exécuter les projets qu'ils manifestaient.

Au milieu des ténèbres, la foudre semble plus terrible, les éclairs plus brillants. C'est pour cela, sans doute, que les Nagos donnent à Chango, pour esclave, *Biri*, les ténèbres.

Le samedi est consacré à Chango et chômé par ses disciples, qui passent cette journée à boire, manger et danser. Dans leurs repas sacrés, ils affectionnent surtout le mouton et le *kola*[1] mâle. Ils immolent à leur oricha assez fréquemment des poules auxquelles ils arrachent la tête et dont ils se plaisent à répandre le sang sur l'idole et tout autour par terre.

Les onichangos sont cruels et redoutés.

Ifa. — Ifa est l'oricha des sorts et de la divination. Ses prêtres sont des devins : on les appelle *babbalawo,* pères du secret, du mystère (*awo*).

Ifa est né, comme Chango, dans la ville d'Ifè. Il a reçu le surnom de *Banga* ou fétiche des amandes de palme, parce que les *babbalawos* se servent ordinairement dans leurs pratiques de divination de seize amandes de palme qu'ils jettent à terre. Ils augurent par la position dans laquelle tombent ces amandes.

La fécondation est l'attribut spécial d'Ifa. Aussi lui fait-on des offrandes avant de se marier, afin de se le rendre favorable; il préside aux enfantements, et les femmes lui demandent le privilége de la maternité. N'avoir pas d'enfants est réputé une honte : nous le voyons par le nom même qu'on donne aux femmes qui n'en ont point; on les appelle *agan,* de *gan,* être méprisable.

Le lundi, consacré à Ifa, est nommé *ojo-awo,* jour du secret. Que d'ignominies couvrent ces mystères! Les grands qui honorent Ifa chôment le lundi. Ce jour-là, ils ne parlent à personne avant d'avoir rendu leurs devoirs à l'oricha et de l'avoir invoqué. Ils lui immolent de préférence des chèvres, des poules, des pigeons...

Après la triade sacrée, viennent au premier rang *Elegbara, Egoungoun, Oro, Chacpana, Ogoun, Dangbé,* etc.

Elegbara est l'esprit du mal, le Béelphégor des Moabites,

[1] Espèce de noix qui a un goût très-âpre. On distingue le kola mâle et femelle.

le Priape des Latins, *Deus turpitudinis,* comme dit Origène.

La statue qui le représente n'a rien que de grotesque : c'est un amas de terre pétrie et grossièrement façonnée, représentant plus ou moins la tête et le buste d'un homme. Deux gros cauris font l'office des yeux; deux rangées de dents de chien ou de petits coquillages forment les mâchoires; des plumes sont plantées au menton en guise de barbe.

La statue que j'ai dépeinte est achevée dans son genre ; le plus souvent, on ne songe guère à la barbe, aux yeux, aux mâchoires; ce qu'on n'oublie jamais, ce qui est essentiel au personnage, c'est un bâton semblable à celui dont l'ancien Liber se servît pour ses infâmes manœuvres.

C'est ainsi que les noirs représentent l'*esprit immonde.* Ils n'hésitent pas à lui donner les insignes de la plus dégoûtante impudicité. Du reste, ne lui donnent-ils pas le nom d'*échou,* qui veut dire excrément, ordure?

En vérité, on a raison d'immoler à cet oricha des boucs et des cochons, et de lui pendre au cou des chiens morts; ces victimes sont dignes d'un tel oricha.

La vue de l'idole dit assez ce que doit être son culte. Il n'est pas facile de savoir à quels excès on se laisse emporter en secret dans les mystères d'Elegbara. Les noirs, peu suspects de délicatesse et de retenue; les noirs eux-mêmes hésitent à avouer ce qui se passe dans ces mystères. J'ai questionné plusieurs fois, et toujours je me suis heurté aux mêmes réticences : « Elegbara est très-mauvais, me répondait-on ; il fait du mal beaucoup, beaucoup de choses mauvaises, *de choses que l'on ne peut dire.* »

Quand les noirs n'osaient en dire davantage, je croyais convenable de ne pas hasarder d'autres questions; je gémissais sur les désordres que l'on tenait sous le voile. Comment aurais-je osé insister?

Les noirs reconnaissent à Satan le pouvoir des possessions; car ils l'appellent ordinairement *Elegbara,* c'est-à-dire celui qui s'empare de nous. Non-seulement ils reconnaissent la

possibilité de la possession, mais ils l'admettent comme pratique religieuse; ils évoquent l'esprit du mal, se livrent, s'abandonnent à lui, lui demandent de prendre possession d'eux. Très-fréquemment, dans leurs mystères, le prêtre s'agite, s'anime, entre dans une exaltation extrême, avec mille grimaces et mille contorsions, avec des cris aigus et des gémissements bestiaux.

Tout à coup une sorte de férocité brille dans ses regards : « l'oricha est en lui, il le possède, il le maîtrise, il l'agite. » Ce que le féticheur fait alors est mis sur le compte de l'oricha : c'est l'oricha qui parle, c'est l'oricha qui agit en lui. Dans ces circonstances, si tout n'est pas saint, tout du moins est légitimé. Il est aisé de comprendre que les noirs même répugnent à dévoiler ce qui se passe dans ces *mystères* d'iniquité.

On lira certainement avec intérêt des détails très-piquants que M. J. E. Bouche publia dans le *Contemporain* (novembre 1874, page 868). Le récit est caractéristique et complet.

Egoungoun et *Oro* sont deux orichas que j'appellerais volontiers d'*utilité publique*. Ces policiers ne manquent pas d'autorité; surtout, la superstition leur donne un grand prestige. L'attouchement d'Egoungoun, un simple contact communique un germe de mort prochaine : malheur à celui que touche Egoungoun! Une des plus formidables imprécations est : — *Egoungoun tcha o!* Qu'Egoungoun te hache!

Voyez-vous ces gens masqués, dont le corps disparaît sous les riches étoffes qui leur recouvrent la tête et retombent jusqu'à terre, déguisant même les pieds? Ils parlent peu et en contrefaisant leur voix. C'est *Egoungoun*, ce sont, dit-on, les âmes des morts. A les voir folâtrer, gambader, faire des sauts périlleux, on se croit en présence de bateleurs qui amusent le public. Des chutes un peu lourdes, accueillies par l'hilarité des spectateurs, montrent parfois que, sous le masque, il y a autre chose qu'un esprit. On ne sait se rassurer à l'approche de l'Egoungoun redouté; ces *âmes des morts* inspirent la frayeur, et l'on s'écarte et l'on s'enfuit devant

elles. Cependant on sait que ce ne sont pas des revenants : « point de végétation au firmament, dit un adage, et point de mort qui vienne au bord du chemin voir ce qui s'y passe. »

Egoungoun diffère de nos revenants, en ce qu'il n'a pas besoin que les ombres de la nuit favorisent ses apparitions de leur mystère. Terrible de jour aussi bien que de nuit, il se montre en plein soleil dans les rues et sur les places publiques; et toujours il sème l'effroi, et toujours on appréhende ses atteintes.

A Agoué, j'ai vu les Egoungouns se livrer à des manifestations qui rappellent une cérémonie des funérailles chez les Romains. A Rome, pendant que les pollincteurs embaumaient le cadavre, ils appelaient plusieurs fois le défunt. On donnait à cet appel, auquel la superstition n'était pas sans doute étrangère, on lui donnait le nom de *conclamation.*

A Agoué, la scène a lieu seulement quelques jours après les funérailles, et la conclamation a lieu publiquement et avec solennité. Les Egoungouns sortent de nuit et se rendent à la plage. Le peuple accourt en foule sur leurs pas, tandis que par leurs allures et leurs gestes ils captent l'attention générale. Ils se mettent à pousser des cris perçants, en contrefaisant leur voix : ils appellent le mort. On le devine aisément, malgré cette espèce de conclamation ou d'évocation, comme on voudra l'appeler, le mort ne se presse pas de répondre. Cependant la multitude superstitieuse attend en suspens, et les cris continuent mêlés de chants et de discours propres à aiguillonner la curiosité.

Derrière ce taillis se lève un revenant. « C'est lui! le voilà! le défunt qui revient! » On se précipite pour le voir, mais les Egoungouns courent sur les curieux trop empressés et se délivrent de leurs importunités. Le nouveau venu se joint à ses camarades, et tous rentrent à la maison mortuaire, où la scène se termine comme toutes les fêtes chez les noirs : par des libations, des chants et des danses, avec accompagnement indispensable du tam-tam étourdissant. Du reste,

ces honneurs sont réservés à ceux dont la famille les peut payer.

Egoungoun exerce la police dans le cercle de la vie privée. *Oro* est le grand policier de la société. Quand la justice a exigé la mort d'un coupable, on dit qu'*il a été livré à Oro*. C'est pourquoi l'on a peur de lui. Si les chefs veulent délibérer en secret, Oro parcourt les rues, et chacun se renferme dans l'intérieur de sa maison. L'indiscrétion alors pourrait être mortelle.

Une languette de bois, attachée à l'extrémité d'un cordon et agitée avec force en tournoyant, produit un bruit sourd et prolongé : c'est Oro, le terrible Oro, qui glace les cœurs d'épouvante.

Chacpana, oricha de la petite vérole, n'est pas des moins redoutés. Ses prêtres imposent parfois leurs volontés à la foule pusillanime. *Boukou*, son compagnon, étouffe les malades atteints de petite vérole.

Danbé est le serpent fétiche de Wydah et des Popos.

Je nommerai seulement *Igbedgi* et *Edoun, Dada,* patron des nouveau-nés; *Odoua,* la nature; *Oricha-ko,* patron des champs; *Oyé,* l'harmattan ou vent du désert, géant qui habite une caverne entre Igboho et Ilorin; un autre oricha que les Nagos nomment *Chougoudou,* et les Déjéjis *Adjiralazin,* qui donnent des révélations sur les événements lointains. M. Courdioux parle de ce dernier dans une note que les *Missions catholiques* reproduisent avec un dessin dans le numéro du 10 décembre 1875.

Je dois une mention spéciale à *Ogoun,* patron des forgerons et des chasseurs. Cet *Ogoun* est peut-être le frère de Chango.

Le mardi est *Ojo-Ogoun,* le jour d'Ogoun, jour chômé par ses adeptes et consacré à l'honorer. Ce jour-là, les forgerons abandonnent l'enclume et le marteau; les chasseurs n'entreprennent pas de chasse, quoiqu'ils puissent continuer une chasse déjà commencée.

On offre à Ogoun des chiens, des poules, des noix de kola, du maïs grillé arrosé d'huile de palme, des *igbins*, espèces d'hélices terrestres dont le pays abonde. On lui immole même des victimes humaines. On coupe la tête à la victime, et on la pend à un arbre, tandis que les entrailles sont étalées devant l'oricha. Les féticheurs mangent le cœur de la victime.

Il ne faut pas confondre les orichas avec les *ondés* (en mina *éka*). Les *ondés* ne sont pas des puissances; ce sont simplement des objets superstitieux auxquels on attribue une vertu quelconque : celle d'écarter les maléfices, de guérir, de détourner un malheur, etc. Ondé traduit exactement notre mot français *ligature* (du latin *ligatura*, formé de *ligare*, lier, enchaîner, suspendre les opérations, modifier les états du corps ou de l'âme).

La matière et la forme de ces amulettes varient beaucoup. On y fait rentrer principalement des plumes de perroquet, des poils de certains singes, des griffes ou des dents d'animaux, de petits bâtons, des cordes, des cauris, des pailles et mille autres saletés.

On porte l'ondé sur soi, attaché autour de la tête, au cou, au poignet, au bras, à la jambe, noué aux cheveux... ou bien on le dépose en un coin avec tout un cérémonial de momeries.

Beaucoup d'objets placés dans les champs, pour éloigner les voleurs et protéger les récoltes contre les intempéries de l'air ou l'incursion des oiseaux, sont moins des orichas que des ondés. On n'adresse pas de prières, on ne fait pas d'offrandes à l'*ondé;* c'est un instrument, et non un pouvoir actif; c'est un signe qui agit *ex opere operato*. L'oricha, qui n'est autre que Satan, comme nous l'avons vu, a voulu avoir ses sacrements : ce sont les ondés.

Il y a des ondés pour tous les besoins et pour tous les goûts : une certaine poudre jetée sur les traces d'un ennemi le rend fou; une autre le guérit Le *damèkè* des Minas sou-

lage les maux de tête ; le bracelet que les Nagos appellent *awo-rè* donne la vertu de pacifier les personnes divisées. Les voleurs et les incendiaires ont des amulettes qui, comme le *tiboulè* mina, endorment le maître qu'ils dévalisent ou les rendent eux-mêmes invisibles, quand ils commettent leur crime.

Je ne finirais pas, si j'entreprenais de donner une énumération approximative des ondés.

Un soldat faisant ses préparatifs de campagne s'occupe plus de se charger d'ondés que de s'assurer l'approvisionnement. Je dis : *se charger*... le mot n'est pas trop fort, car il en est littéralement couvert. Une de ces amulettes mérite un regard de préférence : c'est une queue de cheval, de vache ou de cabri que le guerrier tient à la main et agite devant lui pour chasser les balles, comme on agite un éventail pour chasser des volatiles importuns.

On ne saurait croire quelle aveugle confiance le noir a dans ses ondés. Tel est son superstitieux attachement à son amulette qu'il la suppose même à l'abri des atteintes du feu.

Oloricha, maître de l'oricha, est le prêtre des idoles. En mina, on l'appelle *danwé*.

« Au Dahomey notamment, dit M. Borghéro, les sectes du fétichisme sont organisées d'une manière compacte. Les femmes y prennent part au moins autant que les hommes [1]. »

Ailleurs, le même missionnaire parle de la *puissante hiérarchie* des féticheurs, ces véritables ministres de celui qui fut « homicide dès le commencement », et lui attribue une influence capitale dans la politique du roi. Il nous montre Ghézo empoisonné pour s'être montré trop peu sanguinaire au gré des féticheurs, et il ajoute : « Le prince Badou, fils de Ghézo, fut placé sur son trône, et avec lui les anciennes lois reprirent toute la vigueur sanguinaire que *les féticheurs*

[1] *Annales de la propagation de la foi.*

demandaient. » Ainsi, ce que les féticheurs demandent, le roi même est obligé de le subir tôt ou tard. Cela dit assez le rôle important des olorichas dans la société.

Qu'est-ce qui donne à l'oloricha le prestige et l'autorité dont il jouit ? Tout concourt à faire de lui un être à part, distinct de la foule, supérieur aux autres.

Dans le secret de l'initiation, il a appris une langue inintelligible pour le vulgaire, langue sacrée qu'il est obligée de parler ; il a été formé à des manières habiles qui en imposent aux gens grossiers qui l'entourent; il a étudié les recettes de remèdes, poisons et contre-poisons que chaque caste conserve cachées et dont la connaissance donne une certaine supériorité sur le vulgaire ignorant; il a appris l'art des évocations, des sortiléges, de toutes les opérations magiques. Ajoutez à cela qu'une longue habitude du vice et de la cruauté le rendent excessivement redoutable, d'autant plus redoutable, qu'il a le droit de tout oser, *lorsque le fétiche est en lui.*

Ce n'est pas tout : la personne des olorichas est sacrée, et l'on doit avec eux user d'une grande circonspection. Ce n'est pas assez de ne les pas frapper, de ne pas les insulter; il faut être attentif à ne pas les heurter ou simplement les toucher. On n'admet pas qu'on puisse agir par mégarde dans ces cas; ou plutôt, agir par mégarde est déjà une impiété digne de châtiment, et de quel châtiment!

Me trouvant en visite chez le souverain d'Agoué, je vis entrer une femme accompagnée de quatre ou cinq féticheuses qui la menaient comme une criminelle. La pauvre femme avait le visage ensanglanté ; les écorchures qui paraissaient sur son corps annonçaient qu'elle venait d'être rudement fouettée. C'était une des femmes du souverain que je visitais ; elle avait commis une irrévérence envers une danwé, et les danwés l'en avaient punie. Le monarque leur donna, *comme amende,* une bouteille de tafia, et, dans l'amertume de ses sentiments, il laissa tomber ces simples

paroles : « Je ne saurais tolérer chose semblable que de l'oricha. »

Sait-on quel fut le crime de la coupable ? une politesse sacrilége : elle avait eu le tort d'adresser à une danwé une de ces excuses que l'on se doit entre profanes. La femme du monarque, pressée par la foule à la foire, posa le pied sur le pied d'une danwé. Elle se releva à l'instant, disant : « Oh ! pardon ! » Ce fut tout son crime. Son titre de femme du roi ne la garantit point de la fureur sacrée de la foule des féticheuses.

Puisque je parle des féticheuses d'Agoué, qu'on me permette de reproduire quelques notes qui les feront cennaître. J'ai déjà dit qu'on les désigne sous le nom de danwés.

Presque toutes les femmes sont obligées de subir trois ans d'initiation, dans des espèces de couvents où elles sont toujours en grand nombre. Tout le temps qu'elles *sont dans le fétiche,* il leur est défendu d'entrer, la fille chez ses parents, la femme chez son mari ; tout le temps aussi, leur personne est inviolable. Cette inviolabilité sert parfois à l'opprimé pour se mettre à l'abri de la persécution. Une esclave, une femme veut-elle fuir les tracasseries de son maître ou du mari, *elle entre dans le fétiche,* c'est-à-dire elle cherche asile au couvent des danwés. Il lui est toujours facile de s'y réfugier : elle n'a qu'à pousser le cri de convention qui annonce que le *fétiche est entré en elle,* et la voilà dans le fétiche.

On reconnaît les danwés à ce qu'elles ont la poitrine ointe d'huile de palme ; mais on ne les rencontre pas toujours ainsi. Un signe distinctif qu'elles portent habituellement sur elles, c'est l'*adounka,* collier de cordes très-fines faites avec des filaments de feuilles d'un certain palmier.

Leur costume est trop simple pour être convenable : un petit *acho* ou pagne tombant de la ceinture jusqu'au-dessus du genou. A l'époque où elles subissent les épreuves, celles qui ont eu des succès ajoutent quelques ornements qui ne les habillent pas davantage. Ce sont des cordons de cauris

passés en sautoir sur la poitrine, des bracelets de cauris et autres ornements semblables attachés aux mollets et à la cheville. Elles portent aussi alors, en guise de couronne, un réseau en forme de ruban, tissu de filaments de palmier, comme l'adounka.

Si léger que soit leur *acho*, il gêne encore leur immodestie. Quand on les rencontre seules dans la rue, il n'est pas rare de les voir tenir leur pagne en arrière et se montrer à découvert sans la moindre pudeur. Lorsqu'il pleut, elles mettent leur costume sous l'aisselle, afin qu'il ne se mouille pas.

Les danwés passent dans les rues tantôt seules et tantôt en bande, tantôt silencieuses et calmes, et d'autres fois en courant ou criant à tue-tête. On les rencontre à l'angle d'une rue ou à l'entrée des maisons, debout ou à genoux, attendant qu'on leur donne quelque chose. Elles ne reçoivent rien dans l'intérieur, d'ordinaire, et se tiennent sur la voie publique pour quêter.

Leurs principales occupations sont de porter de l'eau chez les particuliers et de fabriquer des nattes avec des joncs. A la nouvelle lune, elles parcourent les rues de la ville en criant : on dit qu'*elles cherchent la lune*, c'est-à-dire qu'elles en annoncent le retour.

Voici des danwés armées de nerfs de bœuf. Ordinairemeut elles sont très pacifiques; mais malheur à celui qui provoque leur colère, par ses paroles ou par ses actes! L'avez-vous blessée en quelque chose, elle pousse un cri. En un clin d'œil, ce cri répété par ses compagnes les a toutes réunies. Les voilà, semblables à des furies, s'élançant vers votre maison, se jetant à terre, se roulant, se relevant, poussant des hurlements et des cris sinistres, l'œil hagard, les traits bouleversés. Tous les noirs de la maison s'enfuient et se cachent de peur de tomber sous les coups des danwés. Cependant, celles-ci grimpent sur les murs, arrachent la paille qui les couvre et celle de la toiture... Si vous ne les

arrêtez au plus tôt; si vous n'entrez en composition avec elles; si vous ne subissez leurs exigences, bientôt votre maison sera découverte, et puis, qui sait le reste?

Il semble impossible d'arrêter ces énergumènes, de se mettre à l'abri de leurs assauts destructeurs. Cela pourtant est bien aisé : il n'y a qu'à leur *mettre la paille*. Mettre la paille, dans ce cas, c'est tendre des feuilles de palmier en travers du chemin et des rues qui aboutissent à la maison que l'on veut garantir. Les danwés respectent cette faible barrière : loin de passer outre, elles rétrogradent en toute hâte. Leur course furibonde s'arrête quand on leur a donné satisfaction seulement.

D'autres motifs qu'une insulte peuvent provoquer ces frénétiques excès. Les usages du pays interdisent aux Minas de manger d'une qualité de poisson. Or un étranger, habitant de Porto-Novo, offrit de ce poisson en vente sur le marché mina [1]. Il n'en fallut pas davantage pour que ce pauvre homme, qui ignorait peut-être les coutumes locales, se vît poursuivi par la bande des danwés. Où les emporte leur fureur, la foule l'ignore; et chacun cherche à éviter de tomber sous leurs coups; et chacun de crier : « *Ago! ago!* Éloignez-vous! loignez-vous! »

Grâce à la diversion opérée, grâce au retard qu'entraîna cette intervention des passants, le marchand de poisson eut le temps de se réfugier dans une maison, où il resta caché jusqu'à ce qu'il eût payé l'amende voulue. Sans cela, on l'aurait bel et bien roué de coups.

Ce dernier fait montre que les danwés, en beaucoup de cas, sont de vrais agents de police et peuvent facilement devenir de terribles instruments de vengeance.

Pour en finir avec les féticheurs, quelque nom qu'on leur donne, qu'on les appelle olorichas ou danwés, voyons ce qui

[1] A Agoué, il y a une place pour le marché des Minas, et une autre pour celui des Nagos.

se passe à Agoué lorsqu'on en frappe un à la tête. Frapper un féticheur à la tête est partout une énormité, un sacrilége; c'est ce qu'on appelle *perdre le fétiche*. La danwé qui *a perdu le fétiche* disparaît pendant une quarantaine de jours, et l'on *appelle* le fétiche. Les tam-tams résonnent, les chanteurs débitent leurs hymnes... aux frais, bien entendu, de celui qui avait porté sur la danwé une main sacrilége.

Quand l'oricha fugitif juge à propos de revenir, la danwé d'où il avait délogé apparaît dans les rues, dans un accoutrement et avec une physionomie tels qu'on est porté à croire que le démon est de moitié dans ce qui se passe alors. Sa figure hâve, son regard égaré, sa démarche incertaine, son morne silence, son humeur morose, tout son extérieur enfin est d'une possédée. Un costume en feuilles de palmier la couvre des pieds à la tête; elle porte au côté un sac en bandoulière, et dans ce sac six ou huit bâtons en bois très-dur et longs de cinquante à soixante centimètres. Elle tient un des bâtons à la main, en menace les passants qu'elle fixe d'un œil hagard; et, de fait, elle le lance contre ceux qui se rient d'elle. Ce bâton, on le lui rapporte, et elle en menace encore la foule, et elle le jette avec vigueur, au risque de fendre la tête à celui qu'elle vise, ce qui ne lui donnera pas la plus légère émotion.

Ses courses de bacchante finies, elle vend les feuilles de son costume. On se les dispute et on les achète, comme on fait, en quelques contrées, des morceaux de la corde d'un pendu. La superstition y voit un précieux préservatif.

Le *culte*, pour les olorichas, consiste dans les divers ministères qu'ils exercent et qui les rendent encore plus redoutables.

Ce sont eux qui président aux ordalies; eux qui *font boire l'oricha;* eux qui font subir l'épreuve par l'eau; eux qui lancent des sorts et des maléfices; eux aussi qui se livrent aux opérations de divination et de nécromancie; eux qui sont chargés des exécutions capitales, dans lesquelles

on a à craindre tous les raffinements d'une cruauté calculée ; eux enfin qui exigent et maintiennent des coutumes atroces, comme celle des sacrifices humains où des milliers de victimes sont immolées quelquefois.

Le milieu dans lequel on voit les olorichas n'est pas plus rassurant. Dans les temples, on les aperçoit à côté des crânes humains incrustés dans les murs et dans les colonnes ; dans les bois sacrés, au milieu des ossements ; partout, dans le sang et le crime.

Nous parlerons ailleurs des ordalies, parce qu'elles sont un des rouages de l'organisation *politique*.

Pour ceux qui ne sont pas olorichas, le culte consiste en offrandes et en prières que l'on adresse aux orichas, soit dans les temples, soit dans les bois sacrés ou ailleurs. Le sanctuaire, quel qu'il soit, d'un oricha est signalé par de longues bandelettes qui pendent au haut des arbres ou à l'extrémité de grandes perches.

Voici de la farine, de l'huile répandue par terre, des œufs cassés, des cauris, des plumes, des écuelles, des vases de forme variée, des bouteilles en terre... Évidemment, nous sommes sur un terrain sacré : ces vases sont des vases sacrés ou le symbole des mystères ; ces divers objets, des offrandes ou les restes du sacrifice. Ici, la victime immolée pend à un arbre ; là, elle gît sur le sol ; plus loin, il ne reste que les os décharnés et livides que la dent du chacal et des loups n'a pas encore détruits.

Le culte a souvent de révoltantes horreurs. Ainsi, au Bénin, on a conservé jusqu'à présent un usage qui régnait jadis à Lagos et ailleurs : celui d'empaler une jeune fille, au commencement de la saison des pluies, afin de rendre les orichas propices aux récoltes.

On trouve aussi dans le culte des bizarreries étonnantes. Le 20 octobre 1874, je voyais des fenêtres de la mission les grands d'Agoué se diriger vers la plage, à l'endroit où se trouve l'idole d'Avrékété. Ils mangeaient *avec le fétiche*. Ils

n'avaient pas terminé encore, qu'une troupe de gamins se rua sur eux et les assaillit à coups d'oranges, de citrons, etc., etc. Et roi et ministres de fuir en courant.

Singulier oricha que cet Avrékété !

« Dans l'intérieur du Yoruba, les gardes préposés aux portes des villes obligent assez fréquemment les voyageurs européens qui se présentent pendant le jour à attendre jusqu'à la nuit close, avant de leur permettre l'entrée de la cité. Telle est la superstition des habitants, qu'ils craindraient, en les laissant entrer de jour, que les démons n'en profitassent pour y pénétrer à leur suite.

« On croit que, la nuit, les démons se retirent dans l'Océan. » (Courdioux.)

Notons, en terminant, qu'il est défendu chez les noirs, comme chez les anciens, de voir le fétiche.

CHAPITRE VIII

ÉTAT DOMESTIQUE.

Ne demandons pas au paganisme chez les noirs de donner des résultats qu'il n'a jamais su donner, même au contact des lumières de la philosophie. Le païen, quel qu'il soit, *déplace Dieu*. Il l'admet, *en théorie*, comme principe de tout bien, et, *en pratique*, il ne le reconnaît nulle part. En pratique, la création est sans Dieu, la famille et la société se meuvent sans Dieu; l'homme païen s'estime et se conduit comme si Dieu n'existait pas ou ne s'occupait point de lui. Aussi, il n'a pas, il ne peut avoir des principes, des règles de conduite dignes, nobles, capables de le faire marcher dans la voie des nobles sentiments et du vrai progrès.

Ne cherchons pas chez les noirs l'esprit de famille : Rome païenne n'a point connu cet esprit, que le christianisme seul donne à la terre. Dans l'état domestique des païens, le père n'est point le protecteur des membres de la famille, la providence assise visiblement au foyer; c'est un maître. Ce maître est-il doux, humain, bon, bienfaisant? — Hélas! comment le serait-il? Il ne voit pas dans les siens des enfants de Dieu, et il ne les estime que pour l'avantage qu'il en retire. La charité, vertu essentiellement chrétienne, n'a point régénéré l'âme de ce maître, et il est ce qu'est tout homme qui demeure dans la dégradation du péché : un être égoïste se complaisant en lui seul.

Dans la *maison* du noir nous voyons plusieurs personnages : le maître, les femmes, les enfants, les esclaves.

I. — Le *maître, olouwa, dominus*, est le propriétaire, avec droit d'user et d'abuser. Tout ce qui est dans la maison lui appartient : femmes, enfants, esclaves, tous sont à lui, au même titre que les animaux et autres biens; il use et abuse de tout avec un droit égal.

Son pouvoir à l'intérieur est à peu près indépendant; il n'a d'autre règle que sa volonté; il ne doit compte à personne de sa bonne ou mauvaise administration, de ses vexations, de sa cruauté : il est *bâllé, roi* de la maison, c'est-à-dire qu'il a dans la maison un pouvoir souverain. Le maître seul a des droits dans la maison; il n'en reconnaît pas à ses gens. Les gens de la maison sont *siens*. Je dis *siens*, en laissant à ce mot ce qu'il a de brutal dans le sens, chez les peuples du paganisme, même chez ceux qui furent les plus civilisés, même à Athènes, même à Rome.

On aurait tort de se faire des mœurs barbares des noirs un principe pour argumenter contre cette race, ou un motif de la classer en dehors de l'espèce des blancs. En fait d'atrocités, est-il possible d'aller plus loin qu'un Vedius Pollio jetant ses esclaves dans un vivier de murènes ? qu'un Valerius Messala se glorifiant d'avoir fait abattre à coups de hache trois cents hommes en un jour ?

Les droits du maître n'ont rien de plus exorbitant chez les noirs que chez les anciens citoyens de Rome. A Rome, le maître n'avait-il pas le droit de vie et de mort sur son esclave? Faudra-t-il nous étonner que le maître noir puisse livrer le sien à une mort à peu près certaine, en l'abandonnant à l'oricha ou en le donnant au roi ? Sans doute, l'oricha le tuera; le roi l'immolera, comme victime, aux prochains sacrifices de la *fête des coutumes;* mais n'est-il pas presque surprenant que les usages refusent au maître le droit direct et personnel de vie et de mort que Rome lui accorda ?

Pourvu que le maître ne tue pas son esclave, il peut, au

gré de son humeur ou de sa passion, frapper ses gens, les vexer, les accabler de mauvais traitements ; et cela, pour un rien, avec impunité. Consultons, là-dessus, les *alos* ou contes qui ont cours dans le pays ; écoutons parler les noirs eux-mêmes.

« Mon conte a trait à une femme.

« Cette femme mit au monde deux fils. Or, un jour, partant pour les champs, elle leur laissa trois kokos (espèce de patate noire). — Faites-les cuire, leur dit-elle, mangez-en deux et gardez le troisième pour moi.

« Pendant qu'elle était aux champs, la guerre désola le pays ; les deux enfants prirent la fuite. L'aîné porta le plus jeune sur son dos jusqu'à ce que, épuisé de fatigue, sentant que les forces l'abandonnaient, il le délaissa au milieu du chemin et partit seul.

« Le plus jeune fut pris et réduit en esclavage.

« Cependant, l'aîné des deux alla dans un pays lointain dont il devint le roi. Son frère, vendu, tomba entre ses mains. Il lui coupa une oreille, la grilla et la mangea. Puis il envoya le pauvre esclave aux champs, afin qu'il chassât les oiseaux et les détournât du maïs qu'on avait semé.

« Quand les oiseaux venaient, l'enfant chantait, et dans ses chants il répétait souvent le nom de son frère aîné, de celui qui était roi.

« Un jour, les esclaves du roi l'entendirent. Ils rentrèrent avertir le roi, et le roi leur donna ordre d'amener le chanteur auprès de lui. Quand il fut arrivé, le roi lui ordonna de lui faire entendre ce qu'il chantait à la campagne. Et l'esclave chanta ; et le roi se montra surpris d'apprendre qu'il avait coupé l'oreille à son frère. »

Sait-on quelle morale les noirs tirent de cet *alo?* La voici dans toute sa crudité : « *C'est pourquoi,* disent-ils en terminant le récit, si l'on achète un esclave, qu'on y regarde à deux fois *avant de lui faire mal.* » Ils ne condamnent pas les mauvais traitements ; ils recommandent seulement de savoir

à qui on les inflige, afin de ne pas s'exposer à malmener ses proches.

Pour peindre le maître tel qu'il est chez les noirs, inutile de rien changer dans le portrait que Sénèque a tracé du maître romain : la ressemblance est parfaite dans l'ensemble. Sénèque dit, dans le livre *De ira* : « *D'honnêtes gens* (remarquez de qui il s'agit), *d'honnêtes gens* se mettent en colère si l'eau chaude n'est pas bien préparée, si un verre a été brisé, si un esclave n'est pas assez prompt, si le breuvage qu'il apporte manque de fraîcheur, si le lit est mal fait ou la table mal dressée. — Qu'un esclave tousse ou éternue pendant le repas, qu'il chasse négligemment les mouches, qu'il laisse tomber une clef avec bruit, *nous entrons dans une véritable rage*. — S'il répond un peu trop haut, si son visage exprime la mauvaise humeur, s'il murmure des mots qui n'arrivent pas jusqu'à nous, avons-nous raison de le faire fouetter, de le mettre à la chaîne ? — Le voilà devant nous, lié, exposé sans défense aux coups ; souvent nous frappons trop fort et nous rompons un membre, nous brisons une dent ; voilà un homme estropié, parce que nous avons suivi l'impulsion de la colère là où il était si facile d'avoir un peu de patience. — N'y a-t-il pas de honte à détester un esclave novice, parce que, libre peut-être hier, il conserve dans une servitude récente des restes encore mal effacés de son ancienne liberté ? parce qu'il n'embrasse pas avec assez d'empressement de vils et pénibles travaux ? parce que, habitué à une vie douce, il n'a pas la force d'accompagner en courant le cheval de son maître ? — Pourquoi, vous écrierez-vous, pourquoi cette fureur ? pourquoi au milieu d'un repas faites-vous apporter des fouets ? Parce que vos esclaves ont dit un mot et que, pendant les conversations bruyantes de vos convives, ils n'ont pas gardé un silence absolu [1]. »

[1] SÉNÈQUE, *De ira*, passim.

Le maître que Sénèque caractérise de la sorte est un maître blanc, citoyen de la ville illustre de Rome. Le portrait qu'il en fait convient parfaitement au noir barbare de la côte des Esclaves; le maître païen nègre n'est pas plus irascible, plus capricieux, plus despotique, plus absolu dans ses moindres désirs que le maître païen de Rome, tout blanc et civilisé qu'il est.

Les Nagos eux-mêmes vont nous dire dans leurs *alos* que le pouvoir du maître est arbitraire, despotique.

« Mon *alo* a trait à un homme du nom d'Ondéré.

« Ondéré avait pour esclave un enfant qu'il maltraitait d'une manière indigne. Il le frappait jusqu'à le laisser pour mort.

« Cet enfant n'avait plus ni père ni mère ; la mort les lui avait enlevés.

« Or, un jour, Ondéré dit à cet enfant d'aller sur un rocher faire des tas de terre, semer du maïs, le faire germer et mûrir, et de le lui apporter ensuite. L'enfant part, il arrive près du rocher. — S'il est vrai que mon père et ma mère soient au ciel, dit-il, ce rocher deviendra fertile par mon travail. Je sèmerai mon maïs, et le maïs germera aussitôt, et il mûrira, et je le porterai à mon maître.

« Il touche le sol de sa houe, et le rocher mollit plus que l'eau. En un instant le sol est prêt; le maïs à peine semé germe et mûrit, et l'enfant le porte à Ondéré. Ondéré en fut tout désappointé : — Avec un tel enfant, que faire? murmura-t-il.

« Et il dit au jeune esclave : — Va, allume du feu sur l'eau et fais attention qu'il brûle. Nous verrons!... L'enfant s'éloigne et appelle sa mère une seconde fois : — S'il est vrai, dit-il, que vous soyez au ciel, quoique j'allume le feu sur l'eau, faites qu'il brûle. Et le feu brûla sur l'eau. Et Ondéré vint et dit avec dépit : — C'est bien!

« Or, Ondéré vit un grand arbre et donna ordre à l'enfant de le couper avec une aiguille. L'enfant se dirige vers

l'arbre et, derechef, invoque son père et sa mère. Cependant Ondéré s'assied devant l'arbre. L'enfant prend une aiguille; il fait tant et si bien que l'arbre tombe. Dans sa chute, l'arbre frappe Ondéré, le jette à terre et le tue.

« Ondéré étant mort, l'enfant rentra à la maison et avertit d'aller chercher le cadavre. Et l'enfant chantait : — Ondéré, ô Ondéré-Moja! Le malheur l'a surpris, Ondéré-Moja! Il m'a ordonné de défricher le rocher, Ondéré-Moja! Le malheur l'a frappé, Ondéré-Moja! — Il m'a dit d'allumer du feu sur l'eau, Ondéré-Moja! — Le malheur a surpris Ondéré-Moja! — Il m'a dit : Coupe cet arbre avec une aiguille, Ondéré-Moja! Le malheur a surpris Ondéré-Moja!

« L'enfant étant venu à la maison et ayant parlé ainsi, on enleva le corps d'Ondéré et on l'ensevelit.

« La morale de ceci est qu'il faut se donner de garde d'être méchant. »

L'alo qui précède nous montre le maître poursuivant l'esclave de ses vexations, sans que les hommes l'en empêchent ou le menacent de la justice. Le suivant nous révèle les excès du pouvoir paternel à l'égard des enfants. Ici encore, le maître ne rend compte à personne de sa conduite odieuse.

« Mon alo a trait au roi Laran.

« Un jour, le roi Laran convia tous les oiseaux du monde à défricher un terrain. Il omit cependant d'inviter Kiyin-Kiyin.

« Tous les oiseaux accoururent. Ils se mirent à l'œuvre; ils défrichèrent un espace de terrain comme d'ici [1] à Aggéra.

« Au milieu du terrain, il y avait un *odan* [2]. A midi, quand tous les oiseaux eurent achevé leur tâche, *Kiyin-Kiyin* vint se jucher sur l'arbre et se mit à chanter : — Le roi Laran, disait-il, a convoqué mes camarades, *Kiyin-Kiyin!*

[1] Le conteur parlait à Porto-Novo.
[2] Espèce de bananier.

Il a convoqué la marmaille de la gent ailée, *Kiyin-Kiyin!* Herbe, pousse, lève-toi, *Kiyin-Kiyin!* Partons, allons à la maison, *Kiyin-Kiyin!* Allons danser le *bata, Kiyin-Kiyin!* Si le bata ne résonne pas, dansons le *doundoun, Kiyin-Kiyin!* Si le doundoun ne résonne pas, dansons le *gangan, la-lala-la!*

« Quand les oiseaux arrivèrent, le lendemain matin, ils virent le terrain défriché tout envahi par l'herbe. Ils coururent chez le roi l'en avertir. — C'est bien! dit le roi, cela n'est rien; allez de nouveau défricher le terrain.

« A midi, l'oiseau revient à son poste et recommence ses chants. Et derechef l'herbe envahit le terrain défriché. On revient au palais en avertir le roi. Et le roi Laran : — C'est bien! dit-il, défrichez encore le terrain.

« Pour la troisième fois, l'oiseau chanta, et l'herbe coupée repoussa. On avisa le roi encore. Cependant, tous les oiseaux s'assemblèrent et, d'un commun accord, demandèrent au roi qu'il les autorisât à se saisir du mauvais plaisant qui se jouait d'eux de la sorte. — C'est bien! dit le roi Laran.

« Lors, tous les oiseaux se rendent au champ. Ils mettent beaucoup de glu sur l'arbre et rentrent chez eux.

« Le lendemain, Kiyin-Kiyin revient; il se juche sur la glu, il chante. Quand il a fini de chanter, qu'il veut s'envoler, il se trouve englué.

« Cependant, tous les oiseaux arrivent, courent à l'arbre voir l'endroit où ils avaient mis la glu. Kiyin-Kiyin est là. On s'empare de lui, on le mène au roi, disant : — Le malfaiteur qui nous a tant contrariés, le voilà. Le roi le fait approcher : — Que t'ai-je donc fait? lui demanda-t-il. Le prisonnier répond : — Lorsque tu convoquas tous mes camarades pour les travaux des champs, tu me laissas de côté. C'est pourquoi je me suis vengé.

« A ces mots, le roi lève la main sur Kiyin-Kiyin et le menace d'une chiquenaude. — Grâce! dit l'oiseau; si je trouve des cauris, je te les donnerai; je te donnerai des noix

de kola, dès que j'en aurai. Le roi Laran donna une chiquenaude à l'oiseau, et l'oiseau *laissa échapper de son corps*[1] tant et tant de cauris que la chambre en fut pleine. — Ah! dit Laran tout ébahi.

« Une seconde fois le roi lève la main sur le captif et le menace d'une chiquenaude. Et l'oiseau de crier merci. — Si je trouve des cauris, je te les donnerai, disait-il, je te donnerai des noix de kola, dès que j'en aurai. Encore une fois le roi lui donne une chiquenaude. Lui, laisse échapper de son corps encore plus de cauris que la première fois.

« Le roi Laran dépêcha ses envoyés dans tout le pays et manda tous ses sujets pour le cinquième jour, promettant de leur faire voir une merveille. Tout le monde dit : — C'est bien!

« Or, le roi Laran prit l'oiseau, le mit dans un panier qu'il eut soin de couvrir et sortit, en le laissant ainsi. Son fils, curieux de donner sa chiquenaude, va ouvrir le panier. Le prisonnier s'envole.

« Lorsque le roi Laran rentra, il alla droit au panier, et ne trouvant plus l'oiseau, il appela son fils. — Où est l'oiseau? lui dit-il. Le fils répondit qu'il avait voulu le prendre pour jouer, et que l'oiseau s'était envolé. Le roi Laran prit l'enfant et le battit, le battit... Dans son emportement, il lui coupa une oreille. — Pars vite, lui dit-il, et trouve l'oiseau. Allons! qu'on se presse! — C'est bien! répondit l'enfant.

« Il fit un petit tam-tam et prit le chemin du bois, pour aller s'asseoir à l'endroit où les oiseaux avaient coutume de se tenir. Il commence à battre son tam-tam; son tam-tam résonne ainsi : *Bouroutou-bouroutou-bourou-chinguin,* l'enfant est triste et se chagrine, *bourou-chinguin*. Et tous les oiseaux d'accourir, et tous de danser. Tous avaient pris part à la danse; le tour de Kiyin-Kiyin arriva, et Kiyin-Kiyin ne voulait

[1] Manière polie de dire ce que les peuples grossiers disent trop crûment.

pas danser. Ce ne fut qu'un cri pour le presser de danser Il refusa. L'enfant redouble d'efforts. Il frappe sans relâche, il frappe, il frappe... Les oiseaux redoublent leurs instances, leurs sollicitations deviennent plus vives.

« Enfin, voilà Kiyin-Kiyin qui entre en danse ; il s'agite, il s'anime au point de venir par trois fois tournoyer sur la tête de l'enfant. Celui-ci n'a pas l'air d'y prendre garde et continue, et l'oiseau rentre en danse. Il tourne, tourne, tourne, et vient jusque sur le tam-tam. L'enfant allonge le bras et le saisit par la patte, tandis que les autres oiseaux prennent la fuite.

« Le petit garçon rapporte l'oiseau à son père : — Le voilà, s'écrie-t-il, je l'ai repris ; ne ferez-vous rien pour me rendre l'oreille ? Le roi Laran, à ces mots, se leva, détacha une feuille sèche et la mit à la place de l'oreille. Aussitôt la feuille sèche se ramollit et se changea en oreille. »

La morale de cet alo n'est pas plus sévère que celle du précédent contre les excès du maître. Les droits de l'opprimé sont également méconnus. La voici, froide et décolorée comme on la donne : « Si vous avez un fils et qu'il fasse quelque chose, ne vous emportez pas. »

A la côte des Esclaves, les *gens de la maison* donnent au maître le titre de père, *babba*. L'affection est en général étrangère à cette appellation : on n'a pour l'*olouwa* ni le respect filial, ni la tendresse et l'attachement qui forment l'auréole de la paternité ; du reste, on ne saurait compter sur l'amour et le dévouement d'un maître qui, trop souvent, ne s'inspire que de son intérêt propre et de son bon plaisir. Le mot *babba* exprime moins un sentiment réel qu'il n'est un souvenir traditionnel des premiers temps, de ces temps heureux où la famille moins dégradée n'avait pas encore un *maître*, mais un *père*.

II. — La *femme*, dans le plan divin, est la compagne de l'homme, *adjutorium simile sibi*, dit la Genèse. (II, 18.)

« L'homme est le centre et le but de tout ce monde

visible, nous dit saint Jean Chrysostome[1]. Après avoir créé pour lui ce magnifique séjour, ainsi que les animaux qui devaient le nourrir ou le servir, comme il manquait encore à l'homme un cœur avec lequel il pût entrer en rapport et qui fût lui-même en état de contribuer à sa félicité par l'identité de nature, Dieu façonne cet être raisonnable avec une légère portion de sa substance; la puissance et la sagesse infinies amènent cet être à sa perfection, le rendent en tout semblable à l'homme, possédant comme lui la raison, pouvant dès lors *partager avec lui les besoins et les joies* de la vie présente. »

Adam, voyant la femme, s'écria : « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair... et ils seront deux dans une seule chair. » C'était le cri de la nature qui veut que la femme, semblable à l'homme, soit admise à « *partager avec lui* les besoins et les joies de la vie présente »

En s'éloignant de Dieu, les païens en vinrent jusqu'à méconnaître les lois de la nature. Ils ne virent plus dans la « femme l'os de leurs os et la chair de leur chair »; ils cessèrent de la considérer comme *semblable* à l'homme. Dès lors, le sexe fort se fit oppresseur, et le sexe faible fut opprimé. L'homme se replia sur lui-même, sur lui seul, et la femme fut jetée de son rang de compagne dans celui des êtres de simple utilité ou de simple agrément.

Dans le paganisme, la femme ne partage pas avec l'homme les joies de la vie présente; l'homme n'en partage pas les travaux et les peines avec elle. Chez les païens, de tout temps et partout, la femme n'a été qu'une servante, un auxiliaire, quand elle n'est point ravalée à n'être qu'un simple instrument de la passion. Si le christianisme a donné à la femme sa dignité morale, le paganisme la lui a refusée constamment. Cette dignité qu'Athènes et Rome lui déniaient, exigerons-nous que le noir barbare la lui ait conservée?

[1] Saint Chrysostome, *Homélie XVe sur la Genèse.*

La femme était réputée d'une nature inférieure à celle de l'homme, et le Romain parlait du *sexus imbecillis, impar laboribus,* par opposition au *majestas virorum*. Troplong a peint les mœurs romaines en deux mots [1] : « Je n'ignore pas, dit-il, ce que méritent d'admiration Porcia et la mère des Gracques. Mais gardons-nous de prendre ces belles et nobles figures pour le type des femmes romaines. La conjuration des bacchanales, les sourds complots contre la pudeur et la paix publique, les divorces indécents, les adultères audacieux, tout ce débordement des mauvaises mœurs dont les historiens, les philosophes et les poëtes satiriques nous font le tableau, et qui obligea l'empereur Auguste de chercher un moyen de salut dans les lois politiques, puisque les lois domestiques n'en offraient plus aucun : voilà des signes plus certains de l'état général de la société romaine. » L'homme violait impunément le mariage [2] ; les divorces étaient faciles et très-fréquents [3] ; et puis, c'étaient le meurtre et l'exposition des enfants : *Liberos, si debiles monstrosique sunt, mergimus, Nous noyons les enfants, s'ils sont infirmes ou difformes* [4] ; c'étaient encore les avortements provoqués, la pédérastie dont les auteurs parlent sans la flétrir, avec indifférence, comme d'une chose ordinaire, admise par la coutume.

La polygamie est générale chez les noirs ; aussi, prendre femme est un trafic pour l'homme. Comme le dit très-bien Portalis, « la polygamie répugne à l'essence même du mariage, c'est-à-dire à l'essence du contrat par lequel deux époux se donnent tout, le corps et le cœur ». Le polygame prend et possède d'une manière tout arbitraire ; il ne donne rien, ni le corps, ni le cœur. La femme dès lors est le jouet de l'intérêt, de la passion, du caprice. Elle est perdue dans l'estime, asservie au bon plaisir de l'homme, n'ayant aucun

[1] *L'Influence du christianisme sur le droit civil des Romains.*
[2] Saint Jérome, Ép. LXXVII. Augustin, serm. CCXXIV.
[3] Senec , *Octav.*, c. xxxiv.
[4] Senec., *De irâ*, I, 15.

droit qu'on lui reconnaisse, pas même celui de se donner à qui elle voudra ou d'accepter un maître de son choix.

L'amour préside rarement à l'union de l'homme et de la femme, que l'amour seul peut cimenter d'une manière solide et durable. Aussi cette union est faible, fragile; elle dépend de la seule volonté de l'homme. *Aimer* et *vouloir* s'expriment par le même terme, dans la langue des nègres. On ne dit pas : « J'aime cette femme; je la recherche en mariage »; on dit tout simplement : « Je la *veux*. » Ce mot *vouloir* dit tout.

Pourquoi le noir veut-il une femme? Souvent, il la veut comme Pyrrhus, épousant en même temps trois filles de prince, « *pour augmenter sa puissance et ses richesses* par ces alliances »; comme Denys de Syracuse, épousant la fille d'un ancien rival dont il veut se faire un appui; comme Démétrius Poliorcète, qui contracte plusieurs alliances pour l'honneur et le profit qui lui en reviennent. La femme est fréquemment un accessoire : on recherche des influences et l'on subit la femme comme moyen.

Quelqu'un *veut*-il une femme, il se présente aux parents et formule sa demande, en offrant des cadeaux. Les cadeaux agréés, on lui livre la femme, qui ne peut se refuser à tomber en son pouvoir. Le père ou le maître la livre à qui il veut, sans consulter ses goûts et sans attendre son consentement. Dans ces conditions, il n'y a pas de véritable mariage. Propriété des parents d'abord, elle devient ensuite celle du mari, et plus tard celle de l'héritier, car l'héritier prend toutes les femmes du défunt, moins sa propre mère.

Le mariage est accompagné de danses, de festins et de libations : on donne un air de fête à la livraison immorale de la femme. Du reste, tout se passe entre parents et amis, sans que la loi civile ni la religion interviennent d'une manière sérieuse.

Livrée de la sorte, la femme ne saurait donner son cœur à celui qui sera son maître, alors surtout qu'il est loisible à ce

maître d'avoir autant de femmes qu'il voudra, d'accorder ses faveurs à d'autres, de la donner au roi, quand il sera dégoûté d'elle. Elle ne peut aimer cet homme, et pour peu que celui-ci excite son dégoût, elle s'étudiera à s'isoler de lui, elle se plongera dans une série de crimes où elle ne verra qu'une légitime vengeance, le seul soulagement permis à son infortune. Alors viennent les infanticides. L'usage veut que la femme reste éloignée de l'homme durant la lactation ; c'est pourquoi l'épouse mécontente allaitera son enfant jusqu'à la seconde année au moins, afin de se tenir loin de son époux.

Le noir n'admet pas la femme à vivre avec lui. Il la parque dans une case séparée, et lorsqu'il demande ses services, elle se présente dans une humble posture, à genoux ou prosternée, avec les démonstrations d'une soumission servile.

La femme appartient corps et âme à celui au pouvoir de qui elle est. On ne respecte pas même en elle la conscience et la pudeur.

Dans une maison, il y a les épouses, *iyas*, les esclaves *concubines* et les simples esclaves. Quiconque a de la fortune achète des femmes esclaves en aussi grand nombre que ses richesses le lui permettent. Le premier mobile qui le pousse à agir de la sorte n'est pas, comme on pourrait le supposer, un motif de débauche. Il achète des femmes parce qu'on les conduit plus facilement que les hommes, et parce que leurs services sont généralement fort lucratifs. C'est surtout par intérêt que le noir achète des femmes.

Comme à Rome, à la côte des Esclaves, on ne considère pas comme un véritable mariage l'union d'un homme libre et d'une esclave. Cette union toutefois n'est pas taxée d'immoralité ; l'usage l'excuse et l'admet comme il admettait le *concubinatus* romain. L'esclave concubine jouit du privilége de ne pouvoir être vendue, du moment où elle a eu un enfant de son maître; mais le titre et les prérogatives d'*iya* ou épouse lui sont refusés.

Il règne entre les *iyas* d'une maison une certaine hiérarchie, un certain ordre. Ce n'est pas l'harmonie, ce n'est pas la confusion non plus. Malgré des tiraillements incessants, malgré les jalousies, les rancunes, les haines, on n'a pas trop de désordre à constater. Une des épouses, la première ordinairement, a le nom de *iya'llé,* maîtresse de maison. Cela ne veut pas dire que le maître l'admette à traiter avec lui sur le pied d'égalité. Elle approche le maître de plus près que les autres, prépare et sert les repas de l'olouwa, range tout à l'intérieur et veille à la bonne administration de la maison; elle a sur les autres femmes une préséance réelle; jusqu'à un certain point, elle entre dans les secrets et les plans du maître dont elle est la servante habituelle et immédiate. Néanmoins, elle subit une humiliante sujétion, tenue toujours à distance, n'étant pas admise à s'asseoir devant le maître, obligée à se tenir dans une posture servile en sa présence, servant son mari à genoux et goûtant les mets avant de les offrir, comme si elle était soupçonnée de vouloir empoisonner celui qu'elle sert.

Sa position lui donne un avantage réel, pourtant, et l'on voit quelques *iyas'llé,* par leurs qualités de l'intelligence et par l'énergie du caractère, acquérir un tel ascendant sur le maître qu'elles peuvent, en bien des cas, lui imposer leurs vues ou le détourner de l'exécution des projets qu'il avait lui-même conçus.

A part ces rares exceptions, l'*iya'llé,* ainsi que les autres femmes de la maison, est dans un état de véritable servitude.

La seconde femme, lorsqu'elle est depuis longtemps dans la maison, reçoit la dénomination d'*orogoun,* querelleuse. Le mot est piquant et bien propre à nous donner une idée de ce que doit être une femme humiliée de se voir en sous-ordre, malgré ses longs services et des faveurs souvent acquises et souvent perdues. C'est la jalousie personnifiée que cette *orogoun,* mais la jalousie dépitée, hargneuse.

L'*orogoun* est assez maltraitée dans les *alos*. Elle y est présentée comme un être dont on se doit beaucoup défier et qui n'a que de mauvais procédés.

« Mon *alo* a trait à une femme.

« Cette femme eut un fils auquel la mort l'enleva bientôt. Et l'enfant passa entre les mains de l'*orogoun*. Or, quand l'*orogoun* mangeait des *ékos* [1], elle passait les feuilles à l'enfant pour toute nourriture. L'enfant se mourait de faim et n'avait rien à manger. Un jour, il prit des pepins d'orange et les sema. L'oranger poussa et porta des fruits. Les oranges ayant mûri, le pauvre petit en prit et en mangea.

« L'*orogoun* étant montée sur l'arbre, l'enfant s'écria : — Oranger, ah! puisses-tu l'enlever! A l'instant, l'oranger se trouva démesurément grandi. Et l'enfant de chanter : — L'oranger a enlevé Aloumo là-haut. Aloumo! Fourbe Aloumo! Est-ce ainsi que tu me traites? L'oranger a enlevé Aloumo au loin, là-haut, dans les nuages. Aloumo! elle est tombée des nuages à terre.

« Avez-vous reçu le fils d'autrui, ayez-en soin, dit la morale qui termine l'*alo*. Ne soyez pas dur pour les petits enfants. »

Le conseil est bon et très-important dans un pays où l'abus est si commun. Notons cependant que ce conseil est bien froid, et que, si l'usage d'agir comme Aloumo était moins général, le narrateur ne manquerait pas de blâmer cette femme inhumaine et sans cœur.

Les *alos* sont de véritables scènes de la vie réelle. C'est pourquoi nous aimons à les citer : ils expliquent notre pensée, en même temps qu'ils rendent témoignage des vérités que nous avançons. Tous les *alos* que nous reproduisons, nous les avons reçus textuellement de la bouche des noirs.

Entrons plus avant dans la vie intime et cherchons à connaître davantage cette *orogoun*.

[1] L'*éko* ou *acassa* est une petite boule de pâte faite avec de la farine de maïs. On vend l'*éko* enveloppée dans des feuilles.

« Mon *alo* a trait à une femme.

« Cette femme eut un fils. Elle avait aussi une *orogoun*. Voulant se rendre dans le pays d'Ojèjè, elle laissa pour son enfant six œufs de poule gros comme le poing. La vilaine *orogoun* prit les œufs et les mangea, ne donnant à l'enfant qu'une igname pourrie. Le pauvre enfant, dévoré par la faim, maigrissait à vue d'œil. Bientôt, il n'eut plus que les os et la peau.

« Quelqu'un lui conseilla d'aller attendre sur le chemin d'Ojèjè : peut-être pourrait-il avoir des nouvelles de sa mère. — C'est bien! dit l'enfant; et il alla s'asseoir sur le bord du chemin. Et, quand passaient des voyageurs se rendant à Ojèjè, il chantait et disait : — Voyageurs qui allez à Ojèjè, dites à ma mère que les œufs qu'elle m'avait laissés, l'*orogoun* les a mangés; que pour toute nourriture elle m'a donné une igname pourrie. Et l'enfant chantait, chantait toujours.

« Voici venir sa mère; elle est déjà auprès de lui. Lui, recueille ses souvenirs et raconte à sa mère tout ce qu'il eut à souffrir de l'*orogoun*.

« Cela doit vous apprendre de ne pas confier votre enfant à l'*orogoun*. »

En dehors de l'*iya'llé* et de l'*orogoun*, toutes les épouses sont confondues sous la dénomination d'*yas'wo*, iyas de commerce. A elles sont dévolus le soin du commerce (*owo*), la fabrication et la vente des pots de terre, du savon, des nattes, de la farine de maïs ou de manioc, des *ékos* et autres mets. Elles s'occupent aussi de teinture, elles lavent, etc., etc.

L'homme n'a pas besoin de se gêner et peut avoir des relations avec des personnes libres sans qu'on y trouve à redire. Mais l'iya qui aurait des relations étrangères serait coupable du crime d'adultère.

L'adultère est puni de mort. Il est arrivé que l'homme et la femme surpris en adultère étaient attachés l'un en face de l'autre sur un bûcher et brûlés vifs, après avoir été horriblement torturés et mutilés.

Quant à la fornication, elle n'est pas plus punie qu'à Rome, dans l'antiquité. On la croit bien peu répréhensible, si toutefois on suppose qu'elle soit un mal. Les noirs, dans leurs *alos*, la laissent impunie et la montrent même triomphante. En voici un exemple :

« Mon *alo* a trait à Téréboudjé.

« Il y avait une jeune fille du nom de Téréboudjé que tout le monde *voulait*. Les riches la *veulent*, — elle refuse; les rois, les chefs la *veulent*, elle s'obstine à refuser.

« La tortue se présente au roi et dit : — Celle que vous *voulez* tous sans pouvoir l'obtenir, je l'aurai, moi. Et le roi : — Si tu parviens à l'avoir, dit-il, je partage ma maison en deux et t'en donne une part.

« Or, un jour, Téréboudjé prit un pot et alla puiser de l'eau. La tortue, l'ayant appris, prit sa pioche et alla nettoyer le chemin de la fontaine. Elle rencontra un serpent, et, l'ayant tué, elle le mit au milieu du sentier.

« Téréboudjé arrive et aperçoit le serpent. — Au secours! s'écrie-t-elle, viens tuer ce serpent. La tortue accourt, armée de son coutelas; elle frappe et se blesse à la jambe. Aussitôt : — Téréboudjé m'a tuée, s'écrie-t-elle; je défrichais son champ, j'appropriais son chemin; elle m'a dit de tuer le serpent; je me hâte; Téréboudjé, Téréboudjé, j'ai tué le serpent, mais je me suis blessée à la jambe. Téréboudjé, ô Téréboudjé, prends-moi sur ton dos comme un enfant; prends-moi sur ton dos, serre-moi bien [1].

« Importunée par des sollicitations incessantes, Téréboudjé prit la tortue sur son dos. Or, la tortue commit une action mauvaise sur Téréboudjé.

« Dès qu'il fut jour, elle alla trouva le roi, disant : — Ne t'avais-je pas dit que j'épouserais Téréboudjé? Convoque la ville pour le cinquième jour, et vous m'entendrez parler.

[1] Au lieu de porter l'enfant sur ses bras, la négresse le porte sur son dos. L'enfant, mis à califourchon sur les hanches, est retenu par un *acho* solidement roulé sous les bras de la mère.

« Le cinquième jour venu, le roi fit agiter sa sonnette pour convoquer le peuple. — Téréboudjé, s'écria la tortue, Téréboudjé que tout le monde voulait a repoussé tout le monde. Moi, certes, je l'ai eue.

« Le roi prit son bâton et manda querir Téréboudjé. Dès qu'elle parut, on l'interrogea : — Nous avons ouï, lui dit-on, que la tortue est ton époux ? — Téréboudjé confuse resta sans réponse ; elle se couvrit la tête et s'enfonça dans les bois. Là elle fut changée en l'arbre qu'en appelle *boudjé.* »

Terminons ce qui regarde la femme par la peinture satirique des dégoûts d'un mariage de caprice. Le même *alo* nous montre un des moyens par lesquels la femme mécontente se soustrait à une union qui lui est désagréable.

« Mon *alo* a trait à une femme du nom d'Adiélou.

« Cette femme, dont la beauté ravissait tout le monde, n'opposa que refus aux demandes dont elle était l'objet constamment.

« Un beau jour de foire, certain personnage emprunte des bras à l'un, des jambes à l'autre, un corps à un troisième, s'affuble de toutes pièces et se rend à la foire. Il veut Adiélou, il l'aura. Quoiqu'il fût d'un pays éloigné, Adiélou consentit à le suivre et le *présenta à ses mères* qui lui dirent : — C'est bien ; pars avec lui.

« Ils partent. En route, le maître des bras reprend ses bras, le maître des jambes prend les jambes, le maître du corps prend le corps, et il ne reste que la tête, et la tête avance, avance, tandis qu'Adiélou demi-morte ne sait fuir en arrière. On arrive ainsi à la maison de la tête.

« Le lendemain, la tête, avant d'aller aux champs, dit à la tortue : — Si Adiélou cherche à s'enfuir, sonne de la trompe pour m'avertir. »

« La tête eut à peine disparue, qu'Adiélou attacha son paquet et prit la fuite. Aussitôt, la tortue sonne de la trompe : — Tête, tête, s'écrie-t-elle, Adiélou s'en va. Elle a attaché ses calebasses, elle a ramassé ses plats. La tête accourt, fait

les gros yeux : — Où vas-tu? dit-elle. — Je vais vaquer à des besoins naturels [1], répond Adiélou. — Tu fuis, réplique la tête.

« Adiélou tentait de fuir, tous les jours, sans plus de succès. Elle alla consulter le *babbalawo*. Celui-ci lui dit : — Va acheter des *ékourous* (espèce de croquettes faites de haricots blancs appelés *éré*), prends-en une suffisante quantité, trempe-les dans l'huile de palme et bourres-en la trompe de la tortue. — Bon! » dit Adiélou.

« Elle fait ce qui lui a été prescrit, prend ses paquets et part. La tortue saisit la trompe. Les *ékourous* lui rentrent dans la bouche. Elle mange, mange... Et Adiélou de fuir.

« La voilà à la douane du crapaud », sur un sol étranger où elle n'a plus de poursuites à redouter.

On objectera peut-être à ce que j'ai exposé plus haut qu'Adiélou donne son consentement; qu'elle choisit elle-même son mari. Cela est vrai, mais on doit observer qu'il ne paraît pas de maître ni de père ici, et qu'Adiélou agit avec l'assentiment de *ses mères* (mère, grand'mère, iyas supérieures à sa mère dans la maison).

III. — Des *enfants* nous avons peu de chose à dire. « On conçoit, dit M. Borghero, on conçoit que les liens de famille n'existent pas, et l'on comprend pourquoi dans le droit domestique c'est à la mère et non pas au père que l'enfant appartient. La mère seule en supporte la charge, jusqu'à ce qu'il soit capable de pourvoir aux besoins de sa vie. » Il ne faut pas entendre ceci dans le sens que la mère ait le droit de disposer de son enfant : celui-ci est à la charge de la mère, au profit du père, s'il y a quelque profit.

Le pouvoir des parents esclaves sur leurs enfants est à peu près nul. L'esclave, appartenant au maître, produit pour le maître, ainsi que nous le verrons bientôt. Dès lors,

[1] Quand les noirs sont embarrassés, ils invoquent ce prétexte, mais ils disent la chose, comme Cambronne, sans recourir à des termes voilés.

c'est le maître, et non les parents, qui a quelque pouvoir sur l'enfant né d'esclaves.

IV. — L'*esclavage,* qui fut une des plaies sociales de l'antiquité, est toujours en vigueur sur le continent africain en général, et en particulier dans ces pays qui ont le triste surnom de *côte des Esclaves,* et où la traite vint longtemps s'alimenter.

La condition des esclaves n'est pas aussi misérable dans les contrées dont nous parlons qu'elle le fut à Rome ou même dans quelques-unes de nos colonies européennes. Là, du moins, il n'est ni complétement rejeté au rang des « choses », ni assimilé, dans l'estime publique, à l'animal : *servus vel animal aliud* [1]. Sa vie n'est pas directement et immédiatement abandonnée au bon plaisir du maître. Il n'est pas tout à fait exclu de la famille, où on lui reconnaît le droit d'être, en certains cas, l'héritier du maître, même quand celui-ci a des enfants.

Il est vrai, cependant, qu'au point de vue légal l'esclave n'a aucune prétention à opposer aux volontés du maître. Il dépend totalement de celui-ci, en ce qui regarde ses travaux et le fruit de ses labeurs, aussi bien qu'en ce qui concerne sa propre personne, celle de sa femme et de ses enfants.

L'enfant suit la condition de sa mère et est esclave comme elle : c'est la *loi du ventre,* expression brutale de la brutale application de ce principe des légistes : *Res fructificat domino.* L'esprit de calcul du maître pénètre quelquefois jusqu'au plus intime de la vie domestique de ses esclaves; celui-ci défend à son esclave d'avoir des enfants; un autre spécule sur sa fécondité et trouve avantageux d'avoir ce que Marcien, à Rome, appelait brutalement *ventrem cum liberis.* En voilà assez, sinon trop, sur ce sujet qui provoque le dégoût.

Quelles sont les causes diverses d'esclavage? M. Borghero [2]

[1] Ulpien au Dig., vi, i, 15, S. iii.
[2] *Annales de la propagation de la foi.*

les résume en ces termes : « Il y en a qui sont nés en servitude; il y en a aussi qui deviennent esclaves par condamnation. Un coupable qui a commis quelque grand crime, celui qui ne peut payer ses dettes, sont réduits en esclavage, vendus et expatriés. Quelquefois un seul porte la peine pour toute une famille. Quand celle-ci déclare qu'elle ne peut payer ses dettes, un des membres est fait esclave, et toutes les dettes sont remises, quelle qu'en soit la somme. On voit que c'est une espèce de banqueroute. Ce moyen se pratique surtout chez les Minas.

« L'enlèvement ou le vol fournit aussi son contingent à l'esclavage; car ici, et assez généralement en Afrique, l'homme est volé comme on ferait d'une marchandise. On saisit un homme sur le grand chemin, on le conduit au loin et on le vend. Je connais à Wydah un individu qui vola un jeune homme à Lagos, passa à Porto-Novo pour le vendre, fut à son tour volé avec sa proie et enfin vendu au Dahomey. Ce moyen n'est pas en usage au Dahomey, du moins sensiblement, à cause des difficultés qu'il y a pour franchir les limites du royaume.

« Enfin, c'est par les razzias surtout que se recrutent les esclaves. Un prince est-il en force, il se dirige vers une ville, l'entoure de ses troupes, l'emporte et emmène tous les habitants. C'est la principale occupation du Dahomey [1]. Les Nagos se battent souvent entre eux dans le même but; et dans le Bénin, les villages quelquefois de la même tribu se livrent à ces luttes dans lesquelles les vaincus deviennent la propriété du vainqueur. Une partie des esclaves restent chez leurs vainqueurs ou dans les pays voisins; mais le très-grand nombre est vendu aux négriers, qui les transportent en Amérique. »

Qu'on se rappelle ce que nous avons dit du caractère du maître, et l'on pourra comprendre aisément combien misé-

[1] V. *Revue du monde catholique*, avril 1877.

rable est le sort des esclaves soumis à ses caprices et à ses emportements.

Nous envisagerons la condition de l'esclave telle qu'elle est en général. Nous ne ferons pas ressortir le malheur extrême de ceux qui tombent entre les mains de certains maîtres plus cruels. Il y a des maîtres qui se mettent dans une position où ils sont à peu près assurés de l'impunité. Ceux-là ne connaissent pas de bornes. Il leur est difficile d'être plus exigeants que les autres, parce qu'en fait d'exigence ils se valent tous; mais ils sont plus cruels. On a vu, il y a seulement quelques années, à Kotonou, un négrier qui avait un bourreau à ses ordres dans sa propre maison. Je dis bourreau, c'est-à-dire un homme spécialement chargé d'infliger les corrections et auquel on mettait quelquefois le glaive en main pour tuer le patient. Un jour, ce négrier recevait à sa table un officier anglais. Durant le repas, un des jeunes esclaves qu servaient laissa tomber un plat qui se cassa. Ce garçon avait sa mère dans la maison, esclave comme lui. Le maître la fait appeler, mande en même temps l'exécuteur des hautes œuvres et lui ordonne de tuer, à l'endroit même et sous les yeux de la mère, l'enfant dont le crime était une simple maladresse.

De tels faits sont heureusement fort rares; aussi nous n'insistons pas.

L'esclave, chez les noirs, a rang de *personne*. De fait, on lui reconnaît la faculté d'acquérir, d'hériter, de posséder, d'avoir même des esclaves et de se libérer et de prendre rang parmi les hommes libres On a vu des hommes naître esclaves et arriver au pouvoir, même au pouvoir souverain. Cela répugne si peu aux idées reçues qu'il en est fait mention dans les *alos*.

Nous ne devons pas trouver étrange que les noirs n'aient point de l'esclave cette méprisante opinion qu'en eurent les Romains. A Rome, tout étranger était barbare, tout barbare était digne de mépris; il n'est pas étonnant, dès lors, qu'on

eût en plus petite estime l'esclave. On ne pouvait guère l'estimer moins qu'en en faisant un objet de rebut, un être inférieur à l'homme libre et citoyen de la grande ville de Rome.

A la côte des Esclaves, on n'a point les préjugés qui inspiraient ce mépris aux Romains. Nul n'ignore qu'on est esclave, non par infériorité de nature, mais seulement par accident, parce qu'on se laissa surprendre ou voler, parce qu'on fut trop faible pour résister à son ennemi, etc. Tout le monde sait parfaitement que l'esclave est un homme comme les autres ; qu'il ne diffère de son maître que par la condition à laquelle il se trouve réduit de fait, condition malheureuse, mais jugée nécessaire et autorisée par la coutume.

Il est facile de faire avouer aux noirs que l'esclavage a sa source dans un abus de la force, mais on ne les fera pas renoncer à cet abus, parce que la coutume l'a, pour ainsi dire, consacré. « Il y a eu toujours des esclaves, donc il est légitime et bon d'en avoir. On a gouverné les esclaves d'une manière despotique en tout temps, donc on le peut faire sans être blâmable pour cela. » Ainsi raisonne le noir. Et il a des esclaves et il les traite avec rigueur.

L'esclave ne s'appartient pas : il n'est pas libre d'aller où il veut, de s'unir à qui il veut, de travailler comme il l'entend, de se dévouer à sa femme, à ses enfants. A la merci d'un maître capricieux, que le pouvoir de tout exiger rend irritable, dur et cruel, il est toujours exposé à se voir violemment arraché aux tendres embrassements d'une épouse, aux caresses d'un enfant qu'il aime; car toujours il peut craindre que la vente ou l'éloignement le force à une séparation cruelle.

Tous les jours, il a la crainte de la prison, des fers, des vexations de tout genre. A la moindre faute, le *kpachan* l'attend. Le kpachan est un nerf de bœuf ou une lanière en cuir d'hippopotame avec laquelle on fustige les esclaves

J'ai dit qu'à la moindre faute on inflige le kpachan aux esclaves. Pour de légers motifs aussi on les charge de chaînes; comme les *compediti*, les *vincti* de Rome, ils travaillent enchaînés et couchent dans les fers. Ces traitements sont réservés à l'esclave qui cherche dans la fuite un soulagement à des maux trop réels, à celui qui s'est rendu coupable ou qui simplement a mécontenté son maître. Le maître n'admet pas que l'esclave puisse ne pas se résigner à son sort malheureux, et il l'opprime avec d'autant plus de rigueur qu'il paraît tenir davantage aux bienfaits de la liberté. Le maître exige qu'on se livre à lui à discrétion, qu'on soit « souffre-plaisir et souffre-douleur[1] » avec une égale indifférence. Il ne veut pas que l'esclave ait le droit de dire non; il ne lui reconnaît pas même celui d'avoir une famille assurée, alors que l'usage, seule loi en cette matière, l'autorise à arracher la femme à son mari, la mère à l'enfant. Disons tout : les esclaves n'ont à eux ni leur pudeur, ni celle de leurs enfants.

Le maître trop préoccupé de trouver dans l'esclave un instrument passif en vient à redouter les qualités même qu'il remarque en lui. Il se sent moins menacé, moins exposé à des dégoûts avec un esclave inintelligent et mou qu'avec un autre doué d'intelligence et d'énergie. Comme Columelle (1, 8), il a remarqué que « les esclaves les plus intelligents sont les plus mauvais », ou, comme Palladius, écrivain païen du quatrième siècle, « que le caractère des esclaves est de donner toujours dans les extrêmes. Tant il est vrai que dans cette condition les meilleurs penchants se dénaturent, et qu'il n'est de qualité qui n'y puisse devenir un défaut. Une nature prompte chez eux est toujours près du mal. La paresse, du moins, a les apparences de la douceur. Plus ils inclinent à l'indolence, et moins ils sont portés au crime[2]. »

[1] SÉNÈQUE, *De Providentia*, 3.
[2] PALLADIUS, *De re rustica proœmium*.

Un maître ayant de tels sentiments traite son esclave de manière à effacer en son âme les caractères de noblesse et de virilité. Tous ses efforts tendent à « user de lui comme on use des animaux [1] ».

On dira peut-être : Comment les noirs peuvent-ils, sans réagir, accepter un sort aussi lamentable?

Outre qu'on peut rétorquer l'argument aux ennemis de la race nègre, je dirai que l'esclave réagit, autant qu'il le peut, contre le sort qu'on lui fait. C'est même pour cela que son intelligence et son énergie deviennent un danger et une source de déboires pour son oppresseur. Palladius aurait pu dire et peut-être il aurait mieux dit : « Une nature prompte chez lui (chez l'esclave) est toujours près de *s'indigner*... plus ils inclinent à l'indolence, et moins ils sont portés à *réagir*. » Cela est vrai du noir autant que du blanc.

Hélas! que peut faire l'esclave? Peut-il raisonnablement espérer quelque résultat heureux d'une résistance que tout lui conseille? Ne doit-il pas craindre que son sort devienne pire? S'il subit les exigences du maître, il évite, du moins, sa colère, ses emportements. De deux maux ne faut-il pas choisir le moindre?

Deux partis s'offrent au noir esclave : la mort et la fuite, une résistance utile étant impossible.

La mort est un parti extrême auquel la nature répugne et que l'on adopte avec répugnance tant que la voix de la raison se fait entendre. C'est, partant, un procédé exceptionnel que la généralité n'adoptera pas.

Pourquoi l'esclave ne s'enfuirait-il pas? Quiconque connaît le Dahomey ne saurait poser la question sérieusement pour ce pays. Entouré presque de tous côtés de vastes marécages et de forêts de palétuviers, le Dahomey offre à ses frontières peu de passages praticables, en sorte que la garde en est facile.

[1] SÉNÈQUE, *Ép.* XLVII.

A peine un esclave a-t-il disparu, le maître avise les autorités, et celles-ci envoient en tous sens des émissaires, afin que *l'on ferme les chemins,* c'est-à-dire afin qu'on surveille tous les passages. Ces précautions n'empêchent pas en entier les tentatives d'évasion; cependant elles les rendent beaucoup moins fréquentes qu'elles ne sont dans les contrées voisines; elles les rendent surtout d'une exécution plus difficile. Au Dahomey, l'esclave est plus maltraité, à raison même de la difficulté plus grande qu'il y a pour lui à se soustraire par la fuite aux mauvais traitements dont on l'accable. Des contrées voisines, de Porto-Novo et d'Agoué, par exemple, on envoie au Dahomey les esclaves dont on est mécontent. Là, on les vend à des particuliers ou bien on les donne au roi.

Les esclaves redoutent d'être vendus de cette façon. On conçoit aisément qu'ils redoutent davantage d'être livrés au roi.

En dehors du Dahomey, la fuite n'est pas de la même difficulté matérielle, mais elle est loin d'être sans danger. Un esclave fuira dans l'espoir de recouvrer sa liberté; s'il n'est pas sûr d'être libre, s'exposera-t-il à tomber entre les mains d'un nouveau maître qui sera peut-être plus cruel que le premier? Supposons qu'il réussisse à s'échapper; où ira-t-il? Il est éloigné de sa patrie, sans ressource d'aucune sorte, sans amis, sans influence; ne va-t-il pas être volé par quelqu'un, dans le pays où il passe? Il n'est pas rare que cela arrive.

Pendant que j'étais à Porto-Novo, un esclave partit de la maison d'un Portugais et prit la clef des champs. Le Portugais avertit le roi, on ferma les chemins, on battit la campagne; ce fut peine inutile : l'esclave avait déjoué la surveillance, il était sorti du royaume et ne craignait plus qu'une chose, c'est que son maître le fît arrêter dans l'intérieur par quelqu'un de ses amis. Tout le temps qu'il était encore dans le royaume de Porto-Novo, il appréhendait

d'être repris; maintenant l'espoir l'animait, et il avançait confiant dans le succès de son entreprise.

Chemin faisant, un voyageur l'accoste et fait route avec lui. Notre esclave se croyait sauvé, lorsque son compagnon tomba sur lui et l'attacha fortement, puis alla le vendre. Il passa au pouvoir de plusieurs acheteurs, pour être finalement ramené à Porto-Novo, où il fut acheté par un noir qui le maltraitait sans ménagement.

Cet esclave regretta bientôt son premier maître, qui avait toujours agi avec bonté à son égard. Il se lamentait continuellement d'avoir eu la malencontreuse idée de fuir; il aurait voulu rentrer chez le Portugais; mais comment faire? Il alla trouver les amis de son ancien maître, les priant d'intercéder en sa faveur.

Ce fait montre que l'esclave qui s'enfuit perd souvent au change et court à un pire destin. Encore faut-il qu'il réussisse à se mettre hors de la portée du maître qu'il abandonne. Sinon, aux périls de la fuite s'ajoutent bientôt les colères et la vengeance du maître. La vie alors est bien amère. On passe au cou du fugitif un collier en fer fermé avec un gros cadenas; à ce collier est attachée une longue et lourde chaîne en fer aussi. Ainsi chargé, signalé à l'attention publique, surveillé, épié, le captif est assujetti aux plus rudes travaux, à des corrections cruelles. C'est beaucoup, si on ne le livre pas à l'oricha, si on ne l'envoie pas au fond d'un cachot infect, où on le laissera sans nourriture se débattre dans les transes d'une longue agonie.

Donc, le suicide est un parti qui répugne à la nature; la fuite, une tentative périlleuse, incertaine, pleine de dangers, un remède pire que le mal, peut-être.

Malheur à l'esclave qui se révolterait! La révolte ne saurait aboutir qu'à une répression d'une affreuse rigueur. On attachera le mutin à un piquet, on lui ouvrira la poitrine et les entrailles, on lui coupera la tête et on l'exposera publiquement sur un pieu, etc., etc.

Le noir esclave doit subir son sort. Je dis *subir*, parce que, l'esclavage étant contraire à la nature, il répugne essentiellement à l'homme. L'animal, créé pour servir l'homme, s'apprivoise et accepte le joug que l'homme lui impose. Quant à l'homme, Dieu l'a créé intelligent et libre, capable de se conduire lui-même, responsable de sa conduite personnelle, maître de sa personne et de ses actions.

Par nature, l'homme a ce que les philosophes appellent « *dominium sui, l'empire de soi* ». Ce qui contrarie cet empire est opposé à la nature de l'homme; partant, cela ne saurait en aucun cas lui agréer. Comment donc l'esclavage plairait-il à l'homme? comment pourrait-il ne pas lui être à charge, puisqu'il est la négation formelle de l'empire de soi?

L'esclave est sous la puissance d'un maître et lui appartient, en sorte qu'il n'a plus le « *dominium sui* ». Le maître peut le vendre et disposer de sa personne, de son industrie, de son travail, sans qu'il puisse rien faire, rien avoir, ni rien acquérir qui ne soit à son maître. Dans cet état contraire à la nature humaine, où l'on ne reconnaît pas à l'esclave plus de droits qu'à l'animal, l'esclave sera moins homme certainement. Le sentiment de sa dignité ne s'éteindra pas en lui, et il s'indignera de se voir ravalé dans l'estime; l'instinct de la possession survivra dans son âme, malgré les exigences de la cupidité du maître, et il s'étudiera à tromper la vigilance du maître. Et il verra dans ce maître un ennemi qui le méprise et qui l'opprime.

L'esclave s'endurcit sous les coups; les mauvais traitements le jettent dans une torpeur morale qui tient de celle de la brute. La nécessité de tout souffrir en silence énerve la vigueur de ses facultés; il tombe dans une somnolence qui n'a presque plus rien d'humain. Pour se trouver au point où les calculs du maître tendent à l'amener, pour avoir la souplesse et la flexibilité qu'exige le maître, l'âme de l'esclave doit se briser, être indifférente à tout. Si l'espoir d'un affranchissement plus ou moins probable ne soutient ce

pauvre esclave, c'en est fait de sa valeur physique et morale. Il n'a plus d'autre soulagement que de se vautrer dans les plaisirs des sens : dans l'ivrognerie et la crapule. Il s'abrutit alors ; il se plie sans résistance à tous les caprices ; au maître qui le frappe, il dit froidement : « *Je suis à toi, tue-moi.* »

Le même intérêt qui rend le maître exigeant lui ordonne d'avoir quelques ménagements et lui fait craindre de perdre les travaux de l'esclave, s'il l'exténue. Du reste, beaucoup de maîtres, obéissant à la voix de l'humanité, usent de condescendance avec les gens qui sont en leur pouvoir. En sorte que l'on aurait tort de croire que tous les esclaves sont tous réduits à l'extrémité dont nous venons de parler. Il y en a qui y sont réduits, et la pente naturelle des choses porte les maîtres à les y réduire tous. Cependant, en général, soit calcul, soit respect instinctif de l'homme, le maître laisse à l'esclave une certaine liberté d'action. Certains ne demandent à leurs esclaves qu'une somme déterminée de services et leur reconnaissent le droit de travailler pour eux-mêmes.

Dans ce cas, un esclave intelligent et actif réussit souvent à faire ce que l'on peut appeler une petite fortune. Par son commerce ou son industrie, il parvient à pouvoir acheter un esclave qu'il met en son lieu et place auprès de son maître, tandis que lui est laissé dans une indépendance relative. Il peut aussi se racheter, si son maître y consent.

J'ai connu beaucoup d'esclaves qui, de fait, étaient de simples domestiques. En dehors du service auquel on les obligeait, ils se livraient à un petit négoce qui n'était pas toujours des moins lucratifs ; ils réunissaient leurs amis pour se réjouir avec eux ; ils avaient leurs relations établies, leur petit centre d'où ils exerçaient leur influence.

Un d'entre eux, nommé Okoutolou, sut se créer une honnête aisance, dans le temps même où il était esclave, à Wydah. Ce jeune homme avait une petite case à lui ; il

avait gagné l'affection d'une fille libre et riche pour un esclave, et se maria avec elle. Plus tard, devenu libre, il s'est fait dans le commerce une position très-avantageuse. Comme je rentrais en France, je passai dans la ville où il était établi. Les chefs des comptoirs français de l'endroit me dirent qu'Okoutolou était leur traitant le plus actif.

A Petit-Popo, un des personnages les plus riches et les plus influents est esclave. Son maître est moins riche que lui; mais il ne lui permet pas de se racheter. Il a un très-grand avantage à ne pas l'affranchir.

Malgré toute la bonté dont le maître entoure son esclave, quoiqu'il le comble d'égards et de soins, il est rare qu'il en obtienne la confiance. L'esclave se cache du maître dont il se défie; s'il a quelques économies, il les porte dans une maison étrangère. Il a en ville ce qu'il appelle *sa mère;* c'est chez *sa mère* qu'il porte tout ce qu'il possède, ne laissant dans la maison de l'*olouwa* que des objets sans valeur. L'*olouwa* peut changer de dispositions à son égard; peut-être s'il était volé, confisquerait-il les biens de ses gens, par système de compensation ou pour un autre motif quelconque. Qui sait ce qui peut arriver ?

L'esclavage n'est pas seulement une vie d'opprobre et de misère, il est encore et surtout une vie de labeurs, quand les esclaves ne sont pas trop nombreux; et, quand le nombre est considérable, une vie d'oisiveté triste, mélancolique.

Les esclaves sont chargés du travail des champs ou des travaux domestiques; le transport des fardeaux ou des voyageurs leur est aussi dévolu.

Aux champs, l'esclave coupe le bois et le transporte, défriche, cultive, ramasse la récolte et la renferme. Pour tout cela le travail est d'autant plus pénible que l'homme le supporte seul : les bœufs ne sont pas soumis au joug, les rares chevaux que l'on voit dans le pays sont des objets de luxe : bœufs et chevaux ne sont utilisés ni pour la culture, ni pour les transports.

A la maison, la simplicité des mœurs n'admet ni beaucoup d'employés, ni beaucoup d'emplois. Un nombreux personnel n'y a qu'une utilité : flatter l'amour-propre de l'*olouwa*. Celui-ci se glorifie d'avoir beaucoup d'esclaves. Quand il sort, il s'en fait suivre, et cette suite chatouille agréablement sa vanité. Du reste, il n'a nul souci de savoir si l'oisiveté dans laquelle il les laisse croupir leur pèse ou non.

Dans les maisons que nous appellerons opulentes (tout est relatif en fait de richesses), il y a un ou plusieurs cuisiniers, des valets, des *hamaquaires*. L'office des valets consiste à tout ranger dans les appartements (!) du maître, à servir à table, à répondre au moindre appel du maître, à lui rendre les services qu'il demande. Ce sont les valets qui sont dépêchés pour saluer les amis ou remplir les divers messages. Le maître se fait servir par des valets dans le bain. Faut-il le dire, à la honte des Européens qui fréquentent ces contrées? Cet usage immoral est un de ceux qu'ils adoptent sans vergogne.

A certains esclaves on fait apprendre un art, un métier. Ceux-là sont considérés comme attachés à leur métier pour toute la vie : le maçon n'aura d'autre tâche que de maçonner, le charpentier de charpenter. Sans doute, le maître demeure toujours libre d'envoyer, comme punition, le valet de chambre, le cuisinier ou le maçon travailler aux champs. Mais s'il loue l'esclave avec son industrie, comme il en a le droit, le loueur ne peut imposer à l'esclave un autre emploi que celui pour lequel il a été loué. C'est plutôt le droit du maître que celui de l'esclave qui est ici protégé; l'esclave en profite et refuse de sortir de ses attributions.

La même chose existait à Rome : « Celui qui possède des esclaves à titre d'usufruit, dit Ulpien [1], doit user de chacun d'eux selon sa condition. » Il ajoute qu'agir autrement « serait un abus de jouissance ».

[1] Ulpien, au Dig. VII, I.

L'esclave ne reçoit du maître que le vêtement et la nourriture. Pour vêtement, deux *chocotos* et un *acho* suffisent et au delà. Le *chocoto* est un petit caleçon qui descend jusqu'au genoux; l'*acho*, une longue pièce d'étoffe de deux à trois mètres, large environ d'un mètre cinquante centimètres. La dépense totale pour le vêtement d'une année ne dépasse pas une trentaine de francs. Ajoutez à cela cinquante à soixante centimes par semaine pour la nourriture, et vous aurez ce que coûte d'entretien un esclave.

Il est vrai qu'il peut être l'occasion de quelques amendes et de beaucoup d'ennuis; car le maître est responsable de ses crimes et délits, et même de ses dettes; mais le maître a la faculté d'abandonner le délinquant à la justice ou aux créanciers, jusqu'à ce qu'il ait satisfait.

CHAPITRE IX

ÉTAT POLITIQUE.

Dans la religion aussi bien que dans la vie domestique, loin d'être inférieur au blanc, le noir se montre en tout semblable à lui. Les traits de ressemblance sont tels qu'ils suffiraient à eux seuls à montrer la communauté d'origine entre les deux races.

Voyons le nègre dans sa vie politique. Est-il, comme le blanc, poussé par l'instinct de la *sociabilité?* Ses affections, ses besoins, ses penchants tendent-ils à la vie sociale? En d'autres termes, le nègre a-t-il été destiné à la société par le Créateur? Vit-il en société?

Oui, comme le blanc, le nègre a été destiné à la société; ses affections, comme ses besoins, l'y appellent et l'y retiennent.

Les nègres de la côte des Esclaves, les Nagos en particulier, ont eu jusqu'à ce jour peu à souffrir des invasions étrangères. Aucun conquérant n'est venu jeter le trouble chez eux; aussi la société s'y montre-t-elle comme elle dut être partout dans ses commencements.

« Il est facile de concevoir comment les choses se sont passées à l'origine du genre humain, et ce qui a préparé les voies au régime social. Ouvrage immédiat de la main toute-puissante de Dieu, les premiers hommes donnèrent naissance à de premiers enfants; ceux-ci devinrent pères à leur

tour, et c'est ainsi que se forma une suite de générations sorties les unes des autres. Chaque père de famille avait autorité sur ses propres enfants, mais le premier prédominait sur tous les autres et sur leurs familles; cette suprématie paternelle était une espèce de royauté; on peut dire en un sens que celle-ci naquit avec le genre humain, et que le premier père fut le premier roi.

« ... A mesure que les familles se multipliaient, les liens de la subordination à l'égard du premier chef se relâchaient; quoique issues de la même tige, les branches diverses devenaient plus étrangères les unes aux autres; la première innocence des mœurs s'altéra; l'orgueil, la cupidité, la jalousie commencèrent à semer le trouble et la division; on sentit le besoin d'une autorité commune, mais plus forte. Alors, sur tous les points de la terre habitée, parmi les pères de famille il s'en rencontra qui, par leur âge, leur expérience et leur force, par ce talent de commander que la nature donne, fixèrent les regards et l'estime de leurs semblables, prirent sur eux de l'ascendant et en furent obéis. L'habitude consacra leur pouvoir, et la société civile commença. Les États naissants, trouvant leur modèle dans la famille, furent plutôt de petits royaumes que des républiques, ainsi que l'attestent les plus anciennes traditions. »

Ainsi parle Mgr D. Frayssinous, dans sa conférence sur l' « union de la religion et de la société ». Il semble qu'il ait voulu peindre la constitution sociale des nègres de la côte des Esclaves. Chez eux, en effet, nous trouvons plusieurs familles, renfermées souvent dans une même enceinte, soumises à l'autorité d'un *ballés* ou *roi de la maison;* les *ballés* sont soumis aux *oloris* ou chefs, et ceux-ci au roi. Le roi et les chefs sont choisis parmi les personnages les plus influents et présentés au peuple qui les acclame, les accepte et leur obéit.

Malheureusement le pouvoir n'a pas été régénéré par le christianisme. Comme tout pouvoir païen, il est arbitraire

et oppressif; il ne tourne pas ses efforts au profit des sujets; il ne sert pas, il veut être servi : « Les princes des nations les dominent, dit notre divin Maître; les grands exercent la puissance sur elles[1]. »

A Rome, le sénat et les patriciens pressuraient les plébéiens; à la côte des Esclaves, le roi et les chefs pressurent de même les peuples.

M. Borghero a dit avec autant d'exactitude que de précision[2]. « Le peuple est esclave en masse des rois, puis des chefs et finalement des particuliers qui sont en petit nombre. »

Dans la même lettre, datée du 3 décembre 1863, le même missionnaire signale l'influence prépondérante des prêtres, des idoles. Il développe trop bien l'ensemble du système gouvernemental, pour que nous ne lui laissions pas la parole. « Le long de toutes nos côtes, dit-il, les grands et les petits États sont gouvernés à peu près de la même manière, et peut-être, si l'on voulait se donner la peine de bien examiner les choses, on se convaincrait qu'*au fond il y a là plus de sagesse qu'on ne le croit ordinairement.*

« Vous entendez dire de tous cotés que les monarchies de ces régions ne se soutiennent que par un despotisme absolu; que la volonté du souverain est la seule loi; que le plus abrutissant servilisme pèse sur toutes les têtes : il y a du vrai dans ces accusations, mais il faut s'entendre. Si l'on attribue le despotisme sans frein à la personne du chef, rien de plus faux; ce chef, avec toutes les apparences de l'absolutisme, n'en est pas moins enchaîné par les autres chefs particuliers, par ceux qui lui tiennent lieu de ministres, par les anciens usages. Ensuite, roi, chefs, ministres sont enchaînés par les prêtres du fétichisme qui planent au-dessus de tous, et dont les ordonnances n'admettent aucune discussion; ce système est général en Afrique, et l'on sait qu'il en

[1] S. Matthieu, xx, 25.
[2] *Annales de la propagation de la foi*, t. XXXVI.

fut ainsi dès la plus haute antiquité. Le despotisme barbare dont on parle existe donc, non pas exercé par un seul, mais bien par cette espèce d'oligarchie, qui seule a une existence dans une société si élémentaire. »

En traitant de l'état religieux de nos nègres, nous avons vu Ghézo, roi du Dahomey, empoisonné par les féticheurs, pour n'avoir pas satisfait en entier leurs désirs sanguinaires dans les *fêtes des coutumes;* nous avons vu son fils et successeur, Badou, subir leurs exigences, afin d'être tranquille sur le trône; nous avons dit aussi à quelles circonstances on doit attribuer le prestige dont jouissent les féticheurs et la terreur qu'ils inspirent.

Cet état de choses est un vestige de la période primitive des sociétés. Car, si « le premier père fut le premier roi », il fut aussi le premier pontife. Associée au pouvoir de gouvernement et de justice, l'autorité sacerdotale ne fit longtemps qu'un avec lui entre les mains des patriarches. Ceux-ci d'abord furent fidèles aux lois de l'équité, mais ils se laissèrent aveugler dans la suite par leurs passions; et bientôt, leurs excès, n'ayant plus de bornes, provoquèrent la séparation des pouvoirs. Cependant, le pouvoir religieux prima encore le pouvoir royal.

Dans les contrées qui nous occupent, les sociétés ne sont pas sorties de cette période d'évolution. Les familles y sont réunies par groupes, sous la direction des *ballés*. Seulement, par suite du despotisme supérieur, ces *rois de la maison* ne sont que de simples patrons, sans force pour protéger « *leurs enfants* » contre les abus de pouvoir des chefs, du roi et des féticheurs.

Le *ballé* appelle *ses enfants* ceux qui lui sont soumis, et ceux-ci lui donnent le titre de père, *babba*. N'est-ce pas ce que Mgr D. Frayssinous a dit : « Chaque père de famille avait autorité sur ses propres enfants, mais le premier prédominait sur tous les autres et sur leurs familles. »

Au-dessus des *ballés* sont les chefs (*oloris*). Ceux-ci sont

au choix du roi. Sans solde et sans revenus, ils n'ont que ce qu'ils extorquent pour payer au roi les fortes redevances qu'il exige d'eux sous forme de cadeaux. Leur position même les force à pressurer leurs inférieurs, à les accabler d'exactions; leur cupidité les y pousse; et, quoique leur tyrannie soit restreinte et subordonnée au bon plaisir du roi, elle n'en est ni moins arbitraire, ni moins excessive.

Chaque bourgade, chaque ville, chaque quartier a son chef. Le chef de quartier juge les affaires ordinaires; les autres affaires sont de la compétence de chefs spéciaux; quelques-unes ressortissent au tribunal des féticheurs. Tous les chefs n'ont donc pas les mêmes attributions : ceux-ci n'ont d'autorité qu'en matière civile; ceux-là, en matière administrative ou criminelle. Ces ressorts existent, quoiqu'ils ne soient pas aussi bien définis que chez nous.

Du reste, la manière d'agir de ces chefs est la même pour tous.

Le roi domine le peuple, les *ballés* et les chefs : riches et pauvres, maîtres et esclaves, tous subissent son joug, si ce n'est les féticheurs. Son pouvoir absolu n'a généralement d'autre contre-poids que l'autorité des féticheurs et leurs prescriptions, avec la sanction du poison.

Nous devons signaler à Abè-okouta une espèce de société maçonnique dont les décisions sont impératives pour tous, même pour le roi. Les *ogbonis* sont affiliés au pouvoir civil et au pouvoir religieux; ils ont leurs loges et leur mot d'ordre, couvrent leurs réunions d'un mystère impénétrable et agissent dans le plus grand secret. Ils délibèrent sur ce qui peut intéresser le bien de l'État et notifient au roi leurs arrêts. Quand les protestants voulurent s'établir à Abè-okouta, le roi ne leur donna l'autorisation que lorsque les *ogbonis* y consentirent [1].

[1] « Il existe en Guinée de nombreuses sociétés secrètes. L'initiation s'appelle le « mélange du sang ». Tout nouvel initié se fait une légère incision et mêle son sang au sang de l'initiateur. C'est là un pacte secret

On comprendra aisément qu'il y a là un obstacle considérable à toute influence étrangère, en même temps qu'à la liberté d'action du pouvoir suprême.

La dignité royale est héréditaire dans une ou plusieurs familles. Le prince régnant choisit souvent son successeur parmi ses enfants et le fait agréer par les chefs. S'il ne l'a point fait, les chefs, après sa mort, font choix de celui qui leur semble devoir être le plus favorable à leurs idées et à leur ambition. Du bien du peuple, ils ne s'en occupent guère; ce sentiment, cette délicatesse ne se trouvent point dans le paganisme.

Quand le roi a choisi son successeur, il se l'associe dans le maniement des affaires; il en fait *son second* (*ékédji*), son coadjuteur, qui se forme en même temps qu'il sert d'aide. Les chefs et les *ballés* ont aussi leur *ékédji*.

Les féticheurs n'ont jamais entendu ces paroles sublimes adressées par le divin Maître aux gouvernants chrétiens : « Que le plus grand devienne le plus petit, que le chef se fasse le *ministre* [1]. » Aussi ne s'inspirent-ils que de leur cupidité et des caprices de leur imagination. Ils voient sans protester le roi s'abandonner aux excès de la tyrannie, tant que leurs intérêts ne sont pas contrariés. Parfois, le poison répond à ces excès ou punit le roi d'avoir déplu aux féticheurs. Malgré cela, les despotes succèdent et succéderont toujours aux despotes, jusqu'au temps où le christianisme

et indissoluble. Partout où ils vont, les initiés se reconnaissent à des signes particuliers.

« Dans les villes du Yoruba, cette sorte de franc-maçonnerie occulte, très-solidement organisée, a parfois obligé les pouvoirs publics à de cruelles répressions.

« Ces sociétés, souvent puissantes, sont étroitement unies aux chefs les plus influents des principales sectes religieuses. Les uns et les autres servent le même maître. Voilà ce qui explique l'influence qu'exercent certaines classes de prêtres et de prêtresses sur une immense contrée. »

(Courdioux.)

[1] Saint Luc, xxii, 25.

viendra éclairer l'intelligence, purifier les sentiments, redresser et fortifier la volonté. Alors seulement, chefs, roi et ministres de la religion se dévoueront à la noble mission que Dieu leur assigne de *servir* ceux qui leur sont soumis.

Pour le moment, chez les nègres comme chez tous les païens anciens et modernes, Dieu étant *déplacé* et méconnu dans la pratique, la conscience étant aveuglée par des passions sans frein, tout est livré à l'arbitraire et au bon plaisir des puissants. Le roi pressure tout le monde, et les chefs ne sont pas plus libres dans l'exercice de leur pouvoir que les individus ne le sont dans la jouissance de leurs droits.

En dehors du Dahomey, les excès de pouvoir ne sont pas aussi exorbitants et aussi communs.

Il ne faut pas croire que les abus de la force soient jugés légitimes. Ceux qui les commettent ne sont pas à l'abri des remords ; ils sentent le besoin de déguiser leurs injustices et leur donnent une apparence de légalité, en invoquant les *coutumes*.

Les *coutumes*, chez les nègres, tiennent lieu de lois. Je dis *tiennent lieu de lois*, parce que, en réalité, il n'y a pas de lois clairement formulées : chacun est abandonné aux lumières de sa raison, lumières bien obscurcies, et à ce qui survit de la conscience, dans le débordement des passions.

On aurait tort de croire que les coutumes définissent ou expliquent les prescriptions de la loi naturelle. Elles se basent, non sur le droit et la justice, mais sur des décisions arbitraires antérieures. Elles ne disent pas : il est juste, il faut, il est équitable. Elles disent : on a fait, il est d'usage. Et encore s'occupent-elles fort peu de la moralité de l'acte. Une loi formule le devoir ; elle enseigne et elle commande, tandis que la coutume n'est qu'un souvenir et la répétition de ce qui s'est déjà fait. La perfection de la loi consiste à ne rien laisser à la discussion et à l'arbitraire du juge ; cette perfection ne saurait convenir à la coutume, qui laisse toutes portes ouvertes au caprice du juge.

Les coutumes, chez les nègres, sont presque toujours restrictives : c'est le fait accompli de l'oppression érigé en principe. Une première fois, on a injustement condamné quelqu'un; dans la suite, semblable injustice rentre dans ce qu'on appelle le droit coutumier, et elle se renouvellera sous le prétexte que c'est la coutume.

Un fait va nous montrer que les coutumes sont telles que nous les donnons. A Wydah, un missionnaire conversant avec le Yévoggan lui conseillait de faire rédiger une espèce de code des coutumes. « De cette manière, disait-il, les blancs connaîtront les usages du pays, et ils s'y conformeront. — Cette mesure serait tout à fait impolitique, répondit le rusé vieillard; nous n'aurions plus occasion de vous infliger des amendes. » Ce mot en dit plus que nous ne saurions le faire.

Tel est le pouvoir à la côte des Esclaves : il tend toujours à l'oppression; il n'est enrayé dans sa marche que par les calculs de l'intérêt. L'intérêt oblige souvent le roi à user de ménagement avec les chefs, et les chefs à modérer les exactions à l'égard des *ballés* et du peuple; sinon, presque tout est livré au caprice.

Voyons maintenant, d'une manière spéciale, le rôle des féticheurs dans la société civile.

« Les saints Pères ont remarqué, nous dit Rohrbacher[1], que, dans l'ordre primitif de la nature, Dieu n'accorda point à l'homme de domination sur l'homme, mais seulement sur les animaux. Aussi, avant le déluge, voit-on des pasteurs de troupeaux, mais point de dominateurs de peuples. On y voit des pères et des enfants, mais point de rois ni de sujets, point de maîtres ni d'esclaves. Dans sa première enfance, le genre humain croissait sous la seule autorité paternelle. De souverain proprement dit, ayant droit de vie et de mort, il n'y avait que Dieu. On voit, par l'exemple de Caïn et de

[1] Livre III.

son descendant Lamech, qu'il n'avait point encore communiqué aux hommes le droit de faire mourir aucun d'entre eux, même pour crime, puisque celui qui tuait le premier devait être puni sept fois, et celui qui tuait le second devait l'être septante fois sept. Il se réservait à lui seul la punition, même temporelle, du meurtre. »

Quand Dieu donna aux hommes le pouvoir de réprimer les crimes par la force, il est tout naturel que ce pouvoir fut d'abord confié aux prêtres, représentants et ministres de Dieu dans la société; il est naturel aussi qu'on eut recours au *jugement de Dieu*. De là, les épreuves judiciaires ou ordalies, sortes de jugements auxquels les prêtres présidaient.

A la côte des Esclaves, les épreuves judiciaires existent, et ce sont les féticheurs qui les font subir.

Il y a au moins deux espèces d'épreuves : les unes, afflictives, frappent l'individu qu'elles jugent coupable; les autres, simplement déclaratives, se bornent à prononcer sur la culpabilité ou l'innocence du prévenu.

Les principales épreuves afflictives sont l'épreuve par l'eau et par l'*oricha*. Celle-ci est la plus commune; on la subit pour des motifs souvent frivoles. Un homme est-il accusé ou simplement soupçonné d'avoir commis un vol, il offre de se purger de l'accusation en *buvant l'oricha*. Veut-on lui demander une preuve de son innocence, on lui demande de *boire l'oricha : boire l'oricha* est une espèce de serment.

Il suffit de dire en quoi consiste cette épreuve pour montrer que celui qui la subit est entièrement à la merci des caprices du féticheur qui la fait subir.

Qu'est-ce que *boire le fétiche?* C'est avaler, *sans la connaître*, une boisson quelconque offerte par le féticheur. Inutile de dire quel danger on court en s'abandonnant, les yeux fermés, à ces hommes sans mœurs et sans conscience, habiles manipulateurs de poison, maîtres passés dans l'art de mal faire. Ils sont d'autant plus à redouter qu'ils manœuvrent dans l'ombre et sous le couvert de l'*oricha*. Leurs crimes sont

d'autant plus audacieux qu'ils sont à l'abri de toute poursuite, du moment où tous les attribuent à l'*oricha*. Du prévenu que le féticheur empoisonne, on dira : « Il a bu l'*oricha; l'oricha l'a tué*. » Qui oserait faire le procès à l'*oricha?*

On pourrait croire que les noirs seuls sont exposés à subir l'épreuve dont nous parlons. Rarement, il est vrai, les Européens y sont soumis; ou, pour mieux dire, on ne la leur impose jamais. Lander, toutefois, prétend avoir affronté le danger de cette épreuve toute païenne et barbare. Écoutons le voyageur anglais :

« Peu de jours après mon arrivée à Badagri, dit-il, trois Portugais, marchands d'esclaves, résidant dans cette ville, se rendirent près du roi et de ses principaux ministres, qui tous jusqu'alors m'avaient comblé d'égards et de prévenances, et lui firent entendre que j'étais un espion du gouvernement anglais, et que, s'ils me laissaient partir, on me verrait bientôt venir avec une armée pour m'emparer du pays. Ces calomnies grossières eurent sur des esprits crédules leur effet ordinaire, et changèrent l'intérêt qu'on m'avait témoigné en une froide réserve d'abord et bientôt en hostilité déclarée. A la fin, tous les chefs réunis arrêtèrent de me soumettre à l'épreuve de l'eau fétiche.

« Ils me mandèrent auprès d'eux, et je dus traverser une foule compacte d'habitants que le bruit de la chose avait instantanément rassemblés. Tous paraissaient fort agités, et la plupart étaient armés de dards, de haches et de casse-tête. J'avais à peine pénétré dans la case du fétiche, qu'un des assistants me présenta brusquement une calebasse pleine d'un liquide limpide comme de l'eau de source, mais d'une amertume révoltante, et m'ordonna de tout boire, disant : — Si tu es venu dans de mauvais desseins, cette liqueur te tuera; dans le cas contraire, elle ne te fera aucun mal. Comme il n'y avait pas à balancer, je pris mon parti sur-le-champ et j'avalai le breuvage sans hésiter; puis, regagnant ma case en toute hâte, je pris une forte dose d'émétique

accompagnée d'une grande quantité d'eau tiède. Grâce à cet antidote, je n'éprouvai aucune suite fâcheuse d'une épreuve qui, presque toujours, est mortelle.

« Au bout de quelques jours, le roi et ses chefs, voyant que le fétiche m'avait épargné, redevinrent pour moi affables comme auparavant; ils répétaient sans cesse que j'étais protégé de Dieu, et qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de me nuire. »

Le noir coupable n'ose *boire le fétiche;* à l'appréhension du châtiment caché dans l'épreuve se joignent les terreurs d'une conscience troublée, et il redoute l'épreuve. L'innocent lui-même a tout à craindre d'y être exposé. Quoique la superstition lui donne une certaine assurance, elle ne l'aveugle pas au point de lui cacher le danger qu'il court. Il s'efforce de conquérir les bonnes grâces de l'*oloricha* par ses cadeaux; mais ses présents ont-ils satisfait les avides désirs de sa cupidité? l'*oloricha* n'a-t-il pas quelque intérêt à se débarrasser de lui? lui a-t-on donné des cadeaux plus importants pour le décider à faire mourir le prévenu? Ces pensées et bien d'autres encore inspirent une juste terreur au malheureux qui se présente pour boire l'*oricha*.

L'*oricha*, lui, agit avec connaissance de cause; il offre, comme il l'entend, le poison ou un breuvage inoffensif; et, comme « presque toujours l'épreuve est mortelle », presque toujours il ajoute à ses crimes. Les homicides fréquents dont il se rend coupable étouffent en lui tout sentiment humain, en sorte qu'il est bientôt dominé par le besoin de tuer. Cela le rend très-redoutable et très-influent sur des esprits faibles comme celui des noirs, habitués à se courber sans cesse sous la main du despotisme.

L'épreuve par l'eau se subit dans une rivière ou une partie de la lagune spécialement réservée à cet effet. Dans cet endroit, l'eau, dit-on, est sous l'influence de l'*oricha;* c'est pourquoi elle engloutit le coupable et laisse surnager l'innocent. L'*oricha* hantant ces parages, il est naturel qu'on

en prohibe l'accès aux profanes, dont les regards seraient peut-être par trop importuns.

A Porto-Novo, l'épreuve par l'eau se fait à Togbo, lieu sacré situé dans le canal de Wémé, qui met en communication le *grand lac* de Nokhoué et la lagune de Porto-Novo. Il est défendu de fréquenter cette localité; les féticheurs seuls ont des habitations tout autour.

On dit que des filets et des piéges habilement déguisés servent à accomplir les manœuvres criminelles de l'épreuve, quand on veut perdre le prévenu; qu'il y a des plongeurs remarquables auxquels il est facile de rester longtemps immergés, en sorte qu'ils peuvent retenir sous l'eau ou rejeter à la surface ceux qu'ils veulent faire mourir ou préserver d'un accident.

L'épreuve par l'eau est rarement favorable à ceux qui la subissent; on ne l'impose qu'à ceux dont la perte est décidée; l'accepter, c'est aller au-devant d'une mort à peu près certaine.

Un ancien *gogan* de Porto-Novo tomba dans la disgrâce du roi Mecpon, après avoir longtemps joui de sa confiance et de ses faveurs. Le roi le mande auprès de lui, l'accable de reproches et lui déclare qu'il lui est suspect. « Tu n'as qu'un seul moyen de te justifier, lui dit-il en terminant. Si tu n'es pas coupable, tu n'as pas à craindre le courroux vengeur de l'*oricha*. Va à Togbo; que l'*oricha* proclame ton innocence. — O roi, répondit le *gogan*, tu oublies que mon aïeul fut l'organisateur de Togbo; ce qui est mystère pour le peuple n'est pas un secret pour moi; je serais d'une simplicité bien naïve, si j'acceptais ta proposition. » Il refusa l'épreuve, et, pour fuir les effets de la haine du roi, il se réfugia à Badagri, où il termina ses jours, à l'ombre et sous la protection du pavillon britannique.

Il n'est pas toujours aisé d'éviter l'épreuve. Todjinou, traitant de Porto-Novo, dont les richesses portaient ombrage au roi, se vit contraint à la subir. Doué d'une grande énergie et d'une force peu commune, il sort une première fois sain et sauf des eaux de Togbo.

Séance tenante, on l'accuse d'une prétendue trahison et on l'oblige à renouveler l'épreuve, afin de se purger de ce crime imaginaire. Et d'abord on lui fit boire un breuvage dont l'effet devait être d'engourdir ses membres quand il entrerait dans l'eau. *Le fétiche le tua !...* Comment donc ne l'aurait-il point tué !

Un mot seulement sur les épreuves déclaratives. L'*ounchè* de Porto-Novo nous servira d'exemple. Il ne tue pas, mais déclare seulement la culpabilité ou l'innocence du prévenu. Il n'en est pas moins terrible pour cela; car parfois son témoignage équivaut à une sentence de mort. En réalité, *ounchè* fait office de témoin.

L'*ounchè* est une espèce de petite pirogue couverte de draperies qui retombent jusqu'à terre. On pose cet instrument sur la tête de l'accusé, et l'on attend la déposition muette de ce témoin étrange. Après les pratiques et les invocations d'usage, l'*ounchè* se met en mouvement, mû par je ne sais quel moteur. Bientôt le mouvement s'accentue, et l'*ounchè* vient frapper l'inculpé. Est-il frappé par devant, le fétiche le dénonce comme coupable; frappé par derrière, il est reconnu innocent.

On ne saurait attribuer tout, dans ces épreuves, à l'adresse et à la supercherie. Ici, comme dans les autres manœuvres des féticheurs, beaucoup de choses sont humainement inexplicables. Les féticheurs se mettent en relation avec le diable; « celui-ci, disent-ils, vient à leur aide et fait ce que les hommes ne pourraient faire ».

Quoi qu'il en soit, leurs manœuvres ne sont pas exclusivement des pratiques de religion; elles entrent pour beaucoup dans l'administration civile; comme moyens administratifs, les épreuves donnent aux *olorichas,* dans la société, une influence réelle et capitale. Ainsi, quoiqu'ils n'aient pas de pouvoir administratif direct dans l'ordre civil, les féticheurs se mêlent des affaires qui sont de ce ressort et les traitent avec voix prépondérante.

La *police*, chez les noirs de nos contrées, est admirablement organisée. Nous avons signalé Égoungoun et Oro comme agents de la haute police. Après ce que nous venons de dire, on comprendra que l'on redoute ces policiers *orichas*.

Parlons des policiers profanes.

Dans le Yorouba, le roi a auprès de lui des gens de cour (*bafin, ibafin*), dont six servent de chambellans dans son palais, sous le nom d'*iwéffa*. Les autres veillent à l'ordre public.

Les chefs délèguent aussi aux gens de leur suite, varlets connus par les Européens sous la dénomination portugaise de *moços*, garçons, le soin d'assurer la tranquillité publique et de rechercher les criminels. Les *moços* reçoivent les plaintes, font les premiers interrogatoires, informent l'affaire. Ils font en général tout ce qui, chez nous, est du ressort de la police municipale. Chacun, du reste, agit au nom et dans l'intérêt du chef dont il est *moço*.

« Qui croirait, dit M. Courdioux, que, dans des États aussi peu civilisés que ceux de la côte des Escclaves, il puisse exister une police quelconque? Cependant, sous ce rapport, les nègres, et en particulier les Dahoméens, peuvent être comparés à plus d'un peuple civilisé. Il est rare qu'un crime soit commis sans que l'auteur en soit bientôt découvert.

« Les *moces* ou domestiques des cabécères sont chargés de veiller à l'ordre public. Ils sont, tout à la fois, huissiers, gendarmes, geôliers et bourreaux.

« A Porto-Novo, la police est faite, pendant le jour, par les *laris* (officiers du roi). Ils surveillent les marchés, reçoivent les droits aux portes de la ville, etc. Rien ne les distingue des gens du commun, si ce n'est la coupe particulière de leurs cheveux. Ils les rasent sur les côtés et tressent en forme de crête ceux du milieu. Toucher la tête d'un *lari* est réputé crime. Le premier *lari* du roi jouit de toute la confiance de son maître.

« Il existe sous le nom de *zangbéto* (*zan*, nuit, et *gbéto*, gens) des gardiens de nuit. Ces gardiens sont des jeunes gens de la ville. Ils se répandent dans les principaux quartiers par groupes de six ou huit. L'un d'eux est enveloppé d'un grand manteau de paille qui le couvre complétement. A l'extérieur de ce manteau sont suspendues de grosses coquilles (*agathinès*) tenant lieu de grelots. Le *zangbéto* ainsi costumé se tient à l'écart de ses compagnons, et, pendant que ceux-ci, dissimulés derrière une muraille, font une musique charivarique, lui s'agite dans son manteau de paille, pirouette, court, revient à sa place en accompagnant cette pantomime de cris souvent plaintifs et lugubres. Aussi les gens simples et les enfants sont-ils persuadés que les *zangbétos* sont des revenants qui, tous les soirs, sortent de la mer pour venir garder la cité.

« Ils ont le droit d'arrêter les passants qui s'attardent après huit ou neuf heures du soir. Leur devoir est d'empêcher les incendies et les vols de nuit. Néanmoins les *zangbétos* ont la plus triste réputation : ils rappellent les voleurs du roi de Dahomey. Sa Majesté Gélélé a organisé une bande de voleurs toujours en mission sur un point du territoire. Cette institution paternelle, dit le roi, a pour but d'obliger tous mes sujets à avoir de l'ordre et à faire bonne garde.

« Le grand avantage du *zangbéto* est peut-être d'arrêter les rôdeurs de nuit et d'éviter par là un grand nombre d'incendies causés par la malveillance ou par des vengeances personnelles.

« Les Européens peuvent circuler toute la nuit dans la ville, mais il est prudent à eux de se faire précéder d'une lanterne. »

Les affaires qui se présentent à juger sont souvent déférées au roi, soit à cause de la gravité du cas, soit pour compromettre davantage l'inculpé; car le roi ne manquera certainement pas l'occasion qu'on lui offre de *manger*. C'est un moyen de lui faire la cour que de lui fournir de semblables occasions.

Du reste, tout peut fournir des prétextes à la tracasserie administrative : l'oricha, qu'il est défendu de regarder ou de profaner; l'*oiseau du roi*, qu'on ne saurait chasser sans crime; la vente de tel ou tel produit pour l'exportation, de tel ou tel poisson sur certaines places, etc., etc.

C'était à Wydah. Un ouvrier de la Mission catholique, du nom d'Okoubonzi, ne parut pas, un matin, au moment de reprendre le travail. Vers six heures et demie, le *moce* d'un cabécère vint, de la part de son maître, m'annoncer qu'Okoubonzi était retenu par le chef. « Mon maître te fait dire de venir chez lui, me dit le moce; vous vous entendrez afin qu'il te rende ton ouvrier. — Qu'a fait mon ouvrier? » demandé-je. Jamais en France on ne devinerait quel était son crime; je ne le donne à deviner ni en mille, ni en cent, ni en dix, ni en un; je m'exécute immédiatement et je viens au fait. « Ton moce, me fut-il répondu, est monté sur un arbre près de la maison de mon maître. — Qu'allait-il faire sur cet arbre? — Prendre des feuilles pour faire un remède. — Quel crime y a-t-il donc à cela? l'arbre est-il fétiche? explique-toi vite. — L'arbre, je te l'ai dit, est près de la maison de mon maître. Or, dans la maison, il y a une femme du roi. Fort heureusement cette femme n'était pas dans la cour au moment où ton moce était sur l'arbre, et il ne l'a point vue; s'il l'avait vue, il serait envoyé au roi, qui certainement le ferait mettre à mort. Le cas est grave, mais mon maître en ta considération étouffera l'affaire. «

Je compris vite que le chef en question voulait m'extorquer quelque chose, sous forme d'amende ou de cadeau : il ne fallait pas être bien au courant des us et coutumes du pays pour le deviner. Je n'étais pas d'humeur à me laisser duper, et je dis au messager du chef : « Va dire à ton maître que je connais un chef dans la ville capable de régler le différend; je connais le *Yévogan*, tandis que ton maître m'est inconnu. » Et me tournant vers un enfant, je le chargeai d'aller informer le Yévogan, qui est le chef principal de la

ville, le priant de faire rendre mon ouvrier à la liberté. Le pauvre garçon dut attendre jusqu'à quatre heures du soir qu'on jugeât à propos de le laisser sortir; encore lui fit-on subir de dures admonestations.

Les *pénalités* en usage parmi les noirs sont : la mort, l'emprisonnement, les amendes et le fouet (kpachan).

Les pénalités sont la sanction qui garantit l'observation de la loi, l'exécution de la volonté des supérieurs. Quand la volonté du supérieur est juste, l'homme raisonnable l'accepte sans peine; mais lorsque cette volonté est arbitraire et capricieuse, la raison et la conscience la repoussent, et l'inférieur ne s'y soumet qu'avec répugnance. Dans le premier cas, une sanction légère amène l'accomplissement du devoir; dans le second, il faut de fortes pénalités afin de contraindre les sujets à ce qu'on leur demande. De fortes pénalités sont nécessaires aussi pour déterminer ceux qu'une conscience engourdie ne pousse pas à la pratique du bien. Dès lors, on conçoit que les peines soient, dans le paganisme, comme dans toutes les nations corrompues, et plus sévères, et plus fréquentes.

Nous l'avons déjà dit : dans le paganisme, et par conséquent chez les noirs de la côte des Esclaves, l'autorité du souverain, celle des chefs et celle des maîtres, l'autorité à tous les degrés est arbitraire, parce qu'elle n'est pas dirigée par la conscience. Aussi, *elle a besoin de s'imposer par la violence,* et le maître est toujours armé du fouet, et les chefs extorquent sans cesse des amendes, jettent leurs subordonnés en prison, etc.; et le souverain préside sans relâche aux exécutions... ou aux sacrifices, quand les exécutions juridiques ne suffisent pas à ses désirs.

En théorie, les noirs décrètent la peine de mort contre les meurtriers, les traîtres, les adultères, les incendiaires et les voleurs. Les prisonniers de guerre sont aussi mis à mort, à moins qu'on ne les réserve à l'esclavage.

On dit que le nègre est voleur, et l'on dit vrai. Si la pra-

tique répondait à la théorie, il y a longtemps que les nègres auraient été exterminés. Heureusement pour la race noire, les chefs et le roi, plus encore que le fétiche, sont sensibles à l'appât des cadeaux. La vue d'un cadeau les rend on ne peut plus accommodants; si bien que la peine de mort n'est pas même commuée : on néglige complétement d'y faire la moindre attention. Quelquefois, on exécute la loi, c'est-à-dire qu'on exige la mort d'un individu, mais on laisse le coupable substituer une victime à sa place. Alors l'innocent paye pour celui qui a commis le crime : l'esclave, pour le maître; l'enfant, pour les parents...

La peine de mort n'est pas la même partout : elle varie, chez les noirs aussi bien qu'en Europe, selon la nature du crime et selon les pays. A Agoué et dans les Popos, il y a des cas où l'on empale le condamné; presque partout il est admis de le brûler vif, de le décapiter, de l'assommer, de l'étrangler... Souvent, avant de lui donner la mort, on le torture avec des raffinements de barbarie, on lui ouvre les entrailles ou la poitrine...

Un Brésilien m'a parlé d'une exécution à laquelle il assista à Porto-Ségouro. Le coupable fut d'abord empalé, ensuite on planta en terre le pieu qui avait été l'instrument du supplice, enfin on alluma un grand feu tout autour. Le malheureux supplicié, rôti à petit feu, détournait la tête lorsque la flamme ou la fumée lui venaient dessus. Il passa plus d'une journée dans cette horrible situation. Et l'on buvait, et l'on dansait autour de lui.

On le voit : je ne déguise pas ce qu'il y a de barbare dans les mœurs des nègres. Je ne crains pas d'infirmer ma thèse, en dévoilant la vérité. Et si l'on m'objectait ces horreurs, je prierais mes contradicteurs de me dire si nos pères, les Gaulois, ne commettaient point de semblables atrocités; si Rome n'eut pas des sacrifices humains, et si elle ne se faisait pas un jeu de voir les gladiateurs se déchirer dans l'arène ou de jeter les chrétiens aux lions.

La *prison!* « Dans l'antiquité et bien longtemps encore dans les temps modernes, la prison a été considérée, non comme un moyen de correction, mais comme un lieu de supplice et de vengeance : les prisonniers étaient enfermés dans un espace étroit, privés d'air et d'exercice, et livrés à la brutalité des geôliers. Avec le christianisme, on commença de s'occuper d'améliorer le sort des prisonniers. » Ainsi parle Bachelet [1]. En traitant la question à un autre point de vue qu'au point de vue simplement historique, il aurait pu dire : Dans l'antiquité et partout où le christianisme n'a pas fait sentir ses bienfaisantes influences, la prison est et *sera* considérée... Après ces déclarations, je puis parler sans ambages.

A la côte des Esclaves, les prisons sont de petits réduits longs de 2 ou 3 mètres, un peu moins larges, creusés en terre, sans fenêtres et sans jour. Là se trouvent pêle-mêle plusieurs détenus, enchaînés, couchant dans leurs ordures, à côté peut-être du cadavre de quelque compagnon d'infortune qui a succombé sous le poids de la misère. Ils ont au cou un collier en fer auquel est rivée une chaîne qui passe par un trou du mur et est fortement attachée au dehors. On peut, de l'extérieur, tirer la chaîne vivement, et le prisonnier est étrauglé, sans s'être douté du danger et sans avoir vu son bourreau. Ajoutez que les prisonniers sont tenus dans l'isolement; que la nourriture leur est distribuée avec parcimonie; qu'ils sont toujours menacés de mort. En vérité, « la prison n'est pas un moyen de correction, mais un lieu de supplice et de vengeance ». Puisse le christianisme modifier bientôt ce lamentable état de choses! puisse-t-il bientôt *régénérer* le noir!

Le *fouet* et les *amendes* sont les moindres châtiments.

A ceux qui ont les moyens de payer, on impose des amendes; c'est ce qu'en style du pays on appelle *manger*. Les

[1] *Dictionnaire des lettres, des beaux-arts...*

chefs, toujours avides, ne laissent passer aucune occasion de *manger*, et, si l'occasion ne s'offre pas d'elle-même, ils mettent tout en œuvre pour la soulever.

Le *kpachan* est le châtiment des esclaves et de ceux qui ne peuvent payer des amendes. On appelle *kpachan* une lanière de cuir d'hippopotame, un nerf de bœuf, une cravache, une houssine, un fouet quelconque. Les nègres ont une manière de s'en servir qui rend encore plus terrible cet instrument de supplice. Ils frappent des coups secs et vifs, en traînant le *kpachan* sur le corps. Au premier coup, la peau part, le sang coule, le patient hurle et se roule en des contorsions affreuses, tandis que le maître ou le chef ordonnateur ricane avec ceux qui l'entourent, et se fait un jeu de contempler les grimaces du supplicié.

La torture du *kpachan* est souvent infligée pour obtenir des aveux d'un prévenu ou d'un homme simplement suspect. Le maître a-t-il été volé, la coutume l'autorise à jeter dans les fers les gens de sa maison et à les fouetter pour leur arracher quelque révélation.

Ne nous étonnons pas de voir la question en vigueur chez les noirs païens, alors qu'elle a été en usage chez nous jusqu'en 1780. Mais plutôt, étonnons-nous de ce que les procédés appliqués furent chez nous plus barbares que chez les noirs. Eux ne tiraillent pas les membres du patient; ils ne les froissent pas dans des brodequins, comme on le faisait à Paris; ils n'attachent pas celui qu'ils soumettent à la question sur une chaise de fer, et ils n'approchent pas ses membres d'un feu de plus en plus vif, ainsi qu'on le pratiquait en Bretagne.

L'*impôt*, à la côte des Esclaves, n'est point destiné à couvrir les dépenses des services publics; il n'est pas, non plus, proportionné aux revenus de chacun. En matière d'impôt comme dans tout le reste, l'arbitraire du roi et des chefs est la règle, leur intérêt est le but vers lequel ils dirigent tout. Sans souci de l'utilité générale, le roi et les chefs

exploitent le pays pour leur bénéfice privé. *C'est l'égoïsme païen* qui rapporte tout à soi.

On prélève une part des revenus du sol, de la pêche, du commerce : huile de palme, tafia, cauris, fruits de la terre, tout paye. Les blancs, en guise d'impôts, payent des droits d'importation et des cadeaux. Ces revenus ne sont pas les revenus de l'État, mais les revenus du roi et des chefs : seuls, le roi et les chefs en profitent. « Les prétentions, au Dahomey, sont telles, dit M. Borghéro, que le souverain et les grands cabécères s'arrogent le droit de s'emparer de tout ce qui leur plaît : passent-ils sur les marchés, ils prennent, sans rien payer, ce qui leur convient. Sous les anciens rois avait lieu une autre espèce de pillage bien plus singulier; voici la chose : quand le monarque voulait approvisionner sa cour, il envoyait en grand secret dans toutes les villes des personnes chargées de faire une razzia dans chaque maison, d'y prendre tout ce qui avait quelque prix et de l'expédier a la capitale. Ghézo avait presque aboli cet abus; mais, en l'année 1861 [1], le roi voulut y revenir. Il y a près d'un mois, un dimanche matin, je vois un grand nombre d'habitants apporter dans le fort toutes sortes d'objets : des provisions alimentaires, de l'eau-de-vie, des étoffes, de la poterie, etc. — Pourquoi ce déménagement général? C'est que, ce jour-là, on avait commencé à faire la visite de la ville et à ramasser pour le roi tout ce que les envoyés jugeaient propre à son service. Ceux qui furent assez heureux pour déposer leurs effets dans l'enceinte inviolable de notre fort sauvèrent leur mobilier. Leur cauchemar dura trois semaines, et à présent encore, nous avons ici une considérable quantité d'objets dont nous ignorons les maîtres. »

Les impôts ordinaires sont portés au roi, au moment de la fête des coutumes; ils sont aussi perçus par les *onibodés*. *Onibodé* veut dire, en s'en tenant à l'étymologie, qui se tient

[1] Il y est revenu encore plus tard, notamment en 1866.

dehors (*oni*, qui a, — *ibi*, sa place, — *odé*, dehors). Ce nom convient bien à ces collecteurs des revenus; on les rencontre au dehors, assis à la porte des négociants, dans la rue. sur les places, au bord des chemins ou près de la lagune; ils regardent partout où peuvent passer les produits divers.

On traduit mal *onibodé* par *décimère :* ce dernier mot suggère des idées qui n'ont pas le moindre rapport avec la réalité des choses.

Les *onibodés* sont d'une exigence outrée. Leur personne étant inviolable, ils poussent la hardiesse jusqu'à la provocation, molestant les voyageurs, les rançonnant sans pudeur, les arrêtant sur la lagune et menaçant de ne pas les laisser passer, s'ils ne subissent leurs exigences. Quand un Européen entreprend un voyage, il compte combien d'*onibodés* il rencontrera sur son chemin, et il emporte pour chacun une bouteille de tafia. Le tribut payé à la cupidité de ces exacteurs ne lui assure pas toujours la tranquillité. Encore, si on ne les rencontrait qu'à l'arrivée et au départ ! mais on les trouve partout. A peine fermez-vous les yeux que les canotiers vous réveillent : « Voilà l'*onibodé!* » Au milieu de la nuit, « l'*onibodé!* » Avant la première lueur du jour, encore « l'*onibodé!* » Terrible allié des moustiques, l'*onibodé* semble avoir fait un pacte avec eux pour ne vous laisser aucun repos.

La *propriété* souffre, comme les personnes, du caractère despotique de l'autorité. Ce n'est pas seulement chez les nègres qu'on voit l'autorité se déclarer seule propriétaire du sol. En Grèce, cela existait déjà, et Platon disait en termes formels[1] : « Je vous déclare, en ma qualité de législateur, que je ne vous considère pas, ni vous, ni vos biens, comme étant à vous-mêmes, mais comme appartenant à votre famille, et votre famille entière avec ses biens comme appartenant encore plus à l'État. »

[1] *Lois*, l. XI.

Au Dahomey, le roi dit : « L'État, c'est moi ; je suis seul maître, la propriété du sol est à moi, moi seul suis propriétaire du sol dont je dispose à ma guise. » En principe, tout appartient au roi. Les sujets peuvent posséder ; ils possèdent, en effet, utilisant les produits spontanés du sol, cultivant à leur avantage les terrains demeurés libres ; mais ils possèdent et ils exploitent, sans autres titres que la tolérance ou la permission du roi, qui est maître et qui peut dire seul que la chose est à lui *en propre*.

Le roi, ayant seul quelque chose en propre, ne saurait vendre, par suite de l'impuissance où sont les sujets de donner, en prix, quelque chose qui soit à eux. Le roi *donne*. Lorsque, par *donation*, il cède une portion de terrain à quelqu'un, il lui reconnaît le droit de n'être pas troublé dans sa possession par un tiers. Lui, roi, renonce-t-il complétement à ce terrain ? Nul n'osera le lui demander. Du reste, il semblerait absurde à ce despote qu'il y eût quelque bien auquel il ne pourrait pas toucher.

Dans la pratique, il respecte ordinairement ces sortes de propriété. Mais, d'après les *coutumes* du pays, il peut défaire ce qu'il a fait et reprendre ou donner à un second ce qu'il avait d'abord donné au premier. En d'autres termes, il ne cède pas son droit de propriété, il ne cède que l'usufruit.

Le terrain qui n'a été donné à personne est une espèce de *res nullius* dont chacun peut jouir, sans toutefois en devenir même simple possesseur. Celui qui cultive ce terrain n'en est que le détenteur. Or, si la possession est si précaire, combien plus ne le sera pas la détention ! Le jour où il plaira au roi de disposer du sol, le cultivateur n'aura pas même le droit d'enlever la récolte, fruit de ses labeurs.

En dehors du Dahomey, les principes sont les mêmes. Cependant, le despotisme du roi est beaucoup plus mitigé, et la propriété est à peu près reconnue et constituée. A Porto-Novo, État djédji comme le Dahomey, on a vu le roi payer à ses sujets des terrains qu'il prenait pour lui-même. Chez les

Nagos, on peut considérer la propriété privée comme définitivement acquise.

Notons deux particularités relatives à la propriété. Ce que nous allons dire s'applique en général à toute la côte des Esclaves.

Entre particuliers, les terrains se transmettent par donation et par vente. Toutefois, la donation et la vente n'entraînent pas les mêmes conséquences.

1° La donation ne donne pas, à celui qui reçoit, le droit de donner ou de vendre. Dès qu'il abandonne le terrain reçu, le donateur peut, s'il le veut, en revendiquer la possession.

2° La vente d'un terrain n'entraîne pas celle des objets qui s'y trouvent, à moins que cela ne soit spécifié. Ainsi, les arbres, mâts et autres objets qui se trouveraient fixés au sol d'un terrain vendu appartiennent toujours au vendeur, même quand il n'a pas mentionné de réserve en vendant.

Il ne sera pas inutile d'éclaircir et d'appuyer ce que j'avance par un fait.

En 1874, M. Planque, supérieur *non résidant* de la Mission des côtes du Bénin, était représenté en Afrique par M. Cloud. Celui-ci décida de fonder une résidence à Agoué, petite république *mina*, à l'ouest du Dahomey. Afin de donner un logement aux missionnaires, M. Cloud acheta une habitation à la maison Cyprien Fabre et Cie de Marseille. Avec l'habitation, régulièrement *achetée* par cette maison, l'agent de M. Fabre vendit un terrain attenant *acquis par donation*.

Le 30 mai, nous arrivâmes à Agoué, M. Ménager et moi, afin de commencer les travaux de la Mission. Nous nous installâmes comme nous pûmes dans l'étroit local qui nous était destiné, y cherchant tant bien que mal l'espace suffisant pour faire l'école et soigner les malades.

Parmi les visiteurs qui vinrent nous saluer et nous souhaiter la bienvenue, nous vîmes un certain *Kouasi-Gazouzo*, cabécère des Anglais. Ce personnage me dit, une première

fois : « Le terrain attenant à ton habitation *m'appartient;* je l'ai *donné* à la maison Fabre, et je te le *donnerai.* » Plus tard, modifiant ses paroles, il me dit : « Je l'ai donné à la maison Fabre, et je *puis te le donner.* »

Du moment où il m'eut parlé de la sorte, je ne me fis pas illusion sur l'intention de Gazouzo : évidemment il voulait soulever des difficultés, nous troubler dans la possession de notre immeuble et nous extorquer tout ce qu'il pourrait. J'avertis immédiatement M. Cloud, lui demandant de prendre des mesures, afin de prévenir les graves embarras qui se faisaient pressentir déjà. Peu au courant des affaires de ce genre et des usages du pays, M. Cloud dédaigna de prendre mes conseils en considération; il m'écrivit froidement : « On a l'air de vous faire des misères pour le terrain que la Mission a acheté, je veux bien espérer que ce n'est pas sérieux. »

Il y avait sur le terrain en question un mât de pavillon, pourri au pied, que nous dûmes descendre, de peur que les enfants ne le fissent tomber sur eux. Aussitôt que le mât fut à terre, Gazouzo fit dire que le mât était à lui; en même temps, il se déclara propriétaire du terrain. J'en informai M. Cloud, auquel je disais en termes formels : « De fait, voici la position : d'après les lois d'Agoué, la maison Fabre n'a pas eu le droit de vendre; donc, le terrain n'est pas à nous, qu'on nous y tolère ou non pour un temps plus ou moins long. »

Réponse : « *Je vais en écrire à M. le Supérieur.* » On pense bien que les nègres n'attendirent pas que M. Planque, *résidant à Lyon,* eût donné son avis. Les prétentions de Gazouzo furent déclarées légitimes; les lois locales eurent leur effet, avant même que la lettre de M. Cloud eût annoncé l'affaire en France.

Ce que nous venons de dire de la propriété nous montre que le noir ne peut guère s'attacher qu'à sa ville; là seulement il est chez lui; pour lui, la ville, c'est la patrie; en

dehors de la ville il n'a rien en propre : le champ qu'il cultive n'est qu'un lieu d'approvisionnement (*oko*), et la partie inculte de la campagne ne lui appartient pas davantage ; c'est l'*igbè*, le fourré, le désert, le *res nullius*.

Chaque chef de famille ou *ballé* a plusieurs cases.

La case du maître est la dernière, la plus retirée. Elle s'élève au fond de la cour. Sur sa façade règne un auvent, qui sert de salle de réception ou de *palavres*.

Puisque le mot de *palavres* est tombé de notre plume, parlons-en, avant d'abandonner la peinture de l'état politique des noirs.

Au lieu de *palavre*, les Nagos disent *oran*, affaire, contestation, démêlé. Les Portugais ont traduit par *palavra*, probablement parce qu'on dépense beaucoup de discours dans toute affaire, chez les nègres. De *palavra*, les Français qui sont à la côte occidentale d'Afrique ont fait *palavre*, mot que nous conservons et qui se trouve déjà dans les récits de quelques voyageurs.

On *fait palavre*, pour discuter les questions d'intérêt public ou privé, pour juger les prévenus, pour lancer une condamnation. Le *ballé* siége pour les affaires de sa maison ; les chefs, assistés de leurs *moces*, pour les affaires qui sont de leur ressort ; le roi, entouré de ses *laris*, quand il veut prendre ou communiquer une décision importante, ou bien lorsqu'on en appelle à son tribunal souverain. Souvent le peuple est convoqué à la palavre. On y appelle aussi les blancs, dans les villes où il y en a.

Lorsqu'un voyageur demande à traverser le pays, on décide dans une palavre s'il est opportun de l'autoriser, à quelles conditions on lui *ouvrira les chemins*, quels guides on lui donnera, quels cadeaux on exigera de lui, etc., etc.

Si la cour ordinaire des palavres ne suffit pas à contenir la foule, on se réunit sur la place publique ; en certains cas même, on se transporte hors de la ville, en rase campagne.

On convoque le peuple en battant le *goungoun*, petite clochette en fer dont se sert le crieur public pour réclamer l'attention. Les particuliers sont invités à la palavre par des messagers spéciaux. Ceux-ci portent le bâton du roi ou du chef qui convoque, afin de montrer leur mission. Ne pas se rendre à une invitation faite avec ce cérémonial serait une injure contre celui qui envoie. Elle ne resterait pas longtemps impunie.

Au jour et à l'heure indiqués, chacun se rend au lieu de la palavre. On se range auprès du président, par ordre de dignités; on s'assied... *par terre;* la palavre commence.

Le président expose le cas; les conseillers se concertent, parlent, gesticulent; observations et répliques se croisent, au milieu des murmures et des exclamations de toute sorte. Le cri « *oh! — oh!* » (non!) de temps en temps répété avec un accent brusque, donne au débat les apparences d'une dispute des plus animées.

Dakè! (Silence!) A ce cri, tout le monde écoute, et l'orateur prend la parole. Il s'interrompt par moments pour dire à ses auditeurs : « *Ogbo?* avez-vous compris? entendez-vous? » Et les auditeurs de dire : « *Oh!* oui! » Ou bien ils relèvent la tête en reniflant en signe d'assentiment.

Cependant, ils tirent de petits sachets de dessous leur *acho*. Chacun ouvre le sien et le vide devant lui : celui-ci étale des cauris, celui-là des graines, un autre des petits morceaux de pots cassés. On se concerte à voix basse, on compte en chuchotant.

Les débats sont terminés; le condamné peut lire sa sentence à terre; ce tas représente des *piastres de cauris* ou des *galons* d'huile; le second, des pièces d'étoffe, etc., etc.

Les *palavres* fournissent aux noirs l'occasion de montrer leur éloquence naturelle, qui ne manque ni de verve ni de finesse. Habiles, rusés, pleins de bon sens, ils savent donner l'apparence de l'équité à leurs prétentions les plus exorbitantes. Ils ont de piquantes comparaisons, des peintures

vives et imagées. Dans la conversation, ils aiment les sentences, les proverbes, les dictons.

Lorsqu'ils cheminent seuls, ils charment les ennuis de la route par des monologues à haute voix.

Souvent, la palavre a un caractère privé. La partie intéressée se présente chez le roi, afin de conférer avec lui. On ne l'admet pas toujours à parler directement au roi. Un des *laris* reçoit les communications et les transmet au souverain, dans l'intérieur du palais. Ce mode de palavre n'est pas bien sûr : le *lari* peut parfaitement ne rien dire au roi et décider lui-même l'affaire comme il l'entend.

Nous pourrions, à ce propos, raconter les exploits d'un certain *Togonou,* à Porto-Novo ; nous pourrions dire comment, s'étant constitué maire du palais, sous le règne d'un roi ivrogne, il entretenait ce roi en état d'ivresse et expédiait lui-même toutes les affaires qui se présentaient à la cour. Nous préférons recueillir de la bouche des Nagos un *alo* qui rappelle le jugement de Salomon. Il nous montrera que la justice n'est pas exclue des palavres, et qu'on ne manque pas d'y faire appel aux sentiments de la nature.

« Mon *alo* a trait à un homme qui épousa deux femmes. La première n'eut pas d'enfant ; la seconde, appelée *Réré,* en eut un, ce qui lui conquit les faveurs du mari.

« Cependant, l'*iyallé* [1] simula une grossesse. Puis, un jour que la mère avait quitté son enfant pour aller à la foire, cette même *iyallé* fit semblant d'avoir enfanté, prit l'enfant et le présenta comme sien. Et tous de la féliciter.

« A son retour, la mère cherche partout ; elle cherche en vain : son enfant est perdu.

« L'enfant grandit et devint chasseur. Un jour, il tua une pintade et se mit à chanter. Il disait : — *Réré o! Réré!* j'ai tué une pintade : *agba mi réré* [2] ; celle qu'on a crue enceinte

[1] Première femme.
[2] Refrain.

ne m'a pas conçu, *agba mi réré;* celle qu'on a prise pour ma mère ne m'a pas enfanté, *agba mi réré.*

« La mère court prendre son enfant. L'*iyallé* se récrie : — C'est mon fils, dit-elle. Et l'enfant : — Non, non! tu m'as volé, pendant que ma mère était à la foire.

« On saisit le roi de l'affaire; on fait palavre. Toute la ville se réunit pour tenir les assises. Et le roi dit à l'enfant de répéter son chant, afin qu'il l'entende. Et l'enfant répète son chant dans les mêmes termes. — Voyons, dit le roi à l'enfant, va t'asseoir aux pieds de ta mère. L'enfant se lève, et tous lui tendent les bras. Mais lui se détourne et va s'asseoir aux pieds de sa mère Réré.

« Pressée de confesser la vérité, l'*iyallé* dit avec confusion : — C'est vrai! je l'ai volé. Et le roi : — Qu'on la prenne, dit-il, et qu'on la mette à mort; qu'on porte ma sentence à la connaissance de tous les habitants de la ville. »

CHAPITRE X

INDUSTRIE. — COMMERCE. — VOIES DE COMMUNICATION. MOYENS DE TRANSPORT.

I

Le noir de la côte des Esclaves se montre doué de qualités naturelles suffisantes pour réussir dans les arts industriels. Son goût artistique se révèle dans les poteries et les pipes ouvrées, les nattes, les chapeaux et les calottes de paille, les bâtons et les escabeaux sculptés, les calebasses burinées.....

Les *pirogues,* confectionnées d'une seule pièce, ne manquent pas de régularité et d'élégance. On les radoube en fixant des pièces avec des clous, ou à l'aide d'un transfilage. Ou calfate avec des fibres végétales.

Les *forgerons* travaillent le fer, le cuivre et l'or avec une habileté d'autant plus remarquable que leurs outils sont fort imparfaits. Le soufflet de forge, comme celui des Égyptiens et des Grecs, consiste en deux outres surmontées d'un manche qui les met en mouvement. Les amandes de palme concassées servent de charbon.

L'*art de la verrerie* n'est pas tout à fait inconnu. De l'intérieur on porte à la côte des anneaux en verre, de couleur bleuâtre ou verte. Ces anneaux, aussi bien que les anneaux en cuivre, dans le pays, sont des parures recherchées.

L'*industrie textile* produit des tissus de coton et de filaments de palmier et d'autres plantes. Le métier du tisse-

rand donne des étoffes larges à peine de dix à quinze centimètres; aussi la production est lente, et les étoffes du pays sont très-chères, eu égard au peu de valeur des matières premières.

La *teinture* emprunte ses richesses aux substances végétales du pays. Le bleu, le rouge et le jaune sont très-réussis, le rouge surtout.

Le *cuir* est parfaitement préparé par les habitants de l'intérieur.

Les indigènes de la côte se procurent du sel en faisant évaporer l'eau de l'Océan dans des pots de terre très-évasés, à la chaleur du soleil ou du feu.

Les indigènes fabriquent aussi l'huile de palme. Ils pavent d'amandes de palme une aire carrée entourée de murs, jettent le fruit du palmier arrosé d'eau sur ce fond résistant, et l'écrasent en piétinant. Dès que l'opération est terminée, ils jettent une grande quantité d'eau dans le bassin. L'huile surnage; on la prend avec une calebasse, on la tamise et on la livre ainsi au commerce.

II

Le COMMERCE des indigènes se fait presque en entier sur les places publiques : dans les marchés et les foires. Celui des Européens se fait en magasin, dans les factoreries et les maisons de détail.

Les foires des noirs ressemblent plus à celles de nos ancêtres qu'aux nôtres. Aujourd'hui, parmi nous, les bazars, les magasins sont tellement multipliés, les relations mercantiles si aisées, que l'on n'a pas besoin d'aller à la foire pour se procurer ce qu'on désire : objets de nécessité, d'utilité ou de simple fantaisie. Aussi, les foires modernes n'ont d'importance qu'à raison de produits spéciaux dont on y tra-

fique particulièrement. Souvent elles ne sont plus que le rendez-vous des ménageries, des bateleurs et des badauds; ce sont plutôt des réunions populaires de jeux et de fêtes que des centres d'opérations commerciales. Chez les noirs, les foires sont ce qu'elles furent jadis pour nos pères : de grands marchés publics où l'on trouve tous les articles possibles. Dans les foires seulement on est sûr de trouver de tout : du maïs, des ignames, des petits oignons, des denrées et des fruits de toute sorte, du piment, du sel, des poissons fumés, des fétiches et des amulettes, des nattes, des paniers, des indiennes, des colliers, du tabac à fumer, du tabac à priser, du fard pour les paupières, etc., etc., etc.

Chaque genre de produit a son département : ici c'est la section du bois à brûler; on peut en acheter pour une somme infime, pour cinq centimes ou moins encore. Là on vend des herbes et des poudres médicinales, pour guérir de tous les maux, pour rompre les charmes et dissiper les enchantements. Pouah! quelle odeur infecte! c'est la place réservée au poisson : poisson frais, poisson fumé, poisson passé, poisson presque pourri. Vite, éloignons-nous.

Voici une exposition de *fillas*, un grand déballage. Sous cette échoppe s'étalent des bouteilles aux brillantes étiquettes; les noms sont des plus séduisants : rhum, cognac, marasquin, muscat de Frontignan, anisette... La *cachassa* et le *gin* coulent abondamment dans ces buvettes.

A Agoué, il y a deux marchés distincts : le marché mina et le marché nago. La vente de certains objets est souvent prohibée sur l'un ou l'autre de ces marchés, et sévèrement réprimée.

Une des places de Porto-Novo est encore désignée sous le nom de foire des esclaves (*odja èrou*).

Actuellement on trafique peu des esclaves; depuis 1865, on n'en exporte plus dans les colonies européennes, et le commerce légal a pris des développements considérables. Les échanges, à l'intérieur, se font très-activement, grâce à

l'organisation des foires qui se succèdent sans interruption. Tous les jours la foire se tient à Porto-Novo, à Djangan ou à Aggéra, trois villes peu distantes l'une de l'autre. Les foires sont distribuées de la même façon dans la région dont Agoué est le centre, aussi bien que dans l'intérieur; en sorte que l'on a presque toujours les facilités de la foire, non loin du lieu où l'on est. En général on ne fait que troquer; on donne une marchandise pour une autre : une poule, un mouton, un esclave pour quelques feuilles de tabac, quelques pièces d'étoffe ou une quantité déterminée d'eau-de-vie.

La monnaie courante est le cauris (*cyprea moneta*), petite coquille ovale, plate en dessous, d'un blanc jaunâtre. C'est parce que les nègres l'emploient comme monnaie que ce coquillage de la mer des Indes est vulgairement appelé *monnaie de Guinée*. Du reste, la Guinée n'est pas le seul pays où les coquillages servent de menue monnaie; depuis les époques les plus reculées, ils ont cours en Chine, dans l'Inde, en Arabie... Les cauris circulent dans la plus grande partie du Soudan.

Voici le taux des cauris pendant mon séjour à la côte des Esclaves :

Ordinairement,	8,000	valaient	un dollar (5 fr. environ).
	2,000	—	1 fr. 25 c.
	200	—	0 » 12 c. ½
	40	—	0 » 02 c. ½

Un sac de cauris (soit 20,000 cauris) vaut 12 fr. 50, au cours précédent. Or, il pèse près de 60 livres. Le poids énorme de cette monnaie la rend fort incommode pour les transactions importantes.

Les nègres comptent comme nos ancêtres ont compté avant d'écrire la numération. Nos ancêtres ajoutaient les cailloux aux cailloux (*calculi*, petits cailloux, d'où le mot *calcul*). Ils ne comptaient pas autrement, avant l'invention des caractères numériques. Les noirs de la côte des Esclaves,

privés encore de numération écrite, ajoutent les cauris aux cauris. Quand ils ont formé un *tas* (*igba*, 200), ils comptent par *tas* ou *igba* jusqu'à 2,000 (*egba, tas complet*). Les cauris ne sont pas seulement la monnaie courante; ils sont, en quelque sorte, les éléments du calcul des nègres.

Les indigènes comptent par 5 jusqu'à 20; par 20, jusqu'à 200; par 200, jusqu'à 2,000; par 2,000, jusqu'à 20,000. Vingt mille cauris égalent un sac. Au-dessus, on compte par sacs; on dit : 2, 3, 4 sacs d'hommes pour 40, 60, 80,000 hommes.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit dans notre *Étude sur la langue nago*.

Pour se faire une idée de l'importance du commerce dans ces parages, on n'a qu'à considérer les opérations commerciales qui se font à Lagos. Dans la seule colonie anglaise, le produit de l'exportation s'élève à plus de dix millions de francs, et celui de l'importation, à cinq millions au moins par an.

Les articles d'exportation sont : le coton, les amandes et l'huile de palme, les arachides, les graines de sésame, l'ivoire, les étoffes du pays, les calebasses, le beurre végétal, les noix de kola, les ignames, le piment et autres épices. Ces produits sont déversés en majeure partie en Angleterre, en France, en Allemagne et au Brésil.

L'importation introduit dans le pays : des étoffes de soie et de coton, du tafia, du gin, des liqueurs, du corail, des verroteries, etc., etc.

« Une seule maison de Marseille, nous dit M. Courdioux, a expédié, en 1868, quarante-deux navires à ses comptoirs de la côte des Esclaves, et en a retiré 15,000 tonnes d'huile de palme ou d'amandes de palme... L'huile de palme arrive en Europe à l'état solide, comme une graisse épaisse. On l'emploie dans la savonnerie et dans la fabrication des bougies ordinaires. Outre l'*oléine*, elle renferme un principe qu'on a appelé la *palmitine*, qui n'est probablement

qu'une variété de la stéarine commune. Mais l'huile de palme entre surtout dans la composition des graisses destinées à adoucir le frottement des roues de wagons et de locomotives de la plupart des chemins de fer de l'Europe. »

Le commerce livre à l'industrie européenne le sésame, l'arachide et le béraf, pour en extraire de l'huile comestible que l'on mêle à l'huile d'olive.

Difficilement on trouve sur la côte des armes du pays; on les fait venir de l'intérieur lorsqu'on veut s'en procurer. Ces armes ne sont guère que des objets de curiosité : on se sert généralement d'armes françaises et anglaises, dont le marché est inondé. La poudre vient aussi d'Europe. En guise de projectiles, les nègres emploient des débris de fer, des clous, des amandes de palme concassées.

Une grande partie de la vie nationale des nègres se concentre dans les marchés et les foires; les nègres trafiquent sans cesse; on les voit parcourir d'immenses étendues pour un lucre médiocre.

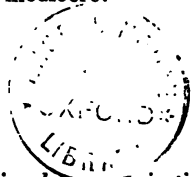

III

Les voies de communication et la facilité des transports sont essentiels au développement du commerce, de l'industrie et de la civilisation. La difficulté des relations et des transports entrave l'écoulement des produits et s'oppose aux transactions : tout est enrayé, tout languit dans une stagnation affligeante.

A la côte des Esclaves, point de routes, point de voitures, point de bêtes de somme : les femmes et les esclaves opèrent seuls tous les transports sur leur tête, lentement, péniblement.

Toutefois, les voies de communication seraient nombreuses et commodes, si la politique ne venait les fermer.

Un vaste réseau de lagunes sillonne la côte, et de nombreux cours d'eau relient par des voies naturelles les contrées de l'intérieur à celles de la côte. Le Volta, à l'ouest; le Niger, à l'est; l'Agaouméou, au nord de Grand-Popo; l'Owo, au nord de Koutonou; l'Ocpara, à côté de Badagry, sont de larges voies ouvertes par la nature. L'*Ogoun* descend de l'intérieur, passe à Abéokouta, et se jette dans l'Océan, près de Lagos. L'*Ochoun* coule à travers le Jébou. Je ne parle pas des nombreux cours d'eau de moindre importance.

Guidés par leur bon sens pratique, les Anglais ont pris position à l'embouchure du Volta, de l'Ocpara, de l'Ogoun, de l'Ochoun et du Niger. S'ils avaient réussi à s'établir à Koutonou, ainsi qu'ils ont souvent tenté de le faire, ils seraient maîtres de toutes les voies naturelles ouvertes au commerce de l'intérieur.

La navigation est insignifiante chez les nègres. Néanmoins tous les transports de quelque importance, aussi bien que les opérations d'embarquement et de débarquement, se font à l'aide de pirogues.

Les négociants européens ont, pour l'usage de leurs factoreries, de grandes embarcations, mais les nègres ne se servent que fort rarement de grandes barques; ils se contentent de canots de moyenne grandeur; ils s'aventurent même dans l'Océan, bien au large, sur des pirogues tellement étroites qu'ils doivent s'y tenir accroupis, afin de ne pas les faire chavirer.

CHAPITRE XI

ÉTAT SANITAIRE. — FUNÉRAILLES. — DEUIL.

La côte des Esclaves est un des pays les plus insalubres de l'univers. L'homme y est soumis à un degré hygrométrique tellement élevé, qu'il s'y trouve dans des conditions physiologiques tout à fait défavorables. De plus, il y est constamment assujetti à l'infection paludéenne.

M. le docteur Féris, se basant sur des observations faites par lui-même, à bord de l'*Hamelin,* en face du Dahomey et de la côte mina, a démontré, dans les *Archives de médecine navale,* que l'air est naturellement raréfié dans ces pays de chaleur. « Trois causes, dit-il, tendent ici à la raréfaction du gaz respiratoire; ce sont :

« 1° La chaleur, qui dilate l'atmosphère;

« 2° La présence de la vapeur d'eau, qui prend la place de l'air;

« 3° La diminution de la pression barométrique. »

Les calculs de M. Féris déterminent « que, dans les régions équatoriales, la quantité d'oxygène absorbée à chaque inspiration pourrait être considérée comme inférieure d'environ un sixième au moins à celle qui entre dans le poumon quand la température est à 0°. Il fallait donc, pour maintenir l'équilibre physiologique, que le nombre des respirations et des battements de cœur s'accrût d'une façon proportionnelle. Et en effet..., nous trouvons que le travail

mécanique du cœur et des poumons s'est juste augmenté d'un sixième[1] dans l'équipage de l'*Hamelin*. . . . . .
Quelles modifications va donc porter à l'organisme cette variation dans les fonctions physiologiques? La diminution de l'oxygène absorbé a pour résultat une diminution générale de la masse sanguine qui constitue un état spécial désigné par les médecins sous le nom d'*anémie*.

« L'accélération de la respiration tend, il est vrai, à réparer le mal, mais elle est certainement insuffisante, car la physiologie enseigne que le nombre des inspirations est loin d'en compenser l'amplitude.

« C'est pour cela qu'en regard de l'anémie des hauteurs, il faut placer, je crois, l'anémie des pays chauds; un léger degré d'appauvrissement du sang y est physiologique. En effet, un certain nombre de globules rouges, ne réussissant pas à s'emparer de l'oxygène nécessaire à leur existence, deviennent inutiles pour l'organisme, meurent, et disparaissent en se dissolvant.

« Cette anémie, que j'appelle physiologique, est légère, mais doit se produire forcément, nécessairement, en vertu de cet axiome de physiologie qui établit que tout organe qui n'accomplit pas ses fonctions tend à s'atrophier, et finalement à disparaître; je ne veux pas, bien entendu, la confondre avec l'anémie profonde des climats chauds, qui est un état pathologique dû à des causes diverses. Il est certain, neanmoins, que la première crée un tempérament spécial qu conduira facilement à la seconde. »

Cet état anémique, ce *tempérament spécial,* comme dit M. Féris, se révèle par le teint jaunâtre que prend l'Européen transplanté sous le ciel de Guinée. Nous l'appelions le *teint de la côte,* parce que l'acclimatement le donnait aux

[1] Notons cette observation de M. Féris : « Ne serait-ce pas pour compenser l'effet de la raréfaction de l'air, que la prévoyante nature... a muni la race noire de vastes narines qui présentent une large entrée des voies respiratoires? »

nouveaux venus, lorsque l'anémie physiologique avait créé en eux ce *tempérament spécial,* qui s'appellerait avec raison le *tempérament de la côte* ou des pays chauds. Quand nous disions à quelqu'un : *Vous n'avez pas encore le teint de la côte,* c'est comme si nous eussions dit : « Le teint de votre visage ne trahit pas encore l'anémie physiologique que le climat doit produire en vous. »

M. Féris, dans l'étude que nous venons de résumer, explique savamment un fait constaté depuis longtemps par ses devanciers. Au siècle dernier, James Lind disait[1] des Européens établis dans la Guinée : « En général, les blancs y prennent une couleur jaune; leur estomac s'y affaiblit au point qu'il ne peut recevoir une certaine quantité d'aliments sans dégoût ou envie de vomir. » Du reste, on a toujours considéré l'anémie comme le premier résultat du séjour dans les pays chauds; résultat inévitable dont l'hygiène peut, jusqu'à un certain point, atténuer les effets.

L'âme, étant intimement unie au corps, subit le contrecoup des accidents physiologiques : à l'anémie physiologique correspond ce que j'appellerai volontiers l'anémie intellectuelle et morale : anémie *légère* aussi, naturelle, et n'allant pas jusqu'au degré constituant un état maladif. L'intelligence, comme le corps, a ses langueurs : elle supporte mal une application soutenue; l'imagination s'émousse ou s'exalte outre mesure; la volonté perd de sa vigueur; le caractère s'aigrit.

Sous l'influence d'une chaleur élevée et constante, d'une atmosphère toujours surchargée d'électricité et d'humidité, l'Européen s'affaiblit; toutefois il résiste. Le plus grand obstacle à son acclimatement, la cause réelle de l'insalubrité du climat, c'est le sol marécageux. Les *miasmes telluriques,* l'infection paludéenne, voilà ce qui régit l'état sanitaire et le rend si mauvais.

[1] *An essay on diseases incidental to Europeans in hot climates.* London, 1768-74-75. Essai des maladies des Européens dans les pays chauds.

La grande saison sèche est relativement bonne, parce que l'harmattan dessèche tout, à cette époque, et que la sécheresse s'oppose au développement du *miasme tellurique,* agent des affections paludéennes.

Par contre, l'état sanitaire est mauvais au commencement de la saison des pluies; très-mauvais, après les grandes pluies.

L'intoxication palustre, qui se produit surtout à ces deux périodes de l'année, n'a point pour cause unique l'évaporation de l'eau marécageuse ou la putréfaction végéto-animale; elle dépend d'une action propre et directe du sol. Lorsqu'une végétation convenable n'épuise point la fertilité du sol, celui-ci devient apte à développer la malaria. A l'appui de cette doctrine, M. Léon Colin, dans son *Traité des fièvres intermittentes,* fait remarquer que la fièvre intermittente se produit lors des défrichements de terres vierges et non marécageuses.

Les influences telluriques traînent à leur suite le cortége de maladies nombreuses, souvent fort graves : fièvres intermittentes avec prédominance de symptômes bilieux, accès pernicieux de forme comateuse, hépatite, dyssenterie. Le malade atteint de ces maladies est souvent obligé d'aller chercher sous un autre climat, sinon la santé qu'il ne recouvrera peut-être plus, du moins un adoucissement à ses maux.

Les fièvres intermittentes dominent toute la pathologie du pays; leur préexistence aggrave toujours les autres maladies, qui en découlent le plus souvent.

La chaleur se maintient dans toutes les saisons à une moyenne de 25° à 27°, avec une variation diurne de deux degrés environ. Aussi, le corps ne se retrempe ni par le froid de l'hiver, ni par la fraîcheur de la nuit : la chaleur continue rend l'énervation générale beaucoup plus grande que dans les pays tempérés. « Les fièvres intermittentes, dit Thévenot, parlant du Sénégal, sont les affections qui épui-

sent le plus l'influence nerveuse. » Cela n'est pas moins vrai à la côte des Esclaves.

Je ne connais pas d'Européen qui n'ait pas été atteint de fièvre paludéenne durant son séjour à la côte : on ne l'évite même pas toujours à bord des navires. Voici un fait, entre autres, raconté par Fonssagrives : « Nous rangions de près l'embouchure de la rivière marécageuse de Lagos, qui s'ouvre dans le fond du golfe de Bénin, et la brise de terre nous apporta, pendant *dix minutes* environ, des émanations agréables dont l'impression fut sentie de tout le monde; nous reprîmes aussitôt le large, et, le lendemain, une dizaine de fébricitants (sur 114 hommes d'équipage) se présentèrent au poste, qui, à cette époque, n'en contenait pas un seul. » (A bord du brick l'*Abeille*.)

Je me reprocherais de tant insister sur l'insalubrité du climat, si je devais accréditer l'opinion erronée que ce climat est presque sûrement mortel pour l'Européen. Du reste, Lind l'a très-bien observé : dans les régions insalubres, il y a des localités saines que l'on doit rechercher avec soin. Quand on ne peut y fixer sa résidence habituelle, on fera très-bien d'y chercher un abri contre les maladies, pendant la saison malsaine, ou lorsqu'on a déjà subi les atteintes du mal. Notons, à ce propos, que la fièvre atteint de préférence ceux qui habitent en dehors des villes. Cette immunité relative du centre des villes a été constatée en plusieurs endroits, notamment à Rome et dans la campagne romaine par L. Colin. Lind cite plusieurs exemples « de maladies terribles et mortelles pour avoir séjourné toute une nuit dans des endroits malsains ». Il nous dit encore que « le changement d'air est avantageux dans toutes les maladies épidémiques ».

Laissons la parole à M. Féris pour quelques détails techniques :

« Presque tous les blancs qui sont sur la côte depuis plus de deux ans sont quelquefois atteints de fièvre bilieuse hématurique.

« L'hépatite existe à l'état endémique.

« La dyssenterie, assez fréquente, présente un caractère de gravité exceptionnel; il est admis, dans le pays, que tout individu atteint arrive fatalement à une terminaison funeste s'il n'abandonne pas la contrée. Il y a certainement un peu d'exagération dans cette crainte, car j'ai soigné plusieurs dyssentériques qui se sont relevés; mais la maladie récidive avec la plus grande facilité.

« La grande quantité d'humidité qui baigne l'atmosphère prédispose aux rhumatismes. Cette affection est tellement fréquente chez les blancs autant que chez les noirs, qu'on pourrait presque la considérer comme une maladie endémique.

« Les insolations sont graves et nombreuses.

« La petite vérole fait, de temps en temps, son apparition dans le pays et y exerce chez les noirs de terribles ravages. En 1873, cette affection enleva 1300 personnes à Agoué seulement. Le commandant du fort portugais à Wydah avait perdu, à la fin de 1875, 6 hommes sur 18 noirs de San-Thomé qui formaient la garnison.

« Le dragonneau, ou filaire de Médine, est aussi nommé, avec juste raison, *ver de Guinée*. En effet, il fait quelquefois sur la côte des ravages incroyables; plus de la moitié de la population s'en est vue attaquée, tellement que l'on craignait quelquefois que les bras ne vinssent à manquer pour travailler les cultures. Dans le langage figuré du pays des Popos, ce ver est appelé *adanto blaka* (corde qui amarre le brave).

« On le voit se développer partout, sur les régions superficielles de la tête, du tronc et des membres; mais neuf fois sur dix au moins, il habite les jambes. On admet qu'il existe dans la lagune et qu'il pénètre à travers la peau nue des membres inférieurs des noirs qui traversent ces canaux. Quelquefois il est solitaire, mais souvent certaines personnes sont attaquées par plusieurs nématoïdes à la fois. Le

P. Ménager m'a dit en avoir vu jusqu'à seize sur le seul sein d'une négresse.

« Cette affection occasionne de vives souffrances, et laisse souvent de graves désordres après elle ; une gangrène consécutive est loin d'être rare.

« Les noirs appliquent sur la plaie un mélange de verre et de charbon pilés, ou bien de l'huile de palme et quelques herbes caustiques, ou encore un onguent avec du savon, de l'huile de palme et je ne sais quelles feuilles. Le plus souvent, ils attachent un léger poids au nématoïde, une baguette en bois, par exemple, et le laissent ainsi sortir peu à peu à l'extérieur. Les blancs sont également envahis par ce parasite.

« Les ulcères ne sont pas rares, surtout aux membres inférieurs.

« Les maladies les plus communes sont les maladies de la peau. Le psoriasis, l'eczéma, l'herpès circiné, se montrent avec une grande fréquence chez le blanc aussi bien que chez le noir. Les bourbouilles (*lichen tropicus*) sont constantes.

« Presque tous, indigènes et Européens, sont atteints de la *sarne* (*sarna*, gale, en portugais). Les boutons sont absolument semblables à ceux du sarcopte. La transmission se produit de même par le contact ; mais elle présente ceci de particulier, c'est qu'au lieu d'envahir le corps entier, elle se localise presque toujours sur certains points : en première ligne, le pied, puis la main, enfin les bras, les jambes, et moins souvent le tronc.

« Les noirs ont des médecins indigènes qui sont de deux espèces : le médecin des liquides, qui ne donne que des boissons, et le médecin des solides, qui prescrit des substances massives. Il est inutile de dire que des cérémonies de fétiche forment la base de toutes ces ordonnances. »

A la nomenclature du docteur Féris j'ajouterai la *maladie du sommeil*, dont j'ai vu plusieurs cas. Il faut l'expliquer probablement par l'inflammation de l'enveloppe cérébrale.

Dans cette terrible maladie, le patient est sous le poids d'une somnolence que rien ne dissipe; il répond quand on l'appelle, mais sans sortir de sa torpeur. La terminaison est toujours fatale.

Si les maladies sont nombreuses, les lésions par suite d'accidents et les blessures ne le sont pas moins. Beaucoup de blessures, même peu graves, sont accompagnées du tétanos traumatique et suivies de mort. Il est à remarquer combien les nègres endurent le mal avec insensibilité. Les accouchements sont, pour la plupart, faciles et heureux chez les femmes qui ont atteint leur complet développement. On voit des négresses suspendre leurs travaux quelques heures seulement, à l'occasion de l'accouchement. Les enfantements de jumeaux sont très-fréquents.

On comprendra aisément, après ce qui vient d'être dit, que la mortalité doit atteindre un chiffre élevé. Avant mon arrivée à la côte, douze missionnaires y étaient venus en cinq ans (1861-65). De ces douze missionnaires, trois étaient déjà morts, et trois moururent avant la fin de 1869. Le missionnaire arrivé avec moi, en janvier 1866, mourait une vingtaine de jours après notre débarquement.

De 1868 à 1873 inclus, 46 blancs moururent à Lagos; or la moyenne annuelle des blancs établis à Lagos durant cette période fut de 80.

Voici le tableau de la mortalité de Lagos pour cette même période de six ans.

MOIS	NATURELS	EUROPÉENS	TOTAL
Janvier.....	384	5	389
Février.....	380	7	387
Mars.....	321	0	321
Avril.....	334	2	336
Mai.....	362	4	366
Juin.....	340	3	343
Juillet.....	355	2	857
Août.....	277	4	281
Septembre.....	257	4	261
Octobre.....	257	6	263
Novembre.....	262	4	266
Décembre.....	327	5	332
TOTAUX.....	3856	46	3902

Les chiffres de ce tableau ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, attendu que les indigènes négligent souvent de faire enregistrer les décès. Mais il n'est pas possible de mieux établir une statistique. Du reste, en dehors de Lagos, on n'a pas même de ces à peu près : point de recensements, pas de registres des naissances et des décès. Si, dans la colonie anglaise, on n'est sûr que de ce qui est enregistré, ailleurs on ne saurait rien préciser.

La statistique coloniale donnait comme chiffre de la population, en 1874 :

	BLANCS	NOIRS	TOTAL
Lagos et environs.....	82	35.923	36 005
District nord.....		12.401	12.401
— est.....	10	4.004	4.014
— ouest.....	2	7.799	7.801
TOTAUX.....	94	60.127	60.221

La comparaison des deux tableaux précédents peut faire apprécier les proportions de la mortalité.

En octobre 1874, je fus appelé pour donner des soins à un grand d'Agoué : ce qui me fournit l'occasion d'assister à son trépas. Le malade, fort avancé en âge, était aux prises avec la mort. Il était soutenu entre les jambes d'un homme, tandis qu'un autre, accroupi devant lui, se fatiguait à lui insuffler certaines poudres dans les yeux et dans les narines; puis il lui crachait sur le visage; puis, appliquant les mains sous les aisselles du patient et pressant fortement de haut en bas, il faisait subir à la poitrine un massage bien rude pour la circonstance. Ce n'est pas le cas de dire que, si cela ne fait pas de bien au moribond, cela ne lui fit pas de mal: je crois que toutes ces passes l'aidèrent à expirer [1].

Aussitôt que le malade eut rendu le dernier soupir, les femmes éclatèrent en sanglots, poussant des cris et des gémissements prolongés et bruyants. Elles luttaient à qui

[1] Les musulmans, dans ces contrées, ont un moyen plus expéditif d'abréger l'agonie des leurs : ils leur plantent le couteau dans la gorge, car *un croyant ne doit pas paraître devant Mahomet dans les transes de l'agonie.*

pousserait les clameurs les plus perçantes. A coup sûr, le tapage dominait sur la douleur.

Les funérailles se célèbrent très-solennellement, mais l'élément vraiment religieux y occupe une petite place.

D'abord, on achète le passage pour l'autre vie. Les Athéniens et les Romains mettaient une pièce de monnaie dans la bouche de leurs morts : c'était *le denier de Charon*, le prix payé au nocher des enfers pour le passage des âmes. Les noirs ne disent pas que les âmes de leurs morts doivent passer les fleuves des Enfers : le Styx, le Cocyte, l'Achéron ou le Phlégéton, mais ils ne manquent pas d'*acheter le passage*. Ils immolent une poule qu'ils appellent LA POULE OUVRANT LA VOIE, *adiè-iranna* (*adiè*, poule, — *ira*, achetant, — *onna*, le passage, le chemin). Cette poule immolée rend l'*oricha* favorable, et sert de sauf-conduit au défunt qui entre dans l'autre monde.

A défaut de douleur réelle, l'usage veut qu'on affiche les dehors d'une véritable désolation. On crie, on hurle des lamentations. Les femmes surtout sont obligées de se lamenter avec éclat : elles ont le rôle principal dans le deuil; c'est pourquoi on les appelle les pleureuses [1] (*élèkoun*, les maîtresses des larmes, du deuil).

La démonstration bruyante des pleurs funèbres est faite soit par les parents du défunt, soit par les amis, soit par des pleureuses mercenaires. Écoutons leurs complaintes : « Ma mère est morte, mon père est mort : qui prendra soin de moi? » s'écrie une des pleureuses.

Une autre module langoureusement ce chant funéraire :

« Jamais plus je ne pourrai le voir! C'en est fait! je ne le verrai plus!... Déjà, hélas! je ne le vois plus!

« Je vais à la fontaine, et je laisse la foule s'écouler; j'attends jusqu'à la nuit : je suis seule, hélas!

[1] Quand une mère donne le jour à une fille, on dit : « *Elle a enfanté une pleureuse*, O BI ÉLÈKOUN. » Pour un garçon, on dit : « *Elle a enfanté un cultivateur*, O BI IWALLÈ. »

« Je vais au marché, et je laisse la foule s'écouler ; j'attends jusqu'à la nuit : je suis seule, hélas !

« Je vais sur le chemin; la foule lentement s'écoule, la nuit vient, et toujours je suis seule, hélas ! »

Par des lamentations de ce genre, les pleureuses provoquent les condoléances. Cependant, de toutes parts, on vient à la maison mortuaire, où les parents fournissent à manger et à boire à tous ceux qui se présentent : le tafia est versé à profusion; on chante, on danse, on fait retentir l'air de fusillades multipliées.

Le cadavre est étendu sur une natte placée au milieu de la maison, tandis que ces préliminaires s'accomplissent. « Si quelqu'un meurt loin de chez lui, dit un proverbe, une partie de ses restes vient à la maison » ; c'est-à-dire qu'on y porte, pour célébrer les funérailles, une partie du cadavre : ongles, doigts, cheveux, etc.

Le lendemain ou le surlendemain du décès a lieu la sépulture. Le défunt, enveloppé d'une natte et couvert de son plus bel *acho,* est descendu dans une fosse, creusée dans la chambre même où il a expiré. On lui donne des étoffes, des cauris, des poules, du tafia, que l'on ensevelit avec lui, car il vivra dans l'autre monde, et il ne faut pas qu'il y apparaisse tout à fait dépourvu.

Quelquefois, avant l'ensevelissement, le cadavre est porté triomphalement dans les rues, au son de la musique. Je me souviens d'avoir vu plusieurs fois de semblables exhibitions. Un jour, entre autres, j'entendis chanter des éloges de ce genre : « Il fut un grand homme, un habile personnage : *il a su faire des dettes* ET MOURIR SANS LES PAYER !... »

Les fêtes des funérailles, car les funérailles sont des fêtes; les fêtes des funérailles durent des jours ou des semaines, suivant la richesse des parents. On les renouvelle à l'anniversaire.

Les funérailles royales se distinguent des autres par les horreurs de sacrifices humains. Femmes et esclaves sont

immolés en grand nombre sur la tombe du roi défunt.

« Voici une autre coutume d'une peuplade voisine, dit M. Beaugendre.

« Quand un homme est mort, tous les amis se réunissent pour éloigner la tristesse de la famille. On tue quantité de poules et de chevreaux, on boit et l'on danse trois jours durant. On fait un trou à l'endroit où le défunt avait l'habitude de dormir, et l'on y dépose le cadavre. Pendant neuf jours, les femmes et les enfants gardent le réduit et couchent sur la fosse. Le neuvième jour, on verse de l'eau sur cette fosse et l'on y danse. La famille va alors visiter tous les amis qui ont apporté tafia et provisions.

« Trois mois après, les amis sont invités de nouveau à se réunir dans la case où est enseveli le mort. Là, dans l'obscurité, les féticheurs déterrent le cadavre et en détachent la tête, qu'ils déposent sur des étoffes précieuses. Ils égorgent ensuite des victimes (poules, chevreaux et porcs), et le sang et le tafia coulent sur ce crâne hideux. Pendant trois jours on danse, on chante et l'on verse à profusion le tafia. Le quatrième jour, on enterre de nouveau le crâne, et le mort est satisfait. »

Les pleureuses ne se lavent pas et ne lavent point leurs habits tant que dure le temps des pleurs. Aussi les appelle-t-on *non lavées*.

Circonstance à noter : on brûle les habits du défunt, on détruit ce qui servit à son usage, et l'on n'habite plus la chambre où il est mort et où il a été enseveli. Souvent même on enlève la toiture, et la case est abandonnée. D'autres fois, on se contente de renouveler la toiture.

On n'a point l'habitude d'élever des mausolées sur la fosse : on se contente de planter une tige en fer de forme particulière, afin de marquer la place où se trouve le crâne. La tête est la partie du corps à qui s'adressent plus spécialement les honneurs funèbres.

Dans la chambre sépulcrale, on place des écuelles desti-

nées à recevoir les aliments et les offrandes que l'on apportera au mort et à son fétiche.

Tous ces honneurs et d'autres encore rendent les funérailles précieuses. En être privé est une honte, souvent un châtiment. On les refuse aux criminels et aux débiteurs insolvables; on dédaigne de les accorder aux esclaves et aux étrangers.

Voici une légende fabuleuse racontée à ce propos. L'*adjawo*, animal assez semblable à la chauve-souris et tenant le milieu entre les oiseaux et les quadrupèdes, est le héros de cette légende. L'*adjawo* rendit le dernier soupir, et l'on appela les oiseaux pour faire les funérailles, parce qu'on les supposait parents du défunt. Les oiseaux s'en défendirent, disant : « Voyez! nous avons tous des plumes, tandis que l'*adjawo* n'en a pas. Il n'est point des nôtres. »

Appelés à leur tour, les rats refusèrent pareillement de se reconnaître parents de l'*adjawo* : « Tous dans leur famille ont une queue, disent-ils, mais l'*adjawo* n'en a pas. »

Celui-ci, faute de parents, resta sans sépulture.

De là ce dicton méprisant qui a cours chez les Nagos : « Il n'est ni rat ni oiseau : c'est un *adjawo*. »

Les enfants morts avant l'âge de dix ou douze ans, c'est-à-dire avant d'avoir pu se rendre utiles, sont censés s'être laissé séduire par quelque mauvais génie : on les appelle *abikou* (mort dès la naissance, mort-né). Les *abikou* ne sont pas ensevelis avec solennité; on les porte hors de la maison, hors de la ville même, car ils n'ont pas assez vécu pour acquérir, par leurs services, droit de cité. On les enfouit à la campagne, ou bien, tout simplement, on les jette au milieu des broussailles. La mère seule ne sera pas indifférente à leur sort, et elle viendra porter des offrandes, afin que les mauvais génies ne maltraitent pas trop son enfant dans l'autre monde.

Dès qu'une mère voit la maladie amaigrir le corps chétif de son jeune nourrisson, aux soucis naturels de l'affection

maternelle se joignent les préoccupations superstitieuses, et elle craint de n'avoir donné le jour qu'à un *abikou*, et elle charge les pieds et les mains de son enfant de bracelets de fer sonores et de petites clochettes, afin d'effrayer et de mettre en fuite les esprits malfaisants qui l'empêchent de profiter des soins qui lui sont prodigués.

Pas plus que les *abikou*, les esclaves n'ont droit de cité : on se contente aussi de les enfouir. Les musulmans traînent leurs esclaves païens hors de la ville et les jettent dans la lagune, ou les abandonnent dans les champs sans aucune cérémonie : ils se débarrassent purement et simplement de leur cadavre. La plupart des esclaves qui tombent en leur pouvoir se convertissent en apparence à l'islamisme, ne serait-ce que pour éviter cette infortune.

Deux négriers de Wydah avaient un cimetière pour leurs esclaves à quelques pas de la mission catholique, moins par convenance que par nécessité. Les cadavres y étaient à peine couverts de terre, en sorte que les chacals et les loups les déterraient sans difficulté. C'était un charnier hideux à voir, et non un cimetière.

Non moins hideux est le spectacle offert aux regards dans les lieux où l'on expose les restes des suppliciés. On n'y voit que des têtes fixées sur des pieux, des cadavres pendus aux branches d'arbres, des cadavres gisant sur le sol, des os à demi rongés. Çà et là des vautours et des corbeaux se disputent des lambeaux de chair.

Sont encore privées de sépulture les personnes frappées de la foudre. Victimes de la fureur de Chango [1], elles méritent l'exécration des hommes; elles sont indignes des honneurs funèbres. Les parents pourraient, il est vrai, acheter la permission de les ensevelir, car avec de l'argent on obtient même la faveur des dieux irrités; mais les prêtres sont généralement trop exigeants et les parents trop égoïstes.

[1] Chango, oricha de la foudre.

Ceux-ci gardent leur argent, et les féticheurs exaltent la puissance de l'oricha.

Les Égyptiens qui mouraient endettés ne recevaient la sépulture que lorsque leurs parents ou amis avaient satisfait aux créanciers. Nous retrouvons cet usage chez les Minas de la côte des Esclaves. Quand les parents ne s'exécutent pas, le corps du défunt, placé sur un échafaud, au bord des chemins, reste exposé à la vue et au mépris des passants.

Au Dahomey, les suicidés, comme les criminels, sont voués à l'exécration publique : on leur coupe la tête et on l'envoie au roi, à Abomey, aux frais des parents ou du maître. « Voici, dit M. Courdioux, une légende que j'ai recueillie de la bouche d'un de nos catéchumènes, et qui montre l'aversion générale qu'ont les nègres pour ce genre de mort.

« Un homme, étant tombé dans l'indigence, n'eut bientôt plus rien à manger. Il fit réflexion que sa vie était détestable. Il prit une corde, monta sur un arbre et se mit en mesure d'attacher sa corde à une branche pour se la passer au cou.

« Soudain, jetant un regard au-dessous de lui, il aperçoit un lépreux qui prenait un bain à quelques pas de là. Il lui crie de s'en aller au plus vite. Le lépreux, ayant achevé de se laver, prit son pagne et s'enfuit en disant : « — Je vais chez moi jouir de la vie. »

« Celui qui était sur l'arbre, étonné de ces paroles, s'écria : « — Comment ! De quelle vie va donc jouir ce malheureux, « qui n'a ni mains, ni pieds, et dont les chairs ont été dévo- « rées par la lèpre ? Moi, j'ai de bonnes mains, de bons « pieds, et je vais me pendre ! Ce misérable lépreux, qui « est rebuté de tout le monde, qui manque de tout, trouve « encore du charme à vivre, et moi qui suis infiniment « moins à plaindre, je me détruirais ! Oh ! non. Je laisse là ma « corde, et je vais chez moi pour jouir encore de la vie. »

Un mot du deuil.

Le deuil est obligatoire pour les femmes. Une veuve reste enfermée dans l'intérieur de la maison pendant quarante jours, ne se rasant pas les cheveux et ne lavant pas ses habits. Que si les affaires l'appellent au dehors, elle ne sort qu'à la tombée du jour et se donne un maintien de circonstance : tenant les yeux et la tête baissés, les bras croisés sur la poitrine et la main droite appuyée sur l'épaule gauche. Les habits de deuil sont de couleur noire ou bleu foncé. Il est de mise que les femmes se voilent la tête avec un *acho* de cette couleur.

Après les quarante jours du grand deuil, la parenté vient consoler la veuve ; on lui rase la tête, et elle prend des vêtements propres.

Les danses et les libations recommencent. Et comme tout cela deviendrait ruineux, chacun porte son présent, afin de contribuer aux grandes dépenses que nécessitent les circonstances. Pour faire honneur au défunt et à sa famille, les amis riches envoient leurs esclaves, avec des fusils et de la poudre, à leurs frais ; et les fêtes se prolongent ainsi davantage.

« Les familles du Dahomey ont un grand respect pour les mânes de leurs ancêtres. Après plusieurs années de sépulture, les crânes des défunts sont retirés de la fosse, et on les conserve religieusement dans des vases de terre. Ces vases sont placés dans un coin de l'habitation et servent ainsi de fondement et de consécration au culte à rendre à tous les fétiches ou dieux domestiques. » (Courdioux).

Ce que raconte M. Féris ne regarde, sans doute, que les Minas d'Agoué. Encore, je n'oserai pas affirmer que le deuil, tel qu'il se pratique ordinairement, exige toutes ces particularités. « Lorsque les femmes perdent leur mari, dit-il, elles doivent rester six mois dans la chambre même où il a été enseveli. Pendant ce temps, elles se tiennent dans l'inac-

tion complète, laissant pousser leurs cheveux et leurs ongles, et ne changeant jamais de vêtements. Leur famille apporte leur nourriture, à laquelle il est prescrit de mêler du charbon en poudre; on dirait que les noirs ont pressenti la propriété absorbante du charbon pour les émanations putrides.

« Ces six mois écoulés, les veuves s'agenouillent sur des débris d'amandes de palme et des écailles d'huîtres; et là, les parents du défunt leur donnent la *chicote* (fouet portugais) pendant plusieurs heures, en leur demandant les qualités que leur mari avait pour elles.

« Le jour même, ou quelques jours après, a lieu l'horrible supplice de la fumigation. On leur lie les mains, et on les renferme dans la chambre du défunt, dans laquelle est allumé un fourneau sur lequel brûlent des piments secs. La fumée âcre qui s'en exhale provoque une toux suffocante et des douleurs atroces dans la poitrine. Souvent, après une demi-heure ou une heure de ces terribles épreuves, les femmes s'affaissent, épuisées. Heureusement, cette coutume tend à disparaître.

« Quelques jours après ces cérémonies, elles vont, au lever du soleil, se laver à la plage, se rasent les cheveux, coupent leurs ongles et les jettent au feu; elles se dépouillent de leurs vieux pagnes et en prennent de neufs d'une couleur bleu foncé, qui est la couleur de deuil.

« On dessine ensuite trois raies, en rouge sombre, avec trois points blancs sur le front, les tempes, les bras, les reins, les jambes et les pieds. Elles prennent part à un copieux repas, après lequel elles sont libres.

« Elles portent pendant deux ou trois mois encore leurs signes de deuil, c'est-à-dire le pagne, le tatouage, et cinq ou six grelots suspendus devant la ceinture.

« Les hommes qui ont perdu leur première femme se retirent huit jours dans une chambre, où ils restent couchés sur une misérable natte, puis se rendent sur la plage, brû-

lent leurs cheveux, leurs ongles et leurs vieux habits, et se font tatouer comme les veuves.

« Les hommes et les femmes en deuil pour la perte de leur conjoints portent, outre le pagne, une ficelle bleue fixée autour du bras gauche; le pommeau du bâton est aussi orné, quelquefois, d'un lien de ce genre. »

CHAPITRE XII

LITTÉRATURE.

Le plus beau génie s'étiolerait dans le milieu où vivent les noirs. Leur vie matérielle et terre à terre en étoufferait les inspirations; ne cherchons donc pas le génie chez eux. Mais si leur pensée manque le plus souvent d'élévation, leurs discours dénotent une grande facilité et beaucoup de finesse. On ne saurait contester aux nègres un sens droit, le talent et la richesse d'imagination.

Point d'écriture; partant, le développement intellectuel est enrayé. L'écriture ne soulageant pas la mémoire, la pensée n'a pas tout son essor; elle s'arrête au premier jet de l'improvisation.

Entraîné par la rapidité plus ou moins vertigineuse du langage, celui qui parle n'a pas le temps de rechercher le mot propre; il ne rencontre souvent que des expressions vagues, sans précision et sans clarté. De là l'habitude de s'interrompre fréquemment par des interpellations de ce genre : « *Ogbo ?* Comprenez-vous ? »

Le langage des nègres est bref et rapide, d'autant plus énergique et expressif qu'à la parole se joint toujours l'action : vives et fréquentes exclamations, gestes passionnés, musique délirante, mimique continuelle. On n'a qu'à se rappeller ce que nous avons dit au chapitre sixième, en parlant des *plaisirs et réjouissances*. Ici, nous considérons les contes

ou *alos* simplement comme productions de l'esprit et monuments de littérature.

Ce que Laharpe disait des peuples de l'Orient est peut-être plus vrai encore des nègres : « Ces peuples amollis par le climat et intimidés par le despotisme ne se sont pas élevés jusqu'à la vraie philosophie. Mais ils ont habillé la morale en paraboles et inventé des contes amusants. »

Les *alos* ont pour but principal de plaire et d'amuser. Outre ceux que nous citons dans ce chapitre, d'autres sont épars dans le corps de l'ouvrage.

LE CIEL ET LA TERRE EN DISCUSSION POUR UN ÈMO.

Mon conte a trait au ciel et à la terre.

Après avoir tué un *èmo* [1], le ciel et la terre se le disputaient : chacun des deux arguait de son droit d'aînesse. Cependant la terre se rendit maîtresse de l'èmo, et le ciel, fâché, se retira chez lui. Plus de pluie : le haricot fleurissait sans fructifier ; le maïs venu en épis ne mûrissait pas.

Tous les animaux se réunirent en congrès. Et ils chantaient : « Le ciel et la terre, *adja nrété dja !* ont tué un èmo ; *adja nrété dja !* — La terre dit qu'elle est l'aînée, *adja nrété dja !* — Plus de pluie, *adja nrété dja !* — Le haricot fleurit et ne fructifie pas, *adja nrété dja !* — Le maïs venu en épis ne fructifie point, *adja nrété dja !* »

Ils prirent l'èmo et le livrèrent aux oiseaux. Chacun s'élançait pour le saisir, et chacun reculait avant de l'avoir pris. Tous les oiseaux avaient fait ainsi, quand vint le vautour. Le vautour prend l'èmo. Les animaux voulaient lui bâtir une maison, mais le vautour le porta au ciel. Et le vautour s'élevait dans les airs ; et il n'avait pas parcouru la moitié de l'espace, que la pluie tombait à torrents. Il ne

[1] *Èmo*, espèce de rat brun.

fut plus question de maison, et on laisse le vautour à la pluie.

Voilà pourquoi le vautour n'a pas de maison.

Voici des scènes où l'astuce est en jeu :

LE LÉZARD ET LA TORTUE.

Alo! Alo o!

Voulez-vous savoir pourquoi la carapace de la tortue n'est pas unie ?

La famine sévissait : dans tout le pays la disette était extrême. Le lézard alla aux champs et découvrit une grande roche remplie d'ignames. Le maître du champ était près de la pierre. Quand il voulut y entrer, il s'écria : « Pierre, ouvre-toi » ; et la pierre s'ouvrit. Et quand il fut sorti, il dit : « Pierre, ferme-toi » ; et la pierre se ferma.

Le lézard vit tout, entendit tout ; et il rentra chez lui.

Au premier chant du coq, il s'en alla voler des ignames, les emporta dans sa maison et les mangea tout à loisir. Chaque jour il renouvela son larcin.

Une fois il fut rencontré par la tortue-*adjakpa*. Celle-ci lui demanda : « Où as-tu trouvé de quoi manger, mon cher ami ? » Le lézard répondit : « Je me garderais bien de te le dire ou de t'y mener : on me tuerait. » L'adjakpa répliqua : « De grâce ! mène-m'y : je n'en soufflerai mot à personne. — C'est bien ! » dit le lézard ; et il ajouta : « Au chant du coq, viens m'éveiller : nous partirons. »

La tortue rentre chez elle, et le lézard rentre chez lui, de son côté. Le coq n'avait pas chanté encore que la tortue était déjà près de la maison du lézard. Une première fois, une seconde fois, elle fait *kékéréké !* Et elle court appeler le lézard, disant que le coq a chanté. Le lézard lui répondit de le laisser se reposer : le coq n'a pas chanté

encore. « C'est bien! » dit la tortue. Ils se recouchèrent jusqu'à ce que le coq chantât.

Alors, le lézard se leva, et ils s'en allèrent. Dès qu'ils furent arrivés là, le lézard dit : « Pierre, ouvre-toi » ; et la pierre s'ouvrit. Le lézard entra, prit des ignames et ressortit. Il dit à la tortue-adjakpa qu'il fallait partir. Elle répondit de rester un intant à garder. « C'est bien ! » dit le lézard, et sans plus attendre, il se retira.

Cependant la tortue-adjakpa se chargeait d'ignames : elle en mit à la tête, aux pieds, aux bras; elle en attacha aux cheveux de sa tête.

Quant au lézard, il était déjà chez lui, dormant les pattes en l'air. Il avait allumé du feu et se tenait comme quelqu'un qui était mort, ce jour-là même.

Notre adjakpa ne sut se rappeler comment il fallait dire à la pierre pour qu'elle s'ouvrît. Elle criait depuis longtemps sans résultat... Survient le fermier qui la saisit, qui la frappe, qui l'assomme. La tortue déclara que le lézard l'avait conduite à cet endroit. Le fermier l'attacha avec une corde et la conduisit chez le lézard.

Le fermier se présente : il trouve le lézard couché à la renverse, gisant comme un mort. Il lui dit : « Cette adjakpa prétend que c'est toi qui l'as conduite dans mon champ. — Comment l'aurais-je fait? je vous le demande; voyez si je l'aurais pu. Depuis trois mois, je suis ici couché : je ne connais le champ de qui que ce soit. »

Le fermier prit la tortue et la tua. Et la tortue, d'une voix gémissante : « Cancrelat, raccommode-moi, dit-elle; fourmi, viens me raccommoder »

Là où le cancrelat et la fourmi la raccommodèrent, c'est là que la tortue est raboteuse.

LA PRINCESSE GUÉRIE DE SURDITÉ, OU POURQUOI LA TORTUE RÉUSSIT EN TOUTES CHOSES.

Alo! Alo o!

Un certain roi avait une fille qui était sourde-muette. Cette fille avait nom Bola. Le roi fit tout ce qu'il put afin de donner l'ouïe à sa fille : tout ce qu'on fit ne réussit à rien. L'enfant n'était pas à la ville : on l'avait reléguée à la campagne.

Or, voici que la tortue aux mille industries se présente au roi et lui demande ce qu'il lui donnera, quand elle aura réussi à faire parler son enfant. « Je partagerai ma maison en deux, dit le roi, et je t'en donnerai une part. »

L'adjakpa va acheter une bouteille de miel et vient dans le bois où demeure l'enfant. Elle dépose le miel et va se cacher. L'enfant arrive près de cette bouteille de miel, y porte la main. La tortue sort de sa cachette, se glisse par derrière, donne un soufflet à la jeune fille : « Voleuse! s'écrie-t-elle : c'est ainsi que tu voles le miel, pour aller le manger. — Moi! dit la jeune fille; je t'ai volé du miel pour le manger, moi! »

La rusée tortue l'attache avec une corde, et elle chante ce provocant refrain : « Bola a volé du miel pour le manger, *kiyin-kiyin!* — Bola est une fourbe, *hiyin-kiyin!* Bola est une insigne voleuse, *kiyin-kiyin!* »

A ces chants de la tortue, l'enfant répondit « qu'elle allait dans les bois de l'éléphant avec l'éléphant; qu'elle allait avec le buffle dans les bois du buffle; et la tortue vient l'accuser d'avoir volé du miel pour le manger! *kiyin-kiyin!* »

La maligne tortue emmena l'enfant. Toutes deux se répondaient dans leurs chants, en sorte que lorsqu'elles arrivèrent chez le roi, celui-ci poussa un cri de surprise : « sa fille, qu'on n'avait plus entendue parler, parle aujourd'hui. »

Le roi divisa son palais en deux et donna une part à la tortue adjakpa.

Voilà pourquoi la tortue réussit dans tout ce qu'elle entreprend.

L'ONCE ET LE SINGE.

Écoutez l'aventure de l'once.

Un jour, l'once s'était fatiguée à chasser sans pouvoir rien prendre. Épuisée, elle alla s'asseoir. Or, les poux ne lui laissaient aucun repos.

Elle voit passer un singe; elle l'appelle, le prie en grâce de l'épouiller. Tandis que le singe l'épouille, elle s'endort. Lors, le singe prend la queue de l'once, l'attache à un arbre et s'enfuit.

L'once s'éveille; elle veut se lever, mais elle se trouve prise par la queue. En vain s'épuise-t-elle à vouloir se dégager, elle n'y peut réussir; elle est là, haletante.

Survient un escargot. « De grâce, détache-moi la queue », lui crie-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçoit. — « Ne me tueras-tu point, si je te délivre? » repartit l'escargot. — « Certes, je me garderai de te rien faire, » reprit l'once.

L'escargot détache l'once. Celle-ci rentre chez elle et va parler à tous les animaux : « Quand viendra le cinquième jour, annoncez que je suis morte et qu'on va m'enterrer. »

Tous les animaux dirent : « C'est bien! »

Et le cinquième jour, l'once était couchée, faisant la morte. Et tous les animaux vinrent, et tous dansaient autour d'elle, ils dansaient... L'once se lève tout à coup; elle bondit pour terrasser le singe. Mais le singe a déjà sauté sur un arbre : il fuit.

Aussi, ne pensez pas que le singe reste à terre : il a trop peur de l'once.

LA MÈRE ET L'ENFANT.

Il y avait une jeune mère très-pauvre, si pauvre qu'elle n'avait pas même un pagne autour du corps; elle attachait l'enfant sur son dos avec une feuille de bananier.

Dans la forêt, où d'habitude elle venait couper du bois pour le vendre, se trouvait un *aranran* [1]. Il y avait un grand arbre sous lequel la pauvre femme venait s'asseoir, et où elle couchait son enfant par terre.

Tandis qu'elle coupait le bois, l'oiseau que nous appelons aranran vient prendre l'enfant et l'enlève. Cependant, elle a fait son fagot; elle vient voir son enfant; elle arrive à l'endroit où elle l'avait couché; elle ne l'aperçoit pas. Elle cherche partout : plus d'enfant! Elle court en tous sens à travers la forêt, qu'elle arrose de ses larmes; elle arrive; elle voit, là-haut sur l'arbre, son enfant entre les griffes de ce méchant aranran. Elle se met à crier : « Aranran, *èyè-igbo-igbo!* prends mon enfant, rends-le-moi vite, *igbo!* — Voici une corde faite de feuilles de bananier : attache vite mon enfant, *igbo-igbo!* »

Quand la femme eut chanté de la sorte, l'aranran lui jeta un sac de coraux. Cette mère délie le sac, regarde : son enfant n'y est pas!... Elle jette le sac à terre. Et elle chante toujours son même refrain.

L'aranran prend toute espèce de choses et les lui jette. Et la mère regarde en toute hâte : son enfant n'y est pas!... Et elle crie.

L'aranran prend l'enfant et vient le déposer sur le sol. La mère vole auprès de l'enfant, le prend, le met sur son dos. Elle prit aussi ce que l'aranran avait jeté à terre pour elle, et elle l'emporta au logis, et de la pauvreté elle passa à l'abondance.

[1] *Aranran*, espèce d'oiseau.

Or, la pauvre femme devenue riche alla offrir vingt coraux à son *iyallé*[1]. L'iyallé refuse avec dédain, va prendre l'enfant d'une autre femme et l'emporte dans la forêt. Elle agit de la mêm efaçon que la femme dont nous venons de parler. Mais quand elle s'éloigne pour couper du bois, l'aranran prend l'enfant, le tue et le mange.

De retour à l'endroit d'où elle était partie, l'iyallé, ne voyant plus l'enfant que l'aranran a dévoré, se met à chanter. Et l'aranran de fienter abondamment dans un sac. Il lie le sac et le jette à terre. La femme accourt, délie le sac et ne trouve que des bananes de fiente dedans. Elle rejette le sac avec dégoût.

La voilà qui derechef reprend ses chants. Cette seconde fois, l'aranran urine dans une grande calebasse et brise la calebasse sur la tête de la femme.

Elle chante encore. Et l'aranran attache les ossements de son enfant et les lui lance dessus. Elle regarde : ce sont les ossements de son enfant. Alors, elle chante à tue-tête : « Ce n'est pas mon fils, c'est le fils d'une autre que cet oiseau a tué, croyant tuer le mien. » Et elle se retira.

La mère de l'enfant vint le réclamer à l'iyallé. Celle-ci répondit qu'il se portait bien.

Deux mois s'écoulèrent sans que l'enfant reparût. La mère porta la cause devant le roi. Elle fit le récit de tout ce qui s'était passé, raconta que l'iyallé avait pris l'enfant de ses mains, et qu'après deux longs mois elle ne l'avait pas encore ramené.

Le roi manda l'iyallé à sa barre. On la cita : elle vint et subit son interrogatoire : « Comment donc a-t-elle traité l'enfant d'autrui? Qu'en a-t-elle fait? — Que voulez-vous que j'en aie fait? »

Le roi, s'adressant à l'assemblée, demanda : « Si cette femme dépendait de vous, dites, quel traitement lui feriez-

[1] *Iyallé*, la première femme, la maîtresse de maison.

vous subir? » Toute la ville s'écria : « Si elle dépendait de nous, nous n'hésiterions pas un instant, nous la tuerions. — Alors donc, dit le roi, qu'on la mette à mort. » Et on alla la tuer.

Que tout ceci nous serve de leçon : lorsqu'on vous offre quelque chose, si peu que ce soit, acceptez-le. Ne vous laissez pas dominer par l'envie.

SIGO, ESCLAVE DE LA TORTUE, EST DÉLIVRÉ PAR SA MÈRE.

Écoutez mon histoire : elle a trait à une femme du nom d'*Olou*.

Cette femme eut un fils qu'elle appela *Sigo*. Après maintes réflexions, l'enfant résolut de s'adonner à la chasse. Son père lui donna un cheval; sa mère, un mouton. Et ils lui dirent de se livrer à la chasse. Et l'enfant, prenant ses flèches, monte à cheval et s'éloigne dans la direction du bois.

Il chemina longtemps, pour arriver enfin au repaire des animaux.

Mais voici que le ciel s'obscurcit; on ne distingue plus rien; la pluie tombe à torrents, et sa violence est telle qu'elle entraîne Sigo au fond d'une fosse. Là, gémissant, se désolant, il fait pour sortir d'inutiles efforts.

Cependant la pluie cesse; la tortue, toujours prête à profiter des occasions, arrive des champs. L'enfant allonge le cou et se met à crier : « Tortue *adjakpa*[1], ohé! » La tortue se penche sur le bord de la fosse, afin de découvrir au fond celui qui l'appelle. « Que fais-tu là? » dit-elle à l'enfant. Il répond que la violence de la pluie l'y a précipité.

La tortue lui ayant demandé ce qu'il lui donnerait si elle

[1] *Adjakpa* est un surnom donné à la tortue. Il peut vouloir dire . fée chauve. Comment le traduire en français? — Nous le traduirons diversement selon les cas.

en retirait, l'enfant lui répondit qu'il serait son esclave. « C'est bien! » dit la tortue *adjakpa*. Elle descendit dans la fosse, elle en retira l'enfant, et elle lui dit : « Je vais faire un grand tam-tam, tu t'y tiendras dedans, et quand nous arriverons à la maison, si je bats le tam-tam avec la baguette, garde-toi bien de chanter. » L'enfant dit : « J'entends! »

Arrivée chez elle, la tortue *adjakpa* va trouver le roi et lui parle avec éloge de son tam-tam. Le roi lui demande de venir battre du tam-tam devant lui, afin qu'il en entende le son. « C'est bien! dit la tortue. Convoquez toute la ville à la danse. » Et le roi : « C'est bien! » Et il envoya dans toute la ville prier tout son monde de venir danser.

Dès qu'on se fut rendu, le roi manda l'*adjakpa*. L'*adjakpa* prit son tam-tam et vint au milieu de l'assemblée, et elle battait son tam-tam de la baguette, et le tam-tam résonnant disait : « Sigo est fils d'Olou, *agba-mi-réré!* — Sa mère lui donna un mouton et lui dit d'aller à la chasse, *agba-mi-réré!* — Son père lui donna un cheval et lui dit d'aller à la chasse, *agba-mi-réré!* — Écoutez ce que je dis : il alla au repaire des éléphants; il alla au repaire des buffles, *agba-mi-réré!* — La force de la pluie m'a fait tomber dans la fosse, et je suis devenu esclave de la tortue, *agba-mi-réré!* »

Un long murmure parcourut la foule. Le roi dit à la tortue de battre encore le tam-tam, afin qu'il en entendît les sons. La tortue battit son tam-tam pour la seconde fois, et les assistants crièrent encore plus fort. Lors, la tortue rentra chez elle.

Bientôt, les *iyas* [1] de notre enfant se présentèrent chez la tortue pour l'inviter à présider leurs jeux. L'*adjakpa* dit : « C'est bien! » Elle prend son tam-tam et part.

Dès qu'elle fut venue, on prépara de l'*oka* [2]; on acheta du tafia et l'on demanda à la tortue de battre son tam-tam. La tortue battait son tam-tam, et le tam-tam disait : « Sigo est fils d'Olou, *agba-mi-réré!* — Sa mère lui donna un mouton

[1] *Iyas*, la mère et ses compagnes de la même maison.

[2] *Oka*, brouet préparé avec de l'amidon de manioc.

et lui dit d'aller à la chasse, *agba-mi-réré!* — Son père lui donna un cheval et lui dit d'aller à la chasse, *agba-mi-réré!* — Écoutez ce que je dis : il alla au repaire des éléphants; il alla au repaire des buffles, *agba-mi-réré!* — La force de la pluie m'a fait tomber dans la fosse, et je suis devenu esclave de la tortue, *agba-mi-réré!* »

On fait manger la tortue : elle mange; on lui donne du tafia : elle boit, et tombant dans l'ivresse, elle s'endort. Tandis qu'elle dort, on prend son tam-tam, on le délie, on en retire l'enfant, on le remet en état.

A son réveil, la tortue prend son tam-tam et le bat : un corbeau se fait entendre dans le tam-tam. La tortue frappe encore : le corbeau croasse de plus belle. Et il criait le plus qu'il pouvait : « Pourquoi, lorsque tu manges, ne donnes-tu pas à manger au tam-tam? Et lorsque tu bois du tafia, pourquoi ne donnes-tu pas du tafia au tam-tam?

La tortue rentre chez elle, délie le tamtam et trouve dedans un corbeau.

Apprenez de là à ne pas laisser aller votre enfant dans un endroit où il ne peut aller sans danger.

LE FRATRICIDE PUNI.

Il y avait deux enfants dont l'un avait appris bien des chants. On les invita à une réunion de leurs camarades tous les deux. Ils avertirent leur mère qu'ils se rendaient à cette réunion, et la mère dit : « C'est bien! »

Ils se mettent en marche, arrivent au lieu du rendez-vous, battent leur tam-tam avec grand entrain. On donna deux mille cauris au cadet et mille à l'aîné. Et ils reprirent le chemin de leur maison.

Chemin faisant, l'aîné tombe sur son frère et le tue. Il prend les cauris de son frère, les ajoute aux siens, et il rentre chez lui.

Il n'est pas plutôt rentré qu'on lui demande compte de son frère. Il répond qu'il l'a laissé en chemin. On chercha son frère partout sans pouvoir le trouver.

Or, un jour, la mère dit à l'aîné qu'elle allait arracher des feuilles.

Quand elle vint à l'endroit où son fils avait été tué, les ossements de son fils étaient déjà pourris; ils avaient produit un champignon. Ce champignon était très-beau, et quand la mère s'en approcha, elle s'écria : « Oh! que ce champignon est beau! » Elle se disposait à l'arracher, lorsque son fils répondit : « Mère, n'arrache pas; mère, n'arrache pas; n'arrache pas, mère, *adja-nti-nlélé!* — je fus chez mes camarades, *adja-nti-nlélé!* — je fus chez mes camarades, *adja-nti-nlélé!* — ils me donnèrent deux mille cauris, *adja-nti-nlélé!* — ils en donnèrent mille à mon aîné, *adja-nti-nlélé!* — il me tua dehors, le cruel! mon aîné me tua dehors, *adja-nti-nlélé!* »

La mère court vite à la maison appeler le père de ces enfants. Tous deux reviennent en hâte aux champs. Arrivés sur les lieux, le père de ces enfants veut arracher le champignon. Mais l'enfant recommence à chanter comme il avait fait tout d'abord.

Coupons court. Le père de ces enfants alla trouver le roi et lui raconta ce qui se passait. Le roi vint lui-même et voulut arracher le champignon. Et l'enfant chanta toujours de même.

Lors, le roi envoie chercher l'aîné. Celui-ci arrive. Dès qu'il est venu, le roi lui dit d'un ton sévère : « De même que tu as pris ton frère et que tu l'as tué, de même on va te prendre et te tuer, afin que ton frère revienne à la vie. »

On tua l'aîné, et le cadet revint à la vie.

Apprenez de là à ne point vous fâcher si l'on donne de grands présents à votre frère. Que l'aîné ne jalouse point le cadet, lorsque celui-ci est l'objet de quelque préférence.

LE LIÈVRE ET LES AUTRES ANIMAUX.

Écoutez avec attention mon conte sur le lièvre et sur tous les animaux.

La sécheresse sévissait avec rigueur ; plus de rosée : la gent aquatique elle-même souffrait de la soif. A son tour, la famine arriva. Ne trouvant plus rien à manger, les animaux se réunirent en congrès.

Il fut décidé que chacun se couperait le bout de l'oreille ; qu'il donnerait sa graisse ; qu'on vendrait le tout et qu'on en emploierait le prix à acheter une pioche ; qu'on creuserait un puits et qu'on aurait enfin de l'eau.

Et tous de s'écrier : « C'est bien ! allons, qu'on se coupe le bout de l'oreille. »

Quand vint le tour du lièvre, celui-ci refusa. Tous les animaux restèrent muets de stupéfaction. Cependant, ils ramassèrent leurs oreilles, ils tirèrent leur graisse, ils allèrent tout vendre, et le prix fut employé à acheter une pioche. Ils emportèrent cette pioche et vinrent creuser un puits.

Enfin, voilà de l'eau : on peut donc un peu satisfaire la soif.

Lors, le lièvre se met en mouvement et va prendre l'*akérégbé* [1]. Il se dirige vers le puits, au moment où le soleil est au milieu de sa course. Comme il cheminait, la calebasse rendait un bruit sourd : elle faisait : *chan-gan-gan-gan..... chan-gan-gan-gan.....*

Les animaux qui veillaient auprès de la lagune s'enfuirent effrayés, en entendant le bruit que faisait l'*akérégbé* du lièvre. Arrivés à la maison, ils racontèrent qu'il y avait à la lagune quelque chose d'effrayant qui avait mis en fuite les gens de la lagune.

[1] Petite cabelasse qui sert à porter les liquides.

Tous les animaux qui gardaient la lagune s'enfuirent donc. Le lièvre puisa de l'eau, sans encombre; puis il descendit dans le puits et se baigna, en sorte que l'eau fut toute troublée.

Le lendemain venu, tous les animaux accoururent pour prendre de l'eau; elle est trouble. « Ah! s'écrient-ils, qui donc a ainsi perdu cette source?..... C'est bien! »

Ce disant, ils vont prendre une statue. Ils font de la glu et l'en barbouillent; puis ils font un trou en face du puits.

Vers midi, tous les animaux allèrent se cacher dans le taillis. Le lièvre vient, s'approche de la statue. Le stratagème réussit, et le lièvre ne se doute pas même de la présence des animaux dans le taillis.

Le lièvre salue la statue, celle-ci ne répond rien; il salue de nouveau, la statue ne répond rien encore. « Or çà, dit-il, prends garde que je ne te donne un soufflet. » Il donne un soufflet, et sa main droite reste prise. Il frappe de la main gauche, et la main gauche reste prise aussi. « Oh! oh! s'écrie-t-il : eh bien! frappons du pied. » Il frappe du pied, et le pied reste pris; et notre lièvre ne put se dépêtrer.

Voilà que les animaux sortent alors du taillis et viennent voir le lièvre et son *akérégbé*. « Foin du lièvre! s'écrient-ils ensemble; ne lui ont-ils pas proposé de se couper l'oreille, lui aussi? et n'a-t-il pas refusé? Quoi? tu as refusé, et tu viens ensuite troubler notre eau! » On prend des fouets, on se rue sur le lièvre, on l'accable de coups, on le tue presque. « Nous devrions te tuer, maudit lièvre..... Mais non! » On le délivre; et le lièvre de s'enfuir.

Depuis lors il ne quitte plus les champs.

LA VENDEUSE D'HUILE ET LE REVENANT.

Alo! Alo o!

Mon conte a trait à une femme. Cette femme eut une enfant qui s'occupait à faire de l'*ekpo* [1].

Un jour, l'ekpo étant fabriquée, elle l'emporta à la foire pour la vendre. Elle reste à vendre son ekpo jusqu'à ce qu'il fût nuit close.

Un habitant du ciel vint alors lui demander de l'ekpo; et il lui donna les cauris. Or, en comptant les cauris, la jeune fille s'aperçut qu'il en manquait un. Et elle réclama le cauris qui était en moins. Le revenant répondit qu'il n'avait plus de cauris. Et la fille de crier : « Ma mère me grondera, disait-elle. Comment rentrer à la maison ? »

L'habitant du ciel se retire; la jeune fille le suit. « Va-t'en, retourne en arrière, dit l'habitant du ciel, car personne ne peut pénétrer dans le pays que j'habite. » Et l'enfant : « Là où tu vas, j'irai aussi. »

Ils cheminèrent bien longtemps et arrivèrent dans un pays où les gens pilent avec la tête l'igname qu'ils réduisent en pâtée. Puis ils allèrent à la rivière du pus. Et le revenant chantait : « Jeune vendeuse d'*ekpo,* reviens-t'en. — R. Je ne m'en reviendrai pas. — Jeune vendeuse d'*ekpo,* va, reviens-t'en. N'entre pas dans la rivière du pus, reviens-t'en. — R. Non, je ne m'en reviendrai pas. — Jeune vendeuse d'*ekpo,* quand tu arriveras à la rivière du sang, retourne en arrière. — Je ne m'en reviendrai pas. — Vois-tu ce bois, là-bas, là-bas ? — Je ne m'en reviendrai pas. — Et cette montagne abrupte ? — Jamais je ne retournerai sur mes pas. »

[1] *Ekpo,* huile de palme.

Longtemps encore ils cheminèrent avant d'arriver à l'autre monde. Le revenant donna des *égni* [1] à la jeune fille pour faire de l'*ekpo*, et lui demanda de manger l'huile et de lui porter le *haha*. Or, l'*ekpo* terminé, l'enfant donna l'huile au revenant et mangea le *haha*. « C'est bien ! » dit le revenant.

Une autre fois, celui-ci prit une banane et la donna à la jeune fille, disant : « Prends cette banane, mange-la et ne me réserve que la peau. » L'enfant prit la peau et la mangea, et elle apporta le fruit au revenant.

Lors, le revenant parla à l'enfant en ces termes : « Va cueillir trois *ados* [2]. Les *ados* qui feront : *Ka mi! ka mi! ka mi!* (Prends-moi ! prends-moi ! prends-moi !) laisse-les de côté. Prends-en trois qui ne disent rien du tout et reviens-t'en. A moitié chemin, casses-en une ; casse la seconde près d'arriver à la maison, et la troisième, quand tu seras rentrée. — C'est bien ! dit l'enfant.

Et l'enfant partit ; et elle revint ; et à moitié chemin, elle cassa une *ado*. Et aussitôt, des esclaves et des chevaux en grand nombre apparurent et se mirent à la suite de la jeune fille.

Près d'arriver à la maison, l'enfant cassa la seconde *ado*. Et voici des animaux, des chèvres, des brebis, des béliers, des poules... Il y en avait deux cents et plus. Et tous faisaient cortége à l'enfant.

Celle-ci, étant arrivée, cassa l'*ado* qui restait, et toutes les maisons se remplirent de cauris : elles ne purent même les contenir tous.

La mère de notre enfant prit vingt coraux, vingt achos, vingt animaux, vingt poules, et alla les offrir à son *iyallé*.

[1] *Égni*, fruit mur du palmier. Le *haha* est le résidu filamenteux de ce fruit, après que l'huile a été exprimée.

[2] *Ados*, calebasses très-petites. On les perce et on les vide pour y mettre des poudres.

L'*iyallé* refusa, disant qu'elle enverrait son enfant; que son enfant saurait bien en trouver autant, et qu'elle le lui apporterait à la maison. « C'est bien ! » lui fut-il répondu.

L'*iyallé* alla faire de l'*ekpo*. Elle la donna à sa fille et lui donna ordre de l'aller vendre à la foire. L'enfant prit l'huile et partit pour la foire. Le revenant arriva, vint lui acheter de l'*ekpo* et lui remit les cauris en payement. Le compte était exact, mais la jeune fille vola un cauris, le cacha et prétendit n'avoir pas reçu le prix juste. « Que faire ? dit le revenant : je n'ai plus de cauris. — Dans ce cas, dit la jeune fille, je te suivrai chez toi. » Le revenant repartit : « C'est bien ! allons. »

La jeune fille et le revenant se mirent en marche. Bientôt le revenant recommença à chanter comme la première fois : « Retourne en arrière. » Et l'enfant : « Je ne m'en reviendrai pas. » — Le revenant : « Reviens sur tes pas. » — L'enfant : « Je ne veux pas m'en revenir. » — Le revenant : « Alors, c'est bien ! partons. »

Ils allèrent ainsi jusqu'à l'autre monde.

Le revenant prit des *égnis*, les donna à l'enfant et lui dit de faire de l'*ekpo*. « Quand l'*ekpo* sera faite, ajouta-t-elle, tu mangeras l'huile et tu garderas pour moi le *haha*. » Et l'enfant garda l'huile pour la manger, et elle alla porter le *haha* au revenant. Et le revenant tout ébahi s'écria : « C'est bien ! »

Ensuite, il donna une banane à la jeune fille et lui dit de la peler : « Tu mangeras le fruit, ajouta-t-elle, et tu me porteras la peau. » L'enfant prit la banane et la mangea; elle prit la peau et alla la porter au revenant.

Le revenant lui dit aussi : « Va cueillir trois *ados*. Tu en trouveras qui feront : *Ka mi! ka mi!* ne les cueille pas. » L'enfant part; elle va cueillir les *ados*. Elle en trouve qui ne rendent aucun son; elle n'y touche point. D'autres faisaient : *Ka mi! ka mi! ka mi!* elle les cueille.

Lors, le revenant lui parle en ces termes : « Quand tu

seras à moitié chemin, casse une *ado.* » A moitié chemin, l'enfant casse une *ado;* et elle se voit poursuivre par quantité de loups, de serpents, de lions. Tous courent après elle, la pressant, la mordant, la harcelant sans relâche presque à la porte de la maison.

Elle casse une seconde *ado ;* et toutes les bêtes féroces viennent la mordre, à l'entrée même de la maison. Cependant, tandis que l'enfant était ainsi cruellement déchirée, il n'y avait qu'un sourd dans la maison, et il en avait fermé la porte. L'enfant cria au sourd de lui ouvrir la porte : le sourd n'ouvrit pas. Elle criait toujours au sourd d'ouvrir, et le sourd n'ouvrait jamais. Là, sur le seuil de la porte, les animaux tuèrent la pauvre enfant.

Apprenez de là à n'être point envieux. Si l'on vous donne quelque chose, acceptez-le avec reconnaissance : évitez la convoitise.

CHAPITRE XIII

MAXIMES DE SAGESSE.

Outre les *alos*, les peuples qui nous occupent ont des proverbes. Les proverbes, aussi bien que les alos, sont des monuments de littérature; ils se distinguent par la brièveté et l'élégance, par une tournure souvent très-poétique. La finesse d'esprit et la rectitude du jugement s'y montrent partout.

Les littérateurs pourront étudier à leur point de vue ceux que nous allons rapporter; nous les considérerons uniquement comme maximes de sagesse. A ce dernier point de vue, ils offrent un intérêt particulier à l'historien et au philosophe; car ils mettent en évidence le caractère du peuple qui les possède et le degré de civilisation auquel il se trouve.

Je prends le proverbe dans son sens le plus large, comprenant sous cette dénomination les maximes et les sentences, et toute phrase exprimée en peu de mots et ayant cours dans le peuple. Les proverbes ont été appelés *la sagesse des peuples* : le mot est exact, car dans les proverbes nous trouvons formulées les prescriptions de la loi naturelle, de cette loi que saint Paul déclare *être écrite dans le cœur des gentils* eux-mêmes. Voici comment s'exprime l'Apôtre (*Rom.*, II, 14, 15) : « Lorsque les gentils qui n'ont pas la loi font naturellement les choses que la loi commande,

n'ayant pas de loi, ils se tiennent à eux-mêmes lieu de loi. Et ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leur cœur. »

Ce qui est écrit dans leur cœur, ils le disent dans leurs proverbes; nous allons l'y rechercher [1], pour ce qui regarde les païens de la côte des Esclaves.

1. *Dieu.* Les proverbes nagos contiennent des pensées remarquables sur Dieu. Il est appelé le *Maître par excellence*, le *Maître de la bonne terre*, le *Maître du ciel*, le *Roi de gloire*, le *Créateur*.

La vraie notion de la création n'est-elle pas finement exprimée dans les adages suivants?

« Le monde a commencé au moment où le maître du monde y entra.

« Dieu a créé les choses telles qu'elles sont.

« Le papillon, par sa beauté et par ses mouvements, chante la gloire de Dieu; à sa mort, il tombe en poussière. »

Si les choses n'ont commencé à exister que lorsque Dieu s'est occupé d'elles; si elles ont reçu de lui leurs propriétés essentielles; si une si belle œuvre fait honneur à celui qui l'a faite, on ne peut supposer que Dieu abandonne ses créatures. Il veille sur elles et les destine au bonheur.

« Laissons à Dieu le soin de la bataille, et reposons-nous en lui.

« Dieu aide celui qui travaille.

« Que Dieu vous accorde heureuse fin! »

Le proverbe suivant suppose en Dieu la miséricorde :

« Si Dieu fait attention à nos fautes, c'en est fait de nous. »

2. *Le Démon.* Le nègre connaît le Démon aussi bien qu'il connaît Dieu : c'est l'esprit de *ténèbres*, *celui qui s'empare des corps*. — « Le Démon n'a pas en lui de bonté; aussi son

[1] Sous ce titre : *les Noirs peints par eux-mêmes*, nous avons publié le recueil des proverbes nagos, texte nago, avec traduction en regard.

temple est dans la rue. » On appelle le Démon le *personnage au bâton noueux,* parce qu'on le suppose toujours armé pour mal faire.

3. *L'oricha.* On n'est pas sans se douter de l'inanité du fétiche ou *oricha;* et, quoiqu'on lui rende le culte, on lui lance, à l'occasion, les traits d'une sanglante ironie.

« Le ventre est le premier des orichas.

« Quel bien l'oricha a-t-il fait au bossu, pour que celui-ci appelle son enfant *L'oricha me comble de biens?*

« En vain demande-t-on à la buse ou à l'*akala* (vautour) de prendre part au sacrifice; ils refusent. Le pigeon, lui, se laisse faire. » — (*N. B.* La buse et l'*akala,* animaux impurs, ne sont jamais offerts en sacrifice, tandis que le pigeon est une victime pure et agréable.)

4. Les *idées et pratiques superstitieuses* se font jour dans les proverbes.

« Si l'*ogboya* (animal gros comme un chat) frappe de sa queue le sol d'une ville, cette ville sera détruite.

« L'*achorin* n'a pas son pareil parmi les arbres. » — (*N. B.* Celui qui ose en approcher, sa hache est repoussée par les esprits....., dit-on.)

« Le feu respecte l'*alouki* (plante mince et pleine de piquants).

« Malheur à celui qui tuera un *ajako* (espèce de chacal).

« L'*iwée* (petite grenouille) se dégagera certainement des étreintes de celui qui l'a saisie. (Dicton de bon augure.)

« La hache coupe l'arbre sans appréhension; le bûcheron (appréhendant les effets des coups qu'il porte) se couvre la tête d'*étou* (poudre magique).

« A la jonction de deux chemins, on offre un sacrifice sans crainte. » — On suppose qu'à cet endroit les conjurations dispersent en tous sens les mauvais génies et leurs funestes influences.

« Pour fatigué qu'il soit, le porc-épic ne laisse pas d'agiter sa queue. » — Dans ce mouvement de la queue.....,

dit-on, il trouve la prescience de ce qui lui doit arriver.

5. Dans les proverbes, on peut étudier les *us et coutumes du pays*.

« L'*iranna* est l'avant-coureur de la mort. » — Nous avons signalé l'usage de tuer une poule, en guise de passe-port d'outre-tombe et de viatique. C'est l'*iranna* qui paye le passage.

« Quelqu'un meurt-il loin de chez lui, on porte dans sa maison une part de ses restes mortels. » — C'est sur ces restes que l'on accomplit les cérémonies usuelles des funérailles, ainsi que nous l'avons déjà dit au chapitre des funérailles.

Les Nagos rendent un culte à l'orteil. D'après l'*usage*,

« Un oiseau aquatique n'est pas une victime digne de l'orteil.

« A *Ogoun* (dieu de la guerre et de la chasse), on immole un gros chien. »

Toutefois, nécessité n'ayant pas de loi : « Si l'on n'a pas d'*adan* (grosse chauve-souris), on sacrifie une *odé* (chauve-souris plus petite). »

La tradition est la règle du culte et des usages. On repousse toute innovation par des dictons comme ceux-ci :

« Jamais, à aucune époque, nos pères n'ont honoré oricha de cette espèce.

« Que le prodige se montre à Igbésé (ville frontière du Yorouba), mais qu'il n'arrive pas à Idjanna. »

6. Les proverbes dénotent particulièrement la connaissance des vertus morales et des détails pratiques de ces vertus, vertus naturelles qui sont à la portée de tous les hommes, même des païens.

Ces vertus se rattachent aux quatre suivantes : la prudence, la justice, la force, la tempérance.

PRUDENCE.

Celui-là est prudent qui sait ce qu'il faut faire en toute rencontre, ou qui prend les moyens de le savoir.

La prudence exige que l'on ne compte pas sur le hasard, et que l'on réfléchisse avant d'agir; qu'on ne se fie pas à l'apparence; qu'on s'entoure de conseils..., etc., etc. Là-dessus écoutons les Nagos.

« On ne doit pas assimiler un cas fortuit à un événement que l'on a prévu. »

Il y a d'heureux hasards; ainsi, « les cris stridents du coq au milieu de la nuit peuvent terminer un différend » — par la surprise qu'ils causent. Toutefois, « c'est bien présumer du hasard que de compter sur les bienfaits du temps.

« L'attention empêche l'homme de se tromper.

« Donnez votre attention à ce que vous faites. — Plus une affaire est obscure, plus il y faut réfléchir.

« Une aiguille tombe-t-elle des mains d'un lépreux, on ne la ramasse qu'avec précaution; une affaire se présente-t-elle, on ne la traitera qu'après y avoir réfléchi.

« On ne laisse pas brûler ce qu'on garde avec soin.

« C'est le chien agile et dont le flair est sûr qui force le lièvre. »

Dans un cas embarrassant, imitez « celui qui s'est planté une épine au pied : il s'en va, clopin-clopant, trouver celui qui peut la lui arracher. — Si l'on vous donne un conseil, profitez-en. — N'entreprenez pas ce qne vous ne pouvez mener à bonne fin. — Si vous ne pouvez dès l'abord bâtir une maison, logez-vous dans une hutte. »

Fuyez le danger : « Le piége inspire des appréhensions aux plus forts. — A la vue de l'épervier, on n'expose pas ses poules sur un rocher. — Si une tique se prend au museau du renard, ne demandez pas à la poule de la gober. — Le

chien ne va pas aboyer dans l'antre de l'once. — Celui qui fuit le danger ne se donne pas le temps d'arracher l'épine qui le blesse, ou de choisir les mets qui lui plaisent.

« Faites en secret ce que vous voulez qu'on ignore. — La rivière n'est jamais pleine au point de soustraire les poissons aux regards. »

Nous pourrions multiplier nos citations; mais nous sommes obligés d'abréger pour dire un mot de chaque vertu. Ceux qui désirent de plus longs développements pourront consulter les *Noirs peints par eux-mêmes*.

JUSTICE.

La justice rend à chacun ce qui lui est dû : à Dieu, ce qui est à Dieu; à l'homme, ce qui est à l'homme.

Par une inconséquence ordinaire aux païens, le nègre connaît Dieu et ne lui adresse pas son culte; le culte, il le rend à l'idole, à l'*oricha*. Nous avons parlé de Dieu et de l'oricha; il nous reste à parler de l'homme.

« Nous devons aux supérieurs le respect, dit saint Bonaventure; aux égaux, la concorde; aux inférieurs, la discipline. »

Et les Nagos : « Honorez les anciens : ce sont nos pères. — Que l'enfant ne s'arroge pas le droit de parler à la place des anciens. — Imitez votre père; ce qu'il ne se permet pas, évitez-le. »

« Le roi ne se coiffe pas d'un vulgaire bonnet, il a sa couronne; — les impôts lui reviennent de droit; — les rebelles ont tout à craindre de lui. »

Les Nagos sentent vivement combien l'homme est sociable. « Tous les hommes sont proches, disent-ils. — Un fou d'Ika et un *idiot* d'Ibouka ne peuvent se rencontrer sans sympathiser. — L'enfant ne se perd pas comme les bêtes. — On ne vit pas sous le même toit sans se parler. — Quiconque méprise autrui se méprise lui-même. »

Dans la société, les uns travaillent pour les autres. « Celui qui fabrique des serpes les fait pour autrui. — Le boucher tue la bête, les débitants la mettent en pièces. — Le sel gemme est un produit *haoussa;* le tabac en rôle vient du pays des Blancs; le *gombo*, d'Iré. »

S'il parle des mauvaises compagnies, le Nago dit : « La plante des pieds se salit à l'ordure du chemin. — On ne s'en va pas en pagne blanc au milieu de l'huile de palme. — Après s'être vautré dans le bourbier, le cochon va se frotter à ceux qui sont propres. — Si les maisons ne se touchent pas, comment le feu se communiquerait-il de l'une à l'autre? »

Aux inférieurs la discipline, dit saint Bonaventure, déterminant une des pratiques essentielles de la justice. *Aux inférieurs la discipline*, c'est-à-dire *l'instruction et l'éducation morale*. Le docteur catholique parle en théologien; il expose la doctrine du *Maître* par excellence, doctrine de dévouement et de sacrifice, doctrine incomprise par le païen égoïste pour qui la richesse et le pouvoir sont des instruments de domination, au lieu d'être des moyens de bienfaisance. Le nègre païen ne comprend pas cette maxime du Maître : « *Que celui qui est le plus grand soit comme le moindre, et celui qui a la préséance comme celui qui sert.* » Toutefois, la raison et la conscience lui suggèrent des principes dignes d'être notés.

Pauvres. « On suppose le pauvre moins sage que le riche. — Dès qu'on est en haillons, on paraît ne pas mériter des égards. — Si le pauvre, donnant son avis, opine qu'une poutre est assez longue, *à priori* on ne l'écoute pas; à la fin, on est forcé d'avouer qu'il disait vrai. — Pour tant que le riche se livre aux transports de la volupté, le pauvre est toujours à la peine : pour lui, pas de fête!

« Soyez généreux, on court à vous; cessez vos largesses, on se retire. — On n'est plus admiré quand on est dans l'indigence. — Les nuages voilent le firmament; un temps nua-

geux ne laisse pas arriver jusqu'à nous les rayons du soleil. »

Les ESCLAVES, chez les païens de race blanche, étaient regardés comme des êtres de nature inférieure. Cette fausse supposition est repoussée par les nègres : « La naissance ne diffère pas de la naissance : comme est né l'esclave, ainsi naît l'homme libre. — L'esclave était libre dans la maison de son père. — L'esclave n'est pas un morceau de bois ; quand il meurt, sa mère n'est pas avertie, tandis qu'on éclate en sanglots, à la mort de l'homme libre. Or, dans la maison de sa mère, l'esclave n'était-il pas libre ?

« L'esclave ne travaille pour lui qu'après avoir consacré la journée au service de son maître. — Tout le dérangement est pour le couvercle (image de l'esclave) ; et pourtant, le couvercle n'a que la vapeur, tandis que le pot (le maître) a ce qui est bien. — Le serpe (*entendez : l'esclave*), la serpe coupe la forêt, et n'en retire aucun profit ; elle élague la haie qui borde le chemin, et n'en retire aucun profit non plus ; elle s'use à force de servir, elle sera bientôt hors d'usage ; cinq cauris suffisent à la faire entourer d'un anneau, et elle clôt encore la ferme du riche. La serpe a un anneau au cou (autour du manche), elle est fortement armée pour de nouveaux travaux. »

JUGES. « Les présents aveuglent les juges et les empêchent d'être justes. »

TÉMOINS. « Le témoin éclaire la justice ; un témoin n'est pas un partisan.

« Le coupable est inquiet. — Celui qui voudrait se cacher des autres croit toujours qu'on s'entretient de lui ; il s'inquiète, comme s'il était coupable. — Le méchant ne laisse pas traiter les siens comme lui traite les autres. — L'épervier s'enfuit dès qu'il a pris une poule : il a conscience de son méfait.

« On ne met aux fers que les coupables. » Ce proverbe dit bien ce que l'on doit faire. On est loin, hélas ! d'agir aussi justement.

La bienfaisance est en honneur chez les Nagos. « Celui qui ne compatit pas au malheur de son semblable, le tue dans son cœur, dit-il. — Si vous n'avez pas de cauris, pour soulager votre ami, visitez-le ; si vous ne pouvez lui donner la satisfaction de l'aller voir, aidez-le de quelque bonne parole. — Un jour de pluie répare le mal de la sécheresse. — Les riches gagnent à répandre des libéralités, tandis qu'ils perdent à se montrer trop ménagers. »

Plusieurs proverbes flétrissent l'ingratitude : « Celui qui ne remercie pas d'un bienfait reçu n'aura pas à se plaindre du mal qu'on lui fera. — On perd son temps à répandre ses bienfaits sur des ingrats. — (Il est aussi déraisonnable de) ne pas reconnaître un bienfait que de lancer sur les rochers le cheval que l'on vient d'acheter. — L'épée n'épargne pas la tête de celui qui l'a forgée » : image de l'ingrat qui n'a pas d'égard pour son bienfaiteur.

D'autres proverbes réclament la loyauté et la franchise : « Vendez l'or à celui qui en connaît la valeur. — Au jeu l'on ne reprend pas un coup manqué. — Les gens d'*Ifè* parlent sans détours ; la flèche va droit au but. — L'homme de mauvaise foi est dégoûtant dans ses procédés. — Tôt ou tard le mensonge finit par se découvrir. — Le menteur a beau se cacher, il ne saurait rester dans l'ombre. »

FORCE.

« Si loin qu'on aille, on conserve son naturel. — Même quand la rivière tarit, elle conserve son nom. — Le nom donné à l'enfant ne le quittera plus. »

Au naturel s'ajoutent les habitudes. Elles sont, on le sait, une seconde nature. « Le mensonge ne coûte rien au menteur : *on fait sans peine ce qu'on a accoutumé de faire.* »

La nature et les habitudes ne font pas que la force de chacun n'ait ses bornes : « Serait-on fort comme le buffle, on

n'a pas de cornes. — On rencontre toujours un point que l'on ne peut franchir. — Si bien que l'on conduise son cheval, le cheval peut se couronner. »

Les proverbes qui recommandent l'action sont nombreux :

« L'étoffe longtemps renfermée se pourrit. — On ne tue pas le gibier en le regardant. — Voir le mal et ne pas le corriger, c'est détruire sa force. — La force qui ne s'exerce pas s'énerve. — Jour et nuit, sans cesse, les narines fonctionnent; si elles s'arrêtent, c'est la fin! — Le tamis ne se met pas de lui-même à bluter la farine. — Le travail entasse les richesses. — L'aurore ne vous réveillera pas deux fois : travaillez durant le jour; la nuit, il ne sera plus temps. »

Le nègre a de la bravoure une idée exacte. « Se vanter loin du danger, n'est pas preuve de courage : c'est dans l'action que le guerrier se couvre de gloire. — La bravacherie n'est pas une preuve de vaillance. — Le poltron trouve sa fin dans une querelle, l'homme vaillant meurt dans un combat. »

Le noir ne se fait pas illusion sur les obstacles à surmonter. « Les marécages gênent les gens de Gbésé. — L'araignée enlace dans ses toiles celui qu'elle attaque. — Les petits du léopard, quand ils ont grandi, ne respirent que carnage. — Les pousses de l'*iroko* (espèce d'arbre) ne se peuvent arracher que lorsqu'elles sont petites. »

Que faire en face des obstacles, sinon se prémunir contre eux? « Les souliers nous prémunissent contre les épines. — Quand la mort se présente, le bouclier lui tourne le dos : c'est lui qui protége le combattant. — On prend les oiseaux à la glu. — Pour tuer le sanglier, il faut une flèche spéciale ; les flèches ordinaires ne suffisent pas. — Si l'arbre ne tombe, la main ne peut atteindre les branches. — L'*egguè* ne trouve personne invulnérable : celui qui en est frappé est frappé à mort. »

Contre la force pas de résistance, disons-nous; les nègres

disent avec plus d'esprit: « Si fort qu'il soit, celui qui secoue un arbre se secoue lui-même. — Le lion est sans sollicitude : que les autres fassent des réserves, lui n'en a cure : il ne mange pas de la viande passée. Entendez-le rugir : « Excepté l'éléphant et l'homme, excepté l'orang-« outang, je ne crains rien. » Grâce à sa force, il trouve à souhait de quoi manger. »

L'inertie est une force.

« Le cœur de l'*achacpa* (arbre dont le bois est très-dur) ne s'émeut pas de coups de hache. — Si quelqu'un plus fort que vous vous tourmente, contentez-vous d'en rire. — Le repos calme la fatigue : l'inertie triomphe des épreuves de chaque jour. — La cuiller (se plongeant dans l'eau bouillante) voit la mort sans sourciller. — Le tesson endure le feu. »

La force du nombre est connue. On compare celui qui est seul de son avis au « chanteur qui n'a personne pour reprendre le chœur. — Si l'on s'unit pour cerner le bois, la chasse sera facile. — Un d'ici, un de là, la multitude devient considérable. — Un d'ici, un de là, et le marché se tient. — On s'empresse à travailler, quand on n'est pas seul. »

Les richesses sont aussi un élément de force. « La colombe à la poitrine proéminente (les cauris) se rencontre sur tous les marchés. — Les approvisionnements sont le nerf de la guerre; quand la guerre est déclarée, chacun s'approvisionne. — L'abondance de la source entretient le cours de la rivière. — On marche fièrement devant son calomniateur et l'on affronte ses insultes sans crainte, quand il n'a que vingt cauris chez lui. »

La force de la prière persévérante est relatée dans les adages : « Celui qui prie avec persévérance finit par obtenir ce qu'il a demandé au maître. »

Les Nagos développent la doctrine de cette sentence dans un alo charmant de naïveté (Ondéré). Nous l'avons cité au chapitre *État domestique*.

TEMPÉRANCE.

D'après Cicéron, « la tempérance n'est autre chose que la raison exerçant sur la volupté et sur les autres mouvements déréglés de l'âme une souveraineté ferme et mesurée ».

La tempérance est fortement recommandée par les adages: « Si l'on se gorge, on étouffe. — Quiconque frappe des mains pour faire danser un fou, est fou comme lui. — Ne vous abandonnez pas sans retenue, et vous vivrez longuement. — Si vous agacez le hérisson, ne comptez pas qu'il sera tranquille. — La vipère ne souffre pas qu'on la taquine. »

Que de défauts contre la tempérance!

La légèreté. « Quand même vous vous sentiriez porté à rire des infirmes, ne le faites pas ; ce qui lui arrive aujourd'hui vous peut arriver demain. — Un cheval tombe-t-il dans un bourbier, vous en riez; et si votre enfant y tombe! »

Bavardage. « Le bavard ne peut garder un secret. — Trop parler excite le rire. »

Vantardise. — On se moque des vantards, disant de leurs œuvres : « C'est bien peu de la part de ce grand personnage. » Et l'on se demande quel pays a eu l'honneur de les voir naître : « Iwo est la maison du perroquet; Ibara est la maison du vautour; où donc est le pays de la perruche? » La perruche, avec son caquet inintelligible, ne symbolise pas mal un fat qui se vante. Notons-le, du reste, avec les Noirs : « Quiconque s'épuise en vanteries est pauvre en résultats. »

Médisance. « On voit vite les défauts d'autrui et l'on en parle ; on cache soigneusement les siens sous un tas de tessons. — Semblable au lépreux qui saisit quelqu'un par le nez, le médisant jette dans la confusion. — N'accueillez

point les dires du médisant. — Un mot piquant fait une blessure qui ne guérit point, tandis que les plaies se cicatrisent. — Celui-là est votre ennemi qui ne respecte pas votre nom. — L'homme sans malice n'est pas à l'abri des coups de la malice. — Ne vous permettez jamais rien de méprisant contre ceux avec qui vous êtes uni. — Les cendres de la médisance reviennent sur celui qui les lance. »

Obstination. « Celui qui n'écoute point est semblable à celui qui s'entête à vouloir prendre l'eau de la main fixée à l'*adjaé*. (*Adjaé*, lien qui retient la main près du cou.) — Celui qui s'obstine dans son sentiment ne tarde pas à être laissé de côté. — L'entêtement cause à autrui des dégoûts; l'homme complaisant les supporte. — L'éléphant a ses colères, la fourmi a aussi les siennes. — Les querelles n'engendrent rien qui vaille. »

L'ambition cherche ses satisfactions avec une insistance que rien ne rebute; elle est comme le feu. « Le feu brûle, alors même que le mur lui fait obstacle; et si l'eau s'oppose à ses progrès, il en suit le cours. »

Envie. « L'envieux est toujours pauvre. — Le termite a raison d'envier le sort des oiseaux : il vole un jour et perd ses ailes. — Les oiseaux des champs sont jaloux de ce que l'*ochin* (oiseau aquatique) sait nager. — La personne jalouse est décharnée : elle se repaît de jalousie, sans jamais se rassasier. — Voyez l'envieux : dès qu'on parle de m'attaquer, il fait ses munitions. — Le pivert se réjouit de voir le perroquet à la pluie; il s'imagine que la queue rouge du perroquet déteindra. Bien au contraire, la pluie lui donne un nouveau lustre. »

Cupidité. « Les perles (le frai) de la grenouille n'excitent pas la cupidité des voleurs. — La convoitise engendre l'avarice. — L'épervier a des yeux de feu. — Le pillard ne ferme jamais son sac. — Une trop forte bouchée étouffe l'enfant. — Un gain exagéré déchire la bourse de votre

maître. — L'homme cupide avait un arbre chargé de fruits. Pressé de les cueillir, il s'arma de la hache et jeta l'arbre à terre. — La convoitise engendre bien des maladies. »

Amour du plaisir. « Vous n'avez pas encore entendu le motif du *dourou* (espèce de violon) que vous dansez gaiement. — Dans une réunion, on ne regrette guère l'absence que des personnes qui égayent la compagnie. — C'est pour se réjouir que l'on mange l'*èfo* hors de chez soi, avec ses amis : ce n'est pas qu'on manque de quoi manger. »

Tristesse. « Le pleureur (qui va se condouloir avec les proches ou amis) se fatigue et s'en revient; celui qui est plongé dans le deuil ne cesse pas de pleurer. — Les soupirs précèdent les larmes, la tristesse suit l'adversité; tous apportent des condoléances, mais personne ne peut par des sacrifices faire cesser la tristesse. — La douleur est moins cuisante que l'affliction. — Le rat domestique se sent moins offensé par celui qui le tue que par celui qui le saisit et le jette à terre. »

Colère. « La colère n'a jamais d'heureux résultats; la douceur aplanit les difficultés. La colère fait sortir la flèche du carquois, les bonnes paroles tirent du sac les noix de kola. (On se les donne en signe d'amitié.) — Les querelles engendrent les rixes. — C'est en pardonnant qu'on termine un différend. — Oubliez les torts d'autrui, afin qu'on vous loue. — On ne peut que gagner à prendre une attitude respectueuse. — En tourmentant les autres, on leur enseigne à se défendre. — Quiconque nuit aux autres doit renoncer à leur amitié. »

Par contre : « La douceur obtient tout. — Ne te fâche pas avec les esclaves, ne t'inquiète pas avec les tiens. — La douceur est un vrai trésor : l'homme doué de douceur possède toutes choses. — La calebasse garde le limon déposé par l'eau; le vieillard endure la contradiction. — Petit à petit on se forme. — Le corbeau se dirige vers Ibara, harcelé par le vent : L'adversité me sert bien, dit-il. »

Arrêtons ici nos citations. Elles peuvent paraître longues, mais elles ne seront pas inutiles; car elles prouvent surabondamment que les nègres sont loin de cet abrutissement d'esprit et de cœur qu'on leur suppose, quand on parle d'eux de parti pris et sans les connaître suffisamment. On condamne injustement un prévenu que l'on n'a pas entendu; aussi était-il nécessaire d'entendre les nègres. J'ose croire qu'il leur aura suffi de parler, pour se justifier des calomnies méprisantes dont on les a trop souvent poursuivis, et dont on les poursuit encore, au nom d'une science toute d'imagination et d'invention.

La nègre a des défauts et des vices choquants, des faiblesses que nous ne voulons pas nier. Ne nous étonnons pas de trouver en eux ces vices et ces faiblesses, puisque nous retrouvons les mêmes défauts et les mêmes vices chez tous les païens, même chez les païens civilisés de Rome et d'Athènes.

Du reste, si le nègre a ses défauts, il a aussi ses qualités; on ne saurait l'assimiler aux bêtes sans outrager en lui la nature humaine. Il est homme : il parle, il raisonne, il distingue le bien du mal; et, s'il fait souvent le mal qu'il devrait éviter, il connaît le bien et il l'approuve. C'est un être intelligent, raisonnable et moral.

Sans doute, il est loin de nous, en ce qui regarde le progrès et la civilisation. Mais combien d'hommes, combien de contrées, même en Europe, ne sont-ils pas restés en dehors des influences du progrès et de la civilisation dont nous sommes si fiers! La vie simple du pâtre des montagnes, du paysan des contrées reculées, contraste singulièrement aussi avec le bien-être et les habitudes de ceux qui vivent dans les centres où le luxe s'étale. N'oublions pas le passé : ce que les noirs sont, nos pères le furent jadis; et si nous ne le sommes plus, c'est que dix-neuf siècles de christianisme ont effacé les traces de la barbarie et de la dégradation. Par le christianisme, les noirs seront pareillement grandis et policés.

CHAPITRE XIV

ISLAM ET CHRISTIANISME.

Protégée, au nord et à l'est, par le Niger; à l'ouest, par un réseau de montagnes; au sud, par l'Océan, la côte des Esclaves demeura longtemps isolée des autres peuples. Aussi la langue et les usages s'y sont conservés purs de tout mélange hétérogène, ou à peu près.

Aujourd'hui, l'islamisme pénètre par l'intérieur, en même temps que les missionnaires protestants et catholiques arrivent sur la côte.

ISLAMISME.

Les Foulahs[1] ou Fellatahs ont été les propagateurs actifs de l'islam parmi les nègres. Ils ne diffèrent pas des noirs seulement par la couleur et les usages, mais encore et surtout par le caractère. Leur énergie contraste avec la faiblesse de volonté des noirs; aussi, dès qu'ils sont en contact avec eux, leur instinct les porte à la domination.

D'après un dicton de Saint-Louis, si l'on introduit une jeune fille poul dans une famille, fût-ce comme servante, comme captive, elle devient toujours maîtresse de la maison.

Les Pouls ont fondé plusieurs empires musulmans dans le Soudan, aux dépens des nations de race nègre. « Au com-

[1] Il est permis de croire que c'est la même race que les Pouls d'Égypte.

mencement du dix-neuvième siècle, Ahmadou-Labbo fonde un État poul le long du Niger, entre Tombouctou et Ségou. Tombouctou finit par lui être soumis. » (FAIDHERBE.)

Après avoir franchi le fleuve, les Pouls se répandirent sur la rive droite, où ils vécurent autour d'Ilorin, à l'état de tribus pastorales. Soumis d'abord aux maîtres du sol auxquels ils payaient des redevances, ils devinrent sédentaires, et bientôt refusèrent de se soumettre *à un roi infidèle* (vers 1820). Dès lors, Ilorin fut séparé du Yorouba, et forma un État à part, gouverné par un chef foulah et musulman; car foulah et musulman sont depuis longtemps synonymes en Afrique. La population actuelle de cet État ne s'élève pas à moins de 300,000 âmes; la ville seule d'Ilorin en renferme 100,000 au moins. C'est un mélange de Foulahs, de Barbas (Bornouans), d'Haoussas et de Nagos. Ceux-ci ont des chefs de leur nation; mais ils ne forment plus que la plèbe, tandis que les Foulahs dominent et constituent la caste patricienne du pays où ils se sont fixés en maîtres.

Dès qu'ils se sentirent assez forts, les musulmans envahisseurs proclamèrent la *guerre sainte* aux infidèles du voisinage. Ils eurent quelques succès, et ne renoncèrent à l'offensive qu'après avoir éprouvé plusieurs défaites de la part des Ibadans. Leur prosélytisme n'en est pas moins actif pour cela; il s'exerce d'une autre façon, par le ministère de leurs *aloufas* ou marabouts.

L'*aloufa* est prêtre et maître d'école tout à la fois. Coiffé du turban, il chausse des sandales, se drape superbement dans son *éwou*, et porte habituellement des armes : tantôt le sabre, tantôt le fusil. Il sort souvent à cheval, accompagné d'une nombreuse suite. Tout cet appareil, ainsi que son maintien grave, en imposent au nègre païen. Celui-ci se sent fortement attiré par l'islamisme. Cette religion flatte sa vanité et ne l'oblige, en réalité, à aucune pratique bien pénible, puisqu'il peut continuer à vivre dans la polygamie et la volupté.

Maître d'école, l'aloufa enseigne à lire et à écrire les lettres de l'alphabet arabe et quelques versets du Coran. C'est à peu près tout ce qu'il enseigne et tout ce qu'il sait, en fait de lecture et d'écriture.

Comme prêtre, il s'applique à inspirer la haine de ce qui n'est pas l'islam : terrible disposition qui empêche l'esprit et le cœur de s'ouvrir à la vérité et à la grâce. Le païen, en face de la révélation, ignore, mais il ne ferme pas les yeux à la lumière, de parti pris. Le musulman, au contraire, est dans la résolution bien arrêtée de repousser toute doctrine étrangère à la sienne. Il n'examine pas; il n'écoute même pas. Impossible de le convaincre! Impossible de raisonner avec lui! On perd son temps et sa peine en discours inutiles.

Il est aisé de comprendre quel obstacle énorme l'islamisme oppose à la diffusion de l'Évangile, partout où il a une influence prépondérante. Or, chaque jour, il fait des progrès nouveaux; et les chefs païens, alors même qu'ils ne se font pas musulmans, laissent les aloufas prendre sur leur esprit un énorme ascendant.

Les aloufas sont mus autant par l'amour du lucre que par le fanatisme religieux. La confection des amulettes, ou *tira*, est pour eux une source de gros bénéfices. La tira est un papier sur lequel sont écrites quelques paroles du Coran. Ce papier est enveloppé dans un morceau de cuir ou d'étoffe. Des cordons fixés à l'amulette permettent de la suspendre au cou. On en met aussi au cou des chevaux et d'autres animaux. C'est un préservatif, un gage de prospérité, un charme, comme l'*ondé* des païens.

MISSIONS PROTESTANTES.

En 1839, l'Angleterre jeta ses regards sur les contrées qui bordent le Niger, et résolut d'y établir des comptoirs, afin de tourner les indigènes vers le commerce légal et de

les détourner du trafic infâme des esclaves. En 1841, on organisa dans ce but l'« *expédition du Niger* », à laquelle prirent part deux missionnaires anglicans, MM. Schon et Crowther. (Ce dernier nous est déjà connu. V. chapitre II.)

Le mouvement était donné, imprimé par le gouvernement anglais *et suivi par les ministres protestants*. Ministres et gouvernement trouvèrent des auxiliaires dans les nègres libérés, originaires des contrées que l'on voulait exploiter, et *anglicanisés* de longue main à Sierra-Leone.

En 1842, M. Townsend fut envoyé à la côte des Esclaves afin d'étudier la possibilité et l'opportunité d'une mission anglicane dans ces contrées. Les affranchis de Sierra-Leone favorisèrent des démarches qui devaient les ramener dans leur patrie, et l'on résolut d'aller s'établir à Abé-okouta. Cette ville obéissait à un chef très-influent, dont l'appui était assuré aux Anglais. Pleins de confiance dans la protection de ce chef, nommé Chodéké, les protestants arrivèrent à la côte en 1845. Quand ils débarquèrent à Badagry, on leur annonça la mort de Chodéké. Ce contre-temps les retint à la côte; ils s'établirent d'abord à Badagry, et ne pénétrèrent dans l'intérieur que l'année suivante.

De 1846 à 1867, les protestants fondèrent plusieurs stations : à Abé-okouta, en 1846; à Ibadan, à Lagos, à Otta, en 1852; à Ijayé, en 1853; à Igbori, en 1859; à Ikidja, en 1863; à Ichagga, à Iwayé..., etc., etc. Ces développements rapides s'accomplirent grâce au concours de maîtres d'école pris parmi les indigènes; mais l'œuvre eut à souffrir plusieurs fois des guerres que se faisaient les peuples de cette région. Ainsi, la station d'Ichagga fut détruite par les Dahoméens le 5 mars 1862; celle d'Awayé, par les Ibadans, le 1er avril de la même année. Les Ibadans avaient déjà détruit, le 16 mars, la station d'Ijayé. Cette ville fut réduite en cendres; ceux de ses habitants (40,000) qui ne périrent point par la faim, par le fer ou par la flamme, furent traînés en esclavage. Deux ministres protestants

européens se trouvaient dans cette station : l'un partit avant que la ville fût mise à sac; l'autre, capturé et réduit à la condition d'esclave, ne fut racheté que le 8 décembre 1862 par un de ses confrères, M. Lamb, de la station de Lagos.

A Abé-okouta, la mission anglicane prospérait. Elle avait une imprimerie et un journal en langue indigène. Mais, le 13 octobre 1867, tous les blancs de cette ville furent chassés, et peu s'en fallut qu'on ne les massacrât.

J'étais, à cette époque, en résidence à Wydah, ville du Dahomey. On y racontait de la sorte l'expulsion des Européens d'Abé-okouta :

Les autorités de cette ville, mises en émoi sur les agissements de voisins ennemis, avaient intercepté une lettre portant la signature du chef ennemi. On y reprochait au gouverneur de la colonie de Lagos de ne pas envoyer les secours promis par lui contre Abé-okouta. Grand émoi dès qu'on sut le contenu de la lettre : « Le chef dont elle porte le nom ne sait pas écrire; qui donc lui a prêté sa plume ? » On croit reconnaître l'écriture d'un ministre protestant; un cri d'indignation retentit; on demande vengeance; on veut massacrer les blancs. On l'eût fait, peut-être, sans la généreuse intervention de l'un des notables : « Les blancs sont sans défense parmi nous, dit-il. Nous sommes les plus nombreux et les plus forts. Du reste, tous les blancs ne sont pas coupables. Les tuer serait indigne et honteux. Chassons-les, et pillons leurs maisons. » Cet avis prévalut.

Rejetés vers la côte, les protestants se confinèrent dans la colonie anglaise, où ils sont en sûreté. Lorsque j'étais à Lagos, ils n'y avaient pas moins de cinq temples, bâtis dans les différents quartiers : à Fadji, Aroloyé (Palm-church), Bread-fruit, Ébouté-éro, Ébouté-metta.

Outre ces temples, les anglicans possèdent une pension pour les filles (*female institution*), espèce d'école primaire supérieure; une sorte d'école normale ou de séminaire (*trai-*

ning institution); des écoles primaires nombreuses répandues dans toute la ville et dirigées par des maîtres nègres, sous la direction et la surveillance des ministres blancs.

D'après leurs rapports, les anglicans ont dépensé pour la mission du Yorouba seulement, du 31 mars 1872 au 31 mars 1873, en Afrique même, 5,550 livres sterling; en Angleterre, 7,297 livres. Soit une somme totale de 12,847 livres sterling, ou, en monnaie française, 321,175 fr.

La statistique coloniale de 1874 donne 3,145 adeptes à la congrégation anglicane dans la colonie. Ce chiffre est exagéré. Un grand nombre de ces adeptes est venu de Sierra-Leone. Les *convertis* ne le sont guère que sur les registres; volontiers nous les appellerons avec Burton « *registered converted* ». Ils n'en seront pas moins un obstacle sérieux à l'établissement du catholicisme; car on s'applique à leur inspirer la haine du *papisme*. Demandez à l'évêque Crowther ce qu'est un protestant, il vous répond en propres termes, dans son vocabulaire yorouba : « Un protestant est celui qui repousse la religion du Pape. » Comme dogme et comme morale, cela se réduit à zéro. C'est le degré de conviction des convertis.

La statistique à laquelle nous avons emprunté le nombre des anglicans porte celui des méthodistes à 1,048, et celui des baptistes à 71.

Les méthodistes ont un temple bâti avec élégance et des écoles.

Les baptistes ne tarderont pas à disparaître de la scène.

MISSIONS CATHOLIQUES.

Au dix-septième siècle, des missionnaires catholiques venus à la suite des commerçants tentèrent sans succès d'évangéliser la côte des Esclaves. En 1667, le navire *la Tempête* porta dans le royaume de Juda deux Capucins.

Ils eurent la consolation de convertir le roi et se disposaient à le baptiser, quand les marchands de nègres, de peur que cette conversion entravât leur trafic, soulevèrent les féticheurs contre les missionnaires. La cérémonie du baptême fut empêchée par le peuple ameuté; le roi, saisi de frayeur, jura de rester fidèle aux fétiches et de renvoyer les missionnaires. Un de ceux-ci ne tarda pas à mourir empoisonné; l'autre partit et mourut en route, empoisonné aussi, dit-on.

Quelques années plus tard, deux Jacobins arrivaient dans le pays. Ils rencontrèrent les mêmes difficultés que leurs prédécesseurs et furent empoisonnés comme eux.

Dès lors, les Français qui avaient appelé ces prêtres dans leurs comptoirs renoncèrent à en appeler d'autres. On vit pourtant un religieux Augustin de l'île de San-Thomé essayer encore, en 1699, l'évangélisation du royaume de Juda. Il fut reçu poliment par le roi; mais il se rembarqua presque aussitôt, découragé de ce que la parole évangélique ne trouvait aucun écho dans le cœur des païens endurcis dans l'erreur et dans le vice.

C'est seulement en avril 1861 que les missionnaires catholiques reparurent à la côte des Esclaves. Alors seulement ils ont commencé à s'y faire connaître, à y porter les premiers fruits du salut. On ne saurait trop déplorer l'état d'abandon où les peuples de la contrée ont gémi jusqu'à cette époque.

Un bref du Souverain Pontife, en date du 28 août 1860, érigea le vicariat apostolique du Dahomey et le confia « *aux élèves du séminaire des Missions africaines* établi à Lyon par Mgr de Marion-Brésillac ». Le 3 janvier 1861, trois missionnaires s'embarquèrent à Toulon pour se rendre au Dahomey. Un d'entre eux mourut en chemin, les autres arrivèrent à destination au milieu du mois d'avril. Ils se fixèrent à Wydah. En avril 1864, les fondations d'une autre résidence furent jetées à Porto-Novo; en octobre 1868,

à Lagos; en mai 1874, à Agoué; en août 1880, à Abéokouta.

Partout les missionnaires s'adonnent à l'instruction des enfants et au soin des malades : l'école et la salle de pansement font partie intégrante de leurs établissements.

Le Vicariat apostolique du Dahomey porte aujourd'hui le nom de Vicariat des côtes du Bénin; nom impropre, puisqu'il n'y a pas au Bénin une seule station. Dans le principe, la Propagande nomma supérieur *ad interim* M. Borghéro, prêtre génois dont la haute intelligence, le zèle ardent et le mérite personnel ne contribuèrent pas peu à assurer à la Mission l'estime des Européens et des noirs. Il visita le roi de Dahomey dans sa capitale, où il reçut une réception solennelle; il explora toute la côte, les républiques *minas* de l'ouest, le royaume de Porto-Novo et la colonie anglaise de Lagos, où il obtint des concessions de terrain pour l'établissement des futures résidences; il alla au Jébou et poussa ses reconnaissances jusqu'à Abé-okouta, dans le pays important des Nagos, au centre du Vicariat. Depuis le départ de M. Borghéro, la mission a eu deux supérieurs : l'un, supérieur de droit, n'a jamais mis les pieds au Dahomey; il y est représenté par un supérieur délégué par lui et trop souvent changé.

Pendant mon séjour en Afrique, la Mission prit un développement sensible. Un mot sur chacune des résidences :

Wydah, dans le royaume de Dahomey, eut la première résidence. Les missionnaires y subirent des tracasseries nombreuses de la part des autorités locales, à l'instigation de certains blancs. On s'en prenait surtout à leur argent. Chaque nouveau supérieur avait sa part de vexations : M. Borghéro fut jeté en prison et condamné à une forte amende *parce que la foudre était tombée sur les édifices de la Mission;* M. Courdioux, expulsé de ces édifices où les missionnaires s'étaient établis à grands frais, dut commencer une seconde et coûteuse installation dans un nouveau

local; M. Cloud se vit imposer une amende de 3,000 francs, *parce qu'il ne pleuvait pas depuis quelque temps* et pour d'autres motifs aussi concluants.

Cette dernière condamnation me fit envoyer de Porto-Novo à Wydah pour réagir contre la tendance des noirs à nous exploiter. Notre attitude ferme et résolue inspira une prudente réserve à nos ennemis [1], et la visite de M. l'amiral Fleuriot-Delangle, accompagné de quatre officiers de la station navale, imposa silence à nos détracteurs.

On était allé jusqu'à nous présenter comme des hommes sans mission, auxquels la station navale et la France refusaient tout concours. L'amiral, *disait-on*, avait déclaré que les autorités françaises n'avaient à s'occuper de nous, ni officiellement, ni officieusement. La détraction avait fait du chemin; mais la bienveillance de M. Fleuriot-Delangle nous établit d'autant plus avantageusement dans l'estime publique qu'on n'avait pas cru à cette bienveillance. Nos ennemis ne pouvaient plus nous présenter comme des aventuriers méconnus de la France et des officiers de la station navale; mais ils se plaignirent de ce que « nous portions trop haut le pavillon français et de ce que nous voulions tout abaisser sous notre pavillon tricolore ». (Ces paroles sont d'un commandant du fort portugais de Wydah.)

Mon successeur ne fit que passer; toutefois il eut sa part de vexations. Le missionnaire qui le remplaça comme supérieur fut retenu prisonnier pendant plusieurs semaines, ainsi que les deux confrères qui étaient avec lui. Ce fait était sans précédent : on n'avait plus vu tous les blancs d'une maison emprisonnés.

La mesure était comble : la mission abandonna Wydah,

[1] Il y avait à Wydah quelques blancs et quelques mulâtres qui ne pouvaient guère nous voir de bon œil. Anciens négriers en disponibilité, plus ou moins compromis dans la traite des nègres, ils vivaient sans façon dans le désordre, et souffraient avec peine qu'on leur parlât de morale.

après y avoir fait un grand bien, principalement par l'instruction de centaines d'enfants.

A Porto-Novo, les exactions ne sont pas à craindre comme dans le Dahomey. Le Dahomey peut, jusqu'à un certain point, se croire inattaquable, derrière les forteresses naturelles de la barre et des lagunes dont il est entouré. Au contraire, Porto-Novo est une place ouverte sur laquelle les Anglais de Lagos jettent toujours un regard de convoitise. De plus, quand les missionnaires catholiques, Français d'origine, s'établirent dans cette ville, elle était sous le protectorat de la France. Cette circonstance les fit accueillir et traiter comme des amis appartenant à une nation généreuse et protectrice. Le roi, les chefs, le peuple, les féticheurs eux-mêmes se montrèrent bienveillants. Ils nous admiraient faisant l'école aux petits négrillons, dont une partie étaient nourris et habillés par nous; mais leur admiration ne pouvait se contenir à la vue du missionnaire pansant les plaies de leurs malades : « *Pères, nous disaient-ils, vous n'êtes pas des blancs comme les autres blancs! Jamais le blanc ne s'était abaissé sur la pourriture des nègres, comme vous!* »

L'admiration n'allait pas jusqu'à ouvrir les cœurs aux enseignements de la foi et aux sentiments purs du christianisme : la glace des préjugés et de la corruption du paganisme est si difficile à rompre! Toutefois, notre ministère était sans entraves, et l'on nous écoutait sans trop de défiance. L'œuvre de l'apostolat catholique débutait heureusement.

La résidence de Lagos eut des débuts peut-être plus heureux encore. Nous avons parlé des affranchis venus de Sierra-Leone, où l'Angleterre protestante les avait élevés dans la haine du catholicisme. Ce n'étaient pas les seuls affranchis ou fils d'affranchis qui se trouvaient à Lagos. Beaucoup d'autres, venus des colonies d'Amérique, de la Havane et du Brésil, se disaient ouvertement catholiques.

Je parlais d'eux dans les termes suivants à M. Planque, en août 1868, dans une lettre où je demandais la création d'une résidence au centre de la colonie anglaise : « Presque tous les chrétiens venus du Brésil conservent une certaine dévotion extérieure à l'Immaculée Conception, dévotion qui se traduit par des chants et des neuvaines..... Les chrétiens de Lagos appartiennent à une même classe sociale, et l'on parviendrait sans peine à les tenir dans une étroite union. Il y a parmi eux un esprit de corps très-prononcé, qui se traduit souvent par des cérémonies, des fêtes où l'idée religieuse domine. L'année dernière, à Noël, ils avaient paré un autel, et devant cet autel ils se réunissaient pour prier, tandis que les protestants célébraient leur christmas. A l'Épiphanie, ils promenèrent un bœuf et un âne dans les rues, et représentèrent la venue des rois mages allant adorer Jésus nouveau-né. Ils firent une station à la factorerie française de M. Régis. Puisse la France, avec des missionnaires, leur donner ce Jésus qu'ils voudraient tant avoir au milieu d'eux! Tout extérieure qu'est cette dévotion, elle n'est pas sans promesses pour l'avenir : c'est le corps qui attend une âme; l'âme, c'est la grâce, c'est l'Esprit-Saint, c'est Jésus que les missionnaires doivent porter parmi eux. »

Je ne parle pas de ceux qui, baptisés au Brésil et n'ayant eu jamais de chrétien que le nom, sont revenus ici aux pratiques du paganisme ou de l'islam. « J'étais esclave quand je fus baptisé, disent-ils; j'étais au pouvoir de mon maître; mon maître voulut que je fusse baptisé, je me laissai faire. »

Parmi les catholiques, quelques-uns, pour demeurer fidèles à leur foi, ont dû subir de véritables persécutions de la part de leurs parents et de leurs amis, ou de la part des protestants. Une fille, avant d'être laissée libre de suivre les inspirations de sa conscience, subit, durant quinze ans, les obsessions de son père, qui voulait lui faire embrasser l'islamisme. Elle n'avait d'autre soutien que la grâce, mais

elle ne cessa de répondre à l'auteur de ses jours : « Vous m'avez fait baptiser; plutôt mourir que trahir mon baptême. » Avec quel bonheur elle assista à l'installation des missionnaires!

Les lettres que j'écrivais de Lagos, quand j'allai y fonder une résidence, à mes parents respirent toutes la satisfaction.

1er *décembre* 1868. — « Nos chrétiens de Lagos sont heureux d'avoir un prêtre au milieu d'eux; ils ne se sentent plus seuls, et sont plus forts contre les suggestions des protestants. Si quelque ministre les invite à aller au prêche, ils répliquent avec fierté : « Allez donc à l'église des catho-« liques. » Ce qu'ils appellent église n'est qu'une partie de notre baraque en bambous, où nous faisons les offices. Nous sommes pauvres; mais Jésus-Christ n'est-il pas né dans une étable? »

4 *mars* 1869. — « Notre pauvreté fait rougir les protestants qui sont ici. Ils ne veulent pas que nous soyons mal logés dans la colonie, alors que leurs ministres sont très-confortablement installés. Sur leurs instances, je fais passer une liste de souscription, et ils donnent tous avec générosité. D'autre part, le gouvernement de la colonie se montre d'une bienveillance parfaite, et m'accorde toutes les faveurs que je demande pour notre établissement. »

25 *avril* 1873. — « Notre chère mission de Lagos est en pleine voie de prospérité : les baptêmes se multiplient; les confessions et les communions pascales deviennent tous les ans plus nombreuses. Le zèle des chrétiens s'enflamme. Bons chrétiens! ils viennent nous demander de leur faire le catéchisme en particulier, afin d'avoir l'instruction suffisante pour recevoir les sacrements avec fruit. La confrérie du Rosaire est un sujet de grande édification. »

A peu près à la même époque, étant chargé de la direction de la mission, en qualité de vice-préfet, j'insistai auprès de M. Planque pour que Lagos devînt le siége principal du vicariat. Lagos est un point d'où l'on peut rayonner en tous

sens par la lagune; la sécurité, à l'ombre du pavillon anglais, y est aussi grande que possible; les œuvres nécessaires à la prospérité de la mission, formation d'instituteurs indigènes et autres, peuvent y acquérir un développement régulier. Si je ne fus pas compris au moment où je parlais, j'ai eu la satisfaction d'apprendre, depuis que j'ai quitté l'Afrique, qu'on s'applique à exécuter le programme que j'avais mis en avant.

Il y avait une maison de Sœurs à Porto-Novo et une à Lagos, pour l'instruction des filles. Celle de Lagos avait cent cinquante élèves dans leur école, en 1873. L'école des missionnaires, à cette même époque, comptait cent trente garçons sur ses bancs.

A l'ouest du Dahomey, Agoué demandait une résidence depuis plusieurs années. Je fus chargé, en 1874, d'y aller en installer une.

Là, comme à Lagos, je trouvai un certain nombre de noirs venus du Brésil et conservant des dehors chrétiens. Il y a plus : ils avaient une petite chapelle pour leurs réunions pieuses. Vers 1835, une chrétienne, revenue du Brésil, bâtit à Agoué une chapelle qu'on laissa tomber en ruine à la suite d'un incendie. On déblaya le terrain, et de cette *terre sainte* on fit le cimetière des chrétiens. Mais à la longue, chaque propriétaire voisin usurpa de son côté, et le cimetière, devenu insuffisant, dut être abandonné. Quand les missionnaires vinrent à Agoué, il ne restait que quelques croix, au milieu d'herbes et de ronces, dans un coin de rue.

En 1842 ou en 1843, Joaquim d'Almeida, créole brésilien, était sur le point de partir de Bahia. Il se procura les objets nécessaires à la célébration de la messe, résolu à bâtir une chapelle en Afrique à son arrivée, et à se procurer le bonheur d'assister au saint sacrifice, lorsque l'occasion d'avoir un prêtre s'offrirait à lui. La chapelle était terminée à la fin de 1835. Elle fut dédiée au *Senhor Bom Jesus da*

Redempção (Jésus tombant sous la croix), en souvenir d'une église de Bahia connue sous ce vocable, où se fait un grand concours de pèlerins.

Les origines chrétiennes d'Agoué remontent donc à plus de trente ans avant notre arrivée définitive. Divers prêtres, Portugais ou Français, avaient déjà conféré le baptême à plus de huit cents personnes dans cette localité, depuis l'érection de la chapelle de Joaquim d'Almeida.

Agoué avait eu aussi un maître d'école brésilien ; il enseignait les éléments de la doctrine chrétienne.

Au début de nos travaux, les moyens d'action nous ayant fait complétement défaut, nous ne pûmes donner aucun développement à notre œuvre. L'avenir pourtant s'annonçait plein d'espérances.

Avant de terminer, notons une observation fort juste de M. Borghéro : « Le baptême, écrivait-il en décembre 1863, est une espèce d'affranchissement qui fait considérer l'enfant de l'esclave comme s'il était l'enfant du maître. Cette influence du christianisme a été si puissante que, même dans la langue du pays, dans le langage des naturels, les noms de *blanc*, de *chrétien*, sont synonymes de *seigneur*, de *libre*. Au Dahomey surtout, on appelle *blancs* tous les chrétiens, fussent-ils d'ailleurs noirs comme l'ébène. »

CHAPITRE XV

LES ORIGINES : SIMPLES NOTES.

Les origines des peuples de la côte des Esclaves sont couvertes encore d'un voile épais. Sans prétendre enlever le voile, je serais heureux d'aider à le soulever par un coin. Dans cet espoir, je rassemble ici quelques observations que j'offre au lecteur comme de simples notes.

Les peuples dont nous parlons ont, selon toute apparence, joui paisiblement, depuis l'origine, du pays qu'ils occupent. Le choc et le mélange de deux peuples laissent des traces dans la langue ; or la langue nago offre très-peu de mots étrangers ; elle a conservé ses racines, son génie propre ; elle n'a admis dans sa constitution aucun élément hétérogène.

La carte du sieur d'Anville dit que le pays des Nagos était jadis « peuplé de Juifs ». Ce renseignement est puisé dans Edrisi, voyageur arabe du onzième siècle.

On trouve chez nos noirs plusieurs usages judaïques, tels que la circoncision et l'impureté des femmes à des époques déterminées.

Nous l'avons déjà vu : le langage, dans l'admirable concision des noms ; la tradition, dans ces proverbes instructifs, conservent des notions claires et exactes sur Dieu, sur le démon, sur la création et la Providence.

D'après la tradition, le corps de l'homme a été formé de terre. Ce détail et d'autres que nous allons signaler sont

des détails caractéristiques; ils nous semblent calqués sur la Bible.

Il y a eu un premier homme et une première femme. L'homme avait nom Obbalofoun, *roi de la parole;* la femme s'appelait Iyé, *la vie*. Ils descendirent du ciel à Ifè, la ville sacrée du Yorouba, où naquit Chango et où prirent commencement le soleil, la lune et les étoiles. Ifè est par conséquent le berceau de la création. L'homme et la femme eurent les yeux ouverts par le serpent.

Qui ne reconnaît Adam, à qui Dieu donna le langage, dans Obbalofoun, le roi de la parole ? Qui ne voit dans Iyé l'Ève de nos livres saints? Et si l'homme descend du ciel, n'est-il pas clair qu'il sort des mains de Dieu et qu'il fut innocent à l'origine? La Bible fait dire au serpent tentateur : « Si vous mangez du fruit défendu, *vos yeux seront ouverts* »; et elle nous montre Adam et Ève ouvrant les yeux sur leur nudité qu'ils n'avaient pas aperçue auparavant.

Qu'est cette ville sacrée, berceau de la création et de l'humanité? Pourquoi l'appelle-t-on Ifè [1], *amour?* Pourquoi donne-t-on à une autre ville le nom d'Iwéré, *le bon livre?* le livre de la parole révélée, peut-être? Ce nom, dans un pays sans livre et sans écriture, a quelque chose de frappant.

Il y a un souvenir assez clair de la corruption originelle de l'homme dans la croyance que les *abikous* (enfants morts en bas âge) sont tourmentés par les mauvais génies. Nous sommes coupables, puisqu'on offre des sacrifices expiatoires. Nous sommes soumis à l'esprit du mal, puisqu'on a recours aux conjurations.

Il est permis de voir le récit du déluge (dénaturé, il est vrai) dans la légende suivante, que nous empruntons à Crowther : « Quinze personnes furent envoyées d'un certain pays, racontent les Yoroubas. Une seizième s'offrit à les

[1] A la page suivante, Crowther nous apprend que « le Yorouba s'appelle aussi Ifè ».

accompagner. Elle avait nom Okambi et régna sur le Yorouba. Celui qui les envoyait donna à Okambi une petite pièce d'étoffe noire dans laquelle quelque chose était enveloppé. Il lui donna aussi une poule, un serviteur et un trompette nommé Okinkin.

« A l'entrée de la région où ils se rendaient, nos voyageurs rencontrèrent une vaste étendue d'eau au milieu de laquelle ils durent s'aventurer. Okinkin, obéissant aux instructions reçues au départ, sonne de la trompette, afin de rappeler la pièce d'étoffe à Okambi. De l'étoffe dépliée tombe une amande de palme et un peu de terre; et l'amande se change en un beau palmier à seize branches.

« Cependant, les voyageurs se trouvaient épuisés par une longue marche au milieu de l'eau, et ce n'est pas sans une vive satisfaction qu'ils se virent dans la possibilité de goûter un peu de repos. Ils montèrent sur les branches.

« Quand leurs forces furent restaurées, ils songèrent à se remettre en route. Quelle direction prendre? Ils étaient fort perplexes, lorsque, du pays d'où ils étaient sortis, un certain Okikisi les avise et rappelle au trompette son devoir. Et Okinkin de sonner. Lors, Okambi ouvre la pièce d'étoffe noire; il en tombe un peu de terre; la terre forme un petit banc; la poule donnée à Okambi gratte la terre, l'étend, et le continent est formé. Okambi ne tarde pas un instant de descendre avec le serviteur Tètou et le trompette Okinkin. Quand les autres voulurent descendre, Okambi exigea la promesse de lui payer à époques déterminées deux cents cauris par personne. Ce fut l'origine du royaume Yorouba, qui s'appela aussi *Ifè*.

« Plus tard, trois frères partirent de là, courant à de nouvelles découvertes. Ils laissaient le gouvernement d'Ifè à un esclave nommé Adimou (qui tient *avec force*). »

Le nom du personnage qui dirige l'expédition principale me paraît significatif : ne désigne-t-il pas Noé? ne signifie-t-il pas, si on le décompose, *père de Cham? Obi* veut dire parent,

auteur des jours de quelqu'un; on aurait obtenu Okambi en intercalant le nom de Cham, père de la race nègre. Ce système d'intercalation est très-usité en nago.

D'après la légende précitée, les Nagos ne s'établirent pas par la conquête; ils arrivèrent par immigration dans le pays qu'ils occupent, et en furent les premiers habitants.

Nous avons cru retrouver le nom de Cham dans celui d'Okambi; celui de Chus est dans le titre donné à Chango, dieu de la foudre. On l'appelle *obba Kouso, roi de Chus*. Est-il la personnification d'un roi d'Éthiopie, qui est *la terre de Chus?* ou bien un roi de Babylone, pays peuplé aussi par les descendants de Chus? Qu'on se rappelle ce que nous avons dit de la grandeur légendaire de cette importante divinité : « Ce qu'on raconte de ses richesses et du luxe qui éclatait dans son palais dépasse tout ce que l'imagination aurait pu trouver, si elle ne s'était inspirée *des souvenirs d'un autre pays*. Ainsi l'on donne à Abba-Kouso un palais de cuivre ou d'or tout étincelant, des milliers de chevaux, une maison nombreuse, etc., etc. »

S'il nous était permis de faire des rapprochements étymologiques, nous signalerions, outre celui de *Kouso*, les noms de *Dada*, dernier roi des Fouins; de *Sabi* ou Savi, capitale de l'ancien *Juda;* d'*Axim*, autre ville de cette contrée. Ces noms ne mettent-ils pas en mémoire ceux de Dada et de Saba, fils de Chus; et celui d'Axum, ville du pays de Chus? Nous n'insistons pas sur ces rapprochements.

Chus, que les Grecs traduisent pas Éthiops, visage brûlé, signifie *noir*, en hébreu. Dans l'ancienne géographie, l'Éthiopie comprenait la partie de l'Arabie qui longe la mer Rouge, et les contrées (Nubie, Abyssinie) situées au sud de l'Égypte. On sait que la foi chrétienne fut introduite en Éthiopie, dès les temps apostoliques, par l'officier de Candace, reine de Méroé. Il ne serait pas étonnant qu'un rayon de cette foi eût brillé jusque chez nos nègres. Si cela était, on s'expliquerait, et le nom d'Iwéré, *la bonne nouvelle*, et la croyance

à Iyangba, cette déesse qui ressemble tant à la Sainte Vierge. Comme elle, elle tient un enfant entre ses bras; elle s'appelle la *mère qui sauve;* elle a sauvé les hommes.

Le Messie a été partout « l'attente des nations ». Pourquoi nos noirs ne l'attendent-ils pas? pourquoi disent-ils que l'homme a été sauvé déjà ?

Ainsi que l'observe Rohrbacher, « une des premières erreurs de l'Orient a été de croire qu'après avoir créé l'univers, Dieu l'abandonna au gouvernement des anges ». C'est sous l'empire de cette erreur que les nègres, détournant leurs regards du Créateur, adorent les créatures et rendent aux orichas le culte dû à Dieu. Or, puisque le culte des orichas est le point sur lequel tout pivote dans la religion des nègres, ne s'ensuit-il pas qu'ils ont pris leurs principes religieux en Orient?

Les voyageurs et les géographes ont cru découvrir des liens de parenté étroite entre les cophtes et les noirs de la côte des Esclaves. Je souscris d'autant plus volontiers à cette appréciation que les doctrines religieuses des deux peuples sont souvent identiques, quant au fond. Si les caïnites rendaient un culte à tous les grands pécheurs, même à Judas, les noirs honorent les mauvais génies; si les caïnites évoquaient les mauvais anges et agissaient en leur nom, disant : « O ange N..., je fais cette action en ton nom », les noirs appellent l'oricha, et prétendent que l'oricha s'empare d'eux, les possède et agit en eux.

Les Dahoméens ne sont pas les seuls ni les premiers à honorer le serpent d'un culte religieux. Avant eux et comme eux les ophites, sectaires gnostiques du deuxième siècle, avaient le serpent en grande vénération, parce qu'il avait ouvert les yeux à nos premiers parents et leur avait fait connaître le bien et le mal. Ophites et Dahoméens abandonnent le gouvernement du monde à une multitude de *génies* ou de puissances, que les gnostiques appellent *éons,* que les noirs nomment orichas. Les uns et les autres

s'accordent à donner un pouvoir tyrannique à la puissance invisible qui domine la création.

Mosheim prétend que la secte des ophites est plus ancienne que le christianisme; que sa doctrine, à l'origine, était un mélange de philosophie égyptienne et de judaïsme; qu'une partie de ses adeptes se convertit au christianisme et forma la branche des ophites chrétiens. Ceux-ci, imparfaitement convertis, voyaient dans le serpent la sagesse incréée ou Jésus-Christ lui-même. Les ophites antichrétiens, au contraire, considéraient Jésus-Christ comme l'ennemi du serpent, dont il doit écraser la tête. C'est pourquoi ils abhorraient Jésus-Christ, qu'ils faisaient renier et maudire par les initiés.

On ne trouve rien de cette exécration antichrétienne dans le culte du serpent au Dahomey.

Les noirs attribuent aux blancs une supériorité réelle sur eux. D'où leur vient ce sentiment d'infériorité?

Il admettent bien que les blancs adorent Dieu; mais ils croient que Dieu est trop élevé pour accepter le culte des noirs, et que ceux-ci doivent se borner à rendre des hommages à l'oricha. Cette doctrine ne semble-t-elle pas un écho de celle de certains chrétiens des premiers siècles, qui opposaient des erreurs aux erreurs des judaïsants? Ceux-ci, par une exagération blâmable, ne voulaient rendre d'honneurs qu'à Dieu, méconnaissant ainsi la grandeur du Christ et nos devoirs envers lui. Les autres, par une exagération opposée, reléguaient Dieu dans la solitude de l'éternité et tournaient tous leurs regards vers le Christ. Pour eux comme pour les nègres, Dieu est trop au-dessus de nous pour être sensible à nos hommages; nous n'avons de culte à rendre qu'au Sauveur ou à l'oricha.

Je livre aux savants les observations qui précèdent.

CHAPITRE XVI

VOYAGE LE LONG DE LA COTE : *LAGOS, PORTO-NOVO, WYDAH, AGOUÉ.*

L'Européen arrivant à la côte des Esclaves par les bateaux à vapeur anglais débarque à Lagos. Cette ville se trouve par 1° 6′ de longitude est, 6° 28′ de latitude nord et sur une île située au milieu de la lagune, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Ogoun.

Les navires qui ne calent pas trop d'eau peuvent entrer en rivière, décharger et charger les marchandises à quai. L'Ogoun est une voie ouverte jusque dans l'intérieur, au delà d'Abé-okouta, centre du commerce de la côte avec l'intérieur. Par les lagunes, on va jusqu'au Bénin, à l'est; jusqu'au Dahomey, à l'ouest. Cette position fait de Lagos le point le plus important de ces parages. Les Anglais l'ont très-bien compris en venant s'y établir.

L'île de Lagos (en langue du pays, *Aouni*) mesure environ trois milles (4,817 mètres) de l'est à l'ouest, et un mille (1,609 mètres) du nord au sud. Le terrain en est marécageux, même dans la partie habitée par les noirs; les quartiers où les blancs se sont fixés ont été assainis.

Lagos fut cédé aux Anglais par un traité en date du 6 août 1861. Voici l'histoire de cette cession : Olouwolé, roi de Lagos, étant mort, frappé par la foudre dans son palais, Kosioko s'empara du pouvoir. C'était en 1845, *trois*

ans après l'apparition des missionnaires anglicans à Badagry. En 1851, l'Angleterre proposa à Kosioko un traité pour la cessation de la traite des nègres. Kosioko refusa, ne voulant pas se priver des revenus considérables de ce trafic. Alors, les Anglais jugèrent inutile de traiter avec lui; ils trouvèrent qu'il avait usurpé la couronne; qu'il n'était qu'un intrus sans aucun droit; qu'Akitoyi était le seul roi légitime. Ils s'étaient assurés du bon vouloir d'Akitoyi à leur égard, et le poussèrent à demander la protection de l'Angleterre. Le 20 décembre 1851, Akitoyi vint à bord d'un navire de guerre anglais réclamer le trône. Kosioko restant sourd à ses prétentions, on fit entrer en rivière quelques bateaux à vapeur et des chaloupes, et l'on s'empara de la ville (26 et 27 décembre). Kosioko vaincu obtint du roi de Jébou l'autorisation de se fixer à Epé. De là, il exerça, durant onze années un pouvoir souverain et indépendant sur la partie orientale de son ancien royaume, où se trouvent Palma et Léké, sur le bord de la mer.

Le 1er janvier 1852, Akitoyi fut établi roi de Lagos. Dès ce moment, le consul anglais eut une influence prépondérante. Le navire de guerre qui stationnait dans les eaux de Lagos, tout en protégeant contre les attaques de Kosioko le roi Akitoyi, empêchait celui-ci d'agir en maître avec les étrangers, en attendant que ces étrangers trouvassent l'occasion de se déclarer maîtres. Qui cherche trouve : les Anglais trouvèrent. Akitoyi, fatigué par les attaques incessantes de Kosioko, découragé par la guerre civile qui éclata, le 7 août 1853, entre lui et ses chefs, à l'instigation de son ennemi; Akitoyi mourut subitement, le 21 du même mois, empoisonné, dit-on. Son fils, Docimo, fut placé sur le trône *par le consul anglais.* Mais ce même consul ne tarda pas à se plaindre de la faiblesse du roi : « La traite des nègres continuait en secret, la propriété n'avait pas de protection effective, on ne réussissait pas à obtenir le payement des dettes..., etc. » Les consuls Campbell (1853), Brand (1859),

Foote (1860), ne cessaient de faire parvenir des doléances au gouvernement de la Reine; ils insistaient probablement dans le sens d'une occupation, puisque lord John Russell écrit au consul Foote, en 1861 : « Ne commettons pas envers Docimo l'injustice de changer le protectorat en une occupation ouverte. » On resta dans la voie des traités. Celui qui intervint, le 6 août 1861, entre Docimo et les Anglais, est signé par Docimo et ses chefs, d'une part; par Norman B. Bedingfield, commandant du *Prométhée*, et par Mac Coskey, agent consulaire, de l'autre. Il est rédigé en trois articles. Le premier cède et transfère « à la reine de la Grande-Bretagne, à ses héritiers et successeurs, à tout jamais, le port et l'île de Lagos, avec tous les droits, revenus et territoires en dépendant ». L'article second « laisse à Docimo le titre de roi, et autorise ce prince à régler les différends survenus entre les naturels de Lagos, eux y consentant, et demeurant libres de faire appel aux lois britanniques ». Le troisième article promet, en compensation, à Docimo, une pension dont le chiffre sera fixé ultérieurement. Il le fut par un article additionnel du 1er juillet 1862. On y promettait à Docimo, toute sa vie durant, une pension de douze cents sacs de cauris.

Les Anglais étant maîtres de Lagos, Kosioko put rentrer dans cette ville. Le 7 février 1863, il y signa une déclaration par laquelle il s'interdit d'élever aucune prétention ultérieure sur Palma et Léké, qui passèrent ainsi à la colonie anglaise. Kosioko ne manquait pas de fierté; il me disait, en parlant de Docimo : « *Je n'ai jamais vendu mon pays, moi!* » Il se plaignait de ne pas recevoir régulièrement la pension que les Anglais lui avaient promise; il subissait le joug des oppresseurs, mais il ne voulait pas se dire Anglais. Il se montra très-sympathique à la mission catholique, qu'il appelait la mission française, et nous confia plusieurs de ses enfants.

Le traité conclu avec les chefs de Badagry, le 7 juillet 1863,

donna à la colonie les limites qu'elle avait lors de mon départ d'Afrique (1875). Par ce traité, les chefs de Badagry, agissant en leur nom et au nom de leurs subordonnés, cèdent « en toute propriété et souveraineté » à S. M. la reine de Grande-Bretagne la ville de Badagry, ses dépendances et revenus. Ils agissent de la sorte, aux termes du traité, « afin de garantir la paix et la tranquillité aux *personnes bien disposées* résidant à Badagry, pour assurer une plus grande sécurité à leurs personnes et à leurs biens, *et pour enlever tout prétexte aux prétentions du roi de Porto-Novo ou de tout autre qui croirait avoir droit de régner dans le district de Badagry* ». Naturellement on promit une pension à ces chefs complaisants qui renonçaient à leurs droits et aux droits présumés d'autrui.

Après ce traité, la colonie de Lagos s'étendit de la rivière Ochoun, à l'est, à celle de l'Ocpara, à l'ouest, le long de la côte. Bornée d'une manière certaine par l'Océan au sud, elle n'admet guère de bornes bien fixées du côté du nord et de l'est. Le gouvernement de la colonie cherche toujours à s'étendre de ce côté; surtout, il voudrait mettre la main sur Porto-Novo. La possession de cette ville lui assurerait tout le commerce dans ces régions.

Le territoire de la colonie, défendu par la lagune à l'est et au nord-est, reste découvert sur les autres points, où il n'a d'autre protection que l'amitié promise par Ado, Okiadan et Pocra. Lagos est administré par un lieutenant-gouverneur, dépendant du gouverneur de la côte d'Or. A mon départ, le capitaine Lees, véritable gentleman, remplissait les fonctions de lieutenant-gouverneur.

Un capitaine anglais a le commandement des troupes, recrutées parmi les Haoussas. La police a un chef particulier. Le service de la santé est sous la direction d'un *chirurgien colonial*. L'hôpital colonial et celui des varioleux sont bien tenus.

Nous avons déjà parlé des écoles et des temples qui se trouvent à Lagos.

Le commerce est considérable dans cette ville; presque tous les produits des pays Egbas et du Jébou y viennent aboutir. Il y a des factoreries anglaises, françaises et allemandes, et plusieurs traitants brésiliens, portugais et indigènes ou sierra-léonais.

Si l'on va se promener sur la lagune, on rencontre partout des barques de pêcheurs; des dragueurs qui cherchent les huîtres, au risque de se faire manger par les requins.

C'est à la partie occidentale de l'île d'Aouni que se trouve bâtie la ville de Lagos (Eko). Les quartiers nègres, marécageux, sales et malsains, s'enfoncent dans la lagune vers le nord. Au sud et au vent de la ville nègre, sous la brise de mer, le quartier européen étale ses habitations plus élégantes et ses quais.

Avant de quitter Lagos, demandons à la statistique coloniale (1874) le chiffre de la population. Elle suppose que nous connaissons la division administrative de la colonie en quatre districts : 1° Lagos et ses environs; 2° district septentrional; 3° district oriental formé de Palma et Léké; 4° district occidental. La population y est répartie comme suit :

Lagos et environs.	36,005	habitants.
District nord.	12,401	—
District oriental.	4,014	—
District occidental.	7,801	—
Total.	60,221	habitants,

parmi lesquels on compte 7,785 agriculteurs, 80 industriels et 4,521 commerçants.

Et maintenant, la pirogue est équipée; partons. Les canotiers sont à leurs places, deux à l'avant, deux à l'arrière; ils saisissent les pagaies et poussent l'embarcation au large. Saluons encore une fois la ville, qui, avec son petit air européen, nous rappelle la *terre des Blancs*, comme on dit ici.

Bientôt toute illusion va devenir impossible. Adieu vapeurs et paquebots! adieu navires! nous nous enfonçons dans la *terre des Noirs;* nous voilà déjà réduits à une simple pirogue pour un long voyage. Une pirogue, c'est tout juste l'indispensable : un tronc d'arbre creusé, au fond duquel on demeure couché ou accroupi durant les longues heures que l'on passe à bord. Une tente en feuillages est installée sur le milieu; et cette tente, abri nécessaire contre le soleil, la rosée et la pluie, force le voyageur à rester dans une posture des plus gênantes.

Le vent étant favorable, les canotiers organisent une espèce de voile avec leurs *achos* ou pagnes; ils l'attachent au haut d'une longue perche servant de mât, et l'esquif est abandonné au gré du vent. Bientôt nous entrons dans le bras de la lagune qui s'étend vers Porto-Novo. En entrant, nous saluons à droite un poste de douaniers, où les canots allant à Lagos sont obligés de subir une visite. Ceux qui arrivent de nuit attendent là jusqu'au matin, à moins qu'ils ne portent quelque blanc, et encore! A certains endroits, la lagune, bordée d'arbres au verdoyant feuillage, s'étend comme un lac au milieu des forêts; la végétation luxuriante qui l'encadre donne au paysage un aspect charmant. Je ne m'étonne pas que les naturels, qui donnent à la lagune le nom d'Ossa, disent « *le charmant Ossa* ».

De tous les villages devant lesquels on passe nous signalerons seulement Ajido, important par ses marchés, et Erapo, où un temple consacré à Eddoun attire les païens du voisinage.

Nous voici devant BADAGRY. A ce point, l'Ossa a plus de 500 mètres de largeur et s'étend au loin, des deux côtés, dans le lit où il court.

Jadis, Badagry constituait un petit État sur lequel Kosioko, roi de Lagos, le souverain de Porto-Novo et même le Dahomey ont eu des prétentions. C'était, aussi bien que Lagos, un des foyers les plus actifs de la traite. Aujourd'hui,

c'est le chef-lieu du district occidental de la colonie anglaise.

Badagry est célèbre dans l'histoire de la géographie comme ayant été le point de départ de plusieurs explorations. Clapperton partit de cette ville, en décembre 1825, avec le capitaine Pearce et le docteur Morrisson, qui moururent tous deux peu de temps après avoir quitté la côte. Clapperton alla fort loin dans l'intérieur. Il mourut de la dyssenterie à Choungary, le 13 avril 1827. Son domestique Richard Lander rentra en Europe. Le 25 mars 1830, il était de nouveau à Badagry, prêt à se remettre en route vers le Niger, dont il voulait, comme son maître, reconnaître le cours. Dans cette expédition, il réalisa son projet et put, après bien des incidents contraires, arriver à l'embouchure du grand fleuve de Soudan.

Si vous quittez la pirogue, il faut vous mettre sur le dos ou dans les bras des canotiers. Ils vous porteront à terre; car la pirogue s'échoue à une certaine distance de la rive.

Droit en face du lieu de débarquement se dressait jadis une case en bambous et à un premier étage, où je reçus plusieurs fois le plus gracieux accueil et l'hospitalité la plus cordiale. Elle a probablement disparu par l'action destructive du temps et des coupins. Les Anglais ont, dans la ville, quelques maisons de commerce; les traitants indigènes y sont nombreux.

Les missionnaires anglicans y possèdent une chapelle et une école. Les missionnaires catholiques ont leur établissement agricole de Saint-Joseph à Tocpo, à quatre kilomètres environ de Badagry.

Il y a à Badagry un gouverneur de district, un sous-collecteur de douanes et une petite garnison.

La ville est située sur la rive septentrionale de l'Ossa. Sur la plage, à 1,500 mètres environ, au sud, se trouvent les entrepôts et une factorerie anglaise. Ce que les marins appellent mont Badagry n'est autre chose qu'un bouquet

d'arbres de forme conique. Il est un peu à l'est de ces établissements.

Pour avoir une idée des horreurs qui souillaient Badagry, il a quelques années seulement, lisons les lignes suivantes du journal de Lander : « Les Portugais ne possédaient pas à cette époque (celle de son voyage) moins de cinq factoreries à Badagry, contenant plus de mille esclaves des deux sexes, enchaînés par le cou, et attendant les navires qui devaient les emporter au delà des mers.

« Dans ces contrées, le meurtre d'un esclave n'est pas même considéré comme un délit. Badagry est le plus grand marché d'esclaves de toute la côte de Guinée, et il n'est pas rare qu'il y ait encombrement de marchandise humaine et disette d'acheteurs. En pareil cas, l'entretien des malheureux esclaves incombe aux autorités locales. Alors le roi fait enchaîner séparément les vieillards et ceux qui sont infirmes ou malingres. On les entasse, pieds et poings liés, dans des embarcations ; on leur attache une pierre au cou ; on pousse au large et on les précipite dans les flots où ils deviennent la proie des requins. Objets de rebut aussi les esclaves que les marchands refusent, pour une raison ou pour une autre. Le même sort les attend, à moins qu'ils ne soient réservés, avec les criminels et les prisonniers de guerre, a être immolés dans les sacrifices qui dévorent chaque année des milliers de victimes humaines, sur cette côte fatale.

« Rien de plus monstrueux que ces rites atroces. Chaque condamné est conduit près d'un arbre fétiche, et là on lui met entre les mains une bouteille de rhum ; pendant qu'il la porte à ses lèvres, le sacrificateur, armé d'une pesante massue, se glisse inaperçu derrière lui, et lui assène sur l'occiput un coup si terrible que, le plus souvent, il en fait jaillir la cervelle. On porte alors à la hutte du fétiche la victime humaine ; d'un coup de hache on sépare la tête du tronc, et le sang bouillant est reçu dans une calebasse préparée à cet effet. En même temps d'autres misérables, le

couteau à la main, ouvrent, déchirent, fouillent le cadavre, pour en arracher le cœur, qui, tout sanglant et fumant, et palpitant encore d'un reste de vie, est présenté au roi d'abord, puis à ses femmes et à ses capitaines; et quand tous ces personnages ont pris part à la cérémonie sacrée, chacun, selon son rang, en donnant à ce cœur un coup de dent, en trempant ses lèvres dans le sang écumeux de la calebasse, on montre le tout à la multitude. La calebasse pleine de sang, le cœur fiché au bout d'une pique et le cadavre sans tête, sont promenés dans la ville, accompagnés de soldats armés et suivis d'une foule innombrable. Si quelqu'un témoigne le désir de mordre aussi ce cœur et de boire de ce sang, on les lui présente sur-le-champ, au milieu des danses et des chants de la multitude. Ce qui reste de l'un et de l'autre est finalement jeté aux chiens, et le cadavre mis en lambeaux est attaché à l'arbre fétiche pour y devenir la pâture des oiseaux de proie. »

Assez, sinon trop de ces cruels détails qui effrayent notre délicatesse, mais qui enflamment le zèle des missionnaires et des véritables amis de l'humanité et de la civilisation.

Le jour va tomber; partons.

Nous avons à peine le temps de voir l'embouchure de l'Ocpara, limite naturelle de la colonie à notre droite, et, du côté de la plage, le territoire d'Appa; puis, la nuit nous couvre de ses ombres. Cinq cents mètres en deçà d'Appa, à l'ouest de cette ville, la plage n'appartient plus à Lagos. J'ai vu à Lagos l'ancien roi d'Appa. Il me racontait que la peur des Anglais et des chefs de Badagry lui avait fait abandonner ses États; il désirait y revenir, mais il n'osait, à moins que la France ne lui accordât sa protection.

Le temps est bien long dans une pirogue, surtout après une longue journée de chaleur étouffante passée déjà à naviguer. Le caquetage des oiseaux sur la rive, les gambades et les grimaces des singes, au haut des arbres qui bordent la lagune; la vue des sites variés que nous contem-

plions, nous ont agréablement distraits, durant le jour. Mais maintenant, les secondes sont des minutes, les minutes sont des heures; les ténèbres nous enveloppent; une ennuyeuse monotonie plane sur notre âme; le clapotis qui se produit sur le sillage de la pirogue nous plonge dans une rêverie mélancolique. Que faire? « Que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe? » dit le bon La Fontaine. Que faire au fond d'une pirogue, à moins que l'on ne dorme? dirai-je à mon tour. Au risque d'étouffer, je m'enveloppe dans ma couverture, et je me couche pour dormir. Les moustiques, les affreux moustiques se rient de mes précautions; ils me livrent de si terribles assauts que le sommeil me fuit, jusqu'au moment où je n'en puis plus de lassitude. Deux heures durant, je reste affaissé, plutôt qu'endormi. Ce calme restaure un peu mes forces. Je me réveille, je me redresse, et j'aperçois d'innombrables lucioles voltigeant dans les bois et projetant, à travers le feuillage des arbres, leurs clartés phosphorescentes. Je suivais du regard la course vagabonde des *mouches lumineuses*, lorsque des cris perçants arrivèrent jusqu'à nous. C'était comme des cris de revenants. Nos piroguiers, contrefaisant leurs voix, répondirent sur le même ton. Et la conversation se prolongeait ainsi, au milieu du silence d'une nuit calme. Des colloques de ce genre se reproduisirent souvent : chaque fois presque qu'on rencontrait une autre pirogue. Ces scènes ont quelque chose de saisissant, et l'on oublie difficilement l'impression qu'elles ont faite. A la fin, les canotiers se reconnaissent et s'épuisent en salutations, où le djedji et le nago se croisent et se confondent : *O kou!... o kou déou!... o kou allè o!... o kou déou bada!... o kou kaka!... o kou! o kou! o kou!*

Cependant, nous avançons toujours. Enfin!... nous sommes dans les eaux de Porto-Novo. A gauche, dans le lointain, quelques cases de Ouéta se montrent dans les broussailles, par-dessus les herbes des marécages. La ville de Porto-Novo est en face, au nord, sur la rive que nous

côtoyons. Bientôt nous nous engageons au milieu des herbes aquatiques, dans un étroit canal, et nous allons aborder à la terre ferme, près de la maison des Sœurs.

Porto-Novo est la capitale du royaume de ce nom; les indigènes donnent à cette ville le nom d'*Adjachè*.

Un mot sur l'origne de cet État et sur son histoire dans les temps modernes.

Le royaume de Porto-Novo se forma, au commencement du dix-septième siècle, à la même époque et dans les mêmes circonstances que le royaume de Dahomey. Le roi d'Ardres étant mort, son vaste royaume se démembra : les trois fils du roi défunt se disputèrent la couronne avec animosité. Finalement, le plus jeune s'établit au pouvoir, grâce à l'appui des chefs. Un de ses frères se réfugia chez les Foins, avec ses partisans, et fonda le royaume de Dahomey. Le troisième se fixa dans la partie orientale du royaume d'Ardres et réussit à s'y maintenir, jetant ainsi les bases d'un nouvel État, qui existe encore sous le nom de royaume de Porto-Novo. Il est borné, à l'est, par la colonie de Lagos; à l'ouest, par le Dahomey, dont il est indépendant; au sud, par l'Océan. Au nord, il confine au territoire d'Okiadan et aux contrées ravagées par le Dahomey.

Signalons les points importants du royaume, en dehors de la capitale : entre la lagune et l'Océan, Aboupa, Gérébé et Appi; dans la partie orientale, Pocra, Édoupéta, Diofi et Mounfo; vers le nord, Aggéra; dans la partie occidentale, Ouémé, chef-lieu d'une province puissante, qui a soutenu des guerres contre le roi.

D'après Norris, la ville de Porto-Novo s'appelait Assem, aux premiers temps où elle fut connue. Il la signale comme une *ville très-commerçante*. Depuis lors, elle n'a rien perdu de son importance commerciale. Elle est la rivale de Lagos, et se dispute avec elle le monopole du commerce, dans la partie la plus riche de la côte des Esclaves. De Porto-Novo au Volta, les tribus riveraines ont peu de relations avec

l'intérieur. Porto-Novo et Lagos, au contraire, ont des rapports suivis avec les peuples du Yorouba, et, par leur intermédiaire, avec les tribus des bords du Niger. Sans doute, Lagos a sur Porto-Novo l'avantage d'être sur l'Ogoun; mais la colonie anglaise, avec ses droits de douane et son attitude menaçante, effraye les indigènes. Et les produits cherchent un débouché du côté de Porto-Novo, qui les expédie par Kotonou. En sorte qu'une grande partie du commerce se fait sans profit pour les Anglais, les Français tenant le haut du pavé à Porto-Novo.

Le gouvernement de Lagos voulut acheter Soudji, roi de Porto-Novo, comme il avait acheté Docimo. Soudji, au lieu de céder aux propositions qui lui furent faites, éleva des prétentions sur Badagry, qui n'avait pas été vendue encore aux Anglais. Ceux-ci, pêcheurs en eau trouble, prirent fait et cause pour Badagry, et allèrent bombarder Porto-Novo. Le bombardement eut lieu le 23 avril 1861. Pour se prémunir contre les Anglais, Soudji mit son royaume sous le protectorat de la France (février 1863). Le 7 mai 1864, le *Dialmath,* petit navire de guerre français, entra en lagune et alla mouiller en face du terrain concédé par le roi pour l'installation du protectorat. Après bien des ennuis et bien des tracasseries, le 23 décembre 1864, les Français abandonnèrent Porto-Novo, par ordre de l'amiral Laffont de Ladébat.

Soudji était mort le 3 février précédent, et avait été remplacé par Mecpon, élu par les chefs contrairement au désir des Français. Ceux-ci proposaient Dassy, prince intelligent, fils de Soudji. Les chefs, en refusant d'élire le fils du roi défunt, se montraient fidèles à l'usage traditionnel du pays, d'après lequel les enfants d'un roi ne succèdent pas à leur père : sage précaution, bien propre à prévenir la division du pays entre les divers enfants du souverain.

L'abandon du protectorat par la France fit pousser aux Anglais un soupir de soulagement. Ils ne cherchaient qu'une

occasion de s'imposer à Porto-Novo, par la peur ou par tout autre moyen. En 1865, un officier du nom de M'Hardy donna trois femmes au roi, puis alla les lui réclamer. « Ce que l'on m'a donné m'appartient, dit Mecpon; je ne le rends pas. — Tu les a fait immoler au fétiche », réplique l'Anglais; Mecpon se contenta de sourire; et il fit venir les femmes. M'Hardy en ayant saisi une par le bras, Acboton, ministre du commerce, le repoussa avec violence, disant: « Blanc, respecte le roi! respecte la femme du roi! » L'officier insulteur se dit insulté; il partit furieux et revint à bord d'un vapeur armé, exigeant une réparation. L'affaire s'arrangea, grâce à l'intervention des missionnaires catholiques, moyennant quelques ponchons d'huile de palme, que le roi s'engagea à payer.

Les Anglais revinrent menaçants devant Porto-Novo, en octobre 1867. Ils espéraient se servir de Dassy comme ils s'étaient servis d'Akitoyi, à Lagos. Ce prince s'était plaint à Mecpon d'avoir été victime d'un vol considérable de la part d'un de ses oncles, Hirovou, frère de Soudji. Mecpon ne crut pas devoir intervenir. Dassy, irrité, se déclara disposé à se faire justice par les armes. Le roi, de son côté, protesta énergiquement contre cette prétention de guerroyer sur ses terres malgré lui, et ne se cacha pas de vouloir mettre Dassy à mort, s'il tentait de réaliser son projet. Dassy appela les Anglais, qui ne se le firent pas dire deux fois. Ils arrivèrent avec deux vapeurs, pour demander que justice fût faite à leur ami et allié, et pour..... *protéger les blancs!...* « La discorde régnait dans le royaume, disaient-ils; la guerre civile allait éclater; il n'y avait de sécurité pour personne. Ils avaient aussi à venger un de leurs nationaux insulté et dépouillé violemment d'un terrain qui lui appartenait. »

Ils comptaient sans les blancs résidant à Porto-Novo. Ceux-ci rédigèrent une protestation en règle contre l'ingérence arbitraire et injuste du gouvernement colonial; on le rendrait responsable des préjudices causés au commerce, si

la ville était bombardée; le seul trouble qui existât était occasionné par la présence des deux vapeurs et les menaces des Anglais; de révolution, il n'y en avait que dans les récits fantaisistes de ceux qui renseignaient le gouverneur de Lagos; quant au sujet britannique, qui se disait lésé dans son honneur et dans ses biens, ce ministre protestant avait le tort grave de méconnaître les lois du pays; le châtiment qu'il avait subi était un châtiment bien mérité. Tous les griefs invoqués se trouvant ainsi réduits à néant par les déclarations fermes et catégoriques des blancs, il fallut encore reculer et renoncer à l'occupation d'une ville pourtant bien convoitée.

Nous ne saurions évaluer, même d'une manière approximative, la population du royaume de Porto-Novo. On s'accorde à donner à la capitale plus de 20,000 habitants.

Qu'on ne s'étonne pas de voir la population agglomérée dans des villes de 20,000, 30,000, 100,000 habitants, et plus encore. Elle n'a pu rester éparse sur toute l'étendue du territoire, à cause des guerres incessantes qui désolèrent le pays, durant tout le temps où la traite des noirs s'est continuée, c'est-à-dire jusqu'à ces dernières années. De tribu à tribu, souvent de village à village, on avait à craindre l'attaque de voisins avides de rapine. Ceux que poussait le désir d'avoir des esclaves pour les vendre aux négriers étaient un danger continuel. Pour se garder de leurs convoitises, pour éviter la surprise et être plus forts contre l'agression, les indigènes durent se grouper et s'unir. Un grand centre ne peut guère être pris au dépourvu; il n'est pas à l'abri de l'attaque, mais la résistance y est aisée. Au premier choc, chacun est sur pied, prêt au combat.

Si cette concentration est une cause de sécurité, elle a le grave inconvénient de laisser déserts et improductifs les vastes espaces de terrain qui séparent une ville d'une autre ville. Le jour où un gouvernement fort et équitable garantira l'agriculture et le commerce contre la rapacité des chefs et

les ravages de la guerre, ce pays sera d'une richesse exceptionnelle. Nous n'en voulons d'autre preuve que ce qui se passe à Porto-Novo. On n'y jouit que d'une sécurité relative; néanmoins, toute la campagne y est cultivée avec soin, et l'agriculture est déjà une source de grands revenus; tandis qu'au Dahomey l'on demande au sol à peine le nécessaire.

Ne quittons pas Porto-Novo sans visiter la ville et sans aller saluer le roi.

Les Européens sont si peu nombreux qu'ils adoptent, en fait de géographie, le système nègre : terre des Blancs, terre des Noirs. En anthropologie, il n'y a que blancs et noirs. D'où il s'ensuit que tous les blancs sont du même pays; ils sont compratriotes, ils sont frères. Si les intérêts les divisent, le besoin de vivre avec leurs semblables les rapproche : aussi un blanc nouveau venu visite tous les blancs de l'endroit. Ne nous affranchissons pas des règles de l'étiquette locale, et *saluons*, en passant, les blancs de Porto-Novo. C'est à dessein que j'ai dit : *saluons*. Ce mot dit tout ce qu'il y a dans les rapports de blanc à blanc, en général : on se salue ! Du reste, le mot est consacré par l'usage.

Porto-Novo possède cinq maisons françaises, quelques commerçants portugais ou brésiliens, des traitants du pays. Les missionnaires catholiques y ont un établissement; il y a aussi des Sœurs.

Rien de curieux à visiter dans la ville, si ce n'est la ville même. Elle ne ressemble en rien à l'idéal que nous nous faisons d'une ville. Pas de rues alignées, pas de beaux édifices, pas de places régulières, pas d'avenues, pas de boulevards, pas même... de la *propreté*. A certains endroits, la puanteur que répandent les ordures vous suffoque; ailleurs, les herbes au milieu desquelles vous passez vous font appréhender la rencontre de quelque serpent; ici, c'est un trou béant de huit à dix mètres de profondeur; là, un bosquet où trône un énorme bombax; plus loin, vous êtes tellement entouré de broussailles et de buissons que, si votre guide ne

vous disait le contraire, vous vous croiriez en rase campagne. Les rues qui existent sont étroites et tortueuses. Çà et là, dans les rues et dans les terrains vagues, on rencontre des vases, des écuelles, des bâtons fichés en terre, des tiges de fer, des statuettes grossièrement façonnées, des Elegbara : tout l'attirail, enfin, de la superstition païenne. M. Gellé, lieutenant de vaisseau, signale à notre attention un monument singulier. « Le temple de la Mort, dit-il, est l'édifice le plus curieux de la ville. Qui dira jamais le nombre des malheureux sacrifiés au génie du mal, dans cette enceinte aujourd'hui si paisible et où une herbe abondante cache aux yeux du voyageur étonné la terre si souvent rougie par le sang des victimes ? A en juger par l'état des crânes encore enchâssés dans les piliers ou cloués aux murailles, on peut supposer, par l'indifférente tranquillité avec laquelle les noirs passent devant ce lieu, que la fin des sacrifices doit remonter à bien des années. Les derniers souvenirs se reportent à plus de trente ans de nous, et encore, dans les derniers temps de cet usage barbare, ne sacrifiait-on que des malfaiteurs condamnés à mort en punition de leurs crimes. »

Les observations de M. Gellé, si on les prend au pied de la lettre, tendraient à faire supposer que les sacrifices humains ont complétement cessé à Porto-Novo. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Sans doute le sang humain ne coule pas à flots, comme au Dahomey. L'immolation d'hommes, de femmes et d'enfants criminels, prisonniers de guerre ou autres; cette immolation n'est plus une coutume publique, mais elle est encore une coutume. A la campagne, les *Ahovi* ou princes des Mattes sont un objet de terreur, à cause de leurs exploits sanguinaires. Même dans la ville, j'ai vu des cadavres décapités attachés à des piquets. Les têtes grimaçaient au haut des pieux. C'était en 1875, à côté du palais du roi, en face de la porte Fétiche. Cette porte est ornée de sculptures grossières, représentant quelques divinités locales. Je l'ai toujours vue fermée.

J'ai visité plusieurs fois le roi Mecpon dans son palais. Jamais je ne pus arriver jusqu'à Mési, son successeur, que des intrigants retenaient dans un état d'ivresse continuelle au fond du palais. Mési commença à régner le 4 juin 1872. Dassy lui succéda, sous le nom de Toffa, en février 1875.

Je laisse la plume à M. Courdioux pour raconter une visite que nous fîmes ensemble plusieurs fois. Il a donné ce récit dans les *Missions catholiques*.

« Deux portes principales donnent accès dans l'intérieur du palais. Une petite chaîne fétiche, placée sur le seuil de ces portes, en interdit l'entrée aux mauvais génies. Les fidèles sujets de Sa Majesté ne manquent jamais, en signe de respect, de se découvrir la tête et l'épaule gauche chaque fois qu'ils passent devant la porte principale.

« Franchissons la porte de la maison bâtie par le roi Mecpon. Après avoir parcouru un couloir infect, nous débouchons sur une petite cour intérieure de forme carrée. Un auvent, supporté par des piliers de bois, règne tout autour; dans la partie la plus rapprochée de la cour d'audience, le sol est battu et ciré à la bouse de vache. C'est là que, couchés sur leurs pagnes, les ministres et les grands dignitaires attendent le moment de l'audience. Le roi les laisse quelquefois des journées entières sans les recevoir. Les Européens font antichambre dans le même lieu; mais ils ont soin de se faire apporter une chaise, car le roi n'a pas toujours un siége à offrir à ses visiteurs.

« Un petit temple fétiche, consacré à Priape, s'élève au milieu de la cour. C'est une hutte de paille, entourée d'une palissade en bambou. Aux quatre angles flottent, à l'extrémité de longues perches, des oripeaux d'étoffe blanche.

« Les pigeons du roi prennent leurs ébats sur vos têtes; vous voyez passer les poules, les canards et surtout les porcs de Sa Majesté; ceux-ci paraissent jouir d'une liberté absolue de circulation.

« Très-fréquemment cette cour est remplie de monde.

Ce sont les envoyés d'un village qui apportent au roi des présents en nature. Les uns ont un fagot de bois; les autres, quelques poules; d'autres, un sac de maïs, des ignames, des patates, plus rarement un mouton ou une chèvre.

« La cour, où se tient le roi, est spacieuse et de forme triangulaire; la moitié seulement est entourée d'une vérandah. A droite, en entrant, on passe devant trois énormes tambours qui servent dans les fêtes et dans les grandes circonstances. A quelques pas plus loin, dans un enfoncement pratiqué sous la vérandah, vous voyez un nègre étendu sur une natte, couvert d'un pagne de soie, coiffé d'un bonnet grec et fumant une longue pipe : c'est Sa Majesté le roi Toffa, souverain actuel du royaume de Porto-Novo, qui appartient à l'illustre famille régnante du Dahomey. Autour de lui, plusieurs serviteurs accroupis sont prêts à le servir au moindre signe.

« Si, comme moi, vous avez l'honneur d'être l'ami du roi, vous pouvez vous approcher de ce trône peu redoutable et offrir à Sa Majesté une poignée de main, en lui demandant des nouvelles de sa santé. Vous vous reculez ensuite un peu, et vous vous asseyez. A la fin de l'audience, on vous présentera un verre d'eau où vous êtes libre de ne tremper que vos lèvres; puis, dans un autre verre d'une indescriptible malpropreté, on vous offrira une liqueur d'Europe. Alors seulement vous pouvez demander au roi la permission de vous retirer, en lui donnant une seconde poignée de main.

« Les Européens qui voient pour la première fois le roi de Porto-Novo, se contentent de le saluer de la main en restant découverts tout le temps qu'ils sont devant lui. »

Ne nous attardons pas trop sur un point : appelons nos canotiers et partons.

D'abord, nous avançons lentement et avec précaution, au milieu des herbes marécageuses, jusqu'à la partie navigable de la lagune.

En sortant du chenal percé du nord au midi, nous tournons vers l'ouest, laissant sur la rive opposée les cases de Ouéta, cachées à l'ombre des hauts palmiers. La lagune, large de six cents à huit cents mètres en face de la mission, s'élargit un peu plus loin, et s'étend du côté du nord, entre Wémé et Porto-Novo. Puis elle se divise en trois bras, par lesquels elle communique avec le lac de *Nokhoué* ou *grand lac*. Le bras septentrional est connu sous le nom de canal de *Toché :* il longe la partie méridionale de Wémé. C'est sur ce canal que se trouve Togbo, lieu réservé aux épreuves par l'eau.

En suivant le bras méridional, on laisse à gauche, du côté de la mer, le village de Kétonou, point assez important pour le commerce de l'huile et des amandes de palme.

A l'époque des grandes pluies, les rivières qui coulent du nord grossissent, soulèvent les plantes qui bordent la lagune et les charrient en grande quantité. Les canaux dont nous parlons sont tellement obstrués alors, que l'on est obligé de pousser la pirogue par-dessus les herbes. On passerait moins difficilement si l'on pouvait se mettre à l'eau; mais les caïmans font bonne garde : l'imprudent qui s'y hasarderait ne manquerait pas de devenir leur proie.

Nous voici dans le grand lac. Écoutons les chants des canotiers. A leur éternel refrain : « *Oyibo, adèou, foun mi ni cachacha wa* — Salut, ô blanc, donne-moi du tafia »; à ce refrain, dont ils nous assourdissent sans cesse, succède enfin un chant plus suivi. Justement! c'est un chant au caïman. Le chœur alterne avec un soliste (le chef canotier ordinairement).

TOUS.

Jalodé, bon oricha, conduis-nous, écarte tout malheur.

SOLO.

Tu es grand, tu es fort, ô Jalodé, tu aurais pu rivaliser de puissance avec Chango[1]; mais être méchant et terrible t'a paru

[1] Chango, dieu de la foudre.

indigne d'un *oricha*, et tu préfères te signaler par les bienfaits de ta protection. Nous avons confiance en toi, ô Jalodé; sois-nous favorable.

TOUS.

Jalodé, bon oricha, conduis-nous, écarte tout malheur.

SOLO.

Tu es si fort que l'on te craint alors même qu'on t'aime. Mais toi, de qui donc as-tu rien à craindre? La zagaie ne peut entamer ta peau; la balle qui t'atteint glisse et va se perdre : on ne peut rien contre toi. Toi, rien ne te résiste. Celui que tu protéges n'a pas besoin de veiller : il s'endort tranquille, et ton œil est ouvert sur lui.

Nous nous confions à toi, ô Jalodé, sois-nous favorable.

TOUS.

Jalodé, bon oricha, conduis-nous, écarte tout malheur.

SOLO.

Vois dans la pirogue ce voyageur venu de la terre des blancs. Qu'il ne lui arrive aucun mal dans ta lagune : il croirait que tu es méchant comme Legba[1]. S'il périt, on croira que nous n'en avons pas pris soin. Montre au blanc que tu gardes les hommes : conduis-nous sans encombre.

TOUS.

Jalodé, bon oricha, conduis-nous, écarte tout malheur.

SOLO.

Je me souviens!... j'étais enfant!... Ma mère me conduisit à la lagune et me plongea dans l'eau. Et moi j'ignorais le danger : j'avançai, je tombai dans un trou. Tu étais là, à côté de moi, et ma mère s'alarmait. Mais toi, tu caressas mes petites jambes et tu me fis reculer en lieu sûr.

Jalodé, ô le meilleur des orichas, conduis-nous; toujours je t'honorerai, si c'est possible, de plus en plus.

[1] Legba, dieu du mal, le diable.

TOUS.

Jalodé, ô le meilleur des orichas, conduis-nous; toujours, si c'est possible, nous t'honorerons de plus en plus.

Les chants ont cessé; la pirogue glisse sur l'eau vers le milieu du lac, poussée par la brise qui enfle la voile, car, il faut le dire, la pirogue marche aussi à la voile. Les agrès sont simples et primitifs : un ou deux *achos* [1] attachés à une perche fixée tant bien que mal, et c'est tout.

Pendant que nous avançons doucement, contemplons le vaste panorama qui se déroule sous nos yeux. De tous côtés, le regard se perd sur une vaste nappe d'eau; dans le lointain, des arbres gigantesques bornent l'horizon, et des amas de joncs et d'herbes encombrent les bords de ce lac, si bien appelé le *grand lac* par les Européens, et Nokoué ou *maison de la mère* par les indigènes [2].

L'étymologie de Nokoué (*no*, mère; *koué*, maison) rappelle la légende rapportée par M. Borghéro, légende qu'il avait recueillie de la bouche des indigènes : « Une femme féticheresse, ayant donné le jour à un enfant dans une grande forêt qui s'élevait sur l'espace aujourd'hui occupé par les eaux, ne voulut pas le nourrir, disant qu'il n'était pas son fils. Celui-ci se mit à courir la forêt, appelant à son aide toutes les divinités, et surtout Chango, les priant de le venger, de détruire ce bois et *la case de sa mère*, et de prouver ainsi combien il leur était agréable. Chango l'écouta, détruisit la forêt par le feu et la transforma en une lagune profonde. »

Les noirs ont une crainte superstitieuse des eaux du lac : Malheur, disent-ils, à celui qui prendrait de cette eau dans le creux de la main! malheur à quiconque en rejetterait après avoir bu dans sa calebasse! Si un malfaiteur s'aventurait sur le lac, il y serait englouti..., etc., etc.

[1] *Achos*, petite pièce d'étoffe qui sert d'habit aux noirs.

[2] C'est le *Denham's water* des Anglais.

Vers le sud-ouest, laissant *Afatonou* à notre gauche et *Ahouansoli* à droite, nous irions nous engager dans le canal qui conduit à Kotonou.

Le Nokoué communiquait autrefois avec l'Océan par un canal qui n'existe plus, mais dont les indigènes conservent le souvenir dans leurs récits et dans leurs chants. Aujourd'hui, il en est séparé par une bande de terrain large environ de cinq ou six cents mètres. C'est la plage de Kotonou, point de débarquement pour les marchandises destinées à Porto-Novo et à Agbomé-Calavi.

Kotonou tire son importance commerciale, non des affaires que l'on y traite, mais de cette unique circonstance que le transit des produits européens s'y opère en évitant les droits de la douane anglaise de Lagos : droits que l'on ne saurait éviter, si l'on introduisait ces produits du côté de la colonie anglaise.

Il y a, à Kotonou, trois factoreries françaises servant d'entrepôt pour divers produits d'importation à l'arrivée et d'exportation au point d'embarquement. Directement, on y traite quelques affaires, peu considérables toutefois, à cause de la proximité des autres comptoirs où le commerce est plus facile.

Un mot sur les deux villages dont nous avons à peine signalé les noms en passant. Afatonou et Ahouansoli sont bâtis au milieu de l'eau, à la partie méridionale du Nokoué, non loin du canal de Kotonou. On est d'abord surpris de voir des villages entiers établis sur pilotis au milieu du lac ; et malgré tout ce que la position peut avoir de pittoresque, on se demande pourquoi ces populations sont allées s'établir là. Pourquoi ces nègres ne préfèrent-ils pas des habitations solides sur la terre ferme à leurs *todjis* [1], d'où l'eau les chasse souvent ?

L'histoire du pays nous apprend que les habitants de ces villages ont cherché là un refuge.

[1] Étymologie : *to*, lagune ; *dji*, sur : *sur la lagune*.

Lorsque Guadja-Troudo conquit, en 1743, le royaume d'Ardres et de Jacquin, les Jacquinois qui purent s'enfuir sur leurs pirogues résolurent de s'établir au milieu de l'eau, afin d'éviter les poursuites du roi de Dahomey qu'ils appellent dans leur langage imagé *kini-kini*, le lion. Il faut savoir que le fétiche, (le *vodou* comme disent les Dahoméens) défend au roi de traverser l'eau pour guerroyer. C'est pourquoi les fondateurs d'Ahouansoli et d'Afatonou se réfugièrent au milieu du lac.

Quand le *lion dahoméen* tourne ses regards de ce côté, il va se poster au bord de la lagune, et il guette sa proie : il attend que ces insulaires aériens viennent de leurs *todjis* à terre, pour prendre des vivres ou ensevelir leurs morts.

On le comprend maintenant : nous ne pouvions passer sans saluer ces héros de l'indépendance. Ne les plaignons pas, du reste : leur sort a ses douceurs. Je ne suis jamais passé à côté de ces villages sans entendre le son des instruments et les chants joyeux de ce peuple libre et content de peu. Mon frère les trouva aussi occupés à des réjouissances publiques. « Un curieux spectacle nous attendait, dit-il : on fêtait le nouveau cabécère de l'endroit; faute de place publique ou de grande salle, les nègres montaient sur les tois de leurs cases, et l'on entendait au loin leurs joyeuses clameurs et le bruit étourdissant de leurs affreux tam-tams. Leurs petites pirogues étaient rangées sous les cases, et aucune n'était ce jour-là partie pour la pêche; car tous avaient voulu prendre part à l'allégresse commune. Ils s'agitaient tumultueusement sur leurs toitures presque plates, et leurs corps noirs comme l'ébène et à demi nus, se détachant nettement sur le bleu du ciel, donnaient à cette scène un cachet des plus sauvages. On aurait cru voir les hideux ébats d'une légion de diablotins. »

Ne restons pas sous l'impression de ces imaginations fantastiques, et notons, incidemment, que l'on trouve parmi les habitants de ces *todjis* des plongeurs excellents. On m'a

raconté que l'un d'eux se présenta au roi de Porto-Novo, s'offrant à aller par-dessous l'eau percer les stationnaires anglais et les couler ainsi dans la lagune. Le roi ne voulut pas croire à la possibilité de cette entreprise : comment, se disait-il, rester assez longtemps submergé? Pour vaincre les hésitations du roi, notre *homme-poisson* se fit porter au milieu de la lagune et fit le plongeon. Les témoins attendirent longtemps. A la fin, ils désespéraient de le voir surnager; ils le croyaient victime de son imprudence, quand il reparut à la surface, et regagna l'embarcation qui l'avait porté là.

Mais trêve de digressions. Le vent ne nous est plus favorable : serrons notre voile, remontons à force de rames vers la crique de Godonné. Armés de la pagaie, les canotiers s'assoient des deux côtés, sur le bord de la pirogue, et ils frappent en cadence, s'animant de la voix. Tantôt ils chantent, et tantôt ils marquent le mouvement cadencé de la pagaie, à l'aide d'expirations vives et bruyantes dont ils se font un refrain : « *Ah! — ah! — ah! ah! ah!* » Chaque expiration marque un coup de pagaie.

Tant d'efforts, tant de chants ramènent nécessairement le couplet chéri : « *Oyibo, adéou, foun mi ni cachacha wa,* O blanc, salut! donne-moi du tafia. »

Puisqu'ils l'ont gagné, donnons-leur-en une bonne rasade. Tout aussi bien, le moment est venu de les encourager et de ne pas les perdre de vue. Devant nous flottent des amas de plantes aquatiques. Il s'agit de se frayer un passage dans ce dédale inextricable, et de découvrir dans ces vastes marécages le chenal tortueux par où l'on arrive à la terre ferme.

Le nénufar a beau étaler sa blanche corolle, on ne se donne pas le temps de l'admirer; on est pressé de ne pas se laisser surprendre par la nuit dans cette sentine de moustiques et d'insectes venimeux. Après de longues hésitations, nous entrons dans le dédale... Enfin, nous voilà arrivés!

Fuyons vite la lagune infecte. Dieu veuille que les miasmes qui s'en exhalent ne nous donnent pas une fièvre trop violente !

Godomé est une petite ville de 1,500 habitants environ, située à sept ou huit kilomètres de la plage, vers le nord. Les cartes marines marquent la plage de Godomé sous le nom de Jacquin. Entre la ville et la plage, le terrain est marécageux et couvert de hautes herbes. J'ai vu, auprès de la ville, de véritables fourrés de ricins.

Godomé est la partie principale du Dahomey, à l'est. Là, comme ailleurs, on fait bonne garde : il n'est guère possible de passer quand les autorités *ferment les chemins*.

Le commerce était assez actif autrefois dans cette ville. Aujourd'hui, il l'est moins, parce que les comptoirs établis à Agbomé-Calavi interceptent les marchandises venant du nord.

Agbomé-Calavi, et mieux peut-être *Agbomé-cpévi* (le petit Agbomé), n'a pas au delà de 800 habitants. Ce village est bâti sur le bord d'une lagune qui déverse ses eaux dans le grand lac, à la partie du nord-ouest. Il faut une heure et demie pour se rendre en pirogue d'Agbomé-Calavi à l'entrée du Nokoué. Les relations avec Godomé sont faciles par terre : je suppose qu'il n'y a pas plus de 8 à 9 kilomètres d'un point à l'autre, et le chemin est relativement bon et agréable.

Il y a quelques années seulement que les Français établirent à Agbomé-Calavi des succursales de Godomé et de Kotonou ; et déjà lorsque je quittai la côte des Esclaves, Godomé avait perdu de son importance, et tendait à n'être plus guère qu'un simple entrepôt.

De Godomé à Wydah, le voyage se fait en hamac. On traverse une vaste plaine sablonneuse couverte de hautes herbes. Les palmiers de toute espèce, des rondiers particulièrement, dressent leur tige élancée et étalent leur feuillage en forme de parasol au sommet de leur tronc.

Linné surnommait les palmiers *les princes du règne végétal,* à cause de leur élégance. Nous voudrions pouvoir dépeindre ce que le paysage emprunte de pittoresque à la présence de ces beaux arbres portant à une hauteur de 6 ou 7 mètres leur bouquet de feuilles et leur grappe de fruits; mais je ne vois rien chez nous qui puisse se prêter à une comparaison.

Le hamac a ses agréments: il est très-précieux dans ces pays où l'on n'a ni chemins de fer, ni voitures, ni chevaux. Somme toute, si l'on est balancé, secoué, cahoté; si l'on est exposé à prendre un bain de siége, voire même un bain entier, en passant les lagunes, ne vaut-il pas mieux se faire porter que de voyager à pied? On se fatiguerait à marcher; la fatigue amènerait la fièvre..... la fièvre, toujours prête à vous saisir!...

Si les hamaquaires sont bons, on se console aisément de n'avoir pas d'autre véhicule, dût-on même subir le supplice dont parle M. Vallon, dans le récit de son voyage à Abomey. « Pendant que le porteur de derrière, dit-il, a de l'eau jusqu'à la cheville, celui de l'avant, malgré toute sa souplesse et tous ses efforts, s'enfonce subitement jusqu'aux reins; c'est à grand'peine que les six autres vous soutiennent par les côtés, l'un tombant, l'autre glissant, celui-ci poussant, celui-là se retenant à votre hamac. »

Je disais, tout à l'heure, que le hamac a ses agréments; on voit que tout n'est pas agrément... dans le passage des lagunes, surtout. La position du voyageur n'est rien moins que commode, quand les hamaquaires le saisissent par les épaules, le levant sur leur tête, le ployant, Dieu sait comme. Un voyage en hamac abonde en péripéties : l'expérience m'a fait connaître celles que je raconte. Une fois même, dans ce trajet de Wydah à Godomé, je dus mettre pied à terre, afin de nous tenir tout prêts à repousser une bande de loups qui venait à nous, dans la nuit.

Les porteurs de hamac vont grand train : on peut dire

qu'habituellement ils sont lancés au trot. Ils sont toujours assez nombreux pour se relever de temps en temps. Dans les passages difficiles, l'un d'eux passe devant, explore le terrain et avertit les autres par le cri de : « *Cpèlè-cpèlè!* Doucement! »

Après deux heures de course, on arrive à l'entrée d'un bois, où les hamaquaires ont l'habitude de faire halte. Tout suants, il se désaltèrent dans les eaux d'une source qui est là, et l'on se remet en marche. Quatre heures seulement après le départ de Godomé, les porteurs mangent et se reposent, pendant une demi-heure environ, à un endroit où l'on trouve des vivres, de l'eau et un abri.

De la grande halte à Wydah le sol est marécageux.

Le trajet de Godomé à Wydah dure de six à huit heures.

Wydah est la ville la plus populeuse du Dahomey; elle renferme de 20 à 25,000 habitants. Les indigènes lui donnent le nom de Gléhoué; et les Portugais, celui d'Ajouda.

Quelques maisons se distinguent par leur aspect européen, au milieu des cases basses des nègres : ce sont les demeures des blancs (*blancs de toute couleur,* bien entendu). On rencontre, en outre, trois établissements qui furent des forts, au temps de la traite, et qui en portent encore le nom : le fort anglais, le fort portugais et le fort français.

On ne part pas de Wydah sans demander au Yévogan, qui est le chef principal de l'endroit, sans lui demander d'*ouvrir les chemins,* c'est-à-dire de ne pas mettre d'entraves au départ. Car on entre librement au Dahomey, mais on n'en sort qu'avec une autorisation spéciale; et il arrive parfois que l'autorité locale vous *ferme les chemins.*

De Wydah à Grand-Popo le voyage se fait par lagune, en pirogue. De temps à autre, on s'entend héler : c'est un décimère, ou douanier, qui réclame du tafia. Le plus prudent est de céder gaiement à ses cupides exigences, si l'on ne veut être retardé et ennuyé.

RHODES HOUSE ★OXFORD★ LIBRARY

Grand-Popo (nom indigène, *Pla*) est un assemblage de maisons parsemées sur les îles de la lagune et sur la plage. On ne peut pas dire que ce soit une ville; c'est une peuplade qui se forma, comme les villages bâtis sur pilotis dans le grand lac Nokhoué, de Dahoméens fuyant le despotisme royal. Comme les habitants d'Ahouansoli, ceux de Grand-Popo se sont abrités derrière la lagune, parce que la superstition défend aux armées du Dahomey de franchir la lagune. Pour prévenir les attaques des bandes du Dahomey, les indigènes ont soin de ne pas laisser obstruer la Bouche-du-Roi, large ouverture par où la lagune se déverse dans l'Océan.

Agbananquein, à gauche, sur la plage, mérite d'être signalé. Signalons aussi Nikoué, où je vis tous mes piroguiers sauter à terre l'un après l'autre, et me menacer de me laisser là tant qu'il leur plairait. Le premier partit sous prétexte d'aller chercher de l'eau; le second l'accompagna; le troisième descendit pour les appeler, disait-il; le dernier tempêtait à bord, comme s'il les semonçait de ne pas les suivre, et se précipita vers eux. Quand tous furent à terre, et moi au milieu de l'eau, je fus tout déconfit de les voir s'installer tranquillement, afin de manger. Discourir eût été peine inutile; je pris un bambou et je fis mine de pousser la pirogue au large. Ce langage d'action persuada à mes nègres qu'ils pouvaient dîner à bord, et les décida à repartir.

Nous arrivâmes à Agoué à l'entrée de la nuit.

Agoué porte le nom d'Ajigo, en langue du pays. Il acquiert tous les jours de l'importance, et tend à devenir le point central des petites républiques de ces parages. Sa population fut plus que décimée par la variole, en 1873. Sur six mille habitants, quinze cents furent victimes du fléau.

La ville est bâtie entre la lagune et la mer; la langue de terre sur laquelle elle se trouve n'a pas deux mille mètres de largeur. Il y a à Agoué beaucoup de Nagos; ils ont

leur quartier; les Malais ou musulmans ont aussi le leur. Avant 1873, les habitants des divers quartiers faisaient assaut de chants et de fêtes. Le deuil fit cesser ces pacifiques réjouissances.

Sous l'autorité d'un chef qui se donne le titre de roi, Agoué est une véritable république, où chacun a sa part d'influence dans les affaires. Les délibérations importantes d'intérêt général ont lieu sur la place publique, devant l'assemblée du peuple.

La fondation d'Agoué remonte seulement à l'année 1821. Un certain Feliz de Souza ayant à se plaindre de Comlagan, chef de Petit-Popo, excita contre lui une révolte. Georges, mis à la tête du mouvement, réussit à chasser Comlagan. Celui-ci vint s'établir, avec ses partisans, à l'endroit où se trouve Agoué, et fonda un petit État qui a soutenu plusieurs fois son indépendance, les armes à la main.

Nom des cabécères d'Agoué :

1° Comlagan, fondateur d'Agoué;
2° Catraé, fils du précédent;
3° Agounou, cousin de Comlagan;
4° Toyi, qui régna de 1835 à 1844;
5° Kodjo-Dahoménou (1844-1846);
6° Hanto-Tona (1846-1858);
7° Coumin-Aguidi (1858-1873);
8° Atahounlé. Quoique son prédécesseur fût mort le 15 juin, ce dernier cabécère, qui régnait encore à mon départ, ne monta sur le trône que le 30 novembre 1873.

Les événements les plus notables de l'histoire d'Agoué sont :

Vers 1835, l'arrivée d'esclaves libérés, venus du Brésil avec des habitudes chrétiennes. D'autres vinrent encore plus tard.

En 1852 (26 janvier), un vaste incendie dévore toutes les cases, moins trois. L'incendie ayant commencé chez

une certaine Marcellina, on a conservé à ce désastre le nom d'*incendie de Marcellina*.

Le règne de Coumin-Aguidi, septième cabécère, restera mémorable. L'avénement de ce chef froissa l'amour-propre de Pedro Codjo, nègre riche et influent, qui avait passé quelque temps au Brésil, où il apprit le métier, non de roi, mais de calfat. Il habitait Agoué, et se trouva déçu dans ses espérances ambitieuses. Aigri, irrité, il arma ses nombreux esclaves, s'enferma chez lui et ouvrit le feu sur la ville, dans le but de détrôner le cabécère élu. Il n'y put réussir, et se retira à Petit-Popo, d'où il dirigea contre Agoué des attaques multipliées à l'aide des bandes d'Aounas qu'il salariait. Agoué résista avec avantage derrière ses remparts de cactus. Une fois elle fut brûlée; mais elle se releva aussitôt, et ne quitta pas la défensive.

M. Borghéro, premier supérieur et fondateur de la mission catholique à la côte des Esclaves, intervint dans ces démêlés. Il dit dans une lettre du 3 décembre 1863 :

« Les négociants les plus influents, les officiers de la marine anglaise et le commodore lui-même, des ministres protestants avaient fait toute sorte de démarches pour arriver à une conciliation : rien n'avait pu réussir. Quelques mois après notre arrivée, en 1861, nous avons été invités à intervenir dans cette affaire pour pacifier, s'il était possible, les deux pays. Ce ne fut qu'en février 1863 que je pus m'absenter de Wydah pour ce voyage.

« Voici en substance mes négociations pour la paix. Le chef d'Agoué et, en général, ce que nous appellerons le peuple, étaient tous disposés à la paix. Je pris de nouvelles informations sur l'état des querelles, et j'acceptai la médiation qui m'était offerte. Le chef d'Agoué me donna plein pouvoir pour négocier la paix avec le chef de Petit-Popo; celui-ci me reçut avec beaucoup d'égards et de politesse, mais se montra indomptable et tout à fait résolu à continuer la guerre. Le peuple de Petit-Popo n'a dans cette

guerre que très-peu de part; il est presque neutre. Le chef prend à sa solde des gens tirés des peuplades sauvages situées plus à l'ouest; ce mode de recrutement retarde les attaques et fait traîner les hostilités en longueur. Nos conférences continuèrent deux jours, et le chef de Popo, contrairement à l'usage de tous ces pays, voulut que personne ne fût témoin de nos pourparlers : il était évidemment seul à soutenir une hostilité désastreuse. Il mettait à la paix des conditions impossibles : il voulait être maître d'Agoué et être indemnisé de tout ce qu'il avait perdu pendant la guerre, sans tenir compte de toute une ville qu'il avait incendiée. Les chefs d'Agoué, au contraire, remettaient tout dommage à eux causé, à condition de rentrer en paix. Quand j'eus épuisé tous les moyens de conciliation sans rien obtenir, il ne me restait plus que de recourir aux intimations que notre caractère nous oblige quelquefois de faire entendre aux puissants de la part de Dieu. Du moment, lui dis-je, qu'il refuse d'accepter un accommodement honorable et avantageux, il n'avait qu'à s'attendre à tomber sous la main de la vengeance divine. Il parut terrifié de cette pensée, et bientôt revenu de sa première impression, comme je le poussais à une résolution, il me promit, sous une espèce de serment, qu'il n'attaquerait jamais Agoué s'il n'était point provoqué; mais que se réconcilier était pour lui impossible. Je l'assurai qu'Agoué en ferait autant. A mon retour dans cette ville, je fis une relation de mes négociations aux chefs réunis; le principal d'entre eux promit, devant tous et au nom de tous, qu'il ne provoquerait jamais ses voisins. Il assura qu'il n'avait jamais voulu la guerre, et, pour preuve, il ajouta que, dans une bataille où il avait chassé les ennemis, il avait épargné leur vie en défendant aux siens de les poursuivre, parce qu'ils étaient tous, disait-il, de la même famille. »

Grâce à cette intervention du prêtre catholique, les hostilités prirent fin. Elles ne se renouvelèrent pas depuis.

Le commerce et l'agriculture sont les sources de la richesse d'Agoué. Sur le bord de la mer, à l'endroit où se trouve la ville, le terrain est sablonneux; la végétation y est nulle. Les cultures sont au nord, de l'autre côté de la lagune. Les navires s'approvisionnent bien à Agoué, qui fournit aussi des vivres au Dahomey.

On trouve dans cette petite république les restes d'une peuplade détruite par les Dahoméens : je veux parler des Manhis. Lorsque leur pays fut ravagé, ceux de cette tribu qui survécurent vinrent chercher asile à Agoué. Leurs fétiches et leurs féticheurs y ont depuis droit de cité.

Agoué est à neuf kilomètres de Petit-Popo. On s'y rend en pirogue, par la lagune; ou bien par la plage, en hamac.

Petit-Popo existait déjà au dix-septième siècle, puisque les voyageurs anciens font mention d'une guerre soutenue par cet État, en 1700, contre Coto; et ils parlent de Petit-Popo comme d'un État déjà constitué. Ses premiers habitants vinrent d'Acra, chassés par les Aquamboés, qui envahirent leur pays. Nous puisons ce détail dans Walckenaer.

Ce qu'ont raconté des voyageurs modernes sur l'origine de Petit-Popo ne regarde évidemment qu'un quartier de cette ville; car la ville a trois quartiers distincts, ayant une existence et des intérêts propres. L'un de ces quartiers a nom Anéjo (cases des Anès). C'est là que s'établirent les noirs minas de la tribu des Anès, qui, originaires de la côte d'Or, furent jetés sur la plage par la tempête. Leur établissement à cet endroit donna naissance au quartier qui porte leur nom, mais non à la ville; Petit-Popo existait déjà depuis bien des années. En langue du pays on l'appelle Plavijo, en prononçant le *j* comme en espagnol.

Petit-Popo n'est pas sans importance pour le commerce.

Nous terminerons notre voyage le long de la côte des Esclaves à Porto-Ségouro, que les indigènes nomment Abodranfon. Je n'allai jamais plus loin vers l'ouest.

Porto-Ségouro eut des commencements identiquement

semblables à ceux d'Agoué. Comlagan ne fut pas suivi de tous ses partisans à Agoué; une partie se dirigea vers le couchant, et alla fonder Abodranfon.

Messan, chef de Porto-Ségouro à mon départ, administrait depuis 1870. Son avénement fut signalé par des vengeances et des exécutions d'une atrocité inouïe. Plusieurs de ses ennemis personnels payèrent de leur tête l'influence dont ils jouissaient. Un Brésilien me racontait avec horreur l'exécution d'un esclave, qui fut brûlé vif, au milieu des danses et des libations de la foule. Des fenêtres de sa maison, il avait suivi les détails de ce cruel supplice. Ce spectacle laissa dans son âme une profonde indignation.

Du côté du continent, Porto-Ségouro est situé sur la lagune Hacco. Cette lagune est très-large; elle s'enfonce fort avant dans les terres, et les gens du pays prétendent qu'elle est aussi large jusqu'à sept ou huit journées. Cette position avantageuse favorisant les relations avec l'intérieur, elle présage à Porto-Ségouro un avenir brillant.

CHAPITRE XVII

EXCURSIONS.

Dans le chapitre précédent, j'ai raconté avec quelques détails un voyage que je fis moi-même. Dans celui-ci, j'analyserai ce que d'autres missionnaires ont raconté de leurs excursions. Revenant de l'ouest à l'est, nous nous arrêterons à Agoué pour suivre le Père Ménager à Akrakou. A Porto-Novo, nous suivrons le Père Poirier à Sakaté, et le Père Courdioux à Okiadan. Enfin, de Lagos, nous verrons le Père Borghéro aller reconnaître le Jébou et Abé-okouta; nous verrons aussi les missionnaires catholiques s'établir dans cette grande ville.

AKRAKOU.

J'étais encore à Agoué, lorsque le Père Ménager fit une excursion à Akrakou, ville de deux à trois mille âmes, située au nord-est d'Agoué. Parti à six heures du matin, notre excursionniste traversa la lagune en pirogue, et se mit ensuite dans son hamac porté par deux noirs vigoureux. « Doucement balancé sur leurs fortes épaules, écrivit-il à ses parents, je laissai avec bonheur mes pensées se reporter aux belles et fraîches matinées d'été et de printemps passées auprès de vous. Des centaines d'oiseaux au brillant plumage et au chant varié animaient gaiement cette nature parfois si sauvage, à laquelle la main de l'homme n'a jamais disputé

que quelques pieds de terre pour construire sa case. Chaque année, cette plaine se couvre d'une nappe d'eau. Récemment desséchée et engraissée par les détritus qu'y déposent les eaux limoneuses, elle offrait le spectacle d'une végétation des plus luxuriantes...

« Il est près de dix heures. Nous arrivons à Akrakou. On entre dans la ville par un petit chemin qui conduit directement à la maison du cabécère...

« Je témoignai le désir de visiter la ville. Le cabécère fit porter devant moi son bâton, et je parcourus ainsi, suivi des grands et de la foule, les rues tortueuses et étroites d'Akrakou. Au fond d'une grande place, se dresse, environné de hauts et magnifiques arbres, le seul monument de la cité; c'est une vaste maison ouverte où le roi rend la justice devant son peuple.

« A Akrakou, on se sent déjà à l'intérieur. La végétation est toute différente. »

Avant de repartir, le Père Ménager visita la foire. Elle se tient à quelques minutes de la ville, près d'une lagune dont les eaux coulent vers Grand-Popo ou Agbananquein.

Le Père Ménager rentra à Agoué à huit heures du soir environ, harassé de fatigue, mais très-satisfait. Nous nous disions combien il serait avantageux de relier Agoué à Akrakou par un canal.

OUÉMÉ — SAKÉTÉ — OKIADAN.

De Porto-Novo, les missionnaires ont visité Ouémé, à l'ouest; Aggéra et Sakété, au nord; Okiadan, au nord-est.

OUÉMÉ.

En 1868, j'allai de Porto-Novo à Ouémé, avec M. Courdioux, non en touriste, mais en qualité de chirurgien militaire. Notre but était moins d'explorer le pays que de porter nos soins à de malheureux blessés. La guerre avait éclaté entre le roi de Porto-Novo et la province de Ouémé, à l'oc-

casion d'un cabécère que le roi voulait imposer à Ouémé et que Ouémé refusait d'accepter. Or, dans une rencontre, plusieurs soldats de l'armée du roi tombèrent blessés sur le champ de bataille. On les portait à l'hôpital de la mission comme on les avait relevés, sans songer à étancher le sang; en sorte qu'ils nous arrivaient épuisés, perdus. Cela me donna l'idée d'aller où l'on se battait, afin de faire un premier pansement. J'avoue que j'étais curieux aussi d'assister de près aux opérations d'une guerre en pays nègre.

Nous partîmes vers onze heures, et nous essuyâmes en route une tempête si violente que M. Courdioux avait ses bottes remplies d'eau. Partout nous rencontrions des hommes armés qui allaient et venaient; des femmes chargées de butin s'en retournaient vers Porto-Novo. Tous nous acclamaient. Nous traversâmes une forêt, et nous arrivâmes au milieu des combattants, après trois heures de marche. Une escouade d'hommes, embusquée derrière les buissons, faisait feu dans la direction du fourré. L'ennemi n'était point là, nous dit-on, mais on tirait pour l'avertir que l'armée du roi ne s'était pas repliée en arrière.

Aussitôt que le monarque fut informé de notre présence dans le camp, il nous manda auprès de lui. Nous le trouvâmes assis au milieu de ses femmes. Les troupes formaient la haie, tandis que les deux généralissimes couchés à plat ventre débitaient des louanges au vainqueur. « Tu es un grand roi, disaient-ils; on ne résiste pas impunément à tes volontés. Les rebelles sont châtiés; leurs villages sont détruits... etc., etc. » Le monarque nous tendit la main avec fierté, nous fit porter des siéges et servir de bon vin de Bordeaux, qu'il n'avait eu garde d'oublier dans son palais. Naturellement nous bûmes à la gloire du puissant potentat.

La Providence bénit nos efforts; nous eûmes le bonheur de faire couler l'eau sanctificatrice du baptême sur le front de plusieurs mourants.

AGGÉRA.

Les blancs ne sont pas tenus en chartre privée à Porto-Novo comme au Dahomey; ils peuvent circuler sans trop de difficultés dans les environs. Peu de missionnaires passent plusieurs mois dans cette station sans visiter Aggéra. Cette ville, importante par ses marchés, est située à deux heures de Porto-Novo, dans la direction du nord. Les communications avec l'intérieur y sont faciles; mais il n'est pas permis aux blancs d'y fixer leur résidence. On les accueille bien, on est prévenant pour eux, on leur fait mille promesses : c'est tout.

L'étroit sentier qui court de Porto-Novo à Aggéra traverse une plaine cultivée en partie, et en partie couverte d'herbes et parsemée de palmiers.

L'air est plus sain à Aggéra qu'à Porto-Novo; les habitants y jouissent d'une plus grande longévité.

Au delà d'Aggéra on rencontre immédiatement une lagune, dont les eaux inondent une forêt épaisse qui couvre la rive opposée.

Généralement les blancs s'arrêtent à cette lagune. M. Poirier est allé jusqu'à Sakété, afin de reconnaître ce que les noirs appellent *les montagnes de l'intérieur*.

SAKÉTÉ.

Après avoir traversé la lagune en pirogue, M. Poirier gravit une petite colline au haut de laquelle se trouve un village. « Le chef se nomme Iangran; c'est un prince de la famille royale de Porto-Novo »; un de ces *ahovi* ou princes des mattes dont nous avons déjà parlé. Les princes, d'après le droit coutumier du pays, ne peuvent résider dans la capitale. Ils se fixent à la campagne, où ils deviennent de petits tyranneaux, redoutés à cause de leurs exactions et de leur cruauté. Les têtes accrochées aux arbres montrèrent au missionnaire que Iangran méritait la réputation faite aux *ahovi*.

Deux haltes, l'une à Lakké, l'autre à Cougé, permirent au touriste de reprendre haleine. Il n'apercut Sakété qu'au déclin du jour.

Dans cette région, les arbres atteignent des proportions colossales; on rencontre des pierres sur le chemin. « Au milieu d'une terre rouge mêlée d'argile, on trouve d'énormes blocs isolés. Ce granit, d'une substance jaune, semble être d'origine volcanique. Après avoir dégagé un bloc de la terre qui l'entoure, les noirs l'exposent au feu; et dès qu'une fente se déclare, ils y enfoncent des coins de fer. » Ce mode d'extraction est long et pénible; mais c'est le seul possible à des gens privés d'outils et ignorant l'art du mineur.

M. Poirier obtint, non sans difficultés, une audience du roi. Sa Majesté, comme tous ses congénères, se montra prodigue de compliments et de promesses.

Les maisons de Sakété sont isolées et protégées par des buissons, des arbustes ou de petits bosquets, qui servent, en temps de guerre, de véritables retranchements. J'ai remarqué des habitations fortifiées ainsi aux environs de Porto-Novo, particulièrement au levant, du côté de Ouéké.

OKIADAN.

Okiadan se trouve au nord de Badagry, sur le bord de l'Ocpara, grande rivière qui déverse ses eaux dans la lagune. MM. Courdioux et Verdelet voulurent visiter cette ville; mais ils ne purent s'y faire autoriser. Nous ne répéterons pas ce que nous avons rapporté de leur excursion, à propos du tatouage (chap. II).

Les Anglais, par un traité du 4 juillet 1863, promirent leur protectorat à Okiadan. De leur part, les chefs de cette ville avaient promis *de s'inspirer de la politique britannique* dans leurs relations avec les tribus voisines. Ils s'engageaient, en outre, à empêcher sur leur territoire les opérations de la traite et à favoriser les promoteurs du commerce légal, à quelque nation ou tribu qu'ils appartinssent.

JÉBOU.

Le Jébou se trouve à l'est de la colonie de Lagos. Il a une population de plus de 400,000 habitants, et est partagé pour l'administration en deux parties : le Jébou-Rémo et le Jébou-Odé. Odé est le siége du gouvernement général et la résidence de l'*awajali*, souverain de la nation.

Les Jébous sont rudes et violents dans leurs manières. Ils tentèrent d'abord de ruiner Abè-okouta, puis en devinrent les alliés. L'islam a fait des progrès parmi eux.

M. Borghéro voulut pénétrer dans leur pays en avril 1864. « Depuis ces dernières années, a-t-il écrit, les Jébous ont adopté pour politique l'exclusion de tous les étrangers. Ils vivent, du reste, dans un isolement complet; leur roi s'enveloppe de tant de mystère qu'il est invisible même pour ses propres sujets. Si quelque circonstance le force à communiquer avec eux, il ne le fait qu'à travers un voile qui le dérobe à leurs regards.

« Je fus reçu à Épé par le chef militaire qui porte le titre de *possou*. Dans sa simplicité patriarcale, il m'accueillit très-gracieusement; mais il ne voulut jamais me permettre d'aller à Odé, ni de séjourner à Épé plus de quelques jours. »

Épé est la ville la plus importante du Jébou. Elle se compose de la ville haute, située sur un petit plateau, et de la ville basse qui borde la lagune. Les Anglais voulurent s'emparer d'Épé, il y a quelques années. Possou les laissa débarquer, puis les reprit en flanc et les rejeta sur la lagune, en leur infligeant des pertes qui les ont rendus plus circonspects. Le major qui commandait la compagnie de débarquement reçut une balle au visage.

« Les lagunes, à l'est de Lagos, diffèrent notablement de celles qui sont à l'ouest. En général, les premières sont beaucoup plus larges, quoique sur quelques points elles se rétrécissent et n'offrent plus qu'un étroit canal. Au lieu d'avoir, comme les autres, des bords inaccessibles, la terre

est ici séparée de l'eau par des arbres souvent gigantesques, dont la variété et la forme offriraient au botaniste un sujet intéressant d'étude.

« Nous partîmes (en pirogue) vers onze heures du matin, et nous arrivâmes en vue de Lagos le lendemain matin, 23 avril. » (Borghéro.)

ABÈ-OKOUTA.

A Lagos nous sommes déjà dans le pays que les voyageurs et les géographes anglais, après les Arabes, appellent Yarriba ou Yorouba. Les indigènes, eux, le nomment Nagos. Quelquefois, il est vrai, on les entend parler du Yorouba; mais ils ne désignent sous ce nom que la partie la plus septentrionale des pays nagos. Ceux-ci s'étendent depuis le Barba (Bornou) et le Nufé, au nord, jusqu'à l'océan Atlantique, au sud; et depuis le Dahomey et Porto-Novo, à l'ouest, jusqu'au Benin et au Niger, à l'est.

Abè-okouta, capitale des Egbas, n'a pas moins de 200,000 habitants. Cette ville, plusieurs fois attaquée par le Dahomey, a toujours résisté avec avantage. Sa position centrale lui donne une grande importance pour le commerce de l'intérieur et pour la diffusion de l'Évangile et de la civilisation chez les Nagos. Nous y avons vu les Anglais s'y établir et s'en faire chasser. En 1880, les missionnaires catholiques y fondèrent une station. Accompagnons-les à Abè-okouta.

On part de Lagos en pirogue dans la direction du nord, et l'on s'engage dans l'Ogoun. « Ce fleuve débouche dans le lac Corodou par un canal qui traverse un grand bois de palétuviers. C'est une étrange navigation que celle de ce canal. Représentez-vous des arbres dont les troncs, soutenus par de longues racines, ne commencent qu'à trois ou quatre mètres au-dessus de l'eau. De leurs branches descendent des filaments qui plongent au fond du fleuve par leur extrême pointe, et de là poussent un nouvel arbre. Multipliez ces arbres de manière à en former une forêt

émergeant du lit même du fleuve, et vous aurez une idée de celle que nous allons traverser. C'est dans le dédale de ces racines qu'il faut naviguer, sous ces grottes découpées et fantastiques qu'il faut diriger la pirogue. A chaque pas vous rencontrez un nouvel obstacle; une racine descendue d'hier vous barre un passage jusque-là resté libre. Que de manœuvres pour vous frayer une route! Vous avancez à la faible lueur d'une lanterne; l'écho répète les cris des piroguiers; d'autres voyageurs, embarqués comme vous sur le canal, demandent des renseignements pour se diriger; des oiseaux inconnus, effrayés de tous ces bruits, volent en désordre avec des cris sinistres, tandis que des singes de toute espèce, qui vous regardent, semblent se moquer de votre embarras. »

Au milieu de ce bois se trouve le village d'Agboï, où M. Borghéro passa la nuit du 4 au 5 mai 1864. Il faut voir dans sa lettre (*Annales de la propagation de la foi*, t. XXIX, mars) combien il lui fut difficile de trouver un gîte, et quel gîte! afin de prendre du repos.

« Nous nous mîmes en marche de grand matin, ajoute M. Borghéro, et, après deux heures de navigation, toujours à travers les palétuviers, nous entrâmes enfin dans le courant du fleuve. »

« A peine sortis du canal, dit à son tour M. Holley (août 1880), nous entrâmes dans un courant rapide qui s'élargit un peu. Les rives sont bordées de grands bombax, de vigoureux cotonniers qui servent d'appui aux lianes souples et élégantes. Çà et là des berceaux de fleurs rouges et blanches tapissent avec grâce ces géants de la lagune, et offrent un coup d'œil enchanteur. Sur ce fond de verdure, de végétation luxuriante, se détachent de nombreux palmiers nains dont la feuille contraste agréablement avec celle des autres arbustes.

« La navigation de l'Ogoun est très-difficile. Le fleuve, encaissé dans son lit, ronge ses rives limoneuses et mine la

terre qui porte le bombax; l'arbre s'affaisse sous son propre poids, s'incline, tombe, et par sa chute barre le passage. C'est avec beaucoup de peine et de danger qu'on parvient à franchir ces obstacles, en passant tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de ces troncs énormes. Les habitations sont rares le long de l'Ogoun, et le silence qui règne autour de vous donne au spectacle déjà si grandiose de ces bords une nouvelle majesté. » (Borghéro.)

On rencontre, en remontant l'Ogoun, les villages d'Oricha, d'Ichéri, de Go-Houn, d'Obba, d'Oré et de Tekpana.

Ichéri fut dévasté, il y a quelques années, par les Jébous. Il se divise en deux quartiers, celui des Malais et celui des païens.

Go-Houn est sur la rive gauche du fleuve, à trente mètres environ à pic au-dessus du courant.

Obba ne présente que cinq ou six maisons.

Avant d'arriver à Tekpana, le pays change d'aspect. On quitte la contrée des Egbados, ou *Egbas de la côte,* et l'on entre dans celle des Egbas proprement dits. Ces Nagos, les plus renommés de tous, sont maîtres d'Abè-okouta. Ils se sont adonnés à l'agriculture et au commerce; ils ont même quelques petites industries. Ils fabriquent des objets en terre cuite, en cuivre et en fer, des tissus de coton, des nattes et autres articles en filaments de palmier et en paille, etc., etc. Grâce à ce genre de vie et à ces occupations, les Egbas sont d'humeur pacifique. On aurait tort, néanmoins, de les croire dépourvus d'énergie et de courage.

A Titi, le courant, resserré entre les rochers qui encaissent le fleuve, est rapide et plein d'écueils.

Aro, lieu de débarquement pour Abè-okouta, est un petit village situé un peu au-dessus de Titi.

La durée du trajet de Lagos à Abè-okouta est de cinq jours environ.

Abè-okouta signifie *sous les rochers.* Cette ville est bâtie sur la rive gauche de l'Ogoun, dont le cours forme une

barrière naturelle contre les incursions du Dahomey, le grand dévastateur de ces régions. Elle est située par 7° 8′ de latitude nord et 1° 25′ de longitude est, en un lieu où se dressent des masses granitiques qui firent donner à la ville le nom qu'elle porte. Les débris de cent peuplades diverses vinrent là chercher un asile, vers 1820, alors que les guerres suscitées par la traite dévastaient les régions environnantes. Chaque peuplade garda son autonomie dans cette ville fédérative dont les quartiers divers portèrent les noms des villages abandonnés. On distingue encore à Abè-okouta sept quartiers principaux dont les chefs portent le titre de roi : Alaké, Olowou, Olidomacpa, Iloungoun, Onitoko, Agoura et Onilado. Le chef principal est à Alaké. Tandis que les autres rois sont élus par leurs sujets, celui d'Alaké est élu par les *agbalagba* ou anciens, qui forment une espèce de sénat auquel on soumet les affaires importantes. La nomination du roi d'Alaké doit être ratifiée par tous les chefs d'Abè-okouta.

Le *bachoroun*, premier ministre, tient les rênes du pouvoir exécutif. Les *ogboni*, organisés comme une loge maçonnique, forment un conseil dont les décisions s'imposent au souverain. M. Holley dit d'eux : « Ils sont les maîtres du pays, et passent pour posséder un secret : ce secret ne paraît être autre chose qu'une série de moyens connus d'eux seuls, propres à gouverner le noir, à l'exploiter et à paralyser chez lui l'influence européenne. »

Les *ballogoun* (chefs de guerre) ont naturellement aussi voix prépondérante dans les conseils de l'État. Leur crédit est d'autant plus grand qu'Abè-okouta a continuellement besoin de se tenir sur la défensive contre des voisins remuants qui l'attaquent sans cesse. Partant, les ballogoun sont toujours sur pied.

Oro, le dieu policier, que nous avons déjà fait connaître, est à Abè-okouta, très-illustre et très-puissant personnage.

Nous souscrivons sans hésiter aux observations suivantes

de M. Borghéro : « L'influence du christianisme ferait des Egbas un grand peuple. Leur capitale est la porte du Sahara et du Soudan. Déjà les caravanes des Egbas poussent leurs communications jusqu'au lac Tchad et jusqu'à Tombouctou... S'ils étaient amenés à la civilisation chrétienne, quel ne serait pas leur bonheur sous un climat privilégié, dans un pays qui donne tout en abondance ! Le sol s'élève graduellement, et présente, dans ce grand espace circonscrit par le cours du Niger, des plateaux où les richesses végétales rivalisent avec les richesses minérales, des collines et des vallées fertiles, sans chaînes de montagnes qui entravent les communications. Les géographes ont bien tracé sur les cartes de grandes chaînes qu'ils appellent montagnes de Kong, mais je me suis assuré que ces montagnes sont de simples plis de terrain. Que les Egbas subissent le joug pacifique de l'Évangile, et ils ne tarderont pas à constituer une grande nation qui réunirait les branches éparses des Nagos, et établirait des relations entre le golfe de Guinée, le cours inférieur du Niger et le Soudan. »

CHAPITRE XVIII

GÉOGRAPHIE DU DAHOMEY.

Le Dahomey a pour limites : au sud, la partie de l'Océan connue sous le nom de golfe de Guinée ou mer de Guinée; à l'est, l'Owo, cours d'eau qui le sépare du royaume de Porto-Novo; à l'ouest, la rivière ou lagune d'Agaouméou, qui coule cntre ce pays et les républiques d'origine *mina*. Au nord, le Dahomey ne reconnaît pas de limites, parce qu'il opère tous les ans, dans cette direction, des excursions de pillage, ainsi que nous le verrons bientôt. Aussi, demandez aux Dahoméens quel est le plus grand État de ces contrées, et ils vous répondront avec un orgueil tout patriotique : Le Dahomey est un pays sans pareil.

Dans ses limites certaines, le royaume dont nous parlons est compris entre 0° 10′ de longitude est, 0° 30′ de longitude ouest, et 6° 18′ de latitude nord.

Sur la côte, nous ne rencontrons que Wydah, Godomé et Kotonou. Nous avons déjà parlé de ces deux dernières localités; disons quelques mots sur la première.

Wydah est à 9 heures (en hamac) de Kotonou, à 9 heures d'Agbomé-calavi, à 6 heures 1/2 de Godomé. Les naturels lui donnent le nom de *Glékoué*, c'est-à-dire *maison des champs*. Située à une demi-heure de la plage, elle en est séparée par la lagune et par des marécages. C'est le point le plus considérable du Dahomey, le centre du mouvement commercial dans ce royaume.

Sa rade, mal fermée, comme toutes celles du golfe de Guinée, offre peu de sûreté aux bâtiments quand les tornades se déchaînent, ou au moment de certaines marées. Bien souvent alors les navires au mouillage perdent leurs ancres et sont en danger d'être jetés à la côte, s'ils ne gagnent le large.

La barre de Wydah est peut-être la plus mauvaise de la côte. En outre, les requins y abondent, et vont chercher leur proie jusque sur le bord. On en a vu s'échouer sur le sable, portés par une vague, et regagner la mer à la vague suivante. Aussi, que d'accidents! que de victimes! Si une pirogue prête le flanc dans une fausse manœuvre, si elle chavire, si elle prend l'eau, les noirs qui la montaient se sauvent à la nage. Arrivés à terre, ils se comptent : un des leurs manque à l'appel. Ils regardent avec anxiété; ils aperçoivent un objet qui paraît et disparaît à plusieurs reprises, puis une traînée de sang leur apprend la triste vérité.

J'ai assisté à cet affreux spectacle : il est navrant. Quelquefois la victime revient ou est repêchée, mais dans quel affreux état! Les requins lui ont arraché un ou plusieurs membres...; les chairs, horriblement déchirées, pendent de tous côtés...; le sang jaillit...

Pendant mon séjour au Dahomey, il arriva tant d'accidents durant un seul mois, que l'agent chargé de diriger les opérations de la plage était complétement découragé; il songeait à abandonner son poste, et même l'Afrique.

Notons l'observation du docteur Féris : « Ces animaux (les requins) se tiendraient, paraît-il, dans une espèce de canal creusé dans le sous-marin par les rouleaux de la barre, canal très-rapproché de la plage et la suivant parallèlement. »

La plage, à Wydah, a 400 mètres de largeur environ, entre la lagune et la mer. Ses prolongements, à droite et à gauche, s'étendent jusqu'à Lagos (1° 10′), à l'est; et à l'ouest, jusqu'aux limites du Dahomey (0° 30′). Toute cette étendue

de la côte (1 degré et 40 minutes) ne forme qu'une presqu'île, allongée des deux côtés et reliée à Godomé par les atterrissements qui ont coupé sur ce point les communications de la lagune avec le lac de Nokoué.

On ne voit sur la plage que des magasins d'entrepôt. Des agents spéciaux y surveillent les opérations durant la journée; le soir, au coucher du soleil, ils rentrent dans les factoreries, qui toutes se trouvent dans la ville proprement dite, à trois ou quatre kilomètres vers le nord. Entre la plage et la ville, à quatre cents mètres environ de la mer, la grande lagune s'étend parallèlement à la côte. Une autre lagune contourne la ville par derrière, formant une grande île, entourée, à certaines époques de l'année, d'une eau stagnante et fétide. C'est dans ce territoire que Wydah est bâtie. Dans la campagne environnante, il y a de belles cultures, des fourrés épais, de grands bois, des marais desséchés.

La ville occupe une étendue considérable.

Les quartiers sont désignés sous le nom de *salam*. Chaque chef a son *salam*, et les gens du *salam* sont *ses gens*. Les trois forts que les Européens bâtirent à Wydah ont aussi leur salam : salam français, salam anglais, salam portugais. Les noirs qui habitent ces trois derniers salams descendent en grande partie des anciens esclaves de chaque comptoir respectif.

Jusqu'on 1867, les habitants du salam français étaient *les gens* de notre fort : ils ne pouvaient se refuser à prêter leur concours pour creuser les fossés, et pour les autres travaux pour lesquels on les avait réquisitionnés. La rétribution qu'on leur devait était fixée d'avance : elle n'était pas sujette à discussion. Ce reste de suzeraineté a disparu dans la suite, à cause de la jalousie et des rivalités des agents de diverses maisons françaises de commerce.

Le fort français fut bâti en 1671, alors que Glékoué dépendait encore du royaume de Juda. Il fut occupé jusqu'en 1792. La dernière revue des nègres de ce fort eut

lieu en 1797. Il y en avait deux cent sept, sans compter ceux du salam.

Lorsque le gouvernement français fit évacuer le fort, il en laissa la garde à un noir, qui prit le titre de *commandant du fort français*. Au premier commandant succéda, par voie d'hérédité, son fils *Titi*, qui vivait encore lorsque j'étais en Afrique. Pendant longtemps, cette dignité eut plus que le prestige du nom et du rang : elle impliquait un commandement réel, peu étendu, à la vérité, et ressemblant assez à un simple commandement de parade. Cela n'empêchait pas *Titi* de se rengorger lorsqu'on battait le rappel, ou lorsque, en grand costume de lieutenant de vaisseau, il commandait sa troupe et la passait en revue.

A la fin, qu'est-il resté de ces grandeurs? Le fort étant habité par les agents de la maison Victor Régis, de Marseille, le *commandant* reste à la porte et salue les blancs qui passent devant lui. Il est, en quelque sorte, agent de police et *gardien de la paix*, à la porte du fort et dans le salam. Le soir, quand on fermait les portes, Titi montait à la salle à manger et saluait le chef de la factorerie par cette phrase sacramentelle : « *Commandant, tout est paré.* »

La fonction dont Titi était plus fier, c'était de représenter le fort français (*la France*, pour parler comme lui) à la fête des coutumes ou en d'autres circonstances plus ou moins solennelles.

En 1842, le fort français fut cédé à la maison Régis, à la seule condition qu'il serait entretenu. M. Féris a très-bien décrit l'état dans lequel il se trouve actuellement. « Les remparts, dit-il, ont la forme d'un carré presque régulier, ayant environ cent vingt à cent quarante mètres de côté, et flanqué, à chaque angle, d'un bastion circulaire. L'habitation est élevée sur le côté de la muraille qui sert de façade. Les logements y sont nombreux et spacieux. Le reste de l'intérieur du fort est occupé par de vastes magasins d'entrepôts, d'immenses cours, des jardins entretenus par les

blancs, et, du côté du nord-ouest, par une magnifique allée d'orangers.

« Les murailles ne présentent pas une épaisseur considérable, un mètre au plus; elles sont formées, comme toutes les maisons européennes, de terre rouge recouverte d'un mortier à la chaux. Il serait difficile, en effet, de trouver une pierre dans le pays.

« Tout autour des remparts a été creusé un fossé en partie comblé sur certains points, et, sur les autres, recouvert d'une luxuriante végétation.

« On trouve dans le fort un certain nombre de canons datant d'une époque plus ou moins reculée : quelques-uns gisent à l'extérieur, recouverts par les broussailles; d'autres, sur lesquels on a construit, sont encore à leur place sur les bastions et montrent au dehors leur bouche inoffensive; on en rencontre aussi couchés dans les cours.

« Enfin, quelques caronades, encore en assez bon état, sont montées sur des affûts construits à Wydah, les affûts primitifs ayant été brûlés lors d'un violent incendie qui désola le pays il y a quelques années. »

Voici en quels termes M. Borghéro, supérieur de la mission catholique, annonça ce désastre : « Le commencement de l'année 1864 fut marqué par une terrible catastrophe, qui détruisit les deux tiers de notre ville de Wydah. Le vent du nord soufflait depuis huit jours. En traversant le désert, ce vent acquiert une chaleur qui dessèche bien vite toute végétation; et les toits, recouverts d'herbes sèches, présentent une matière inflammable que la moindre étincelle suffit à embraser.

« C'est ce qui arriva le 17 février 1864. En moins de quarante minutes, les deux tiers de la ville étaient en flammes, et l'incendie devint si intense, qu'il gagna les campagnes, et ne s'arrêta qu'aux premières nappes d'eau qui lui barrèrent le passage. La factorerie française offrit un spectacle indescriptible : de vastes bâtiments, de grands chan-

tiers, des centaines de tonneaux d'huile de palme et d'eau-de-vie, des marchandises de toute espèce formaient un foyer dont la flamme s'élevait vers le ciel à une immence hauteur.

« Je vous laisse à penser de quelle émotion nous fûmes saisis. Nous n'étions que quatre ou cinq blancs pour combattre le fléau, les noirs ne sachant, comme toujours, que se tenir à l'écart, crier et pleurer. Cinquante personnes périrent dans l'incendie, et un grand nombre d'autres, parmi lesquelles je me trouvai, furent plus ou moins gravement blessées. Ce jour néfaste fut appelé par les naturels : *le jour du feu*. Notre maison devint le refuge de beaucoup de malheureux, avec lesquels nous partageâmes tout ce que nous avions de vêtements, de linge et de provisions. »

Les missionnaires étaient établis alors au fort portugais qu'ils relevèrent de ses ruines, et d'où on les chassa, malgré les assurances données quand le roi de Dahomey le leur céda. Depuis qu'ils l'ont quitté, il retombe en ruine; néanmoins, il est occupé par un sous-lieutenant et dix-huit soldats noirs de San Thomé. Un prêtre portugais est attaché à la chapelle du fort, en qualité d'aumônier.

Du fort anglais, il ne reste à peu près rien. Les décombres disparaissent sous les herbes.

Çà et là, dans la ville, on rencontre des maisons à étages : ce sont les habitations des Européens. Dans la partie occidentale, au quartier du *Zomaï*, quelques pans de murs indiquent l'emplacement de la mission catholique. Les missionnaires furent obligés de se retirer devant les vexations continuelles que leur firent subir les autorités locales.

Wydah est la ville la plus populeuse du Dahomey : elle renferme 20 à 25,000 habitants. En en donnant à peu près autant aux trois autres grandes villes d'Abomey, Cana et Allada, on n'arrive qu'à 100 ou 200,000 habitants, comme chiffre total de la population du royaume. On le voit : il faut exagérer considérablement, pour arriver à un million.

Nous compléterons la géographie du Dahomey en suivant M. Borghéro dans son voyage à la capitale.

M. Borghéro se mit en chemin le 22 novembre 1861, après en avoir obtenu l'autorisation du roi.

Il fit sa première station à une quinzaine de kilomètres de Wydah, à *Savi*, (4,000 habitants [1]), capitale de l'ancien royaume de Juda.

En avançant d'une lieue vers le nord, on arrive à l'entrée d'une forêt « qui forme une zone de vingt lieues de large, et qu'il faut traverser pour arriver à Abomey. De distance en distance, elle offre de rares éclaircies; mais le plus souvent elle est si épaisse qu'il est impossible d'y pénétrer. »

De Savi on arrive à Allada (8 à 10,000 âmes).

Capitale de l'ancien royaume de ce nom, *Allada* a beaucoup perdu de son importance. Sa position la recommande à l'attention des Européens, qui pourront en profiter quand le commerce et les autres relations seront plus libres; car un sentier commode la relie à Porto-Novo. Si le Dahomey ne tenait pas sur ce passage une sorte d'interdit, les communications avec Porto-Novo seraient faciles par la province de Wémé.

D'Allada, M. Borghéro passa dans les petits villages d'*Attogon, Henvi* et *Colli,* laissant à droite *Donou* et *Asiqui*. « A midi, raconte notre intéressant voyageur, nous atteignîmes *Toffo,* située sur le versant septentrional du charmant plateau auquel cette ville a donné son nom. Devant nous s'étendait, de l'est à l'ouest, une zone marécageuse, qu'on appelle *lama* en portugais, et *co* en langue du pays; les deux mots veulent dire boue, et ce nom n'est que trop bien appliqué. Il nous fallait traverser ce marais, qui peut avoir cent kilomètres de longueur... Nous arrivâmes au centre. Là, un ruisseau frais et limpide encaissé dans le

[1] Nous ne donnons que des chiffres approximatifs, en l'absence de recensements et de registre.

sol à une profondeur de deux mètres, et bordé de grands arbres, courait *de l'orient à l'occident*..... Agréable surprise ! Depuis la mer jusqu'à cet endroit on ne trouve pas une seule pierre ; le terrain est toujours d'argile et de sable cristallin, provenant du granit des montagnes encore inexplorées ; mais dans le lit de ce ruisseau l'on découvre une espèce de roche volcanique, qui reparaît plus loin, en avançant vers le nord..... Un savant tiendrait compte de ces premières pierres (à (75 kilomètres de Wydah) pour suivre la géologie interne du pays. »

Le docteur Féris donne au *lama*, en allant directement par *Ekpoué*, une largeur de 10 kilomètres au moins. « Sa longueur de l'est à l'ouest, dit-il, se déroule à perte de vue. D'un côté elle touche au lac Denham ; de l'autre, au grand lac d'*Hacco* », — près de Porto-Ségouro. Quel obstacle pour une armée qui voudrait attaquer la capitale du Dahomey, en venant par le sud !

Un peu au-dessus du lama se trouvent *Togbodonou* et *Agrimen*. Ensuite vient *Cana*, la ville sainte, où se trouvent les tombeaux des rois, et où chaque année, à la fête des coutumes, coulent les prémices du sang humain. « Éloignée d'Abomey de trois lieues seulement, elle y est reliée par une route qui est la merveille du pays. Elle court en ligne presque directe entre les deux villes, sur une largeur de trente mètres, traversant un terrain uniforme et légèrement incliné vers Cana. Les arbres gigantesques qui la bordent lui donnent un aspect imposant, et disposent le voyageur à rêver aux splendeurs d'une capitale ; mais la vue d'Abomey amène le désenchantement. » (Borghéro.)

Abomey, et mieux *Agbomé*, est la capitale du royaume. Elle est bien défendue, par sa position sur un plateau un peu élevé plutôt que par les murs de terre qui l'environnent.

« Son éloignement de la mer est d'environ 120 kilomètres. » (Féris.)

Le palais du roi, seul monument digne d'attention, est un

amalgame de cases et de cours jetées au milieu d'une enceinte de murs à laquelle M. Borghéro donne trois kilomètres de contour. « Cette enceinte était autrefois couronnée de crânes humains, hideuse parure que l'air et les pluies ont presque complétement effacée. Restent encore en place les tiges de fer qui les soutenaient, et quelques débris de ces anciens trophées. »

L'étranger qui se rend à Agbomé doit s'armer de toute sa patience. Encore n'est-il pas sûr d'en avoir assez pour garder le calme nécessaire. Avant de quitter Wydah, il attend que le roi lui permette de se mettre en route; à Cana, il attendra qu'on *lui donne les portes de la capitale;* à la capitale, il subira encore retardements sur retardements, avant d'obtenir une audience de congé; et les lenteurs de la politique dahoméenne lui feront supposer, peut-être, qu'on le retient prisonnier. On l'accable, il est vrai, d'obséquiosités, mais il est si peu libre que, lorsqu'on lui permet de sortir, on lui fixe et l'heure et le chemin à suivre.

M. Borghéro ne put repartir avant le milieu de janvier.

CHAPITRE XIX

QUELQUES MOTS SUR L'HISTOIRE DU DAHOMEY.

Au commencement du dix-septième siècle, le pays que nous venons de décrire à grands traits était divisé en trois États. Cette division dura encore un siècle : nous la retrouvons dans la carte du seigneur d'Anville, insérée dans les *Voyages du chevalier Des Marchais.*

1° Le royaume de Juda allait de la mer jusqu'au-dessus de *Savi,* qui en était la capitale. — 2° Au nord du *Lama* était le royaume du *Fouin,* ou *Foys.* — 3° Le royaume d'*Ardra* s'étendait entre les deux premiers, touchant à la côte par Godomé et Kotonou. La capitale du royaume d'Ardra était *Ardres,* qu'il faut probablement confondre avec *Allada,* et que Des Marchais appelle Assem; d'autres, Axim.

En 1610, le démembrement de ce dernier royaume opéra dans la contrée des changements notables. A cette époque, le roi d'Ardres mourut, laissant trois fils. Aucun des trois n'étant désigné spécialement pour succéder à son père, chacun voulut s'emparer du gouvernement, aidé du parti qu'il s'était formé par son prestige et ses richesses. La lutte fut acharnée, et le succès resta au second des trois frères.

Des deux autres, l'un alla se cantonner à l'est, avec les siens, dans une contrée qui devait appartenir à l'ancien royaume du père, et forma le royaume de Porto-Novo.

Le troisième frère traversa le *Lama*, et alla demander asile au roi des Foys. Il en fut très-bien accueilli : le roi, nommé Da, lui accorda un vaste terrain; il l'entoura d'une enceinte et s'y établit avec ses femmes, ses esclaves et ses partisans qui l'avaient suivi. Ce dernier frère s'appelait *Tacoudonou*, il est le chef de la dynastie dahoméenne.

Avant d'entrer en matière, donnons la liste des rois de Dahomey, telle que Norris l'a conservée :

1625. — *Tacoudonou* fonde l'empire du Dahomey, en ruinant celui de Fouin.

Il eut pour successeurs :

1650. — *Adanzou I.*

1680. — *Vibagée.*

1708. — *Guadja-Troudo*, ou *Troudo-Audati*. Son règne fut l'époque la plus brillante de l'histoire du Dahomey : époque de conquêtes et d'agrandissement.

1732. — *Bossa-Abadée* (mort le 17 mai 1774).

1774. — *Adanzou II* (mort en 1789).

1789. — *Winouhiou*. Ce dernier régnait encore en 1791.

Ebomi fut son successeur immédiat, puis vinrent les trois derniers rois : *Adandosan*, *Ghézo* et *Gréré*.

Ardra. Des Marchais nous apprend que « le commerce des esclaves, à l'est de la rivière de Volta, était ouvert seulement dans le royaume d'Ardra ou d'Ardres, vers l'année 1660 ». D'où nous devons conclure que les Européens n'avaient pas d'établissement ailleurs sur la côte des Esclaves, puisqu'ils ne la fréquentaient qu'en vue d'acheter des esclaves : ce qui fit donner à la côte le nom sous lequel nous la connaissons.

Au mois de janvier 1670, d'Elbée, commissaire de la marine de France, visita le roi d'Ardres à Offra. Il en reçut mille politesses. « Le roi le fit boire dans son verre : témoignage de considération et d'amitié qui n'a rien d'égal dans la nation. D'Elbée, en sortant de la tente, jeta quelques poignées de cauris, qui excitèrent beaucoup d'acclamations.

Depuis ce moment, *le commerce fut ouvert, et les Français eurent la liberté de traiter avec les sujets du roi.* »

Néanmoins, les Français et les Anglais négligèrent de traiter sur ce point; et le roi se montra porté à favoriser d'une manière exclusive le commerce des Hollandais. Ce roi, nommé Tozifon, avait été élevé dans un couvent de San-Thomé. Donc, il y avait déjà des relations établies entre cette colonie portugaise et chrétienne et les peuples de la côte des Esclaves.

« D'Elbée trouva dans la ville d'Assem quelques chrétiens nègres qui vinrent lui demander des chapelets et marquèrent un désir ardent d'entendre la messe. Ces nègres avaient sans doute été baptisés par les Portugais, pendant qu'ils étaient établis dans le royaume d'Ardra; mais il ne s'y trouvait plus aucun marchand de cette nation. »

La même année 1670, le roi d'Ardres, que les relations contemporaines appelaient aussi roi d'Offra; ce roi, dis-je, envoya un certain Matteo Lopez en ambassade à Paris. Lopez arriva en décembre; il fut reçu par le roi et par la *Compagnie des Indes*. Au nom du roi son maître, il promit aux Français aide et protection, assurant qu'ils auraient dans son pays la prééminence commerciale. On lui demanda que le roi autorisât la Compagnie « à faire couvrir sa loge et ses magasins en tuiles, au lieu de paille qui les exposait trop au feu. L'ambassadeur répondit qu'il emploierait ses offices auprès du roi son maître pour l'obtenir, mais que, n'étant pas assuré de ses intentions, il ne pouvait donner de parole. »

De même que l'usage de sandales et de chapeau est un honneur que le roi se réserve, de même il se réservait, comme privilége royal, de couvrir son palais autrement qu'avec de la paille. Au surplus, une toiture en paille, dans la maison des autres, était un faible obstacle. Or, ne lui prendra-t-il pas fantaisie d'envoyer *ses voleurs* dans les magasins de ses amis? Il leur sera facile de pénétrer secrè-

tement à travers une toiture en paille, tandis que lui-même se déclarerait ennemi, en recourant aux vexations ordinaires des *palavres*.

JUDA. Le commerce des Européens ne se faisait pas seulement avec le royaume d'Ardres, mais aussi avec celui de Juda. C'est à Savi que se trouvaient les comptoirs; toutefois, Savi étant trop éloignée de la côte, les Européens se virent obligés d'avoir à Wydah des entrepôts gardés par des hommes en armes, capables d'en empêcher le pillage. Telles furent l'origine et la destination de ces forts, dont nous avons signalé l'existence. Rappelons que le fort français fut bâti à l'époque à laquelle nous sommes arrivés (1671).

Vingt ans plus tard (1693-1694), un navire anglais, l'*Annibal*, commandé par Phillips, vint acheter 1,350 nègres à Wydah. La relation du voyage de Phillips offre des détails fort intéressants sur les incidents de la traversée et des réceptions, sur les fétiches et la féticherie. On y raconte les conjurations faites contre la mer, qui était si mauvaise qu'on ne pouvait débarquer les marchandises. On lui porta des présents, et on lui rendit de solennels hommages. On la suppliait en ces termes : « O mer, mer immense, mer terrible, sois moins inclémente : si tu veux du tafia, de l'huile, des cauris, en voilà ! » Et on lui en jetait.

A la porte du palais, il y avait une grande idole de bois, qui, disait-on, rendait des oracles. Phillips vint, pendant la nuit, afin de s'en assurer. Il attendit longtemps, sans obtenir de réponse. Il mit sa canne dans la bouche de la statue : silence ! Il logea une balle dans l'œil gauche de l'oracle muet : silence obstiné ! Et les nègres de s'étonner de ne pas voir le profanateur sacrilége frappé de mort.

Les priviléges et faveurs accordés au commerce français excitèrent la jalousie des autres comptoirs. Les Anglais, les Hollandais et les Portugais voulurent ruiner notre influence et nos intérêts; mais ils n'y purent réussir, grâce à la ferme initiative du roi.

C'était dans les premières années du dix-huitième siècle. La France avait de nombreux ennemis dont l'animosité la poursuivait jusque dans les contrées lointaines. Or, un navire français fut attaqué près de la côte de Wydah. Le roi de Juda prit les insulteurs à partie, et il imposa aux blancs un traité de neutralité « *à terre, en rade et même en vue de la rade* », sous peine, pour quiconque refuserait, d'avoir à quitter le royaume. Le traité édictait des amendes contre les comptoirs, au cas où un navire de leur nationalité en aurait insulté un autre. Il était signé : *Amar,* roi de Juda.

Le couronnement du dernier roi de Juda eut lieu en 1725. De ce que le chevalier Des Marchais a dit de cette brillante cérémonie, je ne relève que le passage suivant : « Le directeur français occupait la première place et la plus proche du roi. Le chevalier Des Marchais était assis auprès de lui, et tout de suite les principaux officiers du Comptoir.

« Au-dessous d'eux était le directeur anglais ; après lui, le directeur hollandais. Tous ces messieurs étaient assis et couverts.

« Le directeur portugais et ses officiers occupaient les dernières places et étaient debout et découverts. »

Dahomey. Revenons à Tacoudonou et au Dahomey proprement dit, dont nous pourrons maintenant donner l'histoire d'une manière suivie.

Tacoudonou répondit aux bienfaits nombreux du roi des Foys par la plus noire ingratitude et par les procédés d'une barbarie atroce : il bâtit les murs de son palais sur le corps de son bienfaiteur devenu son prisonnier et sa victime : digne commencement d'un État où le roi se plaît dans le sang et au milieu des victimes humaines. Voici les faits :

Le réfugié d'Allada voyant accourir à lui des partisans qui ne l'avaient point suivi au premier moment et d'autres mécontents qui fuyaient l'autorité de son frère vainqueur, Tacoudonou demanda trois ou quatre fois à Da de nouveaux terrains, afin d'agrandir son enceinte. A la fin, Da répondit

d'un air défiant à son protégé : « Vous bâtissez partout des maisons : quand donc vous arrêterez-vous ? Si je vous accorde toujours du terrain, vous en viendrez jusqu'à bâtir sur mon ventre. »

Cette parole, l'aventurier la réalisa. Quand il se crut assez fort, il attaqua son bienfaiteur, le fit prisonnier et s'empara du trône. « Ensuite, à côté de son ancienne enceinte (Agbomé), il entreprit la construction d'un palais digne de lui et de sa nouvelle fortune ; et quand les fondations furent creusées et qu'il fallut commencer l'édifice, il étendit le roi Da au fond de la tranchée, et sur son ventre éleva son premier palais, qui fut appelé Dahomey [1] ; ce qui signifie ventre de Da : de là le nom de Dahomey, que porte aujourd'hui le royaume. Ce palais existe encore dans la capitale, mais il n'est plus habité par le roi. » (Borghéro.)

Le second roi (1650-1680) établit les abominables coutumes des *sacrifices humains*.

Passons sous silence le règne de Vibagée (1680-1708) ; arrivons à son successeur, l'illustre conquérant qui étendit jusqu'à l'Océan les bornes de ses États.

Guadja-Troudo n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il monta sur le trône (1708). Jeune, ardent, enflammé par les récits du passé et par le désir d'avoir beaucoup d'esclaves à vendre, ce prince ne tarda pas à être la terreur de ses voisins. Il avait besoin de pouvoir compter sur les rois d'Ardres et de Juda, afin de se mettre en relation avec les comptoirs européens déjà établis ou en voie de formation. Or, souvent, il trouvait chez ses voisins un égoïsme calculé qui tournait à la ruine de son commerce. « On raconte que le roi du Dahomey était obligé d'acheter les fusils aux gens d'Allada qui les recevaient eux-mêmes des Quidamas (Judaïques). Plusieurs fois le roi d'Allada essaya de ne laisser expédier au Dahomey que des fusils auxquels on avait ôté la

[1] Da-homey : *homé* signifie ventre.

pierre à feu. Le stratagème ne réussit pas longtemps. On comprit la ruse et, pour se venger, on résolut d'attaquer Allada. Le succès couronna l'entreprise, et le roi de Dahomey ajouta à ses possessions le royaume d'Allada. De ce premier exploit à la conquête du pays de Quidda (Juda), il n'y avait qu'un pas à faire [1]. »

La conquête d'Allada se place vers 1724, époque à laquelle Bulfinch Lamb, prisonnier du roi de Dahomey, adressa à M. Tinker, gouverneur du fort anglais, la lettre suivante, pleine d'intérêt par les détails qu'elle donne :

« A Abomay, dans le palais du grand Truro Audati, roi de Dahomay, 27 novembre 1724.

« MONSIEUR,

« Il y a cinq jours que le roi me remit votre lettre du 1er de ce mois. Ce prince m'ordonne de vous répondre en sa présence. Je le fais pour exécuter ses volontés. En recevant votre lettre de sa main, j'eus avec lui une conférence dont je crois pouvoir conclure qu'il ne pense pas beaucoup à fixer le prix de ma liberté. Lorsque je le pressai de m'expliquer à quelles conditions il voudrait me permettre de partir, il me répondit qu'il ne voyait aucune raison de me vendre, parce que je ne suis pas nègre. J'insistai. Il tourna ma demande en plaisanterie, et me dit que ma rançon ne pouvait monter à moins de sept cents esclaves, qui, à quatorze livres sterling par tête, feraient près de dix mille livres sterling. Je lui avouai que cette ironie me glaçait le sang dans les veines; et, me remettant un peu, je lui demandai s'il me prenait pour le roi de mon pays. J'ajoutai que vous et la Compagnie me croiriez fou si je vous faisais cette proposition. Il se mit à rire, et me défendit

[1] BORGHÉRO.

de vous en parler dans ma lettre, parce qu'il voulait charger le principal officier de son commerce de traiter cette affaire avec vous, et que si vous n'aviez rien à Juida (Wydah) d'assez beau pour lui, vous deviez écrire d'avance à la Compagnie. Je lui répondis qu'à ce discours il m'était aisé de prévoir que je mourrais dans son pays, et que je le priais seulement de faire venir pour moi, par quelqu'un de ses gens, des habits et quelques autres nécessités. Il y consentit. Je n'ai donc, Monsieur, qu'un seul moyen de me racheter : ce serait de faire offre au roi d'une couronne et d'un sceptre. Je ne connais pas d'autre présent qu'il puisse trouver digne de lui; car il est fourni d'une grande quantité de vaisselle, d'or en œuvre et d'autres richesses. Il a des robes de toutes les sortes, des chapeaux, des bonnets, etc. Il ne manque d'aucune espèce de marchandises. Il donne les bujis [1] comme du sable, et les liqueurs fortes comme de l'eau. Sa vanité et sa fierté sont excessives. Il est d'ailleurs le plus riche et le plus belliqueux de tous les rois de cette grande région, et l'on doit s'attendre qu'avec le temps il subjuguera tous les pays dont le sien est environné. Il a déjà pavé deux de ses principaux palais des crânes de ses ennemis tués à la guerre. Ces palais, cependant, sont aussi grands que le parc Saint-James à Londres, c'est-à-dire qu'ils ont un mille et demi de tour...

« Quoique je ne rende aucun service au roi, il m'a donné une maison avec une douzaine de domestiques, et des revenus fixes pour mon entretien. Si j'aimais l'eau-de-vie, je me tuerais en peu de temps, car on m'en fournit en abondance. Le sucre, la farine et les autres commodités ne me sont pas plus épargnés. Si le roi fait tuer un bœuf, ce qui lui arrive souvent, je suis sûr d'en recevoir un quartier. Quelquefois il m'envoie un porc vivant, un mouton, une chèvre; et ma moindre crainte est celle de mourir de faim. Lorsqu'il sort

[1] Ou cauris.

en public, il nous fait appeler, le Portugais[1] et moi, pour le suivre. Nous sommes assis près de lui pendant tout le jour, à l'ardeur du soleil, avec la permission néanmoins de faire tenir par nos esclaves des parasols qui nous couvrent la tête. Mais il nous paye assez bien pour cette fatigue... Sa Majesté m'a fait donner un cheval, et m'a déclaré que, lorsqu'elle sortirait de son palais, je serais toujours à sa suite. Il sort assez souvent dans un beau branle[2], garni de piliers dorés et de rideaux. Il m'ordonne quelquefois aussi de l'accompagner dans ses autres palais, qui sont à quelques milles de sa résidence ordinaire. On m'assure qu'il en a onze.

« Comme il est fatigant de monter à cheval sans selle, je vous prie de m'en envoyer une, avec un fouet et des éperons. Le roi m'a donné ordre de vous demander aussi pour lui le meilleur harnais que vous ayez à Juida. Vous serez payé libéralement. Il voudrait en même temps que vous lui envoyassiez un chien anglais et une paire de boucles à souliers.

« Sa Majesté m'a pris tout le papier que j'avais encore, dans le dessein de faire un cerf-volant. Je lui ai représenté que c'est un amusement puéril; mais il ne le désire pas moins, afin, dit-il, que nous puissions nous amuser ensemble. Je vous prie donc de m'envoyer deux mains de papier ordinaire, avec un peu de fil retors pour cet usage. Joignez-y un peloton de mèches, parce que Sa Majesté m'oblige souvent de tirer ses gros canons, et que j'appréhende de perdre quelque jour la vue en me servant d'allumettes de bois. On voit ici vingt-cinq pièces de canon, dont quelques-unes pèsent plus de mille livres. Le roi prend beaucoup de plaisir à faire une décharge de cette artillerie chaque jour de marché. Il fait travailler actuellement à construire des affûts. Sa passion est pour les amusements et les bagatelles qui flattent

[1] Un mulâtre portugais que le roi avait acheté, mais qu'il traitait fort bien.

[2] Hamac.

son caprice. Si vous aviez quelque chose qui pût lui plaire à ce titre, vous me feriez plaisir de me l'envoyer. Des estampes et des peintures lui plairaient beaucoup. Il aime à jeter les yeux dans les livres. Ordinairement il porte dans sa poche un livre latin de prières qu'il a pris au mulâtre portugais, et lorsqu'il est résolu à refuser quelque grâce qu'on lui demande, il parcourt attentivement ce livre comme s'il y entendait quelque chose. Il trouve aussi beaucoup d'amusement à tracer des caractères au hasard sur le papier...

« La situation du pays le rend fort sain; il est élevé, et, par conséquent, rafraîchi par des vents agréables. La vue en est charmante. On n'y est point incommodé de mosquites (moustiques). »

Cependant, *Troudo* réclamait un passage libre pour ses marchandises au roi de Juda. Ce dernier le lui ayant refusé, il marcha contre lui. Un marais d'un passage très-difficile séparant les deux royaumes, et les fétiches ayant déclaré que les Dahoméens ne parviendraient pas à surmonter cet obstacle, le roi de Juda se crut en sûreté dans sa capitale de Savi, et ne songea guère à une résistance sérieuse. Mais l'ennemi jeta un pont sur le marais et s'empara de Savi, le 7 février 1727. La ville fut mise à feu et à sang, et le reste du royaume ne tarda pas à être réduit.

Les Européens eurent beaucoup à souffrir dans cette guerre : ils éprouvèrent de grandes pertes, surtout à Savi, où leurs comptoirs furent à peu près détruits en entier.

Gouadja-Troudo mourut en 1732. Bossa-Ahadée lui succéda (1732-1774). Le frère aîné du nouveau roi, Zinga, ne put supporter de se voir écarté. Il ourdit un complot qui fut découvert; Zinga, cousu dans un hamac, fut porté dans la mer, au large, et noyé; tous ses complices subirent la peine de mort.

Désormais sans rival, le roi se livra sans contrainte à ses mauvais penchants; il alla jusqu'à lancer un édit de mort

contre quiconque porterait comme lui le nom de Bossa. Il fit bien des mécontents. En 1735, le Maybou, un de ses principaux chefs, leva l'étendard de la révolte. Mais il fut vaincu et tué.

Bossa-Ahadée ne resta en paix avec aucun de ses voisins. Au midi, il guerroya contre les habitants de Jacquin et de Juda, mal soumis encore, et contre les Popoes, alliés des Judaïques; au nord, il dirigea ses armes contre les Mahées (Manhis) et contre les Eyoes (Nagos). De tout côté, le succès couronna ses efforts.

La discorde et les divisions intestines des Popoes ayant décidé quelques réfugiés de Juda à revenir à Gléhoué (Wydah), ils se mirent sous la protection du fort portugais : ce que le roi vit de mauvais œil, réclamant ces réfugiés comme esclaves. Le commandant du fort, Jean Basile, refusa de les livrer : il se laissa attaquer; il fut pris et conduit au Dahomey, où le roi le retint longtemps, ne se montrant jamais satisfait des cadeaux qu'on lui envoyait en vue d'obtenir sa délivrance. Enfin, le second officier du fort refusa de rien payer davantage. Ce fut le signal de l'attaque dirigée par l'*agaou* du Dahomey contre le fort. Quoique la garnison se trouvât peu nombreuse, les Portugais opposèrent une résistance fort énergique, grâce à une trentaine de canons qui leur assuraient l'avantage. Un accident tourna le sort contre eux : le magasin à poudre fit explosion, et le feu se communiqua au fort. Les soldats dahoméens entrèrent; le massacre fut général (1er novembre 1741).

En 1743, nouvelle attaque des fugitifs aidés par les Popoes. Gléhoué tomba en leur pouvoir, mais les forts refusèrent d'entrer en relation avec le nouveau gouvernement. L'armée dahoméenne ne tarda pas à venir déloger les envahisseurs. « Ils furent attaqués, défaits et chassés du pays : ce qui assura de nouveau au roi la possession du royaume de Juda. » (Norris.)

En 1745, Tauga, vice-roi de Gléhoué, conçut le projet de

se constituer souverain indépendant. Son plan était de s'emparer par trahison du fort Williams (le fort anglais), d'où il pourrait ensuite commander la ville. Les révélations de l'interprète du fort mirent ses projets à découvert; les troupes du roi allèrent l'assiéger dans sa maison, et le tuèrent.

Les Popoes vinrent encore, en 1763, attaquer Wydah. Peu s'en fallut qu'ils ne s'en emparassent : le Dahomey triompha encore, sans que cette nouvelle victoire lui assurât la paisible possession de ses conquêtes. Ce fut seulement en 1772, grâce à un traité dû à l'intervention de Lyonel Abson, que la paix se consolida entre Popo et le Dahomey.

Lyonel Abson était gouverneur du fort Williams.

Tandis que le Dahomey affermissait ses conquêtes dans le sud, il les continuait du côté du nord. Au nord-est, il voulut exiger des Eyoes un tribut annuel que ceux-ci avaient payé, paraît-il, jusqu'à Troudo. Après quelques mois d'occupation et de pillage, l'armée dahoméenne se replia, faute de vivres (1738). Elle revenait tous les ans à la charge, sans jamais obtenir un résultat définitif. En 1747, il intervint un arrangement; mais cela n'empêcha pas le roi de Dahomey de se dire toujours le seigneur du pays des Eyoes (aujourd'hui les Egbas). Il a juré la ruine de cette nation, et nous le verrons s'acharner à l'exterminer, malgré les échecs répétés qu'il a essuyés devant les murs d'Abéokouta.

Au *nord-ouest*, Bossa-Ahadée guerroya durant tout son règne contre les Manhis, avec des alternatives diverses. L'ouverture des hostilités eut lieu en 1737; l'occasion fut le refus énergique des Manhis, qui ne voulurent point subir pour roi le frère d'une favorite d'Ahadée, que celui-ci voulait leur imposer. La guerre, nous dit Norris, « fut continuée avec cette fureur sauvage qui est ordinaire parmi les nations barbares ».

1572. Plusieurs revers successifs obligèrent les Manhis à chercher un dernier refuge sur le mont Boagry, où ils

furent attaqués « dans tous les endroits qui en étaient accessibles ». Ce peuple avait un gouvernement de forme républicaine. Norris nous apprend qu'il refusa fièrement de subir un roi.

En 1772, celui que Bossa-Ahadée voulait établir roi étant mort, les deux peuples, las de se faire la guerre, conclurent un traité.

Il n'est pas inutile de remarquer que les traités se conclurent la même année : au midi, avec les Popos, et au nord, avec les Manhis. Bossa-Ahadée était à la fin de sa carrière, car il mourut deux ans plus tard. Vingt ans de luttes presque continuelles étaient suffisants pour briser la nature la plus robuste : il dut se produire un certain affaissement dans Bossa. Il mourut le 17 mai 1774.

Adanzou II, son successeur, mourut en l'année 1789, et fut remplacé par Winouhiou. Puis, ainsi que nous l'avons dit, régna Ebomi; ensuite, Adandosan[1].

Homme cruel, voluptueux et sanguinaire, ce dernier a laissé parmi ses sujets les plus tristes souvenirs. On raconte de lui tant d'atrocités que tout finit par être vraisemblable. C'est à tel point que les Dahoméens rougissent de le compter au nombre de leurs rois. On dit qu'il était sans retenue dans l'assouvissement de ses honteuses passions; que les viols et les enlèvements lui semblaient devoir être un privilége royal; qu'il se faisait un jeu du vol et des meurtres. Il ne mangeait pas de maïs, s'il n'était venu dans un champ jonché de cadavres. Du reste, il surexcitait tous ces instincts brutaux par une ivresse presque continuelle. Il n'avait guère de l'homme que la figure et le nom.

C'en était trop! Les sacrifices humains absorbaient tous les prisonniers capturés à la guerre; et les négriers n'y trouvaient point leur bénéfice, parce que la traite leur devenait presque impossible, faute de marchandise humaine.

[1] N'ayant ici que la tradition orale, nous ne pouvons fixer de dates.

Deux hommes étaient venus s'établir au Dahomey, où ils ont acquis une certaine célébrité : l'un avait nom Francisco Féliz de Souza, et exerçait son influence surtout à Wydah et dans les deux Popos; l'autre, nommé Domingo Martins, jouissait d'un grand crédit à Godomé et à Kotonou. Le premier était estimé pour son bon sens, ses idées larges et souvent généreuses; le second maintenait son ascendant par la ruse et la cruauté. Tous deux s'adonnaient au trafic des esclaves : riches tous deux, et puissants à cause de leurs richesses. Nos deux négriers conçurent le dessein de détrôner Adandosan et de faire nommer à sa place son frère Ghézo. Celui-ci entra volontiers dans le complot, se prêta à des combinaisons si flatteuses pour lui et entraîna dans son parti un grand nombre de chefs et de nègres.

Cependant les agissements ne furent pas tellement secrets qu'il n'en transpirât quelque chose. Adandosan n'osa sévir tout de suite : il crut prudent de dissimuler et d'attendre, donnant à Ghézo en public des témoignages d'une feinte amitié. De part et d'autre, on s'observait : on épiait le moment opportun.

Adandosan voulut user de fourberie. Il projetait de tuer un esclave sur le *Legba* [1] de Ghézo, et de laisser la tête auprès de l'idole, afin de compromettre son frère en lui imputant une action que le roi seul peut se permettre, d'après les coutumes du pays.

Ghézo était sur ses gardes et sut empêcher l'exécution de ce traître projet. Enfin, l'occasion se présenta à lui de tenter un coup de main. Le roi avait mis aux fers un des pages de son frère *Ohouo,* exerçant sur lui sa cruauté. Ghézo intervient en faveur du page et n'obtient qu'un redoublement de mauvais traitements. Le public, tenu au courant, éclate en plaintes et en murmures; on s'agite, on se soulève, on se porte en foule au palais dont on force les

[1] Un des principaux fétiches.

portes ; on permet aux femmes de regagner librement leurs demeures ; on massacre ceux qui résistent, on arrive jusqu'au roi, et l'on charge de chaînes ce tigre toujours avide de sang.

Ghézo n'avait plus qu'à accomplir le cérémonial de l'intronisation royale : il n'avait plus qu'à battre du tam-tam et à prendre possession du siége qui sert de trône au souverain : Ghézo était roi (1818). Il envoya ses émissaires dans tout le royaume, et partout il fut acclamé avec enthousiasme. Un soupir de soulagement s'échappa des poitrines ; la chute du monstre détestable qui avait nom Adandosan fut saluée de toutes parts par des fêtes et des réjouissances publiques. A peine quelques chefs osèrent-ils désapprouver la révolution qui avait eu lieu : on les massacra sans pitié, aussi bien que leurs partisans. On jeta en prison les enfants du roi déchu, *et l'on n'a plus entendu parler* ni d'eux ni de lui. (C'est ainsi que l'on s'exprime pour dire qu'on a fait mourir quelqu'un en secret.)

Ghézo se montra reconnaissant envers Francisco de Souza et Domingo Martins qu'il appelait tous les deux *ses frères*. Il était leur associé pour la traite, et il aimait surtout les conseils de Souza, pour lequel il créa le titre de *chacha*, lui accordant le premier pas parmi les blancs.

Le commencement du règne de Ghézo fut signalé par d'utiles réformes, dues presque toutes à l'influence du chacha.

« Grand capitaine aussi bien que grand roi, Ghézo régna sur son peuple pendant quarante ans. Sans doute, par son esprit élevé, par sa valeur et par ses talents militaires, il aurait pu figurer avec honneur parmi les princes d'Europe, s'il avait reçu une éducation proportionnelle. Malheureusement il ne put pas toujours gouverner selon ses désirs. Il avait contre lui la puissance des féticheurs, ces véritables ministres de celui qui fut homicide dès le commencement. Ce sont eux qui ont établi ces lois atroces, d'après les-

quelles s'immolent des milliers de victimes humaines. Ghézo s'opposa tant qu'il le put à ces sacrifices. Bien plus, ses principales victoires ont été remportées sans effusion de sang... Dans la guerre, sa tactique consistait à envelopper l'ennemi peu à peu et presque à son insu, et à ne lui laisser d'autre ressource que de se rendre... Pour apaiser la soif infernale des féticheurs, le roi Ghézo avait l'habitude de réserver les coupables condamnés à mort et de les faire exécuter tous à la fois...

« A ce que tout le monde dit, cette humanité du roi lui coûta la vie. Que cette opinion soit vraie ou fausse, peu importe; toujours est-il constant qu'après sa dernière guerre, au lieu de mettre à mort tous les prisonniers, comme les féticheurs l'exigeaient impérieusement, il en fit don aux personnes qu'il voulait enrichir : c'est alors que *le fétiche le tua* [1], comme disent les Dahoméens.

« A sa mort, arrivée en 1858, quand on traita de son successeur, les chefs se trouvèrent partagés en deux partis: les uns voulaient le maintien des anciennes coutumes qui exigent tous les ans l'immolation de milliers de victimes; les autres en voulaient l'abolition. Je m'abstiens de dévoiler le mystère qui donna la victoire aux plus méchants. Le prince Badou, fils de Ghézo, fut placé sur son trône, et avec lui les anciennes lois reprirent toute leur vigueur sanguinaire que les féticheurs demandaient. » (Borghéro.)

Badou ou *Bahadou*, en montant sur le trône, prit le nom de Gréré.

Deux faits ont surtout signalé le règne de ces deux derniers rois : 1° la destruction des Manhis, dont les restes se sont réfugiés à Agoué; 2° l'acharnement que ces deux rois ont mis à attaquer, pour la détruire, la grande et florissante ville d'Abèokouta, chez les Egbas.

[1] *Le fétiche*, c'est-à-dire le poison du féticheur.

CHAPITRE XX

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU DAHOMEY.

Le *gouvernement* du Dahomey est une monarchie despotique : héréditaire quant à la famille où l'on prend le roi ; élective, quant à la personne à qui les rênes du gouvernement sont confiées.

Il n'y a d'autre *régime* que la volonté du roi, dont le pouvoir discrétionnaire n'est tenu en échec que par la crainte du poison des féticheurs : car *le fétiche tue*... même les rois.

Le *système administratif* n'offre point de complications : tous les chefs agissent sous leur propre responsabilité et relèvent directement du roi. M. Borghéro a dit avec autant d'exactitude que de précision : « Le peuple est esclave en masse du roi, puis des chefs et finalement des *particuliers* qui sont en petit nombre. » Sous cette dernière désignation de *particuliers*, entendez ceux qui, par leur position de fortune, le nombre de leurs esclaves ou l'appui de leurs amis ou protecteurs, se trouvent en position d'avoir des exigences.

En tête, et au premier rang, nous voyons le roi, de qui tout dépend en dernier ressort, d'une manière absolue. Aucune loi ne le lie : son vouloir a force de loi ; il ne permet pas que l'on discute ses caprices : celui qui oserait se le permettre s'exposerait à être jeté en prison ; puis, peut-être, *on n'entendrait plus parler de lui*.

En droit, le roi est seul propriétaire au Dahomey : la propriété, comme le pouvoir, est en ses mains. Les particuliers, les chefs eux-mêmes, tous, en un mot, si nous exceptons les féticheurs, avec qui le roi doit compter, tous ne possèdent quelque chose que parce que le roi leur en permet ou en tolère la possession, et pour le temps qu'il le trouve bon.

En supposant qu'il reconnaisse théoriquement un droit quelconque à autrui, *en pratique* il a, comme nous allons voir, un moyen assez simple d'éluder ce droit : ce sont les *palavres* et la confiscation.

Il n'est pas bon au Dahomey, il est dangereux d'être plus puissant, plus intelligent, plus habile, plus riche (disons le mot), plus influent qu'il ne plaît au roi.

Inutile de dire que la personne du roi est sacrée. On ne se présente devant Sa Majesté que dans l'attitude de la plus complète humiliation ; et si Sa Majesté boit en public, on doit se détourner ou incliner la tête pour ne le point voir. Les plus hauts dignitaires, par respect, se mettent à plat ventre devant le roi.

Sous cette désignation « *femmes du roi* », il faut comprendre non-seulement celles que le roi traite en épouses, non-seulement celles à qui il a accordé ses faveurs, mais encore les eunuques du palais. Des manières tant soit peu familières avec ces personnes, un regard jeté sur elles, sont souvent réprimés comme des crimes. Pour peu que les femmes du roi prennent un air provocateur, il leur est facile de compromettre ceux qu'elles veulent perdre. Même on prétend que le roi spécule sur cette facilité de perdre quelqu'un par les habiletés compromettantes de ses femmes.

Au *bâton du roi* on accorde les mêmes honneurs qu'au roi lui-même. Lorsqu'il est porté d'une manière ostensible en public, la foule se prosterne à son passage et se livre à des démonstrations de respect qui indiquent presque un véritable culte.

L'*oiseau du roi* est une espèce de *hochequeue*, noir et blanc. On raconte que le roi, revenant d'une guerre où il avait été vainqueur, fut salué à son retour par une volée de ces oiseaux. Dès lors, il en fit son oiseau, défendant de le tuer ou de lui faire la chasse. Enfreindre cet ordre serait un crime de lèse-majesté et un sacrilége : car l'oiseau du roi est aussi l'oiseau de *Legba*, puissant fétiche que les interprètes appellent le *démon*.

Il arrive parfois qu'un chef ou tout autre individu se présente, au nom du roi, dans une factorerie et achète pour le roi une certaine étoffe. Par le seul fait, l'embargo est mis sur les étoffes de cette qualité : le négociant n'en peut vendre qu'au roi, et les particuliers n'en peuvent acheter sans se rendre coupables. Ils s'exposeraient à la prison, à de fortes amendes, à la confiscation, à la mort peut-être, s'ils y mettaient quelque affectation.

Il me souvient d'un noir de Wydah, du nom de Ségo, condamné pour un fait de ce genre, pendant mon séjour au Dahomey. Un jour, les marchands du roi avaient acheté une certaine *étoffe pour le roi*, dans une factorerie de Wydah. En même temps, Ségo, voyageant dans le royaume voisin, acheta de cette même étoffe à Porto-Novo. De retour chez lui, il se drape dans son nouveau costume, tout fier de son *acho*. Sa joie fut de courte durée. Il paraissait à peine dans la rue qu'il se vit saisi, traîné chez le cabécère, dépouillé, jeté en prison, obligé à payer une forte amende : tout cela, pour avoir acheté d'une manière inconsciente de l'*étoffe du roi*.

On le voit : toutes ces industries font du roi, sinon un dieu, du moins un personnage à part, un demi-dieu. *Après Dieu, le roi*.

Le roi nomme les chefs ou *cabécères*, et les révoque à volonté. Sans solde aucune, les chefs, pour seul et unique revenu, ont ce qu'ils extorquent à leurs subordonnés, sous forme de cadeaux ou d'amendes. Cela sert à leur entretien

et aux frais de représentation ; c'est aussi avec ces ressources qu'ils *donnent à manger au roi. Manger, donner à manger :* deux expressions heureuses, qui dispensent d'appeler la cupidité insatiable du roi et des chefs par son propre nom. Une des principales attributions des chefs est de *donner à manger* au roi. Malheur à qui néglige ce devoir important!

« Quand le roi du Dahomé crée de nouveaux chefs ou cabécères, il leur remet des insignes distinctifs.

« Ce sont, en premier lieu, des bracelets d'argent, des colliers de verroteries et de corail, un sabre et, pour les plus hauts dignitaires, deux petites cornes d'argent.

« Viennent ensuite les marques extérieures de la part plus ou moins grande de puissance et d'honneur que le souverain a voulu accorder en élevant au cabécérat :

« 1° *Le parasol.* C'est une grande ombrelle plate, en étoffe de diverses couleurs et garnie d'une bordure découpée. Ce parasol peut abriter plusieurs personnes. Seuls les chefs ont le droit de s'en servir, et malheur au sujet qu'on trouverait usant même d'un simple parapluie. Au contraire, il n'y a pas de chefs, grands ou petits, qui paraissent en public sans cet insigne de leur dignité.

« Le même usage existe généralement sur tout le littoral de la Guinée ; mais à Porto-Novo, les chefs se contentent d'un parapluie ordinaire de couleur voyante, rouge ou verte.

« 2° Le *tabouret* est un autre insigne de cabécérat. C'est un siége fait d'une seule pièce de bois, le *houn-ti* (arbre à pirogue). Ce bois, d'une belle couleur jaune, est très-facile à travailler.

« Ces tabourets ne se fabriquent qu'à la capitale, à Abomé. Celui des grands cabécères a jusqu'à un mètre de hauteur. On les agrémente parfois de dessins très-bizarres.

« 3° Le troisième insigne du cabécérat, c'est la longue pipe et la large sacoche en cuir contenant le tabac. La pipe est renfermée dans un étui de bois. Un chef peut sortir et

même voyager sans son parasol et sans son tabouret, mais jamais sans sa pipe passée à travers les plis de sa grandissime poche à tabac. Fumer paraît être un signe de virilité et de puissance. Jamais je n'ai vu l'ancien roi Mecpon sans sa pipe à la bouche. » (COURDIOUX.)

Chaque bourgade, chaque ville, chaque quartier a son chef. Le chef de quartier juge les affaires ordinaires : c'est, en quelque sorte, un juge ou gardien de la paix. Les affaires de certain ordre sont de la compétence de chefs spéciaux; celles de quelque gravité ressortissent au tribunal particulier des féticheurs ou du roi. Ici, l'arbitraire du juge est sans contrôle et sans limites.

Tous les chefs n'ont donc pas les mêmes attributions, ni le même pouvoir : ceux-ci n'ont d'autorité qu'en matière purement civile; ceux-là, en matière administrative ou criminelle. Ces ressorts existent, plus ou moins étendus, quoiqu'ils ne soient pas toujours aussi bien définis que chez nous. Le pire de tout, pour un prévenu, c'est d'être livré au fétiche ou d'être renvoyé au roi : il est fort à craindre *qu'on n'entende plus parler de lui.*

Du reste, la manière d'agir de tous les chefs est toujours la même : leur pouvoir autoritaire s'exerce par voie de *palavres.* Ils appellent à leur barre celui qu'ils veulent condamner; ils l'accusent, dirigent contre lui des imputations plus ou moins vraisemblables; ils parlent, ils crient, ils dissertent avec véhémence ; ils s'appliquent à prouver qu'il faut le condamner, et ils le condamnent en effet. Voilà ce qu'on appelle *palavre.*

On conçoit aisément tout ce que de semblables vexations doivent exciter de haines et provoquer de vengeances, alors que rien ne modère les passions : ni la charité chrétienne, ni les sentiments d'humanité, ni les sages conseils de la résignation. Aussi, quand la crainte de leur despotisme n'impose pas suffisamment, les chefs doivent se précautionner contre les rancunes et la vengeance de ceux qu'ils oppriment.

Alors ces juges sans conscience et sans pudeur livrent leur victime au roi, après l'avoir noircie de calomnies. Le roi a droit de vie et de mort, et il en use largement : tout le monde le sait. Roi et chefs, par là même, sont également redoutables : l'un, parce qu'il peut faire mourir ; les autres, parce qu'ils livrent au roi.

Nous ne dirons rien des autres procédés de justice sommaire : de la prison avec la perspective d'y mourir de faim ; des épreuves judiciaires, de l'épreuve non moins terrible qui consiste à *boire le fétiche;* véritables meurtres à peine déguisés.

A Abomé, les principaux chefs sont : le *Méhou,* ministre du commerce et des affaires étrangères; le *Mingan,* ministre de la guerre, exécuteur des hautes œuvres. Le Méhou a l'*oreille du roi,* c'est-à-dire qu'il est son confident intime, son interprète juré.

Chaque cabécère, le roi lui-même a son second, *ékédji,* comme disent les Nagos : celui qui doit lui succéder et qui se forme à son école. Le second est souvent pressé de devenir premier, et demande au poison de lui faire place libre.

A Wydah, le chef principal, que nous appellerions volontiers le vice-roi, est le *Févo-gan,* le chef des blancs. Le Méhou est représenté, dans cette ville maritime, par *Quouénou.* Tous deux sont espionnés par des conseillers que le Dahomey leur impose. Je dis : *le Dahomey;* car, pour les gens de la côte, et généralement pour les habitants de l'ancien royaume de Juda, le Dahomey n'est que la partie du royaume occupée à l'origine par Tocoudonou et ses partisans. A Wydah et aux environs, si l'on parle d'aller à la capitale, on dit : *aller au Dahomey.*

L'espionnage est un des rouages administratifs en usage dans le royaume : le roi a ses espions chez les principaux chefs; le Méhou et le Mingan ont les leurs à Wydah. Il n'y a pas jusqu'aux blancs à qui l'on impose certains employés chargés d'épier leurs actions et leurs paroles, pour en rendre

compte aux autorités locales. J'ai connu notamment un de ces mouchards dont on n'a pu se débarrasser ni par la prison, ni par les fers, ni par la diète, ni par le fouet; il résista à toutes les épreuves, cloué à son poste par la volonté de ceux qui l'avaient imposé.

Un jour, me trouvant à dîner chez un Français, celui-ci prononça une parole un peu dure, quoique méritée, contre un des chefs de Wydah. A quelque temps de là, ce chef s'indignait avec moi de ce que le Français en question avait parlé de la sorte. Il me rapporta les paroles avec une si grande exactitude, que je crus devoir conseiller à mon compatriote plus de réserve devant le personnel de sa maison. Impossible, me dit-il après m'avoir remercié, impossible d'éviter les inconvénients de ce genre. On nous tient de si près que nous ne saurions garder nos sentiments cachés : nous devrions nous réduire à un silence absolu. Et encore!

Disons, du reste, que ce fait n'est point particulier au Dahomey. Les négociants établis dans la colonie anglaise de Lagos sont connus à Abèokouta, dans l'intérieur, où l'on sait quels discours ils tiennent à l'endroit des nègres, au point de vue du commerce et de la politique. Une seule maison a peut-être échappé à cette inquisition : c'est la factorerie hambourgeoise. On y avait adopté l'usage de parler allemand, lorsqu'on traitait devant les noirs une question à laquelle on voulait les laisser étrangers. Or, on n'enseignait pas l'allemand aux noirs employés dans la maison : on parlait avec eux anglais ou portugais, français même.

Nous avons déjà dit que les chefs ne reçoivent rien du budget de l'État. Disons tout : l'État n'a point de budget, parce qu'il n'a point de revenus. Seul maître et seul propriétaire, le roi seul a des revenus. Il souffre bien que les chefs prélèvent quelque chose sur le fruit des palavres : *ils doivent manger!* Mais malheur à eux, s'il se doute que le principal ne lui revient pas!

Quant aux impôts réguliers, un dicton populaire déclare

expressément qu'*ils appartiennent au roi*. Dans le style imagé des nègres, ces impôts s'appellent les *cauris de la rue*[1] ou l'argent de la rue, et les collecteurs de cet impôt portent le nom de gardiens ou *maîtres de la rue*, du dehors[2]. — Ces employés, que les Européens nomment *décimères*, sont postés, comme nos gardes d'octroi et nos douaniers, à côté des passages fréquentés, sur le bord des chemins ou de la lagune; on en trouve à la porte des factoreries. Ils sont chargés de prélever la *part du roi* sur l'huile et d'autres produits que les nègres portent au marché ou chez les divers négociants.

Ceux-ci payent au roi des redevances en nature pour toutes les marchandises d'importation arrivées par les navires : là aussi le roi a sa part.

Quelquefois, après avoir pris la part qu'il se réserve ordinairement, *le roi veut encore manger*. La voie des palavres étant trop lente, il a recours au moyen plus expéditif du vol. Les gens du roi, agissant pour le roi et en son nom, se répandent partout et pillent les noirs sans merci. Ils enlèvent tout ce qui tombe sous leur main, et on ne leur fait aucune résistance, de peur d'être traîné *au Dahomey*. Tout au plus si l'on essaye de soustraire ce qu'on a de plus précieux, en le déposant chez les blancs. Les maisons des blancs et des chefs principaux sont seules respectées dans ces razzias.

Cela ne veut pas dire que le vol royal ne s'exerce point contre les blancs. Le roi a une classe de fonctionnaires que l'on nomme et qui sont réellement les VOLEURS DU ROI. Quand cela plaît à Sa Majesté, ces voleurs sont envoyés en mission dans la maison des blancs. *Pour le roi et en son nom*, ils exercent leurs fonctions de voleurs chez ceux que l'on veut déposséder sans éclat et sans violence apparente : on leur recommande de ne point se laisser prendre, et on leur assure

[1] Owo-ode.
[2] Onibode (oni-ibi-ode).

l'impunité au tribunal des autorités du pays, pourvu qu'ils soient consciencieux.

J'ai dit : *consciencieux!*... Si l'on veut qu'ils volent sans scrupule, on exige qu'ils rendent compte scrupuleusement de tout ce qu'ils ont pris. En détourner ou en cacher une partie serait forfaire à son devoir de voleur, le voleur du roi devant évidemment voler pour le roi, et non pour lui.

L'existence de ce genre d'employés n'est un secret pour personne. Les autorités dahoméennes se garderaient de vouloir excuser cette institution; au contraire, elles s'en glorifient : n'est-ce pas le meilleur moyen de rendre les vols moins fréquents? D'un côté, les blancs sont tout avertis de se tenir sur leurs gardes, et ils veillent plus soigneusement. D'autre part, le roi se réservant le monopole du vol, les nègres se sentiront moins portés à cette spéculation, parce qu'il est toujours dangereux de se mettre en concurrence avec le roi.

Belles raisons! Il ne faut pas peu d'effronterie pour les mettre en avant; mais l'habitude est si impérieuse!

On parle au Dahomey de *coutumes* et de *droit coutumier*. On aurait tort de supposer que ces lois coutumières protégent la sécurité et la liberté des individus. Elles n'édictent guère que des mesures restrictives ou pénales; rarement elles reconnaissent un droit à quelqu'un, à moins qu'un autre ne soit frappé du même coup : il faut toujours qu'il y ait une victime. Les us et coutumes du Dahomey favorisent l'injustice et la violence, plutôt qu'ils ne lui mettent obstacle; l'oppresseur n'a rien à redouter que de la vengeance et du poison, et s'il a besoin de se couvrir d'une excuse, le moindre prétexte légitimera son manque d'équité.

« Pourquoi ne pas écrire votre code coutumier? demandait un missionnaire au Yévo-gan. Les blancs connaîtraient vos usages, et ils s'y conformeraient. — Le beau conseil que tu donnes là! fut-il répondu à mon confrère; si les blancs connaissent les coutumes, et qu'ils y conforment leur

conduite, plus de palavres! Et s'il n'y a plus de palavres, *que mangerons-nous?* » *Que mangerons-nous?...* ce mot dit tout : le roi et les chefs veulent *manger*, c'est pour *manger* qu'ils conservent les coutumes.

Autre moyen de manger : *fermer les chemins*. C'est aussi un moyen de pression, ainsi que nous allons le voir.

Dans ce pays terrible de Dahomey, on n'est pas libre même de circuler et de se mouvoir, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation au préalable. L'étranger entre dans le royaume comme l'oiseau entre dans la cage, ne se doutant pas qu'on va fermer sur lui la porte. On le salue, on le flatte, on le cajole, et il peut s'apercevoir bientôt que tous ces soins ne sont pas aussi désintéressés qu'ils en ont l'air. On l'appelle ami, et frère, et père; on ne peut le laisser partir : *les chemins sont fermés*, c'est-à-dire que, pour prendre la clef des champs, notre voyageur sera obligé de *payer* une redevance. *Payez*, et vous aurez *les chemins ouverts*.

Quand le roi ou les chefs veulent frapper un négociant dans ses intérêts; quand ils veulent le forcer à subir des conditions qu'il repousse, ils lui *ferment les chemins pour le commerce*. Alors, les produits sont détournés; l'huile et les amendes de palme n'arrivent plus chez lui; pour lui, le commerce est sous le coup de l'interdit le plus sévère : il entrera en composition, sous peine de voir se prolonger indéfiniment la quarantaine qu'on lui impose.

Malheur aux noirs qui oseraient entretenir des relations commerciales avec celui à qui l'on a fermé les chemins! Les confiscations et la prison seraient les moindres peines qu'on leur infligerait; eux-mêmes peut-être seraient *envoyés au Dahomey*.

CHAPITRE XXI

GUERRE ET GUERRIERS AU DAHOMEY.

Le Dahomey a la réputation d'être une monarchie militaire fortement constituée : il passe pour un des États les plus puissants de l'Afrique. Or, lorsqu'on l'étudie avec quelque attention, on a lieu de s'étonner qu'une semblable opinion se soit accréditée au point de trouver place dans des ouvrages scientifiques d'une valeur incontestable.

A ne juger que par les apparences, les succès du Dahomey peuvent, en effet, indiquer un État puissant, ayant sur pied un effectif considérable de troupes. Le Dahomey a été occupé en des guerres incessantes; il a fourni pendant longtemps des milliers de nègres à la *traite,* dont il fut le foyer le plus actif. Les *négriers* en s'y présentant étaient assurés d'y trouver leur chargement complet à bref délai, tandis qu'ils stationnaient des mois entiers sur les autres points, sans pouvoir compléter leur cargaison de *marchandise humaine.* Il n'est pas étonnant qu'on se soit dit : Un État qui a toujours ainsi abondance de prisonniers à vendre est certainement un puissant État : le Dahomey fournissant au commerce plus d'esclaves que les autres États, est plus puissant qu'eux. De là est venue la réputation surfaite de ce petit royaume guinéen, auquel nous avons cru ne devoir attribuer qu'une population approximative de 200,000 âmes, et auquel on ne saurait raisonnablement en supposer plus de 300,000.

La ville principale des Egbas, peuple avec lequel le Dahomey est habituellement en guerre, Abèokouta, possède une population égale à celle de tout le royaume ennemi : ce n'est donc point par le nombre que celui-ci l'emporte. La valeur des Egbas est-elle inférieure à celle des Dahoméens? Je suis fort éloigné de le supposer. D'où vient donc la supériorité du Dahomey? Quelle est la cause des avantages qu'il a eus sur ses voisins, depuis Tacoudonou? avantages qui lui ont acquis sa renommée de grandeur et de puissance extraordinaires.

Il est d'autant plus intéressant d'approfondir cette question, que la réponse nous montrera sous son véritable jour le pays que nous étudions.

La nature semble s'être appliquée à faire la circonvallation du Dahomey. Ce royaume est entouré d'eau presque de tout côté. La seule partie découverte est le nord : c'est la voie unique par laquelle les Dahoméens se lancent sur leur proie, et par où ils pourraient être attaqués; en sorte qu'ils peuvent avancer en toute assurance, sans avoir à craindre d'être attaqués par derrière; comme aussi, en cas de retraite, ils seraient abrités par les fortifications naturelles qui servent de limites à leur pays.

Au nord-ouest, ils ont déjà ravagé la contrée qu'habitaient les Manhis. Les derniers débris de cette tribu sont allés chercher un asile à Agoué, sur la côte, où ils conservent leurs idoles, leur culte, leur caste sacerdotale, leur langue et leurs usages au milieu des Minas.

Au delà de la région occupée jadis par les Manhis, Atakpamé, par son attitude énergique et fière, aussi bien que par les avantages de sa position, impose au Dahomey une prudente réserve dont il n'ose se départir. Ce pays, situé par 1° 2′ ouest du méridien de Paris, et par 7° 20′ de latitude nord, est défendu naturellement contre les incursions des étrangers par son sol montagneux et ses épaisses forêts. Au surplus, les habitants sont d'habiles chasseurs, intré-

pides et endurcis à la fatigue, maniant l'arc et le fusil. Les chasses fréquentes qu'ils font du côté du Dahomey leur servent à dépister l'ennemi, aussi bien qu'à chasser le gibier.

Guézo, père de Gréré, alla se fourvoyer avec ses hordes chez ce peuple de chasseurs. Ceux-ci se montrèrent si vigilants et si braves que les Dahoméens ne sont plus tentés, depuis lors, d'aller chercher fortune dans les terres d'Atakpamé. Gréré a été maintes fois provoqué par les bravades des Atakpaméens : il demeure sourd à leurs insultantes provocations, et dévore l'injure en silence, n'osant compter avec eux sur la ruse et la surprise, auxquelles il doit ses succès ailleurs.

On raconte qu'une femme très-riche en esclaves envoya d'Atakpamé à Gréré, roi de Dahomey, une petite fille, et lui fit dire : « O roi puissant, viens donc ici guerroyer. Ton père fut malheureux dans son entreprise contre nous ; tu ne peux supporter plus longtemps la honte de sa défaite. Viens ! cette fille que je t'envoie guidera tes pas et te donnera à boire le long du chemin. » Gréré ne répondit pas à l'invitation.

C'est vers le nord-est que le Dahomey dirige ses hordes dévastatrices. Il trouve dans les *Egbas* un peuple facile à exploiter, parce que les divisions intestines furent longtemps pour eux une cause de faiblesse qui les a voués à la rapacité de voisins remuants. De plus, les Egbas jouissent chez eux d'une grande liberté ; ils s'attachent au sol par la propriété et par une culture rémunératrice. Paisibles propriétaires, ils ont peu de goût pour les expéditions militaires, et ne songent à prendre les armes que pour repousser une attaque ou pour venger une injure.

La grandeur relative du Dahomey ne s'explique pas autrement. Les Dahoméens sont remuants et tracassiers : ils oppriment facilement leurs voisins, parce que ceux-ci sont paisibles et inoffensifs, quoique braves et forts.

De quels pays se sont-ils emparés dans le dernier siècle ?

Des royaumes d'Allada et de Juda, tous deux adonnés au commerce, dont les habitants, par conséquent, menaient une vie paisible. Quelles contrées ravagent-ils encore aujourd'hui, dans leurs razzias annuelles? Le pays des Egbas, habité par des gens d'humeur pacifique, songeant à tout autre chose qu'aux surprises de l'attaque et aux aventures du pillage.

Qui tient le Dahomey en échec? Le peuple d'Atakpamé, qu'il rencontre toujours sous les armes, et aussi les populations (*si faibles soient-elles*) qui sont protégées contre un coup de main par la lagune : Popo, Ahouansoli, Afatonou...

Depuis quelques années, *Abèokouta* lui barre le passage au nord-est. Attaquée tous les ans, cette capitale des Egbas résiste tous les ans aux assauts du Dahomey. Peu s'en est fallu, deux ou trois fois, que le monarque dahoméen ne fut pris.

« Abèokouta est de fondation toute moderne. Les Egbas. qui sont une branche de la famille nago, étaient, depuis bien des années déjà, victimes des razzias des tribus voisines, et fournissaient ainsi à la traite un nombreux contingent d'esclaves, lorsque, vers l'année 1820, une partie de ces Egbas conçurent le dessein d'abandonner leurs villages pour se réunir et se défendre contre de nouvelles attaques. Ils choisirent, comme point de ralliement, un immense rocher qui surplombe au centre de masses granitiques; et le nom d'Abèokouta, qui veut dire *sous les rochers,* est un souvenir de ce premier abri. Bientôt d'autres peuplades, en grand nombre, suivirent cet exemple; mais elles emportaient avec elles l'amour des lieux qui les avaient vues naître, et, tout en se groupant pour la défense commune, chacune d'elles conserva son nom. La ville d'Abèokouta se trouve ainsi partagée en quartiers qui portent les noms des villages abandonnés; chaque peuplade a même gardé ses droits, ses priviléges, ses usages et jusqu'aux nuances de son dialecte.

« Pour tous travaux de défense, on se contenta de creuser autour de la nouvelle ville un fossé de trois mètres de large et d'autant de profondeur, au bord duquel on éleva un mur en terre, épais de cinquante centimètres, haut de deux à trois mètres. De petits trous ronds, percés de distance en distance, font l'office de meurtrières. Les noirs ne connaissent pas les premiers éléments des angles saillants et des angles rentrants, qui permettent aux défenseurs de découvrir le pied des courtines et de toutes les lignes de défense. Ils plantent des buissons au bord des sentiers tortueux qui mènent aux portes : ces buissons servent à abriter les défenseurs quand ils veulent empêcher les assaillants d'approcher.

« Le circuit d'Abèokouta présente un développement de 35 à 40 kilomètres, le tout enfermé dans les fortifications dont j'ai parlé..... On donne à Abèokouta plus de cent mille habitants. Pour qui voit cette ville du haut de son rocher, pour qui en a visité les différentes sections et observé les foules compactes qui s'y logent, ce chiffre ne paraît nullement exagéré [1]. »

Ce sont les restes de plus de cent cinquante villes détruites en moins de vingt-cinq ans. Cinq cent mille habitants périrent par le fer et par le feu; des milliers furent réduits en esclavage et vendus aux négriers; ceux qui purent échapper aux armes et à la famine allèrent se réfugier *sous les rochers*.

Dans cette position avantageuse, les Egbas ont résisté énergiquement aux attaques du Dahomey, qu'ils réduiraient sans doute s'ils pouvaient prendre l'offensive. Ils ne le peuvent, à cause des dispositions malveillantes du Jébou, d'Ilorin et d'Ibadan, ennemis terribles, dont ils ont tout à craindre.

Notons, pour mémoire, quelques dates se rapportant aux succès des Egbas :

[1] BORGHÉRO.

Le 3 mars 1851, les Dahoméens furent repoussés, après un combat acharné de plusieurs heures. Ils laissèrent sur le champ de bataille près de dix mille morts, c'est-à-dire les deux tiers de l'armée. Le roi de Dahomey lui-même fut sur le point d'être pris : il ne dut son salut qu'à une méprise de l'ennemi. Un chef de son entourage étant vêtu d'habits magnifiques, on le prit pour le roi; et celui-ci, grâce à cette circonstance, put se dérober aux poursuites dont il était l'objet et se sauver.

En 1862, nouvelle attaque des Dahoméens. Ils ne s'avancèrent que jusqu'à Ibara, détruisant Ichaga le 5 mars, et Aïbo le 13 du même mois.

Le 26 mars de l'année suivante (1863), ils vinrent échouer devant Abèokouta.

Le 15 mars 1864, les Egbas infligèrent un nouvel et sanglant échec aux troupes dahoméennes, qui s'enfuirent en désordre; ils les poursuivirent même jusque sur leur propre territoire, et leur firent subir des pertes considérables. Les Dahoméens souffrirent beaucoup dans leur fuite tumultueuse; car ils avaient tout ravagé en venant, et tout leur manqua, lorsqu'ils se replièrent en arrière.

Le 28 avril 1873, les hordes du Dahomey reparurent encore. On n'eut pas plutôt signalé leur présence, qu'elles se retirèrent à la faveur de la nuit : la petite vérole avait fait de grands ravages dans le camp, et l'on abandonna, gisant sur le sol, un grand nombre de morts et de mourants.

L'instinct du pillage est la note caractéristique du Dahomey. Aussi, quand on étudie son organisation militaire, on découvre sans peine les traits distinctifs d'une bande armée pour le brigandage.

Dans la *bande dahoméenne*, nous trouvons des chefs tels qu'il les faut pour des razzias habilement conduites : le *gogan*, ou chef des bouteilles; le *sogan* [1], chef des chevaux;

[1] *Go*, bouteille, et *gan*, chef; *so*, cheval, et *gan*, chef.

le chef des cabris.... Ces noms indiquent assez les attributions spéciales de ceux qui les portent; on ne les nomme ainsi que parce qu'ils sont chargés de capturer et de centraliser chaque chose qui peut augmenter le butin : bouteilles, chevaux, cabris..., etc.

Les chefs dont nous parlons, avec les hommes sous leurs ordres, forment le *personnel administratif*. Ce personnel administratif se rattache à l'armée proprement dite, et montre le caractère véritable des expéditions entreprises tous les ans par le Dahomey. Le Dahomey ne combat pas précisément des ennemis : *il pille*. On ne doit pas s'imaginer qu'il se trouve constamment engagé dans des guerres légitimes, ou qu'il se met en campagne périodiquement pour tenter de nouvelles conquêtes : sans motif et sans déclaration de guerre, à la façon des brigands, il tombe à l'improviste sur ceux qu'il appelle ses ennemis, et qui ne sont en réalité qu'une proie qu'il convoite. Aussi, il choisit son temps : mars et avril sont l'époque la plus favorable à ses desseins, et les dates que nous avons notées plus haut nous reportent à cette période de l'année. Si le Dahomey faisait la guerre dans un but de conquête, pour venger une offense, pour obtenir l'exécution d'une promesse ou le redressement d'un grief, il ne lui serait pas loisible de choisir son temps et de reprendre la lutte annuellement.

J'insiste sur ces détails, parce que, je le répète, ils mettent en relief le caractère des expéditions dahoméennes, en même temps qu'ils expliquent la multiplicité de ces expéditions. Le Dahomey est moins un État militaire puissant qu'un peuple de pillards bien organisé, et protégé dans son repaire par la nature elle-même.

Parlons maintenant de l'*armée proprement dite*. Elle se compose : 1° des *troupes régulières permanentes ;* 2° des *contingents* soumis au service uniquement en vue d'une expédition projetée, et qui forment en quelque sorte une espèce de *réserve*.

1° TROUPES RÉGULIÈRES PERMANENTES.

Seul à la côte des Esclaves et bien loin au delà, le roi de Dahomey a des troupes régulières permanentes : il a les *amazones* et les *soflimatas*, deux corps qui sont la bande du roi; véritables corps de discipline dans lesquels on enrégimente ce qu'il y a de pire parmi les femmes et parmi les hommes du royaume.

Une femme est-elle surprise en adultère; se rend-elle insupportable par son humeur acariâtre, par son caractère indocile, sa rudesse, sa dureté? On la donne au roi, qui, lorsqu'il ne la livre pas au bourreau, en fait une amazone.

Les soflimatas se recrutent de la même façon; seulement ce sont des hommes. Amazones et soflimatas ont tout ce qu'il faut pour réussir dans le brigandage. Du reste, on les forme bien au rude métier auquel ils sont destinés. Qu'on en juge par ce que M. Borghéro a raconté, pour en avoir été témoin oculaire.

« Le lendemain, 29 novembre (1861), dit-il, vers midi, le roi me fit appeler à la place d'armes, pour assister au spectacle vraiment merveilleux que les guerrières voulaient me donner, afin de me montrer leur bravoure. Une centaine de personnes étaient déjà réunies autour du roi, sous une belle tente. Quand j'arrivai, le prince se leva aussitôt, vint à ma rencontre, et me fit asseoir un instant à côté de lui; puis, me prenant par la main, il me conduisit en personne visiter les préparatifs militaires.

« Dans un espace approprié aux exercices, on avait élevé un talus, non de terre, mais de faisceaux d'épines très-piquantes, sur quatre cents mètres de long, six de large et deux de haut. A quarante pas plus loin et parallèlement au talus, se dressait la charpente d'une maison d'égale longueur, avec cinq mètres de largeur et autant d'élévation.

Les deux versants de la toiture étaient couverts d'une épaisse couche de ces mêmes épines. Quinze mètres au delà de cette étrange maison, venait une rangée de cabanes. L'ensemble simulait une ville fortifiée, dont l'assaut aurait coûté bien des sacrifices. Les guerrières devaient, pieds nus, monter trois fois sur le talus qui figurait les courtines, descendre dans l'espace vide qui tenait lieu de fossé, escalader la maison qui représentait une citadelle hérissée de défenses, et aller prendre la ville simulée par les cabanes. Deux fois repoussées par l'ennemi, elles devaient, au troisième assaut, remporter la victoire et, comme gage du succès, traîner les prisonniers aux pieds du monarque. Les premières à surmonter tous les obstacles recevront de sa main le prix de leur bravoure; car, me disait le roi, la valeur militaire est pour nous la première des vertus.

« Le roi donne l'ordre d'attaquer. Aussitôt l'expédition entre dans sa première phase. Toute l'armée examine la position de la ville à prendre; on s'avance courbé, presque rampant, pour n'être pas aperçu de l'ennemi; les armes sont baissées, et le silence est rigoureux.

« Dans une seconde reconnaissance, nos amazones marchent debout, le front haut. Sur trois mille femmes, deux cents, au lieu de fusils, sont munies de grands coutelas en forme de rasoirs, qui se manient à deux mains, et dont un seul coup tranche un homme par le milieu. Ces guerrières ont encore leur coutelas fermé.

« Au troisième acte, toutes sont au poste et en attitude de combat, les armes élevées, les coutelas ouverts. En défilant devant le roi, il y en a toujours qui veulent lui donner des assurances de dévouement et lui promettre la victoire. Enfin, elles se sont massées en ligne de bataille devant le front d'attaque. Le roi se lève, va se placer en tête des colonnes, les harangue, les enflamme, et, au signal donné, elles se précipitent avec une fureur indescriptible sur le talus d'épines, le traversent, bondissent sur la maison éga-

lement d'épines, en redescendent comme refoulées par un retour offensif, reviennent par trois fois à la charge, le tout avec une telle précipitation que l'œil a peine à les suivre. Elles montaient en rampant sur les constructions d'épines avec la même facilité qu'une danseuse voltige sur un parquet, et pourtant elles foulaient de leurs pieds nus les dards acérés du cactus.

« Au premier assaut, quand les plus vaillantes avaient déjà atteint le sommet de la maison, une guerrière qui était à l'une des extrémités tomba sur le sol d'une hauteur de cinq mètres. Elle se tordait les bras en se tenant assise; d'autres guerrières excitaient son courage, quand le roi survient, lui lance un regard et un cri d'indignation. Elle se relève aussitôt comme électrisée, reprend ses manœuvres, et remporte le premier prix. Impossible de rendre la scène dans son ensemble. »

Avec de semblables exercices, impossible de ne pas devenir *brigand consommé*, prêt à toute espèce de coup de main, et ne reculant devant aucun péril. Au demeurant, l'hésitation serait punie de mort. La crainte de tomber sous les coups du bourreau et l'enivrement du pillage exaltent les esprits, et mettent ces soldats hors d'eux-mêmes.

2° CONTINGENTS DE RÉSERVE.

Quand le roi fait un appel de troupes pour la guerre, tout homme est soldat. Les femmes elles-mêmes entrent dans les rangs de l'armée. Elles sont employées au transport des munitions et des vivres; et souvent elles se jettent dans la mêlée, prenant une part effective à l'action. Armées d'une petite massue, elles frappent l'ennemi aux jambes et font ainsi des prisonniers; autre manœuvre qui dénote la razzia.

Il y a ce qu'on appelle des chefs de guerre. Chacun a sa bande qu'il organise et qu'il dirige.

Le roi veut que ses sujets soient à tout instant prêts à entrer en campagne. Aussi s'applique-t-il à les tenir toujours dans un détachement réel de toutes choses. De leur richesse, de leur prospérité, de leur bien-être, il n'en a de souci que pour les entraver et les détruire. Il ne veut pas qu'ils soient attachés au sol par une agriculture rémunératrice ; c'est pourquoi il en empêche le développement. Il gêne le commerce et l'industrie, afin qu'on ne s'y applique point avec trop d'ardeur. L'industrie, le commerce et l'agriculture ne peuvent produire que ce qui est nécessaire à la consommation et aux besoins du moment. On ne dépasse point ces limites sans se heurter à des usages restrictifs, à des prohibitions non moins arbitraires que tyranniques.

La fortune est un danger, presque un crime, au Dahomey ; on n'y peut même jouir sans souci de la *médiocrité dorée* dont parle le poëte. On n'y tolère qu'une médiocrité exempte d'attraits pour les sujets, et incapable de créer au roi des soucis ou des embarras.

Si l'activité individuelle se tournait librement vers l'agriculture, l'industrie et le commerce, on n'aurait plus le cœur à la lutte et au pillage. En en étouffant le progrès, le premier signal trouve les hommes sans liens qui les retiennent. Que de difficultés à surmonter, au contraire ; que de résistances à réprimer, si le peuple était retenu par les appâts du lucre et du bien-être !

Le soldat de la réserve, on doit le comprendre sans peine, se fait de la valeur guerrière une tout autre idée que celle que nous en avons, ou qu'en ont les amazones et les soflimatas, ces héros de l'attaque et du coup de main. Il ne la fait point consister à regarder en face, à attaquer de front un ennemi qui se défend, à se battre avec intrépidité, à charger avec furie des adversaires opprimés qui font rage dans leur résistance désespérée. Il n'ambitionne pas, lui,

comme ses voisins, comme les Egbas et les guerriers de Porto-Novo, par exemple; il n'ambitionne pas par-dessus tout l'honneur de rapporter en triomphe la tête de l'ennemi qu'il a tué sur le champ de bataille. Une chose qu'il a plus à cœur, c'est de faire une prise importante. Être habile à surprendre, agir adroitement et sans trop de danger, savoir saisir la proie en évitant de la déprécier; ne point blesser les prisonniers que l'on fait, et en faire beaucoup de la sorte; en un mot, capturer et ne pas avilir le prix de la capture : telles sont les principales qualités dont s'honore le soldat dahoméen.

Non-seulement ils destinent à être immolés aux fêtes des coutumes ceux qu'ils ne réservent pas à la traite et à l'esclavage, mais encore ils refusent aux blessés tout soin et tout soulagement, insultant à leur malheur par le mépris et le sarcasme. Ils dansent et ils font des libations abondantes, à la vue des prisonniers torturés par la faim; et ils chantent dans l'orgie de leur cruauté et de leurs barbares succès, digne prélude d'immolations plus barbares encore.

Maintenant que nous connaissons les éléments de l'armée active, disons un mot de la STRATÉGIE.

Quand le roi veut mettre ses hordes sur pied, il mande le Mingan, qui est son ministre de la guerre, et lui adresse cette phrase laconique et expressive, empreinte d'une férocité digne de lui : « *Ma maison est découverte.* » Cela signifie, en termes plus clairs : les os des anciennes victimes ont blanchi; les crânes dénudés qui ornent mon palais ne suffisent plus : allons! une expédition! des esclaves et des victimes!

Pour faire mieux comprendre la parole royale, il est bon de rappeler que le palais est une vaste enceinte de maisons, de près de trois kilomètres de contour, couronnée autrefois de crânes humains.

Des messagers vont, dans toutes les parties du royaume,

transmettre l'ordre du roi, et toute la réserve se concentre à Abomey.

La campagne est ouverte. Où va-t-on? Nul ne le sait, sinon le Mingan et le Méhou, qui se partagent le commandement général. Les voleurs, les brigands se gardent bien d'avertir ceux sur lesquels ils vont fondre : aussi les Dahoméens ont-ils bien soin de cacher le but auquel ils tendent. Ils ont peur qu'une imprudente révélation ne donne l'éveil à leurs adversaires et les fasse courir aux armes; ils aiment tomber sur des gens inoffensifs, inconscients de l'attaque et du danger.

Comme il sied à des malfaiteurs, ils se cachent le jour, dans les bois et les taillis; la nuit, ils glissent dans l'ombre, avancent sans bruit, évitant d'éveiller l'attention. Cependant, ils surprennent les ouvriers imprévoyants qui se rendent aux champs. Des sentinelles placées au haut des arbres dirigent la razzia. Si les gens qui arrivent ne sont pas en nombre, si l'on n'a pas à craindre que quelqu'un échappe et aille jeter le cri d'alarme, on s'en saisit. Si l'on a quelque chose à craindre, on se tient coi, et on laisse passer.

Peu à peu, les troupes approchent du pays qui doit être ravagé. Elles attendent pour l'attaque décisive d'avoir affaibli l'ennemi par des prises répétées. Lorsqu'elles ont assez capturé au dehors, elles se disposent à l'assaut. Le Mingan et le Méhou se séparent, divisant l'armée en deux colonnes; la ville ou la bourgade est cernée, enlevée d'assaut et mise à sac. C'est à ce moment que les amazones et les soflimatas montrent ce qu'ils sont : des chenapans armés pour mal faire. En même temps qu'ils répandent le tumulte et la terreur partout autour d'eux, les bandes de la réserve opèrent la razzia.

Au retour de l'expédition, le chant célèbre les exploits de la campagne, de même qu'il avait signalé le départ. Voici des échantillons de ces hymnes guerriers :

AVANT LA CAMPAGNE.

1

C'est la guerre : aux armes! Resterons-nous sans tirer le fusil? — Non! le tafia ne se peut changer en eau! le pitou[1] ne se change pas en eau!

2

Voici le jour! réunissons-nous. Ce jour est le bon! Ceux qui sont morts ont noblement terminé leur carrière; nous, nous irons voir les lieux où ils sont tombés.

3

Quoi que vous fassiez en ce monde, la mort viendra; elle viendra, la mort! Il n'y a que la pierre qui puisse dire : « Les rochers des montagnes ne meurent pas. »

AU RETOUR.

1

Le feu est ardent : le feu n'arrête pas le forgeron, il ne l'empêche pas de forger.

2

Le feu petille : le feu n'effraye pas le forgeron, il ne l'empêche pas de forger.

3

Acaba a détruit Jahasé; il a exposé comme trophée le tam-tam que Kpolou battait.

4

Jéhumé s'est servi de ce tam-tam, et il a pris le nom d'*épée qui se jette dans la mêlée.*

[1] *Pitou,* espèce de bière du pays.

5

Le tam-tam des combats est dans l'enthousiasme : le tam-tam chante victoire au danseur.

Nous voici de retour !

N. B. — Acaba et Jéhumé sont deux rois de Dahomey.

La pantomime et la danse sont l'accompagnement obligé des chants du soldat dahoméen. Il est intéressant d'assister au spectacle d'hommes en armes, s'agitant, pirouettant et faisant des saluts militaires. Ces fusils que l'on porte en sens divers; ces épées nues qui se meuvent avec dextérité au-dessus des têtes, en traçant mille sinuosités dans l'air; ces êtres humains qui grimacent et font des contorsions : toute cette mêlée forme un tableau dont il est difficile de donner une idée.

Pour saluer quelqu'un et lui faire honneur, au milieu de ces vives évolutions, les soldats tournent leur fusil contre lui, et portent sur sa tête ou sur sa poitrine la pointe de leur épée, tandis qu'ils passent auprès de lui en tournoyant.

Dans le chant de départ que nous avons cité plus haut, deux strophes sur trois tendent à mettre dans l'âme des combattants, non l'amour de la patrie (il n'en est pas question), mais le mépris de la mort. Quoi qu'ils fassent et quoi qu'ils disent, ces guerriers ont encore des appréhensions, fort naturelles, du reste. Ils se chargent littéralement d'amulettes, que la superstition leur représente comme des préservatifs : ils en ont à la tête, au cou, aux bras, sur la poitrine, autour des reins, aux jambes, aux pieds, partout. Certains tiennent à la main et agitent devant eux une queue de cheval, de cabri ou d'autre animal, afin de chasser et de faire dévier les balles ennemies.

CHAPITRE XXII

SACRIFICES HUMAINS ET TRAITE DES NÈGRES.

Depuis Adahounzou, qui régnait au milieu du dix-septième siècle, le trafic infâme des esclaves et les non moins infâmes sacrifices humains ont toujours été la grande, la principale préoccupation du Dahomey. Ces deux institutions, car ce sont *de véritables institutions,* ont absorbé toute l'activité de la nation et entraîné, comme conséquence nécessaire, la *chasse à l'homme* dont nous avons étudié l'organisation dans le chapitre précédent.

Je dis que les *sacrifices humains* sont une véritable institution. C'est la coutume qui les réclame : les fêtes où on les fait sont les *fêtes des coutumes*. La coutume est tellement impérieuse en cette matière, que Ghézo fut empoisonné, ainsi que nous l'avons vu, pour avoir montré quelque répugnance à s'y soumettre, et pour avoir essayé de diminuer le nombre des victimes. Gréré ne fut choisi pour lui succéder qu'après avoir promis aux féticheurs de donner un nouvel essor à ces sacrifices abominables.

Le trafic des esclaves aussi est une institution sociale : il donna longtemps les principaux revenus au roi ; et si les revenus ont bien diminué de ce côté, ils ne sont pas taris encore.

A plusieurs reprises, des Européens ont essayé de faire comprendre au roi qu'il ferait bien de renoncer à ces cou-

tumes, aussi bien qu'à la chasse à l'homme. On s'est efforcé de lui insinuer que l'agriculture et le commerce légal amèneraient dans le royaume la prospérité et la richesse. Tous les efforts ont échoué jusqu'à présent; et M. Borghéro raconte, dans les *Annales de la propagation de la foi,* qu'il ne put obtenir de converser directement avec le roi sur ce sujet. Toutefois, il parvint à traiter indirectement la question. La réponse qu'il obtint confirme ce que j'avance.

« Gréré me faisait dire : qu'on ne pouvait débattre ces questions en sa présence; que si tout autre blanc l'eût osé, aucune considération n'aurait empêché Sa Majesté d'en faire un châtiment exemplaire; *que les sacrifices humains étaient nécessaires à la conservation de la monarchie;* qu'en les jugeant avec mes idées d'Europe, je tenais un langage qui, dans la bouche d'un autre, serait taxé de *bêtise*.....

« ...Quant à la vente des esclaves, il me fut dit : que le roi était étranger à ce commerce[1]; que les gouvernements d'Europe l'avaient toujours favorisé; que les Anglais avaient fait longtemps la traite des nègres, et que s'ils s'opposaient maintenant à ce trafic, ils étaient seuls à en poursuivre l'abolition. » (Borghéro.)

SACRIFICES HUMAINS.

Nous ne nous étonnons pas de ce que le roi de Dahomey juge les sacrifices, et même les sacrifices humains, nécessaires à la conservation et à la prospérité de l'État. Ce n'est point par pure superstition ou par simple préjugé qu'il croit à l'efficacité du sacrifice. Tous les peuples y ont cru comme lui, et avec raison; car l'homme, condamné à mourir à cause de son péché, doit racheter sa vie en livrant

[1] C'est pourtant lui qui l'alimente.

volontairement la vie d'une victime. A Rome, chez les Phéniciens, à Carthage, en Égypte, dans l'Inde....., nous trouvons des sacrifices partout, et presque partout des sacrifices humains. Jusque-là, le Dahomey ne fait pas exception.

Ce qu'il y a de particulier dans ce royaume, c'est la multitude des victimes; c'est la barbarie que l'on étale dans ces sacrifices; c'est que les sacrifices humains y sont *une coutume et une fête*. Tous les ans, vers les mois d'août et d'octobre, ont lieu des massacres en masse, massacres dont on se fait un jeu et dont on se glorifie.

Je ne puis me rappeler sans frémir d'indignation et d'horreur ce que j'ai entendu raconter par des témoins oculaires, de ces orgies de cannibales, où le rire et le ricanement répondent au râle de l'agonie. Il me semble voir encore la terreur peinte sur le visage d'un muet qui, à Wydah, me représentait par une pantomime animée ce qu'il avait eu sous les yeux à Abomey, durant les coutumes. J'ai vu, à Porto-Novo, des crânes incrustés dans les murs du temple de la mort, des têtes exposées sur des pieux, au milieu d'une place publique; des cadavres pendus aux branches d'arbres; des cadavres mutilés, abandonnés dans les champs, dévorés à demi par les bêtes; des ossements épars çà et là... Je frissonnais... Et dire que tout cela n'a rien d'horrible, en comparaison des *fêtes des coutumes!...* DES FÊTES!

Laissons parler ceux qui y assistèrent. Habituellement le roi invite les blancs de Wydah à ces fêtes. Son invitation n'est rien moins que désintéressée, car il a surtout en vue de solliciter des cadeaux; peut-être aussi son orgueil serait-il flatté de la présence des blancs. Du reste, présent ou absent, le blanc ne saurait éviter de donner à manger au roi en cette circonstance solennelle.

En 1860, M. Lartigue, agent de la maison V. Régis, se rendit à Abomé, et publia sur ce qu'il avait vu des détails

que nous trouvons résumés dans les *Annales de la propagation de la foi.*

« Le 13 juillet, y dit M. Lartigue, arrivé à Toffo, j'ai reçu la visite d'une escouade du roi, accompagnant à Wydah un cabécère nouvellement nommé, orné de tous ses attributs et destiné à être noyé à l'embouchure de la rivière, afin que le fétiche continue d'attirer les navires de commerce, et aussi pour porter au roi défunt des nouvelles de ce qui se passe au Dahomey. En expédiant ces sortes de messages dans l'autre monde, on leur donne une bouteille de tafia et quelques piastres pour les frais de la route.

« Le 15, on est venu me prévenir qu'il fallait aller me poster sur la route d'Agbomé, afin d'y attendre le passage du roi. Celui-ci, après avoir sacrifié une cinquantaine de prisonniers, est sorti de son palais au bruit de la mousqueterie. Immédiatement a commencé le défilé de tous les cabécères, chacun selon son grade, les moins élevés en tête. Le milieu de la cour était tendu de nattes et de tissus divers; le roi seul et ses femmes pouvaient marcher dessus. Sur un des côtés cheminaient les troupes, au son de toutes les musiques, au bruit étourdissant de quatre à cinq cents tam-tams, et en tirant des coups de fusil.

« Quand le méhou parut, on me fit signe de monter en hamac et de suivre l'allure de son cheval, qui allait constamment au petit trot. Alors eut lieu la scène la plus fantastique qu'il soit possible d'imaginer : vingt mille nègres à pied, une trentaine de hamacs, tous lancés au pas gymnastique sur un chemin rendu étroit par celui qui servait de voie royale, et qu'il fallait bien se garder de fouler; ce peuple, ruisselant de sueur, luttant de vitesse pour ne pas se laisser atteindre par les gens du roi, qui arrivaient par derrière avec la même célérité : tout cela formait un tableau infernal.

« Le 16, la même course a recommencé; puis un captif, fortement bâillonné, a été présenté au roi, par le ministre;

de la justice, qui a demandé au prince s'il avait à charger le prisonnier de quelque commission pour son père. En effet, il en avait; et plusieurs grands du royaume sont venus prendre ses ordres, et sont allés les transmettre à la victime, qui répondait affirmativement par des signes de tête. C'était chose curieuse à voir que la foi de cet homme qu'on allait décapiter, à remplir la mission dont on allait le charger. Après lui avoir remis, pour ses frais de route, une piastre et une bouteille de tafia, on l'a expédié. Deux heures après, quatre nouveaux messagers partaient dans les mêmes conditions; mais ceux-ci étaient accompagnés d'un vautour, d'une biche et d'un singe, bâillonnés comme eux.

« Une fois ces courriers partis, avec leurs dépêches d'outre-tombe, le roi est monté sur son tabouret, a revêtu ses armes de bataille, a fait à son peuple un long et belliqueux discours, qu'il a terminé en interpellant ses braves, leur demandant s'ils étaient prêts à le suivre partout où il aurait décidé de porter la guerre. Il est impossible de rendre la scène d'enthousiasme qui répondit à cet appel.

« Le 18, largesses du roi à ses troupes. Tout chef est porté sur les épaules d'un soldat. Chaque bataillon a pour marque distinctive une bande d'étoffe de différentes couleurs, attachée aux cheveux, afin que les soldats du même corps puissent se reconnaître dans la lutte acharnée qui se prépare. De plus, chaque militaire a un sac attaché sur le ventre, pour y renfermer promptement l'objet que le roi va lancer de sa propre main, sinon le voisin a le droit de s'en emparer. Une fois dans le sac, il est sacré. Les distributions se composaient de cauris et de tissus. Dès qu'un prix était jeté à la foule, on se ruait en masse pour le saisir; les rangs étaient si compactes que la majeure partie de ceux qui ne pouvaient pénétrer à l'endroit où l'on s'en disputait, escaladaient ce pêle-mêle de lutteurs, et cheminaient sur leurs têtes et leurs épaules, comme sur un plancher. D'autres à leur tour, montant sur cette seconde

couche, formaient un nouvel étage et ressemblaient à une pyramide humaine qui, dans une oscillation plus forte, s'effondrait tout à coup, pour aller recommencer ailleurs.

« Le 23, j'assiste à la nomination de vingt-trois cabécères et musiciens qui vont être sacrifiés, pour entrer au service du roi défunt.

« Le 28, immolation de quatorze captifs, dont on porte les têtes sur différents points de la ville, au son d'une grosse clochette.

« Le 29, on se prépare à offrir, à la mémoire du roi Ghézo, les victimes d'usage. Les captifs ont un bâillon en forme de croix, qui doit les faire énormément souffrir. On leur passe le bout pointu dans la bouche; il s'applique sur la langue, ce qui les empêche de la doubler et par conséquent de crier. Ces malheureux ont presque tous les yeux hors de la tête. Dans la nuit prochaine, il y aura grand massacre.

« Les chants ne discontinuent pas, ainsi que les tueries. La place du palais exhale une odeur infecte; quarante mille nègres y stationnent jour et nuit, au milieu des ordures. En y joignant la vapeur du sang et les émanations des cadavres en putréfaction, dont le dépôt est peu éloigné, on croira sans peine que l'air qu'on respire ici est mortel. Les 30 et 31, les principaux mulâtres de Wydah offrent leurs victimes qu'on promène trois fois autour de la place, au son d'une musique infernale. La troisième ronde achevée, le roi s'avance vers la députation, et, tandis qu'il félicite chaque donateur, l'égorgement s'accomplit.

« Pendant ces deux dernières nuits il est tombé plus de cinq cents têtes. On les sortait du palais à pleins paniers, accompagnés de grandes calebasses dans lesquelles on avait recueilli le sang, pour en arroser la tombe du roi défunt. Les corps étaient traînés par les pieds et jetés dans les fossés de la ville, où les vautours, les corbeaux et les loups s'en disputent les lambeaux qu'ils dispersent un peu par-

tout. Plusieurs de ces fossés sont comblés d'ossements humains.

« Les jours suivants, continuation des mêmes sacrifices.

« La tombe du dernier roi est un grand caveau, creusé dans la terre. Ghézo est au milieu de toutes ses femmes qui, avant de s'empoisonner, se sont placées autour de lui, suivant le rang qu'elles occupaient à sa cour. Ces morts volontaires peuvent s'élever au chiffre de six cents.

« Le 4 août, exhibition de quinze femmes prisonnières, destinées à prendre soin du roi Ghézo dans l'autre monde. Elles paraissent deviner le sort qui les attend, car elles sont tristes et regardent souvent derrière elles. On les tuera cette nuit d'un coup de poignard dans la poitrine.

« Le 5, jour réservé aux offrandes du roi. Elles forment une collection de tout ce qui est à l'usage d'un monarque africain : quinze femmes et trente-cinq hommes bâillonnés et ficelés, les genoux repliés jusqu'au menton, les bras attachés au bas des jambes, et maintenus chacun dans un panier qu'on porte sur la tête. Le défilé a duré plus d'une heure et demie. C'était un spectacle diabolique, que de voir l'animation, les gestes, les contorsions de toute cette négraille.

« Derrière moi étaient quatre magnifiques noirs, faisant fonction de cochers autour d'un petit carrosse destiné à être envoyé au défunt, en compagnie de ces malheureux. Ils ignoraient leur sort. Quand on les a appelés, ils se sont avancés tristement, sans proférer une parole; un d'eux avait deux grosses larmes qui perlaient sur ses joues. Ils ont été tués tous les quatre comme des poulets, par le roi en personne.

« Les sacrifices devaient se faire sur une estrade construite au milieu de la place. Sa Majesté est venue s'y asseoir, accompagnée du ministre de la justice, du gouverneur de Wydah et de tous les hauts personnages du royaume, qui allaient servir de bourreaux. Après quelques paroles échangées, le roi a allumé sa pipe, a donné le signal, et aussitôt

tous les coutelas se sont tirés et les têtes sont tombées. Le sang coulait de toutes parts; les sacrificateurs en étaient couverts, et les malheureux prisonniers, qui attendaient leur tour au pied de l'estrade, étaient teints en rouge...

« Ces cérémonies vont encore durer un mois et demi, après quoi le roi se mettra en campagne pour faire de nouveaux prisonniers et recommencer sa fête des Coutumes vers la fin d'octobre. Il y aura encore sept ou huit cents têtes abattues. »

Quelle horreur! que de sang! quelle barbare cruauté! On porta le nombre des victimes immolées dans les circonstances dont parle M. Lartigue, à plus de deux ou trois mille.

M. Borghéro, parlant, lui aussi, de ce qu'il a vu, ne peut contenir l'indignation qui envahit son âme. « Quand nous débouchâmes sur la place d'armes, dit-il en racontant une excursion qu'il fit dans les rues de la capitale, j'aperçus de loin comme une rangée de fourches d'où pendaient des corps qu'à cette distance je pris pour des animaux, ne pensant pas que ce pût être des hommes. Quand je vis que la longueur des jambes égalait celle du corps, je compris que c'étaient des gens sacrifiés. Vous dire ce que je ressentis dans tout mon être à une telle vue m'est impossible. Mon premier mouvement fut de serrer fortement mes mains crispées, en m'écriant : « Ah! vengeance de Dieu, où te « caches-tu? » Me tournant ensuite vers mon guide avec une expression de colère, je lui dis : « Pourquoi m'avez-« vous fait passer par ici? Jamais je n'aurais cru trouver de « pareilles horreurs. — Ni moi non plus, me répondit-il, « car je n'en savais rien, et nous n'avons que cette voie. » Nous continuâmes donc notre route, en nous éloignant au plus vite; mais le hideux spectacle se représentait à chaque instant. Arrivés près d'une enceinte, nous fûmes presque asphyxiés par la puanteur des cadavres qu'on y avait accumulés, car on ne se donne pas la peine de les ensevelir. Des milliers de vautours, des chiens, des porcs, des loups rôdent

alentour, en convoitant une si abondante pâture. Les toits des maisons sont couverts des débris qu'y ont portés les oiseaux de proie. Ce qui est bien significatif, c'est que mon guide, qui connaît parfaitement les usages du Dahomey et qui était toute la journée à flâner dans les rues, ignorait que ces corps, tués depuis deux jours, fussent encore là, et il l'ignorait, pour sûr, car il avait l'ordre de ne pas me laisser approcher d'un endroit où il y avait des morts exposés. Ainsi, depuis une semaine, je ne passais plus devant le palais royal, parce qu'il y avait constamment des têtes coupées chaque nuit.

« Vous trouvez sans doute que je vous retiens trop longtemps au milieu de cet épouvantable charnier; mais la vérité doit l'emporter sur vos délicatesses, et il vous faut entendre un dernier mot sur l'appareil des sacrifices humains. La nuit de ces boucheries, personne ne peut circuler dans la ville, depuis le soir jusqu'au matin; si quelqu'un est rencontré par les rues, on l'assomme à coups de massue. Seulement, des compagnies de musiciens se promènent dans l'ombre en chantant d'un ton lugubre. Vers minuit, une décharge de mousqueterie annonce le commencement des exécutions. Les victimes sont amenées sur la place par séries de vingt-quatre ou de trente; on leur bouche toutes les voies de la respiration, et on les fait mourir en leur pressant la poitrine. Le canon indique la fin de la tuerie. Ensuite une partie des suppliciés est pendue par les pieds aux fourches dont j'ai parlé plus haut, entre deux sacs remplis, dit-on, de membres humains découpés; une autre partie est revêtue de costumes symboliques par des gens qui font profession de cette industrie, et placée sur plusieurs arcs de triomphe, debout ou assis, dans l'attitude de leur rôle. Il y en a qui ont l'air de jouer de la musique; d'autres ont des poses militaires; d'autres ont une position théâtrale, mais toujours avec une telle justesse de représentation, qu'à petite distance on les prendrait pour vivants, si les vautours qui rôdent

autour d'eux n'indiquaient bien clairement que ce sont des cadavres. En même temps, devant le palais royal, sont exposées des centaines de têtes, et le peuple passe indifférent à côté de ces scènes, auxquelles il est du reste tellement habitué qu'il ne s'en émeut plus. Les enfants s'amusent près des victimes, et jouent pour ainsi dire avec les morts; pour les hommes, une hécatombe de victimes humaines est chose si commune, surtout depuis l'avénement du nouveau roi, qu'elle n'éveille pas même leur attention.

« Les diverses façons d'immoler varient, au Dahomey, selon le caprice et l'ingénieuse méchanceté des bourreaux. L'une des plus horribles, sans doute, est de clouer, sur une grosse poutre fixée au sol, un ou plusieurs hommes par les pieds, avec défense de leur donner aucun aliment. Exposés au soleil du jour et à la rosée de la nuit, ils meurent ordinairement au troisième jour, tandis que les curieux s'amusent à contempler les convulsions de ces infortunés. »

Ajouterons-nous qu'au milieu de ces scènes dégoûtantes, on voit des gens qui arrachent les yeux des victimes et qui les mangent? Dirons-nous que d'autres prennent le cœur, encore palpitant, et qu'ils le déchirent de leurs dents? Chose révoltante à penser! les enfants s'y exercent à des jeux de sauvage cruauté : ils plantent des épines dans le corps des victimes encore vivantes et enchaînées, et ils se rient de la souffrance et des convulsions des patients.

Les deux voyageurs dont nous venons d'invoquer le témoignage parlent des cadavres exposés sans sépulture et pourrissant en plein air. Il ne faut pas croire que ce fait soit le résultat de l'incurie et de l'imprévoyance : on agit ainsi *de propos délibéré et par principe :* les victimes sont privées de sépulture, parce que ce sont des victimes, objet de rebut voué au mépris public. Malheur à quiconque pousserait l'audace jusqu'à critiquer ce qui se fait!

Lorsqu'un nouveau roi procède aux funérailles de son prédécesseur, il lui érige, à l'occasion des Coutumes, un

mausolée digne de lui, digne du Dahomey. Le mortier qui sert à bâtir cette case funéraire est pétri avec du sang humain et du tafia. On mêle à la boue des verroteries et du corail. Cette case s'appelle *missanga*.

Un fils du Yévogan de Wydah, jeune homme intelligent et habile comme son père, s'amusa à faire des croquis de certains supplices auxquels il avait assisté *au Dahomey*. Ces croquis, reproduits par la *Revue des Missions catholiques*, représentent des tortures dont nous n'avons pas parlé encore. Sans avoir la prétention de tout dire, nous ne pouvons garder le silence sur ce point. On y voit de pauvres malheureux : l'un pendu par les pieds et emmaillotté dans une natte ne laissant paraître que la tête dans le bas; l'autre pendu par la tête, qui se perd dans une espèce de sac; un troisième, pris par le milieu du corps dans une trappe : tous les trois destinés à mourir de faim dans cet état et à être, vivants, la proie des vautours. Dans d'autres croquis, la même revue nous fait assister au hideux spectacle d'un homme brûlé vif, d'un second, attaché sous les aisselles, pendu à une branche d'arbre et privé de ses quatre membres, que l'on a tranchés; d'autres victimes tuées à coups de lance ou assommées dans les forêts par les féticheurs.

Disons, à l'honneur de la nature humaine, que l'habitude de tant d'atrocités n'a pu étouffer tout sentiment dans le cœur du roi. Un Français, M. Colonna de Lecca, dans un voyage qu'il fit à Abomé, fut invité à une cérémonie publique. Il ne put voir sans frémir l'exécution d'une victime, et il donna des signes d'une vive indignation. Le roi sourit : « Je sais, lui dit-il, que tu es l'ami des Pères[1] et que tu penses comme eux. Que veux-tu? *il le faut!!!* Par goût, j'y aurais déjà renoncé. Et puis, *il y a des blancs qui m'envoient des victimes.* »

[1] Les missionnaires.

TRAFIC DES ESCLAVES.

L'Afrique a toujours été, plus que toute autre contrée, la terre de l'esclavage, et nous trouvons des nègres esclaves dès la plus haute antiquité. Il y en avait, comme rameurs, sur les galères des Carthaginois, et l'histoire rapporte qu'en un seul jour, Hasdrubal en acheta *cinq mille, venant des bords du Niger*.

L'esclavage étant en vigueur dans tout le continent africain, on ne saurait y reconnaître un des traits caractéristiques du Dahomey, Une chose distingue ce pays des autres contrées, c'est le *trafic des esclaves :* non-seulement il a été un des principaux foyers de la traite, mais encore il est organisé pour la traite, puisque ses razzias annuelles, tendant à procurer des esclaves, rentrent dans l'essence même de sa constitution.

Le trafic des esclaves fut tellement actif au Dahomey et dans les contrées environnantes que la côte prit, sur ce point, le nom de *Côte des Esclaves*. Le Dahomey surtout a mérité cette dénomination. Nous avons vu que ce fut le premier point, dans ces parages, où la traite fonda des établissements. En 1660, Ardres eut un comptoir; les deux royaumes d'Ardra et de Juda, avant d'être conquis par le Dahomey, faisaient le commerce des esclaves avec les Européens; le Dahomey lui-même y participait par l'intermédiaire de ces deux États.

Ghézo avait raison de dire « que les gouvernements d'Europe avaient toujours favorisé la vente des esclaves; que les Anglais, loin de s'y être toujours opposés, avaient fait longtemps la traite des nègres ». Oui, Français, Anglais, Hollandais, Portugais aidèrent à cet indigne forfait de la chasse à l'homme poursuivie par le Dahomey. Ils y aidèrent en instituant et organisant chez les peuples de ce royaume

le trafic des esclaves. Les rois accordèrent le monopole de ce commerce à certaines compagnies qui, seules, avaient le droit de former des comptoirs. L'Europe entière reconnut la traite des nègres et fut de connivence.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai déjà dit des établissements européens de Savi et de Wydah, tous fondés en vue du trafic dont nous parlons. Du reste, la traite ne se faisait pas seulement à terre, dans les comptoirs : les navires trafiquaient aussi directement avec les chefs des tribus de la côte : les Popos, Porto-Novo, Lagos, Badagry, le Bénin.

Cantu calcule qu'il a dû s'exporter « 15 millions de nègres dans le cours d'un siècle, et qu'il a dû en périr autant dans le trajet ». Voici quelques chiffres qui regardent spécialement le Dahomey :

A l'époque du voyage de Snelgrave, les navires y prenaient plus de 2,000 nègres tous les ans.

Durant l'année 1776, on en exporta à bord des navires

français	6,150
portugais	3,000
anglais.	1,000
Soit un total de . .	10,150

Durant l'année 1787, l'exportation fut, par navires :

français	937
portugais	2,107
anglais.	561
Total	3,605

c'est-à-dire près de deux tiers de moins qu'en 1776.

N. B. — Les Portugais se maintiennent. Leur fort de Wydah a été occupé jusqu'en 1776.

On ne comprendrait pas l'écart énorme survenu dans le chiffre de l'exportation dahoméenne, à onze ans d'intervalle seulement, si l'on ne savait qu'un changement considérable s'opérait dans les idées, soit aux colonies, soit en

Europe. Dans les colonies, la prédication des missionnaires donnait avec zèle les nobles enseignements de la charité chrétienne; en Europe, on commençait à élever la voix contre les atrocités de la traite et de l'esclavage colonial. *Les amis des noirs* allaient s'organiser en société en Angleterre et à Paris, et déjà ils faisaient entendre des protestations énergiques contre l'état de choses existant.

Les faits leur donnaient raison contre les avocats de la traite, lorsqu'ils dévoilèrent les abus criants qui se produisaient dans les colonies. Il ne leur fut point difficile de montrer ce qu'il y avait d'erroné et d'hypocrite dans ce prétexte des esclavagistes; « les noirs sont moins malheureux dans les colonies qu'ils ne l'étaient en Afrique ».

Enfin, la politique finit par adopter des mesures empreintes d'humanité. La France et l'Angleterre, qui avaient peut-être plus de reproches à se faire, prirent l'initiative des lois humanitaires qui ont aboli la traite des nègres. Dans le tableau des exportations de 1787, nous avons vu ces deux nations figurer dans des proportions fort restreintes. Bientôt après, elles supprimèrent les primes accordées précédemment aux marchands négriers, probibèrent légalement la traite, établirent des croisières le long de la côte, afin d'assurer l'exécution des lois nouvelles. Les Anglais surtout firent bonne garde, quel que fût le mobile qui les poussât dans la voie de la répression.

Malgré les traités par lesquels toutes les nations maritimes acceptaient et prescrivaient l'abolition de la traite des noirs; malgré les conventions conclues par la France et l'Angleterre avec divers peuples de l'Afrique, dans le même but; malgré une surveillance des plus actives; malgré les peines rigoureuses édictées par les gouvernements contre ceux qui se livraient à la traite, cet infâme trafic continua *de fait* jusqu'en 1865.

Ce furent surtout des sujets portugais qui firent ce commerce de contrebande. Les derniers marchands d'esclaves

que nous voyons au Dahomey étaient tous Portugais, de nom et d'origine : Suarez et Medeiros, Francisco de Souza, Domingo Martins..... Ces deux derniers furent les associés du roi, agissant de concert avec lui; combinant à leur avantage commun le mouvement des troupes; se réservant le monopole du commerce, et se l'assurant par toute sorte de moyens. Sous leur direction, la traite sembla reprendre avec plus de vigueur; car la Havane et le Brésil n'étaient pas tellement fermés aux arrivages qu'on n'y pût trouver un débouché. Le commerce y était même d'autant plus lucratif que la marchandise était plus rare.

La seule difficulté sérieuse était d'éviter les croiseurs. Cela n'était pas bien aisé lorsque les négriers allaient à la voile, et des forfaits d'un nouveau genre vinrent ajouter aux horreurs de la traite. Un négrier se voyait-il sur le point d'être capturé, on amenait toute la cargaison sur le pont et on la jetait par-dessus bord, afin de faire disparaître les pièces à conviction. Ces noyades de tout un chargement d'esclaves se produisirent fréquemment, tant que les négriers allaient à la voile. A la fin, pour échapper aux vapeurs de la croisière, les trafiquants de chair humaine utilisèrent, eux aussi, la vapeur. Leur dernier navire à vapeur, emportant à chaque voyage plus de mille nègres, fit sept voyages sans se laisser prendre, ce qui lui permit de réaliser des bénéfices énormes. Ce navire, excellent marcheur, laissait approcher ceux de la croisière jusqu'à la portée du canon. Il restait sous vapeur, et continuait son chargement en attendant qu'ils arrivassent, sûr de les distancer promptement dans la marche.

Les Portugais et les Brésiliens qui s'adonnaient à la traite dans les derniers temps n'y ont réellement renoncé que lorsqu'elle devint tout à fait impossible, c'est-à-dire lorsque la Havane et le Brésil fermant effectivement leurs ports aux négriers, la marchandise humaine se trouva sans écoulement. Jusque-là, le trafic ne laissait pas d'être bien rémuné-

rateur; il couvrait largement les pertes infligées par les croiseurs, et il ne cessa qu'en 1865.

Les Anglais avaient sur la côte des espions chargés de signaler les points sur lesquels on préparait des embarquements d'esclaves. Seulement, les négriers éludaient souvent les tracasseries de leur surveillance importune, grâce à la protection du roi et des chefs. Le roi avait interdit aux blancs certaines voies, par où les esclaves arrivaient clandestinement à la plage. Signalons la rivière qui sépare le Dahomey du royaume de Porto-Novo, et le chemin allant d'Allada vers le grand lac Nokoué. Les mouvements d'esclaves s'y faisaient en secret. On alla jusqu'à acheter la complicité des espions anglais eux-mêmes. Ils étaient payés (et ils acceptaient sans scrupule ni vergogne); ils étaient payés, eux, les affidés des croiseurs, pour favoriser la traite et les négriers : doublant leurs appointements par le concours frauduleux qu'ils prêtaient à ces derniers.

Au demeurant, ils ne jouaient pas mal leur rôle de traîtres soudoyés, que l'un d'entre eux sut allier aux obligations de ministre wesléyen. M. B***, richement doté par la société wesléyenne et subventionné par les abolitionnistes, exploitait avec art la position qu'on lui avait faite à Wydah. Au lieu de donner aux croiseurs les renseignements qu'il leur devait à bien des titres, il jetait leur surveillance dans le désarroi, les envoyant à l'est quand le chargement se préparait à l'ouest, et les amusant à des manœuvres qui permettaient aux négriers de terminer sans encombre leurs opérations. Ainsi, à force de ruses et d'argent, le commerce des esclaves résista longtemps avec avantage aux prohibitions des États civilisés et à la répression sévère des croiseurs.

Dans les derniers temps, il fut une source de déceptions pour ceux qui s'y étaient adonnés. Forcés d'avoir au Brésil des correspondants auxquels ils consignaient la cargaison, ils se virent dans l'impossibilité d'exiger ce que ceux-ci

leur devaient. Les tribunaux se refusaient à reconnaître des dettes provenant d'un trafic illicite. Bien plus, ils punissaient les auteurs de ce trafic, lorsqu'ils parvenaient à les atteindre. J'ai connu un certain Marcos qui, s'étant hasardé à aller au Brésil régler les comptes avec son consignataire, y fut retenu plusieurs années en prison. Il revint à Wydah, où il me contait gaiement sa déconvenue : « *On m'admit à l'Académie,* disait-il, *et je suis sorti avec mon diplôme.* »

Voilà comment la traite a cessé, par la force des choses, au Dahomey.

CHAPITRE XXIII

DAHOMEY. — PARTICULARITÉS RELIGIEUSES. — SERPENTS.

La religion du Dahomey se caractérise par les sacrifices humains, dont nous avons parlé déjà, et par le culte des serpents.

Nous ajouterons un mot seulement à ce que nous avons dit des sacrifices humains. On ne doit pas les considérer comme une institution purement politique : ils sont basés sur le principe religieux de la *nécessité des sacrifices* SANGLANTS et sur les dogmes touchant la vie à venir. Le roi et les féticheurs les déclarent indispensables à la conservation et à la prospérité de l'État; on y affirme solennellement l'*existence d'une autre vie* où les monarques défunts ont un royaume, des chefs, des serviteurs et des sujets; on y proclame *utiles aux morts* les suffrages et les sacrifices que les vivants offrent en leur honneur, puisque les victimes immolées passent au service des défunts.

Donc, les sacrifices humains sont une particularité caractéristique dans la religion du Dahomey... du Dahomey proprement dit, bien entendu! car, là uniquement, ils ont les notes spécifiques signalées au chapitre précédent.

Le culte des serpents est propre à l'ancien royaume de Juda. Il y était en honneur avant l'annexion de ce pays au Dahomey; il s'y est toujours maintenu florissant. Ce qu'on raconte des origines de ce culte est bien certainement un souvenir des traditions antiques. Il est intéressant de re-

trouver de nos jours, à la côte occidentale d'Afrique, les doctrines et les pratiques d'une secte que des auteurs disent antérieure à la religion chrétienne, et qui prit naissance en Égypte. Je veux parler des *ophites*, ces anciens adorateurs du serpent.

Voici l'histoire du serpent, telle que nous l'avons entendu raconter à Wydah : *Dan* ou *Dangbé* (le serpent sacré) est un grand fétiche, quelque chose comme qui dirait la sagesse incréée. Dieu ayant fait le premier homme et la première femme aveugles, Dan leur ouvrit les yeux, et ils virent le bien et le mal. C'est pourquoi Dan est le plus grand bienfaiteur de l'humanité; il mérite nos hommages les plus empressés, les plus respectueux.

La population de l'ancien royaume de Juda lui doit une reconnaissance toute particulière, et lui rend un culte spécial, parce qu'elle en a reçu des bienfaits signalés. C'est à lui, c'est à Dan qu'on rapporte un succès éclatant remporté sur une armée puissante qui menaçait l'indépendance du pays. L'ennemi était sur le point d'écraser les troupes de Juda. Tout à coup Dan apparaît; il vient dans les rangs des Judaïques, caresse tout le monde et de la tête et de la queue, inspire à tous la confiance, ranime les courages. Le grand prêtre, en qui l'enthousiasme religieux a réprimé le premier mouvement de la crainte, prend dans ses mains cet ami caressant, l'élève et le montre aux soldats comme le protecteur qui leur vient apporter la victoire. L'armée, fanatisée par les paroles du grand prêtre, pousse un cri formidable et se précipite avec furie sur les ennemis, qu'elle met en déroute.

Cette victoire providentielle détermina, dit-on, les habitants de Savi à bâtir un temple à Dan. Des Marchais parle de ce temple. Les prêtres de Dan prétendaient y conserver encore le même serpent qui avait rendu les Judaïques victorieux. On m'a raconté fort sérieusement, à Wydah, que ce serpent vit toujours; qu'il se cache dans les profondeurs

d'une vaste forêt où se trouve un arbre gigantesque. Le serpent monte au haut de l'arbre, enroule sa queue à la branche la plus élevée et se laisse aller vers la terre. Le jour où du haut de l'arbre il touchera le sol, ce serpent s'élèvera au ciel.

La protection de Dan ne fut pas efficace lorsque les Dahoméens allèrent conquérir le pays de Juda. Voici, à ce sujet, le récit de William Snelgrave :

« L'armée de Trouro Aoudati ayant envahi les États du roi de Wydah, fut arrêtée par une rivière qui coule au nord de Savi. Le roi de Dahomey assit son camp sur le bord de cette rivière, dont cinq cents hommes auraient pu lui interdire le passage. Mais, au lieu de veiller à leur sûreté, les peuples efféminés de Savi se contentèrent d'envoyer, soir et matin, leurs prêtres à cette même rivière pour y offrir des sacrifices à leur principale divinité, qui était un grand serpent. Leurs espérances furent trompées; leurs divinités mêmes ne furent pas plus ménagées qu'eux. Les conquérants, qui trouvèrent les maisons de ce pays pleines de serpents sacrés, soulevaient ces animaux par le milieu du corps, en leur disant : « Si vous êtes des dieux, parlez et « tâchez de vous défendre » ; puis ils les éventraient et les faisaient griller sur les charbons pour les manger. »

La conduite des Dahoméens en cette rencontre prouve admirablement ce que nous disions tout à l'heure : que Dan fut un fétiche propre au royaume de Juda, et non au Dahomey. La divinité principale du Dahomey a toujours été le léopard : ils ont reçu le serpent des vaincus,

De nos jours, le temple de Savi existe-t-il encore ? Nous ne saurions le dire. Wydah en possède un, rendu célèbre par les relations des voyageurs modernes. Nous le trouvons reproduit dans les *Missions catholiques*, d'après un croquis de M. Fialon, ancien missionnaire du Dahomey. Le *Dangbé-khoué*, ou maison de Dangbé, se compose d'un ensemble de constructions établies autour d'une cour d'où l'on tient les profanes soigneusement éloignés. Au milieu de la cour

poussent quelques arbres fétiches, seuls témoins des mystères abominables que les féticheurs célèbrent en cet endroit.

Des banderoles en étoffe blanche flottent au haut de longs bambous, indiquant au public que ce lieu est sacré.

Sur la rue (car le temple est au milieu de la ville), on aperçoit deux cases de forme ronde, l'une plus petite que l'autre, toutes deux couvertes de paille[1] et reliées par le mur d'enceinte. La plus petite abrite la hideuse statue de Priape avec le phallus; l'autre est la demeure des serpents, le sanctuaire où ils sont honorés. Elle a en dehors des ouvertures que l'on ne ferme point, afin de laisser l'accès libre aux dévots. Sur les murs, on a grossièrement peint, en couleurs voyantes, un petit bateau avec mâts et cordages. Par terre, dans l'intérieur, les noirs mettent dans des calebasses l'eau et la farine offertes aux serpents. Du reste, ce ne sont pas les seules offrandes qu'on leur fait : on les régale aussi de poules; on leur apporte du tafia, des étoffes, des cauris, etc.

M. le docteur Répin a décrit le dieu rampant de Wydah dans le *Tour du monde*. « Sa taille, dit-il, varie d'un à trois mètres; il a le corps cylindrique, fusiforme, c'est-à-dire un peu renflé au milieu, et se terminant insensiblement par une queue formant à peu près le tiers de la longueur totale de l'animal. La tête est large, aplatie et triangulaire, à angles arrondis, soutenue par un cou un peu moins gros que le corps. Leur couleur varie du jaune clair au jaune verdâtre, peut-être selon leur âge. Les uns (c'est le plus grand nombre) portent sur leur dos, dans toute leur longueur, deux lignes brunes, tandis que d'autres sont irrégulièrement tachetés. Ces différents caractères me font penser qu'ils appartiennent tous aux diverses espèces de reptiles non venimeux que Linné avait rassemblées dans les familles des

[1] Les cases des fétiches seules, par un privilége qui leur est particulier, sont couvertes en paille. On couvre les autres en feuilles de palmier.

pythons et des couleuvres. La queue allongée et prenante, et la facilité à grimper de quelques-uns d'entre eux, pourraient les faire admettre dans le genre leptophis de la famille des syncrantériens de Duménil et de Bibron (*coluber*, de Linné). »

VOILA LE DIEU !

« Le nombre des serpents, lors de ma visite, dit encore M. Répin, pouvait bien s'élever à plus d'une centaine [1]. Les uns montaient ou descendaient, entrelacés à des troncs d'arbres disposés à cet effet le long des murailles; les autres, suspendus par la queue, se balançaient nonchalamment au-dessus de ma tête, dardant leur triple langue et me regardant avec leurs yeux clignotants; d'autres enfin, roulés et endormis dans les herbes du toit, digéraient sans doute les dernières offrandes des fidèles. Malgré l'étrangeté fascinante de ce spectacle et l'absence complète de tout danger, je me sentais mal à l'aise au milieu de ces visqueuses divinités, et, comme au sortir d'un rêve, je laissai échapper, en quittant le temple, un soupir de soulagement. »

Dangbé ne vit pas en reclus : on le laisse libre de sortir; il circule dans les rues, et va même à la campagne.

Un jour, j'allais visiter un malade. L'enfant qui m'accompagnait poussa tout à coup un cri perçant : « Père, un fétiche ! » Je me retournai vivement, et je vis un gros serpent qui m'était passé à côté. Devant lui, un noir se prosterna, mettant le front dans la poussière et s'humiliant profondément. Sa prière me navra de douleur : « Tu es mon père, tu es ma mère, disait-il au reptile; je suis tout à toi !... ma tête t'appartient !... sois-moi propice ! » Et il se couvrait de poussière, en signe d'humiliation.

Quelquefois Dangbé s'égare, dans ses sorties, en pays profane; et l'on est obligé de le rapporter chez lui. Avant de le toucher, celui qui s'en va le prendre a soin de se purifier

[1] Ce chiffre est exagéré de plus du double. Le nombre des serpents ne s'est élevé jamais à cinquante dans le *Dangbékhoué*.

les mains, en froissant avec force des feuilles d'arbres. Ensuite, il se met à genoux révérencieusement, salue avec toutes les démonstrations de l'adoration la plus humble, prend le serpent entre ses bras, sur la poitrine, le caresse doucement et le réintègre dans sa demeure sacrée.

Le dieu a des importunités souvent fort gênantes. S'installe-t-il sans façon dans une habitation ou dans un magasin, on ne peut le déloger sans irrévérence et sans s'exposer à des tracasseries : amendes..., peut-être pis encore.

Malheur à quiconque oserait maltraiter le serpent fétiche! Il payerait fort cher son sacrilége. Le noir qui tue un serpent fétiche est brûlé vif; les blancs coupables de ce crime devraient être massacrés, à moins qu'on n'accepte d'eux une forte rançon. Nous ne résistons pas au désir de faire connaître deux faits racontés dans les *Voyages du chevalier Des Marchais*.

Un Portugais, en partance de Wydah, avait réussi à se procurer un de ces fétiches rampants, et l'avait secrètement logé dans une petite caisse, afin de l'emporter. Mal lui en prit! car la pirogue chavira dans la barre, et le coupable fut noyé. Dès qu'on se fut rendu compte de l'attentat, la foule se rua sur les Portugais établis à Wydah. Non-seulement on pilla leurs établissements, mais encore on tua ceux de cette nation qui ne réussirent pas à trouver un refuge chez les autres Européens. Il fallut des présents considérables pour calmer un peu le fanatisme populaire.

Dans une autre circonstance, l'intervention du pouvoir royal apaisa seul l'effervescence du peuple ameuté contre les Anglais. Un d'entre eux nouvellement débarqué n'avait peut-être pas appris ce qu'un étranger doit savoir des usages locaux, pour éviter de se compromettre. Ne reconnaissant pas un dieu dans un python qui s'était gravement installé sur son lit, il le tua et le jeta dans un coin. Les ténèbres de la nuit ne purent cacher le crime. Presque aussitôt qu'il fut commis, des cris sauvages se firent entendre devant le fort;

le tumulte et les menaces allaient croissant, malgré l'intervention du directeur du comptoir et d'autres personnages influents. Il fallut faire traîner les négociations en longueur et prendre le temps de s'abriter sous la protection du monarque. Le roi déclarant qu'il se réservait l'instruction de cette affaire, le calme se rétablit peu à peu.

Bosman se trouva fort gêné par un serpent qui s'était colloqué dans la salle à manger, au-dessus de la table où on lui servait les repas. Il ne put obtenir qu'on l'enlevât : plutôt que d'autoriser l'enlèvement du Dangbé, le roi envoya un bœuf au facteur, avec promesse de contribuer à l'entretien du dieu.

Pendant mon séjour à Wydah, les agents de M. Régis subirent longtemps la présence d'un de ces fétiches dans les magasins du fort français. Il s'était blotti derrière des futailles pleines, auxquelles ils ne purent toucher, de peur de déranger irrévérencieusement l'hôte importun : ce qu'ils auraient payé fort cher, selon toute apparence.

En voilà assez sur la personne du dieu et sur ses importunités. *Le culte qu'on lui rend* mérite aussi notre attention.

Les mystères de l'initiation sont impénétrables. Dan a ses femmes ; ces femmes, il les épouse secrètement dans l'intérieur de sa case. Ne cherchons pas à soulever le voile qui cache les turpitudes de cet intérieur ; notons seulement que les femmes de Dan deviennent mères.

Jusqu'à ces dernières années, on donnait au culte du serpent un éclat extraordinaire, qu'il n'a plus aujourd'hui. A-t-on laissé tomber en désuétude l'usage des processions antiques ? ou bien l'a-t-on supprimé, pour un usage quelconque ? je ne saurais le dire. Il est certain qu'on n'assiste plus à Wydah aux cérémonies solennelles dont les voyageurs donnèrent le récit jadis.

« Avant notre arrivée dans le pays, dit M. Laffitte [1], le boa

[1] M. Laffitte Irénée, ancien missionnaire au Dahomey, a publié deux ouvrages chez Mame : *le Dahomey* et *le Pays des nègres*.

était promené en grande pompe une fois chaque année, par les rues et les places de Wydah. Au jour fixé pour la solennelle exhibition du monstre, il était défendu aux blancs et aux nègres de sortir de chez eux; il était prescrit, en outre, de tenir closes les portes et les fenêtres, avec défense de regarder à travers les ouvertures que fait la chaleur en disjoignant les planches. La peine de mort était la sanction terrible de cette loi. Un blanc, qui se croyait à l'abri de tous les regards, eut l'imprudence de jeter un coup d'œil sur le cortége, au moment où il passait sous les fenêtres; dénoncé par les nègres à son service, il mourut empoisonné, à quelques jours de là.

« Un autre Européen fut plus heureux que celui-là, et c'est de lui que je tiens les détails qui vont suivre.

« Avant d'extraire le boa de sa case, on a le soin de le gorger de viande. Lorsqu'il est bien repu et que le travail de la digestion l'absorbe tout entier, les plus dignes des féticheurs se prosternent devant lui, le soulèvent de terre avec des précautions infinies, et le placent, comme une masse inerte, dans un hamac. A ce moment, des chants se font entendre, et le défilé commence. Le monstre, porté par huit hommes vigoureux, se balance dans sa couche aérienne légèrement soutenue par les gros bonnets du fétichisme; des hommes, des femmes, vêtus de pagnes de soie, le précèdent; une musique infernale le suit. Les sons rauques qu'elle jette dans les airs, alternant avec les chants de la foule, ajoutent encore au caractère sauvage de cette exhibition. Ainsi organisé, le cortége parcourt les rues, stationne sur les places de la ville; et, pendant quelques heures, Wydah ressemble à une vaste nécropole hantée par des spectres aux formes étranges, plus hideux encore que ceux qu'une imagination en délire voit sortir des tombes entr'ouvertes.

« L'agitation du boa, en train de terminer heureusement sa digestion, met fin à la cérémonie; car le dieu, rassasié

d'honneurs, pourrait bien, en guise de remercîments, serrer avec trop de tendresse le bras ou la tête de quelqu'un de ses porteurs.

« Cette fête, qui revenait régulièrement tous les ans, n'a pas eu lieu une seule fois pendant mon séjour au Dahomey. »

M. Laffitte arriva en mission au mois de septembre 1861. Depuis lors, ce fut toujours le même état de choses.

Mon frère, ancien missionnaire aussi, raconte, de son côté, dans le *Contemporain* : « Chaque année, le grand maître de la maison du roi était chargé de lui porter en procession, avec beaucoup de solennité, au son des cornes d'ivoire, des tam-tams et des flûtes, et au milieu de décharges continuelles de mousqueterie, les riches cadeaux envoyés par le prince et consistant en moutons, cabris, poules, étoffes, vin, tafia, maïs, manioc, fruits divers et cauris. Ces processions étaient renouvelées quand on était menacé d'une guerre, quand le pays était affligé par la sécheresse, par des pluies trop abondantes, par une maladie contagieuse ou par toute autre calamité.

« Mais la principale cérémonie était celle qui suivait de près le couronnement royal ; elle était présidée par la mère du roi. Trois mois après, il y en avait une seconde, à laquelle le roi assistait en personne [1]. Un certain nombre de femmes portaient les cauris, les vivres, l'eau-de-vie, les pièces d'étoffe d'indienne et de soie, et tous les autres présents envoyés au serpent par le roi et sa mère. Des noirs, avec de longues baguettes à la main, marchaient à la tête et frappaient impitoyablement ceux qui ne s'écartaient pas assez vite ou qui troublaient l'ordre de la cérémonie ; on obligeait les curieux et les spectateurs à s'asseoir par terre et à demeurer dans le silence et le recueillement.

[1] Tout ceci se rapporte aux usages du royaume de Juda. Le roi de Dahomey ne va pas à Wydah.

« Les groupes de femmes étaient séparés par des troupes de soldats s'avançant quatre à quatre, le fusil sur l'épaule, et par des chœurs de trompettes sonnant de leur mieux, par des tam-tams frappés avec force, et par des joueurs de flûte qui ajoutaient au vacarme produit par les autres musiciens. Le roi et sa mère venaient ensuite, superbement habillés, avec une nombreuse escorte, et suivis du grand sacrificateur.

« A mesure que les différentes troupes arrivaient devant le palais du serpent, elles se prosternaient en dehors, la face contre terre, se jetaient de la poussière sur la tête, battaient des mains et poussaient des cris lugubres. Pendant que le roi et sa mère remettaient entre les mains du prêtre les présents offerts, les musiciens et les musiciennes soufflaient avec plus de force dans leurs trompettes ou dans leurs flûtes, et frappaient avec frénésie leurs tam-tams; les soldats, de leur côté, faisaient plusieurs décharges de mousqueterie, et le vacarme était effroyable. La réception des présents terminée, le cortége reprenait tranquillement le chemin de la ville, dans le même ordre et avec la même gravité qu'on avait observés en se rendant au temple.

« Les offrandes et les sacrifices en l'honneur du serpent, assure le chevalier Des Marchais, ne se bornaient pas à quelques bœufs et à quelques béliers, ni à des pains de mil, à des fruits ou à des anneaux d'or; le grand sacrificateur prescrivait souvent une quantité considérable de marchandises précieuses, des barils de cauris, de poudre et d'eau-de-vie, des hécatombes de bœufs, de moutons et de volailles, quelquefois même des sacrifices d'hommes et de jeunes négresses. »

Mon frère dit encore dans la même étude :

« On célèbre tous les ans trois fêtes, à chacune desquelles on sacrifie à Dambé un bœuf, des moutons, des cabris et des poules; les prêtres boivent du tafia mélangé avec du sang, comme on fait en Amérique dans la fête de Vaudoux, et

toute la journée se passe en danses et en saturnales épouvantables. Un peu avant les sacrifices, les prêtresses prétendent que le saint est entré dans leur corps et s'est rendu maître d'elles; elles prennent sur leurs têtes de petits vases ressemblant à des gargoulettes, dont le fond est arrondi en demi-boule, se rendent à la lagune en branlant la tête à droite et à gauche, et s'écrient que le saint les mène et qu'elles ne savent où elles vont. Cette pantomime dure jusqu'à la lagune; là, les prêtresses emplissent leurs vases d'eau et, tout en faisant les mêmes contorsions, reviennent à la case de Dambé, où elles déposent les vases, dont l'eau doit servir de breuvage aux divinités.

« Tous les trois ans, on promène le gros serpent[1] à travers la ville. La veille, on a soin d'avertir les noirs de fermer les portes et de ne pas regarder au moment où la procession passera. Le matin, des prêtres armés de gros bâtons parcourent les rues et massacrent les cochons, les chiens et les poules qu'ils rencontrent, parce que ce sont, disent-ils, les ennemis de Dambé : le chien l'agace par ses aboiements, la poule lui crève les yeux et le cochon le tue. Après cet holocauste, les prêtres mettent le serpent dans un hamac et le portent en chantant et en dansant, pour qu'il chasse de la ville les maladies et les fléaux. Les noirs se cachent effrayés. « Si nous regardions le saint, disent-ils, notre corps se cou- « vrirait de vers et tomberait en pourriture. » Il serait plus vrai de dire qu'ils redoutent les prêtres; ceux-ci ne manqueraient pas de châtier terriblement quiconque jetterait un regard indiscret sur les mystères. Un mulâtre voulut savoir ce qu'on faisait dans cette procession; en 1868, au moment où elle allait passer, il se barricada dans sa chambre de manière à n'être vu et dérangé ni par ses esclaves, ni par ses serviteurs; il fit au milieu du contrevent une ouverture de la grandeur d'une pièce de cinq francs, et voici la des-

[1] Un serpent exceptionnellement gros, *au dire des féticheurs.*

cription qu'il me donna lui-même le lendemain : « Cinq « prêtres marchaient en tête armés de bâtons, sans doute « pour assommer ceux qu'ils rencontreraient sur leur pas- « sage. Trois noirs touchaient du tam-tam, tandis que quatre « prêtres et quatre prêtresses, sans caleçon et sans pagne, « dansaient et chantaient autour d'un hamac qui était porté « par deux hommes aux formes athlétiques. Une pièce « d'étoffe jetée sur le hamac empêchait de voir le serpent. »

On rencontre dans les bosquets sacrés, près de la lagune surtout et près des sources, des tiges de fer simulant les plis sinueux du serpent. Il n'est pas rare de les voir enfermées dans de petites cases. C'est encore Dangbé! Ces tiges sont l'image sainte du serpent, aussi bien qu'un autre simulacre, également en fer, mais en forme de clochette : le dernier est l'image femelle; le premier, l'image mâle; tous deux représentent le serpent des lagunes appelé *éré* par les nègres nagos.

Auprès de ces fétiches sont placées des calebasses, ou bien des vases d'un modèle particulier avec des couvercles en terre. On y dépose l'eau et les présents destinés au fétiche.

Il y a des jours consacrés à Dan; on célèbre aussi en son honneur des septénaires ou des triduum. Durant trois jours, quelquefois durant une semaine entière, on boit et l'on danse, et l'on apporte au dieu des oblations. Les femmes du serpent s'occupent du décor et veillent à approvisionner d'eau et les fétiches et les danseurs. Elles font les immolations. La danse se prolonge parfois jusqu'au lendemain. Je renonce à dire ce que sont ces danses nocturnes, pêle-mêle d'hommes et de femmes, qui se livrent sans retenue aux emportements du dévergondage, non-seulement sans rougir, mais encore en s'excusant et en se faisant un mérite de leurs excès. « *Elles sont possédées* par le dieu, disent-elles; c'est le dieu qui les agite et les mène; c'est le dieu qui les féconde et qui leur fait connaître les douceurs de la maternité. »

Il ne faut pas confondre les vases de Dan et ceux de *Lissa*. Ceux-ci ont sur le couvercle une figure de caméléon. Il y a

le Lissa mâle et le Lissa femelle; dans le premier, le corps du caméléon est plus recourbé. On fait aux deux des offrandes et des sacrifices.

Nous ne terminerons pas ce qui regarde le culte du serpent sans dire comment on punit les noirs sacriléges, car nous n'avons parlé plus haut que des blancs profanateurs.

Autrefois, le noir qui tuait, même par mégarde, un serpent fétiche, était brûlé vif. « Aujourd'hui, on se contente de renfermer le coupable dans une petite case en paille; mais le détenu peut s'enfuir vers une lagune voisine de la mission. Il est vrai qu'il n'y arrive pas sain et sauf; sur son passage, les noirs ont le droit de le frapper à coups de bâton, et ils en usent largement.

« Dernièrement (écrivais-je à M. Planque, le 31 juillet 1868)[1], une jeune négresse, esclave du chacha actuel, écrasa sous une porte la tête du serpent fétiche. On eût pu la soustraire au châtiment en donnant une certaine somme, car au Dahomey tout s'arrange avec de l'argent. Le chacha préféra garder ses piastres. On éleva donc une case en paille au bout d'une grande place, derrière un bois fétiche, près du temple de Danbé. On y enferma la jeune fille avec cinq noirs coupables de la même faute, et l'on y mit le feu. Tous les six s'enfuirent aussitôt. Les Moses, ou confidents du vice-roi, se placèrent à côté de la jeune fille et de quatre des condamnés, qui avaient glissé des cadeaux. Les noirs, échelonnés jusqu'à la lagune, n'osaient les toucher, de peur de frapper les Moses et d'être frappés à leur tour par eux; mais leur fanatisme se déchargeait sur le pauvre malheureux qui n'avait pas eu de cadeaux à offrir; les coups de bâton pleuvaient sur son dos; sa tête et ses épaules ruisselaient de sang, et les noirs le frappèrent jusqu'à ce qu'il eût sauté dans une barrique enfoncée en pleine lagune : l'épreuve était terminée. »

[1] C'est mon frère qui parle.

CHAPITRE XXIV

L'ÉTRANGER CHEZ LES NÈGRES.

Les hommes ne se caractérisent pas seulement par leurs croyances religieuses et leur culte, par leurs relations domestiques et sociales; ils se distinguent encore par la manière dont ils se comportent à l'égard de leurs frères de la grande famille de l'humanité!

Comment les nègres comprennent-ils le droit des gens? L'étranger, pour eux, est-il un frère qui a droit à des égards? — Nous ne craignons pas de l'avouer : lorsqu'il n'est pas considéré comme un ennemi, l'étranger, pour les noirs, n'est qu'un *intrus sans autre droit que celui qu'on veut bien lui concéder*. C'est un importun qui demande sa place au banquet social; un concurrent à l'ambition duquel il faut poser des limites; un étranger dans toute la force du mot, quelqu'un qui est au dehors et qui demande à entrer.

Cet aveu me coûte peu, car je sais que les païens les plus policés n'ont pas eu des idées plus saines, des sentiments plus fraternels. Soit, les nègres ne permettent pas aux blancs de s'établir dans une ville sans autorisation; ils leur défendent de voyager dans l'intérieur sans autorisation, de vendre certains produits au détail, d'en faire rentrer d'autres dans le commerce; ils leur ont même défendu, jusque dans les derniers temps, de commercer directement avec les gens du peuple. Mais qu'on me le dise : l'étranger était-il plus libre dans la Grèce et à Rome? Que demandent Platon et Aristote, en Grèce? que demandent la loi *Penna* et la loi *Papia*, à Rome? Partout, le paganisme veut que l'étranger soit tenu

à l'écart; qu'on ne communique avec lui que rarement et pour les choses nécessaires. Des règlements particuliers prescrivent à quels citoyens il est permis d'entrer en relation avec les étrangers. Sait-on pourquoi les ports de Corinthe, d'Athènes, de Carthage étaient éloignés de la ville? Aristote va nous le dire : « Nous voyons, de nos jours, plusieurs cités dont les ports sont *situés loin de la ville et fortifiés;* la ville peut ainsi recevoir les étrangers *sans péril* pour elle. »

De quel péril est-il question ici? Du péril qu'entraîne le *commerce fréquent* avec les étrangers; car ce commerce introduit une grande variété de mœurs et des nouveautés préjudiciables. « Lycurgue, dit Plutarque, défendit à ses concitoyens de voyager en pays étrangers et, par la même raison, bannit tous les étrangers de la ville... Il ne leur était même pas permis de la visiter. » Platon aussi, le divin Platon, met *hors la loi* tout particulier qui a quitté son pays sous prétexte d'étudier les lois des autres peuples.

Même chose se pratique chez les noirs. Quiconque voyage chez les blancs leur est assimilé; comme eux, il sera *oyibo* et étranger. Aussi, on distingue l'*oyibo foufoun* et l'*oyibo doudou,* deux dénominations que l'on traduit mal dans les récits à effet par *blanc-blanc* et *blanc-noir* [1].

Oyibo signifie plutôt étranger que blanc; l'étymologie de ce mot est *o yi bo,* celui qui arrive, qui vient (d'au delà des mers); celui qui est étranger au continent africain.

L'inclination à voir dans l'étranger un intrus, presque un ennemi, n'est donc pas particulière au pays que nous étudions; elle se retrouve chez tous les peuples païens. Toutefois, le Dahomey se singularise par sa manière de faire, et il ne sera pas sans intérêt de le montrer à l'œuvre.

D'abord, rappelons-nous que la disposition des frontières

[1] Au Dahomey, c'est-à-dire en DÉJI, on dit *yévo* au lieu de *oyibo.*

met le blanc dans l'impossibilité d'entrer dans le royaume ou d'en sortir sans être aperçu. Ajoutons à cela que, du côté de la mer, les difficultés du passage de la barre mettent le blanc à la discrétion des noirs, les noirs seuls étant exercés aux manœuvres exceptionnelles de ce passage.

Cela posé, il est aisé de comprendre comment le blanc, une fois entré sur le territoire dahoméen, est livré au caprice et aux exigences du pouvoir local. Si l'on a pour lui des égards, c'est pur égoïsme; si l'on garde quelques ménagements, c'est encore un calcul égoïste : on ne veut point pousser le blanc à bout; s'il partait, on ne pourrait plus l'exploiter : afin de pouvoir l'exploiter encore, on garde une certaine réserve.

Voici les principes sur lesquels sont basées les relations du Dahomey avec les blancs :

1° Les blancs n'entrent au Dahomey que par pure tolérance.

2° Ils n'en peuvent sortir sans la permission du roi ou des chefs, et après *s'être fait ouvrir les chemins* par eux.

3° Nul ne s'établit dans le royaume qu'avec la permission expresse du roi.

4° On n'est pas libre de circuler à l'intérieur, à moins de s'y être fait autoriser.

5° Quiconque veut se livrer au négoce doit *se faire ouvrir les chemins* POUR LE COMMERCE; les autorités se réservant toujours le droit *de les lui fermer,* quand bon leur semblera.

6° Les négociants ne sont pas libres d'acheter les produits du pays dont l'exportation n'a pas été approuvée. On leur défend de vendre certaines marchandises, l'*étoffe du roi,* par exemple. Il y en a d'autres qu'on ne leur permet pas de vendre en détail, le droit de les détailler étant un privilége réservé aux gens de l'endroit.

7° Quelquefois la valeur de certains produits exotiques varie, de telle sorte que le négociant est obligé de hausser notablement ses prix. Ce changement de prix, si bien mo-

tivé qu'il soit, expose à des palavres et à de fortes amendes.

L'application de ces principes atteint directement la liberté des blancs et de leur commerce. Elle la frappe aussi indirectement par les restrictions apportées à celle des nègres. Ceux-ci sont astreints, en grand nombre, à ne commercer avec les Blancs que par l'intermédiaire de tiers interposés. De plus, quiconque voyage chez les blancs leur est assimilé : comme eux, il est *yévo* et étranger; il ne peut plus participer aux honneurs et au pouvoir dans sa patrie. Son origine et sa couleur l'assujettissent toujours aux lois du pays, tandis que la qualité de *yévo* l'exclut des charges et des conseils.

Dans cet état de choses, les noirs ne s'empressent guère d'adopter le costume et les usages des blancs, ou de se faire baptiser. Ils seraient très-flattés, assurément, de se dire *yévos;* mais ils appréhendent les conséquences de ce titre flatteur, et ils demeurent (*mé wi-wi*) gens de couleur noire.

Les blancs qui se sont établis au Dahomey n'y allèrent pas tous dans le même but : les uns cherchaient un gain quelconque; les autres allaient apporter aux nègres les lumières de la foi et les bienfaits du christianisme. Nous ne dirons rien ici des missionnaires qui se dévouaient au progrès de l'Évangile; parlons seulement des blancs qui se vouèrent aux opérations commerciales.

Ces derniers ont demandé deux choses : 1° des esclaves; 2° les productions du pays.

D'abord ils demandèrent des esclaves, et rien que des esclaves. Inutile de répéter ce que nous avons dit de la traite des nègres, qui s'établit et s'organisa dans les royaumes de Juda et d'Allada dès 1660, pour continuer jusqu'en 1865; *excitant les dissentiments* durant une période de plus de deux cents ans; *fomentant des guerres presque incessantes chez les peuples par l'appât du gain proposé aux premires ravisseurs des nègres.* (Paroles de Grégoire XVI.)

En 1842 seulement commença, à Wydah, ce que nous

appellerons à bon droit le *commerce légal*, c'est-à-dire l'exportation, non plus des personnes, mais des choses : de l'huile et des amandes de palmier.

L'honneur d'avoir pris l'initiative de ce commerce appartient à un Français, M. Victor Régis aîné, de Marseille. Il obtint la permission d'établir une factorerie dans le fort français de Wydah, et inaugura le commerce légal sous la protection de notre pavillon national. Les nègres donnent en troc leur huile et leurs amandes pour les objets d'importation : étoffes diverses, tafia et liqueurs, poudre, fusils, tabac *en rôle* du Brésil, tabac *en feuilles* des États-Unis, cauris, etc.

Au commencement, le commerce au Dahomey fut fort lucratif. Les nègres troquaient en aveugles, ne connaissant ni le prix de ce qu'on leur apportait, ni la valeur de ce qu'ils livraient en échange. Les marchandises les moins favorisées donnaient au moins cent cinquante pour cent de bénéfices, avant que la concurrence eût porté ses premiers coups au lucre commercial. En quelques années, M. Régis réalisa une fortune colossale de plusieurs millions.

Dans la suite, les anciens marchands d'esclaves établis à Wydah se virent forcés à tourner leur activité vers le commerce légal, seul possible désormais. Ils se pourvurent d'abord à la maison Régis, dont ils devinrent les clients et les agents commissionnés. Puis ils reçurent des navires en consignation, et commencèrent la concurrence qui devait éclairer les nègres sur la valeur des marchandises diverses. En dernier lieu, deux maisons françaises furent fondées : l'une par MM. Jules Lasnier, Daumas, Lartigue et Cie; l'autre par M. Fabre, parent de M. Régis, et son ancien associé.

On voulait mettre en échec le commerce de M. Régis ; il donna ordre à ses agents de soutenir la lutte, en évitant de la provoquer ou de l'engager. Bientôt on se disputa les faveurs des noirs; on leur paya plus cher les produits qu'ils apportaient; on leur livra à des prix inférieurs ceux d'Eu-

rope et d'Amérique, et le commerce ne tarda pas à devenir beaucoup moins rémunérateur.

La France a un vice-consul accrédité (*autant qu'on peut l'être*) auprès du roi de Dahomey. Le siége du vice-consulat est à Wydah.

En terminant, qu'il nous soit permis de déplorer l'influence pernicieuse des blancs au Dahomey. En s'adonnant à la traite, ils ont rendu nécessaire la chasse à l'homme. N'est-ce pas la traite des nègres qui a fait du monarque dahoméen un roi brigand, et de ses sujets une bande de pillards?

Il est temps de traiter les noirs en hommes. Cessons de les considérer comme une race inférieure et maudite. Ils ont leur dignité, leurs lois, leur droit : respectons-les. Le noir a sa place dans la grande famille humaine : nous avons eu le tort de l'en exclure; qu'il n'en soit plus ainsi désormais.

FIN.

RHODES HOUSE
OXFORD
LIBRARY

Paris. Imp. Becquet.

teurs.

RHODES
★OXFCP
LIBR

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
AU LECTEUR.		VII
CHAP. PREMIER.	Côte des Esclaves. Physionomie générale; climat; saisons; tornades	1
— II.	Le nègre. Habitants de la côte des Esclaves; leur caractère; tatouages	14
— III.	Habitation, mobilier, vêtements et parures, insectes et reptiles	31
— IV.	Agriculture, pêche, nourriture	53
— V.	Relations sociales; langages, bâton, divisions du temps	67
— VI.	Plaisirs et réjouissances	91
— VII.	État religieux	104
— VIII.	État domestique	134
— IX.	État politique	166
— X.	Industrie, commerce, voies de communication, moyens de transport	195
— XI.	État sanitaire, funérailles, deuil	202
— XII.	Spécimen de littérature (contes nagos)	221
— XIII.	Maximes de sagesse (proverbes)	239
— XIV.	Islam et christianisme	254
— XV.	Les origines : simples notes	268
— XVI.	Voyage le long de la côte : Lagos, Porto-Novo, Wydah, Agoué	274
— XVII.	Excursions	307
— XVIII.	Géographie du Dahomey	318
— XIX.	Quelques mots sur l'histoire du Dahomey	327
— XX.	Organisation administrative du Dahomey	343
— XXI.	Guerre et guerriers au Dahomey	353
— XXII.	Sacrifices humains et traite des nègres	368
— XXIII.	Particularités religieuses	385
— XXIV.	L'étranger au Dahomey	398

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Dans les Montagnes Rocheuses, par le baron E. DE MANDAT-GRANCEY. Un vol. in-18, avec dessins de Crafty et carte spéciale. Prix. . . . . 4 fr.

Voyages, Aventures et Captivité de J. Bonnat chez les Achantis. Un vol. in-18. Prix. . . . . 4 fr.

Les vrais Arabes et leur pays, par Denis DE RIVOYRE. Un vol. in-18, avec gravures. Prix. . . . . 4 fr.

Obock, Mascate, Bouchire, Bassorah, par DENIS DE RIVOYRE. Un vol. in-18, avec carte et gravures. 4 fr.

Une Mission en Abyssinie et dans la mer Rouge (23 octobre 1859 — 7 mai 1860), par le Cte St. RUSSEL, capitaine de frégate. Préface de M. Gabriel Charmes. In-18. 3 fr. 50

En Asie centrale : De Moscou en Bactriane, par G. BONVALOT. Un vol. in-18, avec carte et grav. 4 fr.

En Allemagne. *La Prusse et ses annexes*, par F. NARJOUX. Un vol. petit in-8° anglais, avec gravures. Prix. 5 fr.

Les Pays sud-slaves de l'Austro-Hongrie (Croatie, Slavonie, Bosnie, Herzégovine, Dalmatie), par le vicomte CAIX DE SAINT-AYMOUR. In-18, avec carte et grav.. 4 fr.

Souvenirs du Venezuela. Notes de voyage, par Jenny DE TALLENAY. Un vol. in-18, avec gravures. Prix. 4 fr.

Le Mexique aujourd'hui, par A. DUPIN DE SAINT-ANDRÉ. Un vol. in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

Une Course à Constantinople, par M. DE BLOWITZ. 3e *édition*. Un vol. in-16. Prix. . . . . 3 fr. 50

Pérak et les Orangs-Sakèys. Voyage dans l'intérieur de la presqu'île malaise, par BRAU DE SAINT-POL LIAS. Un vol. in-18, avec carte et gravures. Prix. . . . . 4 fr.

Chez les Atchés. Lobong (île de Sumatra), par BRAU DE SAINT-POL LIAS. Un vol. in-18, avec carte et grav. 4 fr.

La Save, le Danube et le Balkan. Voyage chez les Slovènes, les Croates, les Serbes et les Bulgares, par L. LEGER. Un vol. in-18. Prix. . . . . 3 fr.

L'Australie nouvelle, par E. MARIN LA MESLÉE. Un vol. in-18, avec carte et gravures. Prix. . . . . 4 fr.

Aux Antilles, par Victor MEIGNAN. 2e *édit.* In-18. . 4 fr.

Paris. Typographie E. Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière, 8.